

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



Et le sexe ?

<i>Sexualité et chansons de soldats</i>	Thierry Bouzard
<i>Le viol de guerre, la guerre du viol</i>	Philippe Rousselot
<i>La pin-up, érotisme et patriotisme américain durant la Seconde Guerre mondiale</i>	Camille Favre
<i>Les représentations féminines dans la symbolique de la coloniale</i>	Antoine Champeaux et Éric Deroo
<i>Wargasme</i>	Yann Andruétan
<i>Aumônier en OPEX</i>	Nathalie Desplanque-Guillem
<i>Le chant des sirènes</i>	Jean-Marie Dumon
<i>Viols et stratégie</i>	Hervé Pierre
<i>Le bataillon sacré de Thèbes : «À la vie, à la mort»</i>	Xavier Darcos
<i>Quand le djihadiste est une femme</i>	Géraldine Casutt
<i>«Docteur, vous vous occuperez des filles»</i>	Patrick Clervoy
<i>Le dernier BMC</i>	Daniel Weimann
<i>Le soldat et l'amour</i>	Christian Benoit
<i>Et la vie de couple, bordel !</i>	André Thiéblemont
<i>Quand pénélope s'en va en guerre</i>	Yann Andruétan et Aurélie Éon
<i>Et si le chevalier d'Éon avait été un militaire ?</i>	Aurélie Éon,
<i>Troubles dans les genres et aptitude à servir</i>	Laurent Martinez, Coralie Mennessier
POUR NOURRIR LE DÉBAT	
<i>De la psychiatriation du terrorisme</i>	Yann Andruétan
<i>La judiciarisation, une solution et un problème</i>	Monique Castillo



INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

La revue Inflexions

est éditée par l'armée de terre.

École militaire – 1 place Joffre – Case 09 – 75700 Paris SP 07

Rédaction : 01 44 42 42 86 – e-mail : inflexions.emat-cab@terre-net.defense.gouv.fr

Ventes et abonnements : www.pollen-difpop.com

www.inflexions.net

Facebook : [inflexions \(officiel\)](#)

Membres fondateurs :

M. le général de corps d'armée (2S) Jérôme Millet ↗ Mme Line Sourbier-Pinter

↗ M. le général d'armée (2S) Bernard Thorette

Directeur de la publication :

M. le général de division Benoît Durieux

Directeur adjoint :

M. le colonel Hervé Pierre

Rédactrice en chef :

Mme Emmanuelle Rioux

Comité de rédaction :

M. le médecin en chef Yann Andruétan ↗ M. John Christopher Barry ↗ Mme le professeur Monique Castillo ↗ Mme Bénédicte Chéron ↗ M. le médecin chef des services (er) Patrick Clervoy ↗ M. le colonel (er) Jean-Luc Cotard ↗ Mme le professeur Catherine Durandin ↗ M. le commandant Brice Erbland ↗ M. le lieutenant-colonel (er) Hugues Esquerre ↗ Mme Isabelle Gougenheim ↗ M. le colonel Frédéric Gout ↗ M. le colonel (er) Michel Goya ↗ M. le professeur Armel Huet ↗ M. le grand rabbin Haïm Korsia ↗ M. le général d'armée François Lecointre ↗ M. Éric Letonturier ↗ M. le général de brigade Thierry Marchand ↗ M. le général d'armée (2S) Jean-Philippe Margueron ↗ M. le lieutenant-colonel Guillaume Roy ↗ M. l'ambassadeur de France François Scheer ↗ M. le professeur Didier Sicard ↗ M. le colonel (er) André Thiéblemont ↗ M. Philippe Vial

Membres d'honneur :

M. le général d'armée (2S) Jean-René Bachelet ↗ M. le général de corps d'armée (2S)

Pierre Garrigou-Grandchamp

Secrétaire de rédaction : Mme l'adjoint-chef Karine Ferré

Les manuscrits soumis au comité de lecture ne sont pas retournés.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Les titres des articles sont de la responsabilité de la rédaction.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire



Et le sexe ?

NUMÉRO 38

ET LE SEXE ?

► ÉDITORIAL ▼

► YANN ANDRUÉTAN

► 7

► DOSSIER ▼

SEXUALITÉ ET CHANSONS DE SOLDATS

► THIERRY BOUZARD

► 13

Si les armées sont un monde essentiellement masculin, du moins dans leur organisation historique, elles ont toujours intégré des femmes, mais seulement récemment des combattantes. Moyen d'expression de la troupe, les chansons des soldats témoignent de l'importance de cette présence féminine hier, comme de la féminisation aujourd'hui.

LE VIOLE DE GUERRE, LA GUERRE DU VIOL

► PHILIPPE ROUSSELOT

► 23

Le viol de guerre est plus que le viol tel que le définit le Code pénal. Il est une violence sexuelle où se mêlent de manière systématique un surcroît de cruauté et une intention directrice imputable à d'autres que les violeurs eux-mêmes. Comment combattre ce fléau de manière efficace ?

LA PIN-UP, ÉROTISME ET PATRIOTISME AMÉRICAIN DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

► CAMILLE FAVRE

► 37

Représentation féminine érotique populaire employée de manière massive durant la Seconde Guerre mondiale pour « remonter le moral des troupes » sur le front et soutenir l'effort de guerre du pays, symbole de légèreté et d'insouciance, la *pin-up* est en fait un instrument réfléchi de stratégie militaire.

LES REPRÉSENTATIONS FÉMININES DANS LA SYMBOLIQUE DE LA COLONIALE

► ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DEROO

► 43

Lorsque l'on cherche à étudier la représentation de la femme dans les affiches, insignes et emblèmes de la coloniale, il apparaît que celle-ci est fort peu présente. Comment expliquer cette absence, alors même que les personnages féminins sont très présents au cinéma, dans la chanson et dans la littérature, qui portent l'imaginaire colonial et exotique du temps ?

WARGASME

► YANN ANDRUÉTAN

► 53

Sexe et violence forment un couple pervers. Il existe un érotisme de la violence comme une violence érotique, et les deux fascinent. L'érotisme de la violence s'exprime à travers l'excitation provoquée par les jeux, notamment vidéo, mais aussi dans l'usage de l'arme. La violence, elle, devient érotique quand elle est destinée à altérer sa dimension perverse.

AUMÔNIER EN OPEX

► NATHALIE DESPLANQUE-GUILLET

► 59

Aumônier aux armées, pasteur, Nathalie Desplanque-Guillet est partie à plusieurs reprises en opération extérieure. Sans responsabilité de commandement, présente auprès de tous, sa spécificité l'a placée en position d'accompagnatrice et d'observatrice, un véritable capteur d'ambiance. Elle livre ici ses observations du terrain et les réflexions qu'elle en tire.

LE CHANT DES SIRÈNES

■ JEAN-MARIE DUMON

Le marin évolue dans un univers particulier, clos, communautaire, hostile à l'intimité. Le sexe en mer se veut banni, inconciliable avec le nécessaire besoin de solidarité et de discipline. La gestion de la sexualité de son équipage est donc une préoccupation du commandement, que ce soit à bord ou en escale, hier comme aujourd'hui.

■ 67

VIOLS ET STRATÉGIE

■ HERVÉ PIERRE

Arme de terreur du fort pour imposer sa domination, le viol est à ranger dans la catégorie des « crimes de guerre ». *A contrario*, ruse du plus faible pour frapper la source de puissance du plus fort, son instrumentalisation se développe de façon exponentielle pour autant que, *via* les médias, elle offre une arme de destruction massive bon marché.

■ 73

LE BATAILLON SACRÉ DE THÈBES : « À LA VIE, À LA MORT »

■ XAVIER DARCOIS

« Si une armée pouvait n'être composée que d'amants et d'aimés, [...] elle pourrait presque vaincre le monde entier. Car s'il est quelqu'un de qui l'amant ne voudrait pas être vu quittant son rang ou jetant ses armes, c'est celui qu'il aime », écrit Platon. Un mythe ?

■ 81

QUAND LE DJIHADISTE EST UNE FEMME

■ GÉRALDINE CASUTT

Passives ? Dupées ? Victimes ? Si la problématique du djihadisme au féminin reste aujourd'hui difficile à appréhender, il faut cependant prendre garde à ne pas la réduire à une dimension émotionnelle qui serait déconnectée d'un ensemble de convictions indispensables à un tel engagement. État des lieux.

■ 87

« DOCTEUR, VOUS VOUS OCCUPEREZ DES FILLES »

■ PATRICK CLERVOY

Au milieu des années 1980, Patrick Clervoy, jeune médecin fraîchement diplômé, prend son poste au camp Leclerc, à Bouar, en Centrafrique. Dès son arrivée, il apprend que l'une de ses missions est de s'occuper des « hôtesses ».

■ 97

LE DERNIER BMC

■ DANIEL WEIMANN

Lorsqu'en 1967 le 2^e REP quitte l'Algérie et s'installe à Calvi, il emporte dans ses bagages son bordel de campagne. Daniel Weimann, médecin au régiment de 1970 à 1974, raconte ici l'organisation du « pouf » et les mesures prophylactiques draconiennes mises en place pour les pensionnaires comme pour les légionnaires.

■ 103

LE SOLDAT ET L'AMOUR

■ CHRISTIAN BENOIT

En temps de guerre, pressés de se prouver qu'ils sont toujours vivants en dépit des combats, les soldats s'unissent à des femmes seules, aux vies bouleversées, qu'ils rencontrent, mais aussi à des prostituées occasionnelles ou déclarées, pour des accouplements rapides et sans lendemain.

■ 113

ET LA VIE DE COUPLE, BORDEL !

■ ANDRÉ THIÉBLEMONT

Dans nos sociétés occidentales, en trois ou quatre décennies, les pratiques sexuelles, les rapports entre les sexes et les comportements qui en découlent se sont radicalement modifiés. Le milieu militaire constitue un excellent observatoire : un regard comparatif entre hier et aujourd'hui sur les conditions de la sexualité du soldat en campagne, sur la situation du conjoint et sur les rapports au sein du couple peut donner la mesure de cette mutation.

■ 125

QUAND PÉNÉLOPE S'EN VA EN GUERRE

■ YANN ANDRUÉTAN ET AURÉLIE ÉON

L 135

Aujourd'hui, les militaires hommes ne sont plus les seuls à partir en opération : leurs épouses, militaires comme eux, le font aussi. Une situation qui oblige le couple à penser son projet de vie commune à la lumière des enjeux de la vie en OPEX. Problèmes liés à l'éloignement, vie affective, gestion de la famille, enjeux du retour... Une exploration de la vie de ces couples à travers quelques témoignages.

**ET SI LE CHEVALIER D'ÉON AVAIT ÉTÉ UN MILITAIRE ?
TROUBLES DANS LES GENRES ET APTITUDE À SERVIR**

■ AURÉLIE ÉON, LAURENT MARTINEZ, CORALIE MENNESSIER

L 145

Pour s'engager dans l'armée, il faut répondre à des critères physiques, médicaux et psychologiques. Qu'en est-il pour les personnes présentant un « trouble du genre » ? Il nous faut nous interroger afin de ne pas être dans la discrimination tout en assurant le bien-être de l'individu et celui du groupe.

**■ POUR NOURRIR LE DÉBAT
DE LA PSYCHIATRISATION DU TERRORISME**

■ YANN ANDRUÉTAN

L 157

Depuis plus de deux ans, des experts comme des hommes politiques ont souvent supposé, voire affirmé, le caractère fou des actes terroristes, supputant un probable processus psychopathologique chez leurs auteurs. Mais le terrorisme est-il vraiment une folie ? La réponse d'un psychiatre.

LA JUDICIARISATION, UNE SOLUTION ET UN PROBLÈME

■ MONIQUE CASTILLO

L 167

L'une des questions qui divisent les esprits à propos de la judiciarisation est de savoir s'il s'agit d'un phénomène irréversible, caractéristique des démocraties postmodernes, ou d'une crise de civilisation, la civilisation européenne ne sachant plus résister à un individualisme atomisant qui finit par dévorer les institutions collectives.

■ TRANSLATION IN ENGLISH ■**RAPE AND STRATEGY**

■ HERVÉ PIERRE

L 175

**THE PIN-UP: AMERICAN EROTICISM
AND PATRIOTISM DURING THE SECOND WORLD WAR**

■ CAMILLE FAVRE

L 181

■ COMPTES RENDUS DE LECTURE ■

L 187

■ SYNTHÈSES DES ARTICLES ■

L 195

■ TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH ■

L 199

■ BIOGRAPHIES ■

L 203

Erratum

L'entretien avec Olivier Loubes, « Le patriotisme dans l'école en France de 1870 à 1939 » (*Inflexions* n° 37) a été réalisé par M. Jean-Luc Cotard.

YANN ANDRUÉTAN

ÉDITORIAL

Sexe. Ce simple mot attire le regard et provoque des sentiments mêlés et contradictoires dont certains inavouables : curiosité, dégoût, excitation, fascination, répulsion... La liste est inépuisable. Le sujet collectionne les oxymores tant il semble à la fois simple et complexe, et ce numéro d'*Inflexions* en est un excellent exemple. D'ailleurs son titre « Et le sexe ? » rappelle que s'il n'est pas un sujet purement militaire, la chose militaire n'est pas étrangère non plus à la chose tout court.

Les armées sont perçues comme asexuées ou mono sexuées, c'est-à-dire masculine, et le sexe semble ne pas y avoir beaucoup de place et être relativement étranger à l'exercice du métier des armes. Elles appartiennent néanmoins à leur temps : elles sont exposées à une sexualité plus permissive, mais aussi plus dangereuse depuis l'apparition de l'épidémie de SIDA ; elles sont passées d'un rejet de l'homosexualité à une relative indifférence... Tout au long de ce numéro, nous avons tenté de montrer quelle est la place du sexe et de la sexualité dans les armées aujourd'hui, et c'est à travers plusieurs oxymores que nous avons traité des différents sujets.

Sourire et gravité

La gêne ressentie à l'évocation de la sexualité provoque souvent un rire nerveux. Le sexe fait rire. Il est source de plaisanteries *a minima* légères, au pire graveleuses. Qui n'a pas ri à l'une de ces blagues ou n'en a pas raconté ? Ce n'est pas une habitude des seuls militaires ; il y a toujours dans un groupe un individu qui semble inépuisable dans le registre de la blague symbolisé par la seule dix-septième lettre de l'alphabet. L'article de Thierry Bouzard dévoile un registre de chansons paillardes que l'on croit souvent réservé aux carabins, mais dont l'institution militaire est elle aussi friande. Il montre l'ancienneté du répertoire, sa diffusion et sa survivance. Il est d'ailleurs toujours étonnant de voir de sérieux officiers supérieurs, voire des généraux, reprendre en chœur un couplet leste ou franchement pornographique. Faut-il s'en offusquer à une époque où règne la peur de choquer ? L'auteur s'interroge d'ailleurs sur l'avenir de ces chansons avec la féminisation. Comme dans les amphithéâtres de médecine, le répertoire évoluera sans doute, si on le laisse faire, pour intégrer des versions nouvelles.

Mais il n'est plus possible d'en rire quand il se fait violence et s'impose à autrui. Le viol touche à l'un des tabous fondamentaux de nos sociétés. On ne peut traiter légèrement de ce sujet, car les conséquences sur les individus sont dévastatrices. Or le viol peut devenir une arme. Une arme perverse car, comme le souligne Philippe Rousselot, elle apporte un surcroît de cruauté.

Nature et culture

Le sexe est à la fois du domaine de la nature et de la culture. Tout est lié de façon indiscernable. Outre les représentations dans l'art pariétal, les premières œuvres d'art furent des statuettes de femmes, les « vierges » paléolithiques, dont le sexe est évident. Elles laissent supposer que les premières représentations religieuses furent centrées sur la femme et la fécondité – ce qui laisse songeur sur l'appellation de vierge...

La pin-up appartient à la culture. C'est quelque peu provocateur, mais cette représentation très fantasmée de la femme accompagne les militaires depuis bien avant la Seconde Guerre mondiale. Popularisée durant ce conflit par les Américains, notamment sur leurs avions, elle constitue un héritage encore bien vivant dans l'imaginaire. Camille Favre montre qu'au-delà de ces représentations, parfois artistiques, il ne s'agissait pas d'une simple licence mais bien d'un usage réfléchi pour soutenir le moral des troupes. Or ces images ne sont pas tant que ça éloignées de la nature puisqu'elles répondent à des canons, poitrines généreuses et hanches larges, qui semblent être des critères de beauté largement appréciés par la gent masculine, et cela depuis au moins le paléolithique.

L'article d'Éric Deroo et Antoine Champeaux complète le sujet en y introduisant la dimension exotique dans la symbolique coloniale. La femme n'est pas seulement la fiancée qui attend le retour du GI, mais la promesse d'une rencontre libérée des tabous dans des pays lointains. Là où tout n'est qu'ordre, luxe, calme et... volupté !

Quant à la nature, l'article sur le Wargasme dévoile les liens qu'entretiennent le sexe et la violence. Il montre qu'il existe une érotique de la violence, et que Sade et Clausewitz, des contemporains, partagent quelques points communs.

Guerre et amour

Le slogan est connu jusqu'à en devenir caricatural : faire l'amour et pas la guerre. Les deux seraient irréconciliables et s'excluraient mutuellement. C'est oublier que la guerre de Troie commença par une

histoire d'amour. Il existerait une guerre des sexes. Mais je partage l'avis d'Henry Kissinger quand il affirme que cette guerre n'aura pas de vainqueurs, car il y a trop de fraternisations. La séduction partage des caractéristiques avec l'activité guerrière : il faut une stratégie, une tactique, parfois se camoufler ou utiliser la ruse, et enfin parler de conquête. Mais qui est le vainqueur ?

La pasteur Nathalie Desplanque-GUILLET montre comment la question des relations sentimentales et du sexe peut troubler et interroger les individus dans l'environnement d'exception que sont les opérations extérieures. L'article de Jean-Marie DUMON montre que dans un contexte de grande contrainte qu'est un navire de la Marine nationale, le sexe est malgré tout bien présent et réclame une véritable gestion. Le sexe peut aussi devenir une arme, et dans une époque où nos soldats se doivent d'être exemplaires, et cela à raison, le comportement de certains peut être exploité à leur détriment mais aussi à celui de la mission, ainsi que l'écrit Hervé PIERRE.

L'article de Xavier DARCOS clôt cet oxymore à travers l'exemple du bataillon sacré de Thèbes qui émut le roi Philippe de Macédoine quand il contempla les corps enchevêtrés de ces amants censés être les meilleurs soldats de leur temps, une façon de régler la question de la sexualité en en faisant un élément de la cohésion du groupe.

■ Époux et concubine

Le bordel tient une place relativement importante dans ce numéro. Il ne faut pas y voir de la nostalgie. Patrick CLERVOY et Daniel WEIMANN, deux médecins militaires, rappellent une réalité passée mais encore proche de nous. Sans jugement moral, ils se font observateurs pour l'histoire, montrant une réalité qui n'était pas aussi inhumaine que cela, en tout cas qui dévoile des relations complexes où se mêlent le sordide et les sentiments. L'ordre signé de Monclar sous le timbre du général de Gaulle lui-même, publié en encadré, montre comment cette nécessité de pallier une certaine misère sexuelle était prise au sérieux à des échelons relativement élevés de la hiérarchie et que si l'institution était discrète sur ce sujet elle ne s'en cachait pas non plus. C'est d'ailleurs l'occasion de se rappeler que des femmes, qu'elles soient prostituées, cantinières, infirmières ou concubines, ont toujours suivi les soldats. Christian BENOIT conclut ces liens étroits dans une perspective historique.

André THIÈBLEMONT d'abord, puis Yann ANDRUÉTAN et Aurélie ÉON viennent rappeler qu'il y a aussi des femmes de militaires et que le couple, régulier cette fois-ci, a connu les révolutions qui se sont

succédé depuis les années 1960. Le premier article fait le lien entre la fermeture progressive des BMC et l'évolution des relations dans le couple. Le second, écrit en couple, montre comment l'image d'Épinal de la femme de militaire attendant son mari en campagne s'inverse et que certains hommes attendent maintenant leur conjointe partie en opération.

Sexe et genre

Question sensible et souvent mal comprise, la modernité nous invite à distinguer le sexe, associé à la biologie, et le genre, construit socialement. On ne peut nier que l'expression de celui-ci a évolué au cours du temps et des cultures – le port des bijoux, par exemple, était l'apanage des hommes au XVI^e siècle. Néanmoins on ne peut nier les fondamentaux biologiques de la sexualité. L'être humain n'échappe pas à sa nature d'animal social. Même si l'air du temps serait de vouloir minimiser le roc du biologique...

L'article de Laurent Martinez, Coralie Mennessier et Aurélie Éon l'aborde à travers la problématique des transgenres et de leur aptitude. Il illustre bien qu'il n'y a pas de réponses simples et qu'il s'agit d'étudier chaque cas pour ce qu'il est, un être humain, en se dégageant des aspects moraux. Ces personnes incarnent l'oxymore ultime : être homme ou femme dans un corps qui est l'un ou l'autre.

Nous avons évoqué des choses légères gravement et légèrement des sujets graves. La question du sexe nous y invite plus que n'importe quelle autre. Quoi qu'il arrive et quoi que l'on fasse, même en imposant le contrôle le plus strict (songeons à la dystopie de Georges Orwell dans 1984), le sexe surgit là où on l'attend le moins et dans les situations les plus inattendues. Il y a plus de vingt ans, certains s'inquiétaient de l'arrivée des femmes dans les régiments de l'armée de terre ou encore à bord de bâtiments de la Marine. Les militaires craignaient pour la cohésion tandis que leurs épouses avaient peur des possibles rapprochements sentimentaux et physiques. Comment un navire ou un char avec un équipage mixte pourrait-il fonctionner sans que quelque chose de sexuel ne surgisse ? En 2018, il y a des hommes, des femmes, des homosexuels, des transgenres qui travaillent ensemble à servir leur pays. Il ne faut pas se leurrer : il y a encore des problèmes et des choses à améliorer. La sexualité n'est pas un problème à la condition de savoir créer de graves solutions légères. Je laisserai le dernier mot à Aragon : « Les mots ne lui font pas plus peur que les hommes, et comme eux ils lui font parfois plaisir. » 

L DOSSIER

THIERRY BOUZARD

SEXUALITÉ ET CHANSONS DE SOLDATS

Si les armées sont un monde essentiellement masculin, du moins dans leur organisation historique, elles ont toujours intégré des femmes, mais seulement récemment des combattantes. Moyen d'expression de la troupe, les chansons témoignent de l'importance de cette présence féminine hier, comme de la féminisation aujourd'hui.

Quand on parle du répertoire des soldats, il ne faut pas oublier que nous évoquons d'abord une tradition orale créée et chantée par et pour des hommes. Avant l'enseignement de la lecture et de l'orthographe dans l'armée de la monarchie de Juillet, les soldats ne savaient ni lire ni écrire, mais ils chantaient. Ainsi, les recueils imprimés, comme les rares allusions aux chansons dans les historiques militaires, ne permettent qu'une approche approximative du répertoire effectivement utilisé par la troupe. On ne trouve rien dans les ordonnances ni dans le dictionnaire de Bardin¹ pourtant consacré aux usages dans l'armée. Il faut attendre la charnière du XX^e siècle pour voir les premières publications présentant la pratique de ces chansons restées à l'écart des grandes enquêtes sur les répertoires traditionnels², puis ce sont les carnets de chants commerciaux et militaires qui permettent de mieux en suivre l'évolution.

La chanson est un moyen d'expression qui s'adresse à un auditoire, la plupart du temps militaire, mais pas seulement puisque des civils peuvent être présents dans le cérémonial et les défilés. Le soldat s'en sert pour affirmer collectivement ses valeurs. Destinés à protéger la communauté nationale en cas de menace, donc à affronter et à vaincre l'ennemi, l'armée et les soldats qui la composent doivent être persuadés qu'ils sont capables de vaincre et doivent le faire savoir. Ainsi les vertus de courage et de force, leur expression et leur affirmation contribuent à entretenir le moral de la troupe, comme à dissuader l'adversaire. Dans sa thèse, Adeline Poussin³ montre comment «l'expression de la sexualité nourrit la virilité des hommes». Cette expression est indispensable pour entretenir la confiance en

1. Général Bardin, *Dictionnaire de l'armée de terre*, 17 volumes, Perrotin, à partir de 1841.

2. J. Vingtrinier, *Chants et Chansons des soldats de France*, Méricant, 1902, 303 pages; lieutenant-colonel Hennebert (pseudonyme : major H. Sarrepont), *Chants et Chansons militaires de la France*, Librairie Henry, vers 1896, 128 pages; L. Chomel, *Marches historiques, chants et chansons des soldats de France*, Bibliothèque du musée de l'Armée, 3 volumes manuscrits, vers 1910.

3. A. Poussin, «Le chant militaire et sa pratique actuelle dans les troupes de marine», université Nice Sophia-Antipolis, thèse de doctorat, 2014, p. 263.

soi du soldat, comme l'assurance qu'elle est partagée par les autres membres de l'unité, et plus largement par la population à protéger. Outils de communication, le chant et la musique participent donc à cette expression.

La femme est un sujet qui préoccupe manifestement le soldat à toutes les époques et de différentes façons. Une recherche par mots-clés (femme, fille, amante, maîtresse, belle, dame, mère, maman) dans le répertoire des chansons de soldat donne quatre cent vingt-deux occurrences, soit 19 %, d'un corpus de deux mille deux cent dix-neuf titres recensés⁴. Un inventaire des prénoms et surnoms féminins rencontrés fournit une première approche : Aïcha, Anne-Marie, la belle, la blonde, la brune, congaï, Eugénie, Fanchon, Fatima, Frédéri, Jeannette, Jhaneton, Madelon, Manon, Marie, Marie-Dominique, Marjolaine, Monica, Nanette, Nanon, la Noire, Péronnelle, Piémontaise, Rosalie, Sarie Mares, Susanna, Suzon, Véronica, Virginie. Un échantillon de prénoms assez réduit puisqu'il se limite à une petite trentaine, dont certains n'apparaissent qu'une seule fois. Une partie d'entre eux a disparu : Jhaneton n'est plus porté ni chanté, Nanon est réapparu, Piémontaise, qui est un surnom, se chante toujours mais plus Marjolaine ni Péronnelle, Manon comme Madelon ont disparu du répertoire actuel. Si Marie et Marie-Dominique sont toujours chantées, les légionnaires préfèrent Eugénie, Anne-Marie et Monica. Souvenirs des engagements outre-mer, Aïcha, Fatima, congaï se rencontrent encore parfois. Les prénoms ne suivent ni les modes ni l'actualité, ils sont destinés à faire rêver. Sans incarner un idéal, ils servent de support à l'idée que les soldats se font de la femme. On peut distinguer plusieurs thèmes.

Les grands thèmes

Douleur de la séparation

Le thème principal de ces chansons est celui de la douleur causée par la séparation de la femme aimée au moment du départ pour l'armée ou la guerre. Il se retrouve dès les chansons de croisade du XIII^e siècle : *Le Chardon de Reims* (1239), *J'ai fait une maîtresse* (vers 1670), *Quand les conscrits partiront* (vers 1800). En parallèle, le retour du soldat qui retrouve son amie morte ou remariée : *Pauvre soldat revient de guerre*⁵ (vers 1790) ; dans son adaptation moderne, le soldat qui l'oublie et la fille va se noyer :

4. Base de données de l'auteur.

5. « J'ai tant reçu de tristes lettres, / Qu'il était mort et enterré, / Que je me suis remariée. »

*La Marie*⁶ ou *Le Gars Pierre* (1947). La séparation peut être occasionnée par le sort ou par l'ingratitude de l'aimée. Ce thème se retrouve largement dans les chansons « de l'armée » identifiées par Patrice Coirault dans le répertoire traditionnel⁷. Plus récemment, le soldat montre qu'il est capable de surmonter cette douleur et que le devoir passe avant le bonheur. C'est le thème de *Oh! la fille* (vers 1950), *Sous les pins de la BA* (1954) ou encore du *Volontaire* (vers 1990).

■ Fantasme de la femme-soldat

Quand la douleur est trop forte ou que la femme est emmenée par contrainte, celle-ci accompagne son amant et l'imagination des chansonniers en fait un soldat, parfois aussi un marin. C'est le sujet de *La Péronnelle* (vers 1495), *L'Amante soldat chez les dragons* (vers 1743), *La Fille soldat* (vers 1812)⁸ ou *Une jeune guerrière* (1812). On trouve même sous la Révolution de curieuses chansons qui font état d'unités entièrement constituées de femmes, peut-être des œuvres de commande pour susciter des engagements : *Le Départ des filles de Paris pour l'armée* (1792), *Le Départ des amazones françaises* (1793) et *L'Armée de Bellone* (vers 1811). Vingtrinier signale que la police dut saisir les feuilles volantes car « quelques personnes du sexe, trop crédules, ont ajouté foi à cette détestable rhapsodie »⁹. Le thème a disparu du répertoire actuel.

■ Allégorie de la patrie

Avec la Révolution, la femme va incarner la patrie et le foyer à défendre. C'est le thème introduit par *La Marseillaise* : « Ils viennent jusque dans vos bras/Égorger vos fils et vos compagnes. [...] Tous ces tigres qui, sans pitié,/Déchirent le sein de leur mère ! » On va le retrouver exploité après la guerre de 1870 avec *Ma Cocarde* (1871) et *Sarie Mares* (vers 1945).

■ Métaphore de la guerre

Le soldat sait aussi utiliser l'image de la femme comme une métaphore de la guerre : vaincre au combat est l'assurance d'être vainqueur en amour. *Je suis un bon soldat* (vers 1720)¹⁰, *Dans les gardes françaises* (vers 1750), *Dans les hussards* (vers 1850), *Le Chasseur de Vincennes* (1865), *Aux Légionnaires* (1890), *Les Casos* (1913).

6. « La Marie qui était si jolie, / N'a pas pu oublier son amant, / C'est pour ça qu'elle a perdu la vie, / Elle s'est noyée dans le vieil étang. »

7. A. Sannier, « La thématique de l'armée dans le répertoire de Patrice Coirault », mémoire de maîtrise, université de Poitiers, 2005.

8. « Habille-toi la Belle, habille-toi en guerrier; / Tu marcheras sans doute trente-six jours entiers. »

9. J. Vingtrinier, *op. cit.*, p. 55.

10. « Pour devenir vainqueur, tendres coeurs, / Prenez-moi pour modèle. / À grands coups de canon, patapon, / Battez la citadelle. »

■ Vulgarité des filles à soldats

À partir des années 1880, le café-concert va exploiter le filon de la fille à soldats en sombrant dans la vulgarité, *Nous étions sept*¹¹, *Ah ! mon colon, Grenade la vivandière, La Moukère...* Il est probable que ce thème existait auparavant sans avoir été collecté. Sous l'Ancien Régime, l'influence de la religion sur la troupe et l'encadrement devait canaliser les dérives. L'exemple le plus radical est la prise de commandement de Jeanne d'Arc, qui fait remplacer les chants obscènes par des cantiques, comme le *Veni Creator Spiritus*, disent les chroniques¹². Aujourd'hui, dans la Légion, la fille à soldats peut faire commerce de ses charmes sans tomber dans l'obscénité, si on en croit *Schwarze Rose* (1984).

■ Proximité de la copine

La femme que le soldat préfère, c'est la copine, la fille rencontrée entre deux combats qui va lui apporter un peu de chaleur et lui faire oublier l'autre compagne qui ne l'abandonne jamais, la mort. Ce thème classique se retrouve dans *Oh ! la fille* (vers 1956). Il était déjà dans *Fanchon*, la chanson probablement la plus populaire du répertoire militaire, puisqu'elle est chantée sans interruption depuis sa création (1757) avec toujours autant d'entrain : « Ami, il faut faire une pause / J'aperçois l'ombre d'un bouchon/Buvons à l'aimable Fanchon / Chantons pour elle quelque chose. / Elle aime à rire / Elle aime à boire / Elle aime à chanter comme nous. » On peut même avancer que cette chanson caractérise le soldat français. Elle a traversé les changements de régimes avec seulement quelques altérations minimes de sa mélodie. Elle présente une femme partageant les moments de détente du soldat, proche de lui sans être exposée aux risques du métier. Une femme pour les bons moments qui sait aussi imposer ses limites et éviter les familiarités.

■ Exclusion

Si la femme est très présente dans les chants, elle peut aussi être exceptionnellement exclue du milieu militaire. *La Marche du I^e commando de France* (1943) nous en offre le curieux et unique exemple : « Que les femmes, ah ! les femmes, / N'entendent jamais, / C'est du sang nouveau, comme du vin nouveau / Mais pas pour des lèvres de femmes. »

Il manque dans cet inventaire l'évocation des femmes qui ont longtemps accompagné les armées. Sans faire partie des effectifs, elles suivaient les soldats en campagne, se chargeaient de leur linge

11. « Elle nous remit à tous son adresse / Ah ! ça c'était bien commode car pour aller la voir / On avait chacun son jour puisque [...] Nous étions sept. »

12. Cardinal Touchet, *La Sainte de la patrie*, tome 1, DMM, 1992, p. 220.

et de divers approvisionnements, dont pour certaines le commerce illicite, mais toléré, de leurs charmes. Sous l'Empire, elles assurent aussi des premiers soins aux blessés, puis leur rôle va s'officialiser avec le statut de cantinière, qui disparaîtra à la fin du XIX^e siècle. Mais si le dévouement de ces femmes était apprécié des soldats, il n'en reste pas de trace dans le répertoire.

Le répertoire grivois

Il est impossible d'étudier le thème de la femme dans le chant militaire sans évoquer les chansons grivoises¹³. Il ne faut pas se méprendre : ces chants constituent un répertoire particulier, certainement nourri des sociétés chantantes des XVIII^e et XIX^e siècles¹⁴, mais dont la fonction est radicalement différente. Leur vulgarité cache en réalité un moyen d'exorciser les angoisses du soldat. Leur pratique relève plus du rituel que d'une réelle mise en application qui disqualifierait les qualités militaires et morales de la troupe concernée.

Bien qu'appartenant au répertoire militaire, les chants grivois ne figurent pas dans tous les carnets de chants. Ils ont toujours fait partie d'une tradition orale. Actuellement, ils ne sont entonnés que dans des circonstances bien particulières, le plus souvent dans le cadre de la popote. Ils ne sont jamais adoptés comme chants de tradition ni chantés en public, même si au sein des troupes de marine on peut les entendre dans les repas de corps.

Le fait de vivre dans une société exclusivement masculine favorise l'élosion de ces chants que l'on retrouve aussi dans le répertoire des médecins. En effet, ceux-ci, et plus particulièrement les chirurgiens, ont une fonction qui les oblige à intervenir sur le corps humain et ses mécanismes complexes dont l'étude a été longtemps frappée des interdits que l'on retrouve autour de l'« homme médecine » des sociétés primitives. Cette dimension superstitieuse appartient aussi aux militaires et aux marins, les premiers étant chargés de donner ou de recevoir la mort dans le combat, les seconds affrontant le monde marin avec ses mystères et ses dangers. C'est probablement la raison pour laquelle les troupes de marine, à la fois soldats et marins, disposent d'une collection particulièrement riche de chants de ce type, comme *En revenant d'Indochine*, *Les Marsouins à l'hospice* ou *Voilà mes amours*. Y sont complaisamment exposées la sodomie (*Voilà mes amours*),

13. T. Staub, *L'Enfer érotique de la chanson folklorique française*, Éditions d'Aujourd'hui, 1981, pp. 47 et suivantes.

14. M.-V. Gauthier, « Sociétés chantantes et grivoiserie au XIX^e siècle », *Romantisme* n° 68, « Amours et société », 1990, pp. 75-86.

l'homosexualité (*Les Biffins*), la pédophilie (*Le Giron*, *Les Marsouins*), l'hypersexualité (*Le Troubadour*), sans oublier la zoophilie (*Le Zébu*) et la coprophilie (*La Terre jaune*), et dans un autre genre d'interdits *Opium* (1931). Perpétuant les traditions des étudiants en médecine civile, les santards¹⁵ reprennent le répertoire des carabins et entretiennent aussi leur propre répertoire : *Santard entend la voix qui t'appelle* ou *La Sixième s'en fout*.

Dans les religions antiques, les rites apotropaïques permettaient de protéger ceux que leur fonction conduisait à transgresser les plus graves interdits. Au cours des cérémonies qui leur étaient réservées, les guerriers victorieux étaient encouragés à créer des chants licencieux et même diffamatoires envers leurs chefs. On connaît un chant de légionnaires romains qui visait le grand César lui-même. En se moquant de ses chefs, le soldat brave un interdit majeur du monde militaire, qui pouvait être sanctionné par la peine capitale ; il montre aux yeux de tous qu'il sait s'affranchir des règles les plus graves qui organisent son existence ; il affirme ainsi qu'il n'a pas peur d'affronter la mort. Dans le répertoire contemporain, son équivalent pourrait être le chant intitulé *Les Fayots*¹⁶, inspiré d'un chant anarchiste du même nom remontant à la fin du XIX^e siècle, ou *Le Merle blanc* (vers 1930). Ces chants étaient destinés à conjurer les mauvais sorts que ne manquerait pas de jeter les dieux des armées vaincues.

Cet aspect métaphysique a disparu de la conscience collective, mais le soldat qui côtoie la mort a toujours besoin d'exorciser sa peur. De nos jours où les soldats ont rarement l'occasion de combattre et où, parallèlement, la société encourage tous les dérèglements sexuels, le rôle traditionnel qui incombait à ce type de chants a évolué. Chantés en dehors des occasions pour lesquelles ils ont été créés, ils perdent leur fonction pour ne laisser subsister que leur vulgarité.

■ Chant et féminisation

La féminisation de l'armée est surtout la question de la féminisation des unités de combat puisque les armées ont toujours compté des femmes dans leurs rangs. Actuellement, celles-ci représentent environ 10 % de l'effectif, essentiellement dans le service de santé (plus de 50 %). Pour tenter d'appréhender la portée de cette féminisation sur le répertoire, et sans prétendre épouser le sujet, une enquête a été

15. Surnom des étudiants de l'École de santé des armées.

16. « Ce colonel qui nous commande ce con-là / A cinq barrettes sur l'épaule, il a pas l'droit ! / Il est parti en patrouille, pour se faire couper les couilles, / Encore un fayot de moins, nom d'un chien ! »

réalisée auprès de jeunes officiers, compétents en matière de chant car ils étaient membres de la chorale de leur promotion (entre 2012 et 2017). Les officiers plus anciens n'ont pas été sollicités car ils n'ont pas été touchés de la même façon par la présence de personnels féminins à leurs côtés.

■ Le registre

Le premier problème est la question du registre¹⁷. Le soldat utilise en effet le chant à l'imitation et n'a généralement aucune formation musicale particulière. Le chant à plusieurs voix n'est donc qu'exceptionnellement utilisé. En pratique, le chant est commandé par le chef, qui désigne celui qui donne le ton. Celui-ci doit mémoriser l'ambitus¹⁸ afin d'éviter de lancer trop haut une mélodie qui doit encore monter et que les voix ne pourront suivre qu'en forçant. Or la tessiture des voix féminines est plus haute que celle des voix masculines. Les deux registres ne se recouvrent donc qu'imparfaitement et expliquent la difficulté pratique à faire chanter ensemble des hommes et des femmes, spécialement quand il n'existe pas de formation au chant. «En école de formation initiale, les jeunes femmes militaires avaient beaucoup de mal à chanter aussi grave que les hommes et des fausses notes en résultaient souvent. Quelques sections plus féminisées faisaient apparaître des sourires au motif qu'elles avaient “moins de gueule” qu'un chant chanté plus grave. Effectivement, cela est moins viril, mais le répertoire n'est pas adapté» (EMIA, Nungesser, 2016). Et encore : «En école d'officiers, pour les chants de marche, les élèves-officiers féminins étaient obligées de simuler le chant, dans la mesure où les notes prises étaient beaucoup trop graves» (EMIA, Nungesser, 2016). Ce n'est pas l'avis d'un officier plus ancien : «Rien n'a changé depuis l'arrivée des femmes dans l'armée, l'ordre serré et le chant ont la même importance et les femmes s'adaptent pour chanter dans le bon ton» (EMIA, Bigeard, 2012). «Les voix graves sont assimilées à la virilité et les oreilles sont habituées aux chants militaires interprétés par des hommes. Dans ce répertoire, les voix féminines ne sont pas vraiment entrées dans les mœurs et font sourire» (EMIA, Nungesser, 2016).

■ La décence

L'autre problème concerne la pratique des chants grivois en présence des femmes. Ils sont généralement entonnés à la popote, lieu fermé utilisé pour les activités de détente et de cohésion. Affirmation de

^{17.} De nombreuses vidéos illustrant la pratique actuelle du chant dans l'armée sont disponibles sur les sites YouTube ou autres.

^{18.} Intervalle entre la note la plus haute et la note la plus basse.

la virilité, ils ne sont pas destinés à être chantés devant des femmes et encore moins par elles. « On ne chante pas de la même façon lorsque le groupe est entièrement masculin » (EMIA, Delayen, 2015). « En régiment, dans mon souvenir, il n'y a jamais eu de précautions particulières prises lorsqu'un militaire féminin était présent. Il est certain toutefois que les gens font naturellement attention à ce qu'ils chantent, pour ne pas choquer » (EMIA, Nungesser, 2016). « Mettez les anciens combattants du 11^e Choc dans un repas avec leurs épouses : ça braille, mais ça reste bon enfant. Par contre, une fois les épouses parties, il ne leur faut pas dix minutes pour entonner les chants popote au ton très... léger ! » (EMIA, Delayen, 2015). « La grande majorité [des femmes] ne chante pas et arbore un sourire compréhensif et légèrement blasé » (EMIA, Bigeard, 2012). « Sortant de mon unité précédente, j'ai effectué un transit de quelques semaines dans une compagnie de combat de "para colos", 100 % d'hommes. Le répertoire n'est pas limité. Après les traditionnels chants de popote régimentaires, le répertoire est varié et tout y passe » (EMIA, Delayen, 2015).

L'usage traditionnel des chants grivois pour entretenir la cohésion et permettre aux soldats de s'affirmer est affecté par la présence féminine, même si « une femme soldat est soldat avant d'être femme » (EMIA, Bigeard, 2012). En cas de difficulté, la règle semble être : « Mieux vaut sacrifier le chant plutôt que la cohésion de l'unité » (EMIA, Delayen, 2015). Ces restrictions ne sont pas sans conséquences car « ça m'est arrivé quelques fois de passer de très bons moments à chanter, mais c'était toujours avec de vieux soldats. Ça n'intéresse qu'assez peu les jeunes qui voient souvent ça sous l'œil de la contrainte et considèrent qu'il s'agit là d'une sorte d'obligation rébarbative. Le seul répertoire chanté de bon cœur est le répertoire grivois des popotes » (ESM, de Cacqueray, 2012).

■ La justice

« Les problèmes liés à la féminisation et aux mœurs (viols, harcèlement) rendent ces sujets parfois très sensibles. Une chanson de popote mal interprétée peut avoir des conséquences parfois graves sur la vie et la carrière des personnes impliquées » (EMIA, Delayen, 2015). Ces chansons transgressives relèvent plus du folklore militaire que de la provocation. Si l'évolution des mœurs a banalisé leur description des pratiques sexuelles, en revanche l'évolution de la législation et des rapports entre les sexes leur ouvre de nouveaux champs transgressifs, plus délicats à explorer. En la matière, les jeunes officiers sont parfaitement conscients des risques encourus. En 2014, l'armée française a mis en place la cellule Thémis contre le harcèlement. Dans

l'armée américaine, les procédures ont atteint le nombre record de six mille cent soixante-douze en 2016. En Grande-Bretagne, c'est le ministre de la Défense qui a démissionné en novembre 2017.

Sauf cas exceptionnels, les problématiques des rapports sexuels n'étaient encore jamais descendues au niveau de l'unité élémentaire, la féminisation ne peut qu'enclencher un processus dont les conséquences affecteront la cohésion et l'efficacité au combat. Partager la même prostituée n'a certainement pas la même portée que partager la même femme... L'officier le plus ancien parmi ceux interrogés résume le contexte : « Tout cela, en un sens, n'est que l'exact reflet de ce qui se produit dans la société civile. Sauf que les conséquences, dans les milieux contraints des manœuvres ou hostiles des OPEX, se soldent souvent par une baisse d'efficacité opérationnelle, ne serait-ce qu'en raison des tensions nuisibles à la cohésion » (ESM, de Cacqueray, 2012).

Corps de métier longtemps masculin, l'armée a toujours intégré des femmes. Les chansons des soldats témoignent à quel point elles sont indispensables à la reconnaissance du soldat. Elles sont sa raison d'être, de combattre. Par sa fonction transgressive, le répertoire grivois participe de cette nécessité. Incontestablement, la féminisation affecte la pratique du chant dans les unités de combat concernées. Si la portée est encore marginale, c'est plutôt une question de nombre, donc de rapports de force. En cela, le chant et sa pratique rendant compte de l'état des communautés et de leur évolution, le dossier reste à suivre. ↴

PHILIPPE ROUSSELOT

LE VIOL DE GUERRE, LA GUERRE DU VIOL

Les pouvoirs publics ont toujours considéré le viol selon sa définition juridique classique, attentive à sa réalisation physique, voire anatomique, à la certitude d'une coercition et aux circonstances aggravantes qui font varier la durée de la réclusion criminelle¹. Cette approche est pertinente dès lors qu'il s'agit de juger un individu. Elle reste sans effet quand, dans le désordre de la guerre, des groupes constitués, militaires ou civils, se livrent massivement au viol de personnes clairement désignées par un trait distinctif, qu'il soit national, ethnique, clanique, idéologique ou religieux. Ce phénomène de masse, le viol de guerre, échappe aux systèmes juridiques nationaux dans son intention comme dans sa répression. En effet, le viol en temps de guerre est toujours considéré comme un phénomène aléatoire et individuel. En conséquence, son auteur est sanctionné personnellement et dans la singularité de son acte selon un système de preuves identique à celui du temps de paix. Qu'un tel jugement ne concerne qu'un cas sur des milliers, que l'acte incriminé se soit réalisé dans le cadre d'une intention globale qui dépasse le cas particulier du violeur et qu'il laisse sans soins ni réparation un innombrable cortège de victimes, c'est le consentement implicite qui accompagne l'état du droit et l'idée que l'on se fait des « malheurs de la guerre ».

Le viol de guerre est plus que le viol

Durant le second conflit mondial, de nombreuses armées se sont livrées au viol de masse sur tous les fronts. Au viol systématique commis par les troupes allemandes en territoire soviétique a succédé celui des femmes allemandes par l'Armée rouge durant la campagne d'Allemagne en 1945. Des travaux récents ont montré que les troupes américaines (à Okinawa) et françaises (en Italie) se sont rendues coupables de crimes similaires. Ils n'étaient pas les premiers. Le sac de Nankin en 1937 non seulement les avait précédés dans le temps, mais les avait également surpassés dans l'horreur.

1. Article 222-23 du Code pénal : « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »

C'est à Nankin qu'est inauguré le viol de guerre comme acte d'anéantissement d'une société. Il se caractérise en effet par un surcroît systématique de cruauté, voire de sadisme : viols sur enfants, perpétration du crime en public ou sous les yeux des familles, viols répétés dans des lieux de détention, prostitution forcée, viol suivi d'assassinat, viol forcé d'un père sur sa fille ou d'un fils sur sa mère, et tous autres sévices enfin que l'on renonce à décrire. Ce que l'on avait vu de pire dans les grands pogroms du début du XX^e siècle semblait ici dépassé par l'encouragement qui était prodigué à des soldats sous uniforme d'aller jusqu'au bout d'une violence sexuelle sauvage et débridée. À Nankin, le viol de guerre ne fut pas que le viol : il allait de pair avec la torture et l'esprit de souillure destinés à frapper toute une société.

Le sac de Nankin aurait dû rester dans les mémoires comme un paroxysme de l'histoire du viol de guerre. Son souvenir s'est trouvé banalisé par ce qui est advenu par la suite. Non seulement tous ses modes opératoires ont été répétés dans la plupart des conflits contemporains, mais certains de ceux-ci y ont ajouté des pratiques que Nankin avait ignorées : la grossesse forcée, inaugurée pendant la guerre d'Espagne, pratiquée à grande échelle au Pakistan en 1971 et même placée sous contrôle médical pendant le conflit en ex-Yougoslavie ; l'inoculation intentionnelle de maladies sexuellement transmissibles, comme cela s'est vu en Sierra Leone et en République démocratique du Congo (RDC) ; l'éducation des enfants-soldats au viol de masse en Ouganda ou au Liberia ; les viols filmés et mis sur les réseaux, comme en RDC ou en Libye ; l'injection sous contrainte d'hormones à des jeunes filles comme en Syrie ; enfin, la violence sexuelle sur les hommes, systématique au Liberia, au Salvador, à Sarajevo, à Abou Ghraib (où elle fut confiée à des femmes), a pris une ampleur inédite en RDC et en Libye. Ici encore, passons sur certains sévices difficiles à nommer.

Ces exemples varient dans leur intensité selon les conflits, mais ils forment un tout. Ils ne sont que la tragique réalisation, sous diverses formes, de la notion de viol de guerre, pour laquelle la mise en cause des seuls militaires en situation de guerre appartient au passé. Il faut compter aujourd'hui avec les milices bien organisées, comme ce fut le cas en Colombie ou dans les Chiapas du Mexique, mais aussi avec des groupes spontanément constitués et, comme on l'a vu au Rwanda, avec le voisin. Vengeance ou imitation, les groupes factieux ou sociaux succèdent aux régiments et aux bataillons.

Est-ce à dire que le viol de guerre se conçoit comme un risque fondamentalement associé à la conflictualité elle-même ? La guerre porterait en elle une libération du pire et une invitation à la

généralisation de ce crime. La criminalité sexuelle des Casques bleus de l'ONU, qui entache si dramatiquement la réputation de l'institution, en constitueraient la preuve. Ainsi le mal se répand partout. Aux « camps de viols » établis en Bosnie ou au Darfour répondent les camps de réfugiés eux-mêmes qui, au Congo, au Darfour, au Tchad ou en Syrie, sont devenus, en dépit de la présence d'ONG impuissantes, des lieux de viols à grande échelle.

La guerre désinhibe sans doute certains individus et favorise une criminalité sexuelle de groupe. Mais le viol de guerre repose avant tout sur une intention globale, très difficile à établir en droit, sans laquelle le viol de masse n'existerait pas. Celui-ci peut prendre la forme d'un objectif de guerre, clairement assigné aux troupes combattantes, comme l'ont voulu Kadhafi dans la première phase de la guerre civile libyenne ou les stratégies serbes en établissant en Bosnie une politique du viol.

Ces décisions relèvent soit de l'ordre méthodique, soit du « laissez-les faire ». L'historienne Raphaëlle Branche a montré que le corps expéditionnaire français, lors de la Seconde Guerre mondiale, a reçu, après la chute de Monte Cassino, un *nihil obstat* de l'état-major. Il se livra alors au viol de masse des femmes italiennes (les *Marocchinate*, les femmes violées par les soldats marocains de l'armée française). Cependant, après le débarquement en Provence, il reçut l'ordre de se montrer exemplaire à l'égard des Françaises, et il s'y conforma. Passé le Rhin, il eut à nouveau carte blanche. Raphaëlle Branche a retrouvé les mêmes attitudes du commandement dans l'armée américaine. Ces épisodes, même si ces troupes eurent rarement à se faire reprocher le surcroît de cruauté et d'abjection que nous avons signalé, montrent bien comment les pratiques du commandement régulent la mise en œuvre du viol de masse. Les pratiques d'une troupe ou d'une milice dépendent de leur encadrement supérieur.

La débauche d'atrocités qui accompagne désormais les viols de guerre donne parfois l'impression d'une surenchère. Elle laisse penser à une perte de contrôle des situations de terrain et, de la part des violeurs, à une fuite en avant névrotique. Or, rien n'est plus rationnel ni plus volontaire. Dès lors que les actes sadiques ne sont pas individuels mais ordonnés selon une méthode répétée, au point qu'elle sert parfois de « signature » à tel ou tel parti, le viol de guerre contemporain ne doit pas être confondu avec l'assouvissement de pulsions maladiques. Il s'agit pour l'essentiel d'un langage ou, mieux, d'un message. Le viol de guerre et sa panoplie de sévices ont pour but profond de dire aux populations martyres « partez et ne revenez jamais » ou encore « si vous revenez, nous vous avons quand même détruits par le viol de vos femmes ». Ces paroles sont attestées aussi

bien durant la terreur blanche de la guerre d'Espagne que dans le récent martyre des Rohingyas de Birmanie.

Langage efficace, si l'on considère les déplacements de populations consécutifs à de telles menaces. Langage efficace encore en ceci qu'il sape les fondements de la vie familiale et sociale par le fait de sa durée. L'anthropologue Véronique Nahoum-Grappe a souligné que les femmes violées du Kosovo demandaient régulièrement « pourquoi ne nous tuent-ils pas ? »². C'est que le message du viol s'adresse aux hommes, pères ou maris, qui seuls ou collectivement portent désormais les stigmates psychologiques ou sociaux d'un viol qui les concerne directement. Il leur faut vivre avec des femmes brisées, parfois mutilées et infécondes, souvent « impures » et, dans les sociétés patriarcales, reléguées à la périphérie de la vie collective. Il leur faut vivre avec les enfants du viol, « le laid visage de la guerre », pour reprendre le surnom qu'on leur donne au Liberia, l'enfant de l'autre, « l'enfant de l'ennemi »³, qui brise à jamais l'ordonnancement générationnel du groupe et dont la seule présence est vécue comme une menace implicite. Le viol, quels que soient les résultats militaires de la guerre, fait perdre la guerre aux hommes⁴.

Un crime longtemps impuni

Efficace en tant que message, le viol de guerre l'est encore par son impunité. En dépit du rôle capital qu'il joua durant le second conflit mondial, il ne figurait pas au nombre des crimes de guerre reconnus par le Tribunal international de Nuremberg. Après le procès, aucune autre juridiction n'eut à juger des crimes sexuels commis en Allemagne ou ailleurs. Dans ces conditions, les juristes s'habitueront à l'idée que le viol était un accessoire regrettable et inévitable de la guerre. Il ne pouvait être constitué en crime de guerre ou en crime contre l'humanité. Pour combler cette immense lacune, les quatre Conventions de Genève de 1949, notamment la quatrième, prirent une première disposition contre le viol, même si la formulation désuète de l'article 27 laisse à désirer (« les femmes seront spécialement protégées contre toute atteinte à leur honneur »), tout comme sa portée puisque le viol ne relevait pas du régime des infractions graves au droit international humanitaire, en vertu duquel les États sont tenus de rechercher et de punir les personnes qui n'ont pas respecté

2. V. Nahoum-Grappe, *Audition devant le Sénat*, 5 décembre 2015, p. 79.

3. S. Audoin-Rouzeau, *L'Enfant de l'ennemi 1914-1918*, Paris, Aubier, 2009.

4. À l'identique, les hommes victimes de violences sexuelles sont le plus souvent refoulés dans les marges par la société et leur propre famille.

les dispositions particulières des Conventions. L'article 3, quant à lui, prohibe les mauvais traitements. Viol et sévices sont alors nettement distingués.

Vingt-huit ans plus tard, sous la pression des innombrables conflits qui ensanglantent le monde, les deux protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1977 interdisent explicitement, en tout temps et en tout lieu, le viol, la prostitution forcée et toute forme d'attentat à la pudeur. Mais cette avancée, matérialisée par l'article 76 du Protocole I, est largement tempérée par le fait qu'elle ne permet pas de constituer le viol comme une infraction grave. S'il est vrai que ces textes sont les premiers à parler du viol, ils sont étroitement circonstanciés et ne peuvent servir contre la pratique du viol de guerre. Signe des temps, l'article 27 de la Convention IV et l'article 76 du Protocole I, exclusivement centrés sur les femmes, ne protègent pas les hommes contre les violences sexuelles de guerre. Il est à l'époque impensable de traiter de ce sujet.

Ces textes fondamentaux du droit international interdisaient un acte qu'ils n'avaient pas défini. Or la définition du viol est le seul moyen de disposer d'un chef d'accusation à partir duquel il est possible de prévenir et de sévir. Les rédacteurs restaient sourds au fait que le viol de guerre résulte d'une association entre des actes et une intention globale et systématique. À la faiblesse intrinsèque des textes s'ajoutait une grande lenteur à leur donner force de loi. Les Conventions de Genève ne seront ratifiées par tous les pays qu'au bout de cinquante ans, et aujourd'hui dix-neuf pays, dont les États-Unis, n'ont pas encore ratifié les protocoles additionnels.

Le viol de guerre n'avait pas d'histoire. Aucun ouvrage de sciences humaines et sociales n'était consacré à ce sujet. Les viols de masse perpétrés durant l'invasion de l'Union soviétique par les soldats allemands suivis de ceux commis en Allemagne par les forces soviétiques, l'esclavage sexuel dans les camps de concentration, les viols des Françaises par les Allemands (le viol n'est jamais cité dans le récit d'Oradour-sur-Glane⁵), les femmes de réconfort en Asie... étaient autant de drames qui, durant de longues décennies, n'avaient donné lieu, ici et là, qu'à des phrases éparses dénuées d'analyse. Privés de sources écrites, les historiens n'étaient pas encouragés à faire entrer ce « mauvais souvenir » dans la mémoire collective.

Partout visible et de plus en plus systématique, le viol de guerre était d'autant plus assimilé à une triste périple de la guerre qu'il se déroulait dans des pays lointains et qualifiés, avec une condescendance fataliste, de « sous-développés ». Depuis 1950, guerre froide oblige,

5. Comme le remarque justement Fabrice Virgili (*Audition devant le Sénat*, 5 décembre 2015, p. 82).

tous les conflits se déroulaient en Afrique, en Amérique latine ou dans le sous-continent indien. Aucun n'était exempt de violences sexuelles massives. Tous les observateurs détournaient le regard et la justice, plus que jamais, voulait rester aveugle. *De minimis praetor non curat.*

Le sursaut des tribunaux internationaux

Le changement viendra, en 1990, du choc que constitue le viol de masse dans un pays européen, l'ex-Yugoslavie. Au terme de longues péripéties juridiques dont la description nécessiterait à elle seule un gros ouvrage, les experts de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) réussissent à assimiler le viol aux actions punissables en tant qu'infraction grave. Le Tribunal international pour l'ex-Yugoslavie (TPIY) institué en mai 1993 put dès lors poursuivre ses justiciables sur ce chef d'inculpation. En novembre 1994, lors de la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), le viol fut oublié comme infraction pouvant donner lieu à poursuites. Son rôle central dans le génocide des Tutsis (entre trois cent mille et cinq cent mille cas en trois mois) a conduit le TPIR à corriger ses statuts un an plus tard.

Après des débuts d'une lenteur minutieuse, les jurisprudences des deux tribunaux *ad hoc* ont révolutionné le droit et avec lui la perception du viol de guerre. Tout d'abord, les notions de coercition (TPIR) ou de consentement (TPIY) ont été adaptées aux circonstances de la guerre⁶. L'article 96 du Statut du TPIY rompt de manière radicale avec les tergiversations de nombreux systèmes juridiques nationaux qui admettent comme système de défense du violeur que la victime puisse avoir été consentante sous prétexte qu'elle n'a pas assez résisté. Le TPIY en conclut que l'emploi de la force n'est plus en soi un élément constitutif du viol. Ainsi, dès lors que celui-ci est commis pendant une campagne génocidaire ou une détention, le juge peut en déduire l'absence de consentement (affaire Kunarac et affaire Gacumbitsi). De même, le comportement sexuel antérieur de la victime ne peut être invoqué comme moyen de défense (affaire Mucić et consorts).

D'autres avancées sont tout aussi novatrices et d'une grande portée. Le TPIY a, pour la première fois, prononcé des déclarations de culpabilité pour viol en y associant explicitement la torture et l'esclavage sexuel (affaire Mucić et consorts, et affaire Kunarac et consorts). Il a pu suivre la jurisprudence du TPIR qui, dans l'affaire

^{6.} En 2008, le TPIR (affaire Bagosora) adopte la définition du TPIY fondée sur l'absence de consentement plutôt que celle qui repose sur la coercition. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone a fait de même en 2007 (affaire Brima, Kamara et Kanu).

Akayesu, avait prononcé une déclaration de culpabilité pour viol en tant que crime contre l'humanité (affaire Kunarac et consorts). Plusieurs procès ont porté exclusivement sur des services sexuels sans viol (affaire Furundžija et affaire Duško Tadić) et un autre, premier de son genre, sur les violences sexuelles contre des hommes (affaire Duško Tadić). L'association entre viol et nettoyage ethnique a été retenue comme élément de culpabilité (affaire Krstić).

Lors de l'affaire Akayesu, en 2001, le Tribunal pour le Rwanda élargit la notion de viol à celle d'agression sexuelle, « dont le viol est une manifestation » possible et qui « est considérée comme tout acte de nature sexuelle commis sur la personne sous l'empire de la contrainte ». Cette définition permettait pour la première fois de juger des actes que les droits nationaux refusaient, et refusent toujours, de considérer comme un viol. Le TPIR pousse la logique jusqu'à considérer le viol comme tout acte sexuel constraint, y compris en l'absence de contact physique (humiliation publique par dénudation...). Il franchissait ainsi une limite jusqu'alors intangible : « Une description mécanique des objets et des parties du corps qui interviennent dans la commission [du viol] ne permet pas d'appréhender les éléments essentiels de ce crime. » Dès lors, l'assimilation du viol à la torture est juridiquement fondée.

Grâce à ces deux tribunaux *ad hoc*, il est désormais possible de poursuivre le viol de guerre dans son essence. Le droit s'est mis à la hauteur de la réalité, y compris dans la procédure pénale, profondément adaptée aux circonstances du crime. Constatant que le viol est souvent commis en l'absence de témoins ou uniquement devant des témoins agissant avec leur auteur, le TPIY a admis que le témoignage d'une victime de violences sexuelles n'a pas besoin d'être corroboré. Ainsi, le viol de guerre n'est plus jugé selon les règles de preuves rigoureuses qui s'appliquent aux autres crimes ou qui prévalent dans certains systèmes juridiques nationaux.

Le travail accompli a fortement influencé la Cour pénale internationale (CPI) instituée en 2002. Grâce à l'article 7 du Statut de Rome de la CPI⁷, qui considère le viol systématique, dans toutes ses manifestations, comme un crime de guerre et un crime contre l'humanité, elle a pu condamner, en mars 2016, Jean-Pierre Bemba comme responsable en Centrafrique d'une campagne systématique d'actes de violences sexuelles qu'elle assimile à un crime de guerre et à un crime contre l'humanité. Avec ce jugement, le viol de guerre est enfin reconnu comme un puissant instrument de guerre, utilisé par le commandement pour intimider, persécuter et terroriser l'ennemi.

7. Ratifié par la France en 2010.

L'impunité du manque de moyens

Pendant que les tribunaux *ad hoc* réinventaient le droit, les Nations unies produisaient, dès 1993, un corpus de textes, certes laborieusement élaboré, mais cohérent et lucide⁸. Toutefois, leur nombre même indique assez le peu d'effets qu'ils rencontrent sur le terrain. Certains d'entre eux doivent beaucoup au fait que les Casques bleus eux-mêmes étaient impliqués dans les violences sexuelles.

S'il est vrai que l'on ne peut plus parler de silence des textes, plus progressaient la jurisprudence des tribunaux internationaux et les résolutions du Conseil de sécurité, plus le viol de masse s'est étendu dans les conflits, comme le montre la longue liste des violences sexuelles au Darfour, en RDC, en Syrie ou en Libye, pour ne citer que ces exemples. Les victoires de principe des juridictions internationales n'ont pas changé le cours des événements.

C'est que les criminels, acteurs et supérieurs hiérarchiques, savent lire et compter. À l'issue de ses travaux, le TPIY a reconnu coupables de violences sexuelles trente-deux de ses cent soixante et un accusés (dont quatre au titre de la responsabilité de commandement). Telle est la réponse de la justice au viol de vingt mille femmes pour la seule Bosnie-Herzégovine (cinquante mille selon d'autres sources). Le Tribunal pour le Rwanda n'a condamné au total que neuf personnes sur ce motif. Le Tribunal spécial pour la Sierra Leone (TSSL), créé en 2002, n'a instruit que trois dossiers avant que l'amnistie générale réduise à néant toute chance de punir des milliers de violeurs de masse. La CPI, lors des enquêtes menées contre l'Armée de Résistance du Seigneur en Ouganda, n'a pas su retenir les violences sexuelles dans les chefs d'accusation, alors même qu'elles ont joué un rôle central dans la stratégie de terreur de cette milice. Plus récemment, elle a condamné un djihadiste malien pour destruction de mausolée, sans rien retenir des abus sexuels de la milice qu'il commandait. Elle a attendu seize ans pour condamner un responsable de crimes sexuels en Centrafrique. Elle n'a toujours pas condamné le moindre responsable des crimes commis en RDC, pays dans lequel, selon une étude récente de l'*American Journal of Public Health*, la terreur produit quarante-huit viols chaque minute.

Comment expliquer pareil écart avec le nombre de condamnations ? Les chiffres eux-mêmes sont l'explication : les juridictions internationales ne peuvent rien face à des milliers de cas à instruire lorsque leurs moyens et leurs procédures leur interdisent d'en traiter plus

⁸. Résolutions 1325 du 31 octobre 2000, 1820 du 19 juin 2008, 1888 du 30 septembre 2009, 1889 du 5 octobre 2009, 1960 du 16 décembre 2010, 2016 du 14 juin 2013, 2122 du 18 octobre 2013...

de dix par an. Installés sans empressement, sous-équipés, mal considérés par les logiques juridiques nationales, surveillés par tous les gouvernements qui ne veulent voir aucun de leurs ressortissants incriminés devant ces juridictions *ad hoc*⁹, ne disposant d'aucune force de police judiciaire, les tribunaux internationaux restent muets et impuissants devant les crimes sexuels commis en RDC, en Syrie, en Irak, en Libye, en Birmanie, en Centrafrique, en Somalie ainsi que, en périphérie de ces pays, dans les camps de réfugiés. Ils n'ont aucune compétence juridique pour y instruire le moindre dossier. En Bosnie-Herzégovine, aucun cadavre de femme, pourtant si nombreux, n'a jamais été autopsié. Dans une telle situation, il est impossible de documenter les nombreuses allégations d'exécutions précédées d'un viol.

L'avalanche de motions et de rapports de l'ONU sont des exercices de rhétorique qui ne débouchent jamais sur aucun acte. Le bureau du procureur de la CPI dispose d'un effectif de soixante-dix personnes pour l'ensemble des cent vingt-quatre pays parties. Moins de quinze sont affectés à la RDC. Que peuvent-ils faire lorsque, dénués de moyens financiers et juridiques, il leur faut enquêter et risquer leur vie dans des zones encore dangereuses, au Kivu, dans l'arrière-pays colombien, en Libye...? La réponse tient en un mot : rien.

¶ La loi du silence

En dépit des progrès accomplis, les criminels – les violeurs et leurs inspirateurs – se savent quasi impunis. Au (très) peu de pouvoir des tribunaux s'ajoute un autre facteur d'efficacité : la loi du silence. Le fait est connu : dans *Candide*, la pauvre Cunégonde relate son viol en parlant de « l'insolence » qui lui a été faite. Tous les professeurs de français ont eu à expliquer cet euphémisme voltaïen, qui traduit avec justesse l'immense difficulté, pour les victimes, de dire leur martyre et de désigner leur(s) violeur(s). Il est révélateur qu'Amnesty International, dans ses rapports pourtant courageux sur les viols de guerre, utilise le mot « incident » pour les qualifier.

Les tribunaux ne sont pas les seuls à devoir affronter l'*omerta*. Les ONG spécialisées dans la mise à jour des atteintes aux droits de l'homme ont toutes les peines à instruire des dossiers en nombre suffisant pour établir, par un système de preuves indéniables, la

9. Par exemple, la Chine et la Russie ont opposé leur veto à la saisine de l'ONU pour enquêter sur les crimes, dont des viols, commis en Syrie. De même, la CPI a émis deux mandats d'arrêt, l'un en 2009 et l'autre en 2010, contre Omar el-Béchir, président du Soudan, responsable des milliers de viols commis par les milices janjawid. Comme chacun sait, il se déplace sans contrainte sur tout le continent.

vérité de viols de guerre ou, du moins, à en démontrer le caractère massif et intentionnel. Tout au plus, en ex-Yougoslavie ou au Darfour, peuvent-elles relever, de manière non judiciarisée, quelques centaines de cas, grâce à des victimes ou à des témoins qui acceptent de parler sous couvert d'anonymat.

Les obstacles subsistent. Dans bien des pays, les cultures traditionnelles nourrissent une honte victimaire qui place les victimes en situation de danger social dès lors que leur malheur est connu. Au Kivu, des groupes de femmes vivent en exil dans des lieux de repli. La mise à l'index social des hommes victimes de violences sexuelles est au moins aussi tragique.

Mais il n'y a pas que la honte. À cette difficulté personnelle de dire s'ajoute celle de dénoncer ou de porter plainte. Sans même tenir compte du cas répandu de la menace de mort en cas de dénonciation, l'absence de preuve dès lors que ces crimes sont commis sans témoin – c'est très souvent le cas – place les victimes dans une difficulté bien connue, celle d'une parole contre une autre. Une immense majorité de victimes restent convaincues au plus profond d'elles-mêmes qu'elles auront toujours tort au jeu de la confrontation, même si elles bénéficient d'une protection à laquelle elles ne croient pas. À quoi s'ajoute un environnement administratif et juridique parfois inexistant ou, pire, relevant de la force dominante et implicitement complice. Comble de malheur, le problème du témoignage douteux ou de la contre-propagande diffamatoire est nécessairement pris en compte par l'autorité chargée d'instruire les dossiers. Les victimes courrent tous les risques : l'ostracisme social, la vengeance du violeur ou de ses complices, l'effondrement psychique, les maladies et les handicaps, et au bout de l'horizon la non-recevabilité de sa déposition. Il est révélateur que les viols de masse perpétrés en Bosnie-Herzégovine n'ont été connus, à défaut d'être documentés, qu'à la fin du conflit, en 1995. La logique morbide atteint son paroxysme lorsqu'après la mise à mort sociale vient la mort physique. Les cas ne sont pas rares dans lesquels la personne violée se suicide ou est tuée par sa propre famille, qui voit dans cette disparition le seul moyen de laver son honneur.

Une fois les faits établis, les enquêtes sont longues, délicates, souvent décevantes. Comme l'ont montré quelques affaires instruites par le premier procureur général de la CPI, il a paru plus expédient de condamner tel seigneur de guerre sur des motifs classiques (massacres...) que pour la pratique du viol de guerre, pourtant avérée. L'objectif étant de placer le criminel sous les verrous, la stratégie d'enquête privilégie les démonstrations les plus faciles. Dès lors, le crime sexuel sort du champ inquisitorial. Cette situation concerne également les autorités locales ou internationales qui, ayant un conflit

à gagner ou à interrompre, estiment ne pouvoir ériger la lutte contre le viol de guerre en priorité.

Il y aurait une grande injustice, et un défaut d'analyse, à ne pas saluer les progrès dus aux tribunaux internationaux, à la ténacité de certaines ONG, à la détermination de quelques journalistes et au courage des témoins et victimes qui ont accepté de parler en public ou à huis clos devant les tribunaux. À la mi-décembre 2017, un obscur tribunal militaire a condamné dix violeurs dans la province orientale de RDC. Quelques rares pays accordent aux victimes du viol de guerre une place mémorielle visible, comme en Corée ou au Bangladesh. Le silence académique est, depuis les années 1990, un vieux et mauvais souvenir. L'ouverture des archives et la prise en compte du sujet ont permis d'avancer dans la connaissance et l'analyse. Les chercheurs ont levé le tabou et la bibliographie du sujet est aujourd'hui consistante. Les mesures prises pour contrer le viol de guerre ont été étudiées et jetées sur le papier. Formation des soldats, vigilance des témoins et lanceurs d'alerte, parole accordée aux victimes... Ces mesures, fussent-elles cumulées sur un seul théâtre d'opérations, ne pourront enrayer le mal que de manière ponctuelle.

Car les anciennes postures qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale semblent l'emporter. Prévaut toujours l'idée que le viol est la part de souffrance que les civils doivent à la guerre. Tandis que les combattants endurent l'enfer de la mêlée et y perdent la vie, les victimes civiles de la violence sexuelle contribuent ainsi à la souffrance générale à la place qui est la leur.

Les preuves à jamais perdues, les victimes silencieuses, les forces en présence indifférentes, les observateurs débordés, les enquêteurs démunis, autant de faits qui se conjuguent pour repousser la question du viol de guerre hors de la guerre et de sa mémoire. La tradition d'impunité n'est pas rompue et, plus que jamais, le doute plane sur la volonté d'en finir avec ces drames sans cesse répétés. Le droit du viol existe, mais le droit de violer prospère.

¶ Des victimes ou des choses ?

Au terme de ce survol, il est à remarquer que le viol de guerre, dans la forme relativement constante qu'il prend depuis plusieurs décennies, n'est pas clairement compris comme un tout. En droit comme dans l'esprit public, les faits restent distincts les uns des autres. Il est difficile d'assimiler en un acte unique les trois éléments qui le constituent : le viol, dans sa définition classique, tel qu'il est reconnu par la plupart des droits pénaux nationaux ; les sévices ou les

humiliations sexuels qui l'accompagnent ou qui, parfois, sont seuls en cause ; l'intention qui l'encourage, passivement ou activement, dans le cadre d'une stratégie d'annihilation psychologique.

Ainsi, le viol de guerre est toujours « un grand malheur inévitable » dénué de toute valeur militaire et politique. Il n'existe aucune académie militaire qui ait enrichi son programme d'enseignement de manière significative pour traiter ce fléau. On peut en dire autant du domaine juridique. Comme le remarquait une spécialiste de ces questions, « malgré l'attention dont bénéficient les droits fondamentaux de la femme et l'impact, aussi limité qu'il soit, que cette question a eu, jusqu'ici, sur le droit humanitaire, il n'est toujours pas reconnu que les droits humains de la femme doivent occuper une place à part dans le droit international humanitaire »¹⁰. Il est possible de tirer deux idées de cette remarque. La première est le caractère conservateur du droit qui, hésitant à reconnaître le viol de guerre comme un crime spécial et sous couvert d'un universalisme inadapté à la réalité, rechigne à protéger les femmes comme victimes spéciales. La seconde est la possible impasse que constitue l'approche par le genre. Tout importante qu'elle soit, elle n'épuise pas la problématique des sévices systématiques qui, de plus en plus, sont indifférents au genre. C'est la conception de victime spéciale qui doit encore progresser.

Dans les nombreux conflits de ces dernières décennies, le viol de guerre apparaît comme un complément ou un substitut à la prise de possession territoriale. À l'acquisition temporaire ou définitive d'un espace convoité s'ajoute la mainmise sur les populations qui passe par une appropriation des corps. Le viol de guerre est alors une forme de conquête déterritorialisée où s'exprime avec force le sentiment de victoire qu'inspire toute annexion. À travers lui se mêlent trois phénomènes : l'acte de guerre (violer équivaut à tuer au combat), la prise de guerre (violer, c'est prendre et posséder), la conquête (violer massivement, c'est marquer à jamais un territoire de sa présence).

De même, le viol de guerre semble masquer la résurgence d'une pulsion archaïque que l'on pouvait croire totalement éradiquée : l'asservissement. Comme de nombreux cas le démontrent, la politique du viol trouve souvent à s'exprimer sous la forme de l'esclavage, comme l'ont éprouvé les Yézidis sous la férule de Daech, les femmes enfermées de Serbie, les esclaves du Darfour ou, durant le second conflit mondial, les femmes de réconfort de l'armée japonaise. Ces situations avérées illustrent le fait que le viol de guerre est un acte de prise de possession, mais qui renvoie à un phénomène plus profond,

^{10.} J. G. Gardam, « Femmes, droits de l'homme et droit international humanitaire », *Revue internationale de la Croix-Rouge* n° 831, 30 septembre 1998.

illustré par le statut juridique de l'esclave dans l'Antiquité : il était une chose (*res*). Le viol de guerre tend à réduire l'être humain à un corps, c'est-à-dire à une chose¹¹.

La réification des victimes du viol de guerre est sans doute à l'œuvre dans l'esprit des criminels, mais elle l'est tout autant dans l'esprit des sociétés en paix qui, hormis quelques émotions horrifiées dues à des reportages courageux mais épars, considèrent toujours le viol comme un dommage collatéral inhérent à la guerre. La réification est un concept assez complexe, que Georg Lukács a revivifié en 1922 afin d'adapter le concept d'aliénation de Marx. Selon lui, elle se manifeste lorsque l'être humain devient une marchandise, une force de travail à vendre. L'homme est réifié lorsqu'il a un prix (ou une valeur). Sans doute serait-il impropre d'appliquer à la lettre son analyse au cas du viol de guerre, mais elle conserve sa valeur générale. Le viol de masse transforme une catégorie de la population en choses qui sont, d'une certaine manière, le prix de la guerre. ■

11. Sur le corps comme chose, voir L. Robert, « Réification et marchandisation du corps humain dans la jurisprudence de la Cour EDH. Retour critique sur quelques idées reçues », *La Revue des droits de l'homme* n° 8, 2015.

CAMILLE FAVRE

LA PIN-UP, ÉROTISME ET PATRIOTISME AMÉRICAIN DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'histoire de la *pin-up* est intimement liée aux événements du XX^e siècle. Cette image, en raison de son omniprésence, de son succès et de sa capacité d'adaptation, constitue un chapitre riche et significatif de la culture populaire occidentale. Littéralement « image punaisée », la *pin-up* naît aux États-Unis dans les années 1920-1930 durant l'âge d'or de la presse. Dans la continuité d'une tradition française de dessins érotiques légers, elle suit les traces de la *Gibson Girl*, première représentation féminine à paraître sous forme de poster. C'est la Seconde Guerre mondiale qui transforme la production d'images de *pin-up* en une industrie florissante. Les confidences de Hugh Hefner, créateur de *Playboy*, sont révélatrices de leur omniprésence : « Après l'école, mon diplôme en poche, je me suis engagé dans l'armée. Comme n'importe quel garçon faisant son service, j'avais tout le minimum vital dans ma cantine : un uniforme, un casque et une *pin-up*. »

La guerre met particulièrement en évidence l'emploi stratégique de cet archétype érotique. Le pouvoir de cette image réside dans sa capacité à paraître innocente tout en se rattachant aux codes classiques de la séduction : c'est l'érotisme de la « fille d'à côté ». À l'inverse des vamps des années 1930, la *pin-up* est une fille simple, saine, au visage presque enfantin, mais aux attributs sexuels très marqués : seins en obus, jambes interminables, taille de guêpe, fesses hautes. Beauté occidentale aux poses suggestives, elle est sexy mais reste chaste, surprise à son insu dans des situations qui découvrent ses dessous et son anatomie. Elle ne dévoile pas son corps volontairement. Et le voyeur l'est par hasard, sans intention de sa part. Ces mises en scène, qui se caractérisent par l'humour et l'improbabilité des situations, permettent d'érotiser la femme sans en faire un sujet sexuel actif, en lui conservant fraîcheur et naïveté. La fonction de *pin-up* comme lien, soupape et garantie d'un ordre social durant cette période de crise apparaît donc très clairement. Par son utilisation massive sur les différents fronts mais aussi à l'arrière, la *pin-up* joue un rôle non négligeable dans la propagande militaire.

Ainsi, au cours de la Seconde Guerre mondiale, différentes missions lui sont confiées. Très rapidement en effet, les autorités vont user et abuser de cette iconographie pour canaliser la sexualité des hommes.

En parallèle, à l'arrière du front, la circulation de ces images est tout aussi importante et la *pin-up* acquiert une fonction symbolique dans l'effort de guerre. Enfin l'appropriation et la déclinaison de ces *pin-up* par les soldats permettent de mesurer cette influence.

■ Gérer la sexualité, l'érotisme officiel de la *pin-up*

Dès l'entrée en guerre des États-Unis le 8 décembre 1941, les stéréotypes sexués et sexuels sont réactivés : virilité des engagés et dévouement féminin. L'affirmation de la virilité s'accomplit notamment au travers de la sexualité. Le contrôle de la morale sexuelle devient un facteur stratégique déterminant. Les besoins sexuels du personnel sous les armes demeurent une des préoccupations principales des autorités militaires, qui utilisent très rapidement ces *pin-up*, plus que jamais nécessaires à la gestion de la frustration collective des hommes partis au front. L'intérêt tactique de cette gestion réside, du point de vue militaire, dans le contrôle sanitaire régulier du personnel, censé limiter la propagation des maladies vénériennes, lutter contre l'homosexualité (la guerre est l'affaire de « vrais hommes »), mais aussi éviter que les troupes puissent commettre des exactions sexuelles sur les populations autochtones.

Les *pin-up* permettent de rassurer sur la virilité et l'hétérosexualité des soldats sans exacerber leurs angoisses tout en leur offrant un sujet virtuel de fixation érotique. Ce rôle nécessaire d'apaisement explique l'air de vierges débordantes de santé que présentent ces images féminines. Les hommes ont plus que jamais besoin d'évasion et du réconfort apporté par le sexe, mais il faut éviter de leur rappeler que leurs épouses et leurs petites amies esseulées ont les mêmes besoins. Certains magazines féminins proposent aussi des images de *pin-up* et des conseils pour mieux leur ressembler. Ceci s'inscrit dans une stratégie censée rassurer les protagonistes en donnant aux femmes des modèles charmants, certes, mais chastes et passifs. L'image à la fois drôle et doucement érotique de la *cheesecake*, autre dénomination de la *pin-up*, correspond à la mise en place d'une double morale sexuelle et sexuée.

Dans la continuité des magazines diffusant déjà des images de *pin-up* avant le conflit, se développe alors une presse nouvelle dédiée aux soldats : *Yank* (hebdomadaire) et *Stars and Stripes* (quotidien). La décision de publier des images de femmes dans ces revues est prise au plus haut niveau, par les chefs d'états-majors et par le secrétaire d'État à la Guerre. Les états-majors les considèrent comme des instruments essentiels au maintien du moral des troupes. Ces publications sont

gratuites et acheminées par courrier. Dans chaque rédaction, la sélection des dessins ou clichés est soumise à des critères précis de pudeur et de bon goût imposés par l'encadrement militaire : des images érotiques certes, mais non pornographiques. Elles doivent faire naître la nostalgie et le rêve, non la frustration trop forte ou le manque déstabilisateur et désespérant. Les images de *pin-up* sont un bon *stimulus* sexuel et salutaire pour l'autoérotisme – l'allusion à leur utilisation comme support masturbatoire apparaît en filigrane dans les lettres des soldats.

¶ La *pin-up* aux couleurs de l'Amérique

Pour le soldat, les *pin-up* symbolisent donc à la fois les femmes restées au pays et un certain « éternel féminin » qu'il faut protéger et défendre. Au fil des années de guerre, les éditeurs de magazines, de revues et de calendriers augmentent leur production de *pin-up*, qui deviennent de plus en plus patriotiques. Ils exploitent toutes les formes et supports imaginables afin de remonter le moral des troupes tout autant que celui des citoyens qui les soutiennent. Alberto Vargas, dessinateur très célèbre de *pin-up*, alimente ce besoin de patriotisme en donnant à ses créatures un aspect américain stéréotypé et en les habillant souvent d'éléments de costumes militaires, rarement complets. Ce qui leur permet d'être à la fois érotiques et patriotiques.

Tout comme durant la Première Guerre mondiale, ces représentations féminines vont alors incarner la patrie à défendre. Certaines images de *pin-up* sont utilisées pour les campagnes de recrutement et de mobilisation des hommes. D'autres dessinateurs choisissent de mettre en avant la mobilisation des femmes en rendant hommage aux différents corps militaires féminins : auxiliaires féminines de l'infanterie (WAVE), auxiliaires féminines de la Marine (WAC), infirmières... En parallèle, la figure de *Rosie the Riveteuse*, représentation féminine aux codes virils (bras musclés et bleu de travail) créée par Norman Rockwell en 1943, enjoint les femmes à occuper les postes laissés vacants par les hommes dans les usines.

Les *pin-up* participent également à l'effort économique de guerre : une de celles créées par Earl Moran est ainsi vêtue d'un justaucorps blanc et d'une cape rouge, coiffée du haut-de-forme de l'oncle Sam aux couleurs des États-Unis, et montre du doigt une affiche sur laquelle on peut lire « Buy War Bonds ».

Conjointement à ces dessins, de très nombreuses femmes, actrices, starlettes ou *chorus girls* vont s'investir dans l'effort de guerre. Recrutées par centaines pour des missions les plus diverses, elles sont sollicitées

aussi bien par des organismes de propagande, des œuvres de bienfaisance, des organisateurs de spectacles destinés à soutenir le moral des civils et des soldats, que par les responsables de campagnes orchestrées pour obtenir le soutien matériel et aider financièrement les populations. L'actrice Betty Grable devient la *pin-up* la plus populaire auprès des soldats américains grâce à une photo en maillot de bain jaune prise en 1943. Ce cliché connaît un succès phénoménal et annonce l'arrivée de *pin-up* de chair.

L'appropriation des *pin-up* par les soldats

La Seconde Guerre mondiale voit se multiplier les supports sur lesquels apparaissent les *pin-up*. Elles ornent bientôt le nez des avions. Avec le *Nose Art*, les combattants s'inscrivent dans une ancienne symbolique : le besoin des hommes de personnaliser des objets de destruction ou de défense, d'y investir leur confiance et leur attachement en les parant de représentations féminines. Tour à tour habitat, prolongement corporel, arme défensive et agressive, cercueil, l'avion constitue pour l'aviateur et son équipage un enjeu primordial. C'est pourquoi la *pin-up* est peinte systématiquement du côté du pilote, près de sa cabine.

Dans leur dénomination et leur graphisme, les *pin-up* se personnalisent, prennent corps. En effet, elles partagent le dur quotidien des mobilisés et accompagnent l'aviateur dans ses missions les plus risquées. L'allusion érotique ou sexuelle est très visible dans le choix de leur dénomination ainsi que l'humour, inhérent à toute cette imagerie : *Never Satisfied*, *Vicky the Vicious Virgin*. Il est intéressant de noter que plus le conflit s'éternise et plus les dessins sont osés. La tension, l'isolement entraînent, chez les appelés, le besoin de plus en plus visible d'être rassurés, de garder un lien avec le pays et le manque de plus en plus prégnant de présence féminine. Ainsi, l'éloignement joue un rôle important dans l'abandon de la retenue des artistes du *Nose Art*.

Les avions dont les fuselages ont été le plus souvent peints sont soit des bombardiers comme les B-17 « Forteresses volantes », les B-24 « Liberator » ou les HP-57 « Halifax », soit des chasseurs comme les P-47 « Jug ». Plus que jamais, les hommes ressentent la nécessité de marquer les engins de mort du sceau de Vénus, comme pour féminiser le pouvoir destructeur de leurs machines. À travers l'arme, notamment lorsque celle-ci est « décorée », identifiable, personnalisée, et donc potentiellement maîtrisée, le soldat exprime sa virilité, ce sentiment de domination et de puissance physique qu'elle lui confère. Puissance de feu et puissance sexuelle sont ainsi intimement mêlées

dans l'imaginaire militaire. L'association femme sexy et objet de guerre trouve son apogée avec la présence de *pin-up* sur les bombes larguées par les avions. Rita Hayworth aurait été dessinée sur la bombe atomique lâchée le 6 juin 1945 sur Hiroshima.

Les soldats perpétuent également la pratique du tatouage de représentations féminines, traditionnelle chez les marins. Se faire tatouer, en temps de guerre, relève de plusieurs motivations : marquer dans sa chair son appartenance au groupe et lier cette épreuve initiatique à toutes celles qui sont supportées au cours de cette période très particulière. Le tatouage devient alors un défi qui fait appel à des qualités dites viriles. Les *pin-up* tatouées, tout comme les images de femmes que l'on trouve dans les baraquements des soldats, pallient elles aussi une absence affective. Elles rappellent aux soldats les motifs de leurs combats. Elles symbolisent la fiancée, la « fille d'à côté », celle qui patiente jusqu'au retour des jeunes hommes. Le soldat accorde en plus à ces *pin-up* une valeur de fétiche, de talisman porte-bonheur. Elles sont à la fois féminité apaisante et protection du soldat. Le tatouage permet aussi au soldat d'avoir sa *pin-up* gravée dans la chair, de « l'avoir dans la peau ». Il affirme son hétérosexualité grâce au tatouage d'une femme sur son corps.

Le tatouage se conçoit alors comme une extériorisation des valeurs masculines traditionnelles dont le monde militaire ne cesse de faire l'éloge : fermeté et résistance face à la douleur, puissance sexuelle et guerrière. Il contribue à endurcir et à viriliser l'apparence de ces hommes qui ont été habitués à traduire sur leurs corps les qualités morales exigées d'eux. Le soldat tatoué s'affirme ainsi dans le monde des hommes hétérosexuels en tant qu'homme à femmes, séducteur à succès, *playboy* et coureur de jupons. La *pin-up* tatouée autorise alors l'avènement du soldat héros et participe à la confirmation d'une masculinité triomphante.

La Seconde Guerre mondiale est un moment charnière de l'histoire des *pin-up* et met en évidence l'utilisation stratégique de ces « femmes de papier ». Encourager, soutenir et canaliser, telles ont été les fonctions militaires de ces *girls*. Pourtant, malgré cette immense popularité, des femmes et des hommes engagés dans ce conflit dénoncent l'instrumentalisation de ces images en soulignant par exemple le fait qu'il n'existe pas d'équivalent masculin ou en préférant idolâtrer les bénévoles de la Croix-Rouge. Mais incarnant la patrie à défendre, ces représentations féminines, figures d'optimisme et d'espoir, acquièrent peu à peu le rôle de symbole national des États-Unis.

En 1950, les *pin-up* se trouvent au seuil d'une nouvelle ère pleine de promesses. Et leur rôle suit cette mutation. Désormais parfaitement

intégrées dans la culture populaire de la nation américaine, elles deviennent alors un excellent moyen de promotion. Icônes de la publicité, elles servent la société de consommation en présentant une image positive de vie, d'abondance, de jeunesse et de beauté. Elles symbolisent une économie florissante, un avenir radieux, et matérialisent les valeurs d'une société américaine victorieuse et en pleine expansion.

Hugh Hefner a bien retenu les leçons de cet érotisme de la « fille d'à-côté ». En 1953, le premier numéro de *Playboy* paraît avec, en page centrale, la première *playmate* d'une longue série : Marilyn Monroe. Dans les pages du magazine, on trouve aussi quelques *Vargas Girls* jusqu'en 1978. Mais les mentalités changent, les mœurs évoluent, la photographie remplace le dessin... C'est la *playmate*, beaucoup moins chaste que ses aînées, qui partira au front lors de la guerre du Vietnam. ■

ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DÉROO

LES REPRÉSENTATIONS FÉMININES DANS LA SYMBOLIQUE DE LA COLONIALE

À l'origine, nous nous proposions d'aborder la représentation féminine, figurative ou abstraite, dans les affiches et les documents illustrés de recrutement que les troupes coloniales diffusent largement au lendemain de la Grande Guerre, en particulier à l'occasion de la grande exposition internationale coloniale de 1931, puis dans l'immédiat avant-Seconde Guerre mondiale, enfin à partir de 1947 avec la guerre d'Indochine. Mais en fait, sur un ensemble de plus de cinquante documents consultés, à peine une dizaine d'affiches, de cartes ou de brochures montrent une femme. Cette présence n'est pas empreinte d'un érotisme plus ou moins marqué ou suggéré comme sur les affiches de cinéma, de théâtre ou les couvertures des nombreux romans illustrés de l'époque, mais reste stylisée, à mi-chemin entre la silhouette ou le masque en métaphore de l'Afrique noire (Fig. 1 vers 1930 ; Fig. 2 vers 1950), et/ou en figurante d'un décor exotique dans une scène de vie quotidienne, en Afrique noire ou en Indochine (Fig. 1 et 3, vers 1930).

Nous avons alors élargi notre domaine de recherche aux très nombreux insignes qui, à partir des années 1930, sont portés dans les armées françaises, à commencer par les diverses unités de la Coloniale. Par extension, nous envisageons également d'y inclure les emblèmes, tels les fanions de bataillon, de compagnie et plus rarement de section, qui reprennent pour l'essentiel la symbolique des insignes. Là encore, sur des centaines d'insignes répertoriés, seuls deux usent d'une figuration féminine. Quant aux fanions, et même s'il nous est impossible de prétendre avoir accès à un corpus cohérent tant la plupart sont de fabrication locale, à exemplaire unique et souvent conservés par les commandants d'unité, les images féminines sont tout aussi rares. En revanche, le recours au bestiaire supposé colonial se révèle prépondérant. Des animaux bien réels à ceux de la mythologie, de l'éléphant au scorpion, du tigre au crocodile, du vautour au chacal, du serpent à la gazelle, du dromadaire au porc-épic, du dragon au marsouin, du buffle à l'hippopotame, pratiquement toute la faune ultramarine est représentée. Sans oublier la flore, les palmiers et les cocotiers qui se mêlent à l'héraldique traditionnelle, et bien sûr à l'incontournable et distinctive ancre des coloniaux¹.

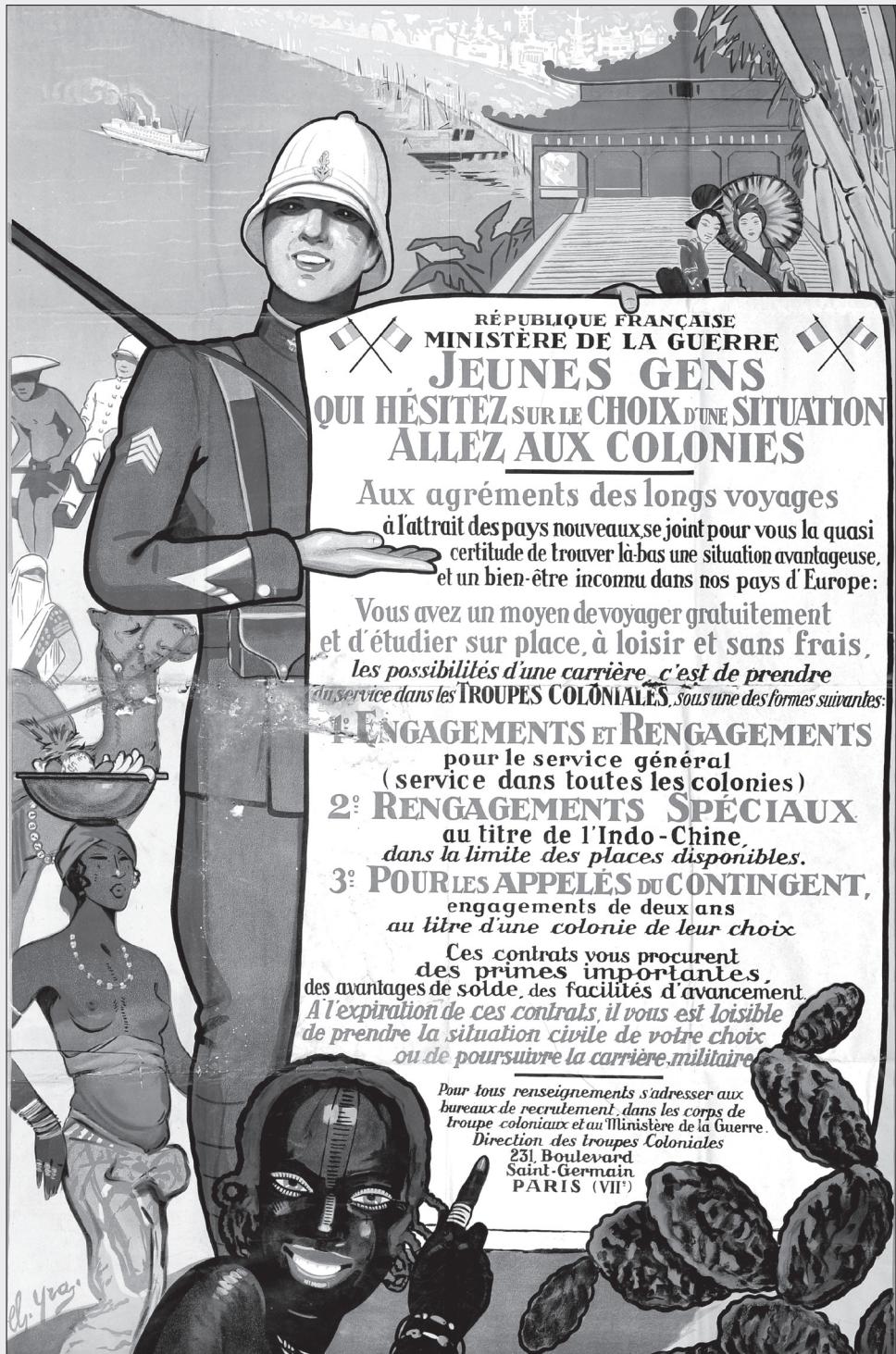
1. Nous renvoyons aux importants travaux du général (2S) Pierre Lang mis en ligne sur le site de la Fédération nationale des anciens d'outre-mer et anciens combattants des troupes de marine (FNAOM-ACTDM).

Alors, quelles hypothèses permettraient d'expliquer cette absence de la femme dans la symbolique des marsouins et bigors, alors même que les personnages féminins sont très présents au cinéma, dans la chanson (Fig. 4) et dans la littérature, qui portent, entre autres, l'imaginaire colonial et exotique du temps ?

Nous disposons de peu d'informations pour tenter d'analyser les choix de leur symbolique par les coloniaux. Les instructions du commandement sont fragmentaires et les fiches d'homologation auprès des services compétents, aujourd'hui le Service historique de la défense (SHD), n'apparaissent qu'après 1945. Cependant, la directive du général de division Salan, directeur des troupes coloniales en mars 1950, donne des indications très précises. Il rappelle, en effet, qu'il faut que « le sujet choisi soit puissant, évocateur mais simple. [...] Qu'il soit artistique et ne mène pas à des interprétations incongrues. [...] Seront proscrits les cartes géographiques, toujours dissymétriques et rarement artistiques, les matériels modernes [qui] se démodent trop vite, [...] les figurations humaines capables d'éveiller des susceptibilités (Noirs aux lèvres trop grosses et aux nez trop épatés, musulmans, masques humains trop grimaçants ou insuffisamment stylisés). [...] Il faut n'admettre que des sculptures exécutées selon les lois de l'anatomie ».

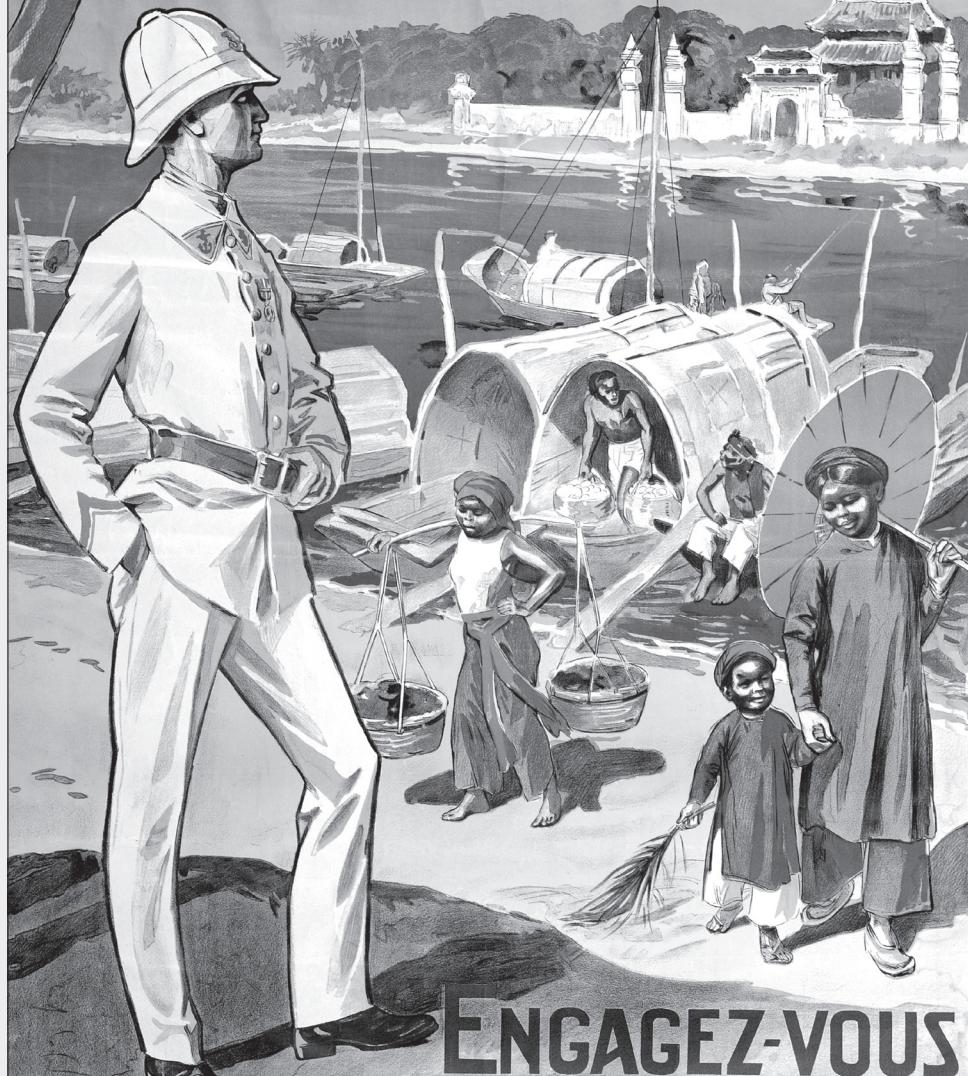
Vieux marsouin qui a longtemps servi en Indochine puis commandé des formations africaines, Salan exprime là une démarche courante dans l'Arme : ne pas heurter les soldats indigènes et essayer, autant que faire se peut, de respecter religions, traditions, coutumes et croyances. Dès l'entre-deux-guerres, les officiers signalent les risques qu'il y aurait à utiliser des représentations humaines au sein d'unités musulmanes et la préférence qu'il conviendrait d'accorder aux symboles classiques de l'islam, déjà omniprésents dans l'armée d'Afrique avec le croissant et l'étoile chérifienne. Dans ce sens, on peut imaginer que les figurations féminines apparaissent comme malvenues au regard de certaines recrues, à commencer par celles, nombreuses, originaires des régions subsahariennes musulmanes.

Avant 1940, seuls deux insignes des troupes coloniales figurent des femmes. L'un, daté de 1938, est celui du 16^e régiment de tirailleurs sénégalais (RTS), en garnison à Montauban (Fig. 5), dont le dessin est repris sur un fanion de compagnie du régiment (Fig. 6). Il représente la tête de profil d'une femme Mangbetu. De recrutement essentiellement issu du Soudan français (aujourd'hui le Mali, le Burkina et une partie du Niger), de Guinée et de Côte d'Ivoire, le 16^e RTS n'a pourtant aucune relation avec cette ethnie du nord-est du Congo alors belge... Mais très largement popularisée par les expositions coloniales et les premiers engouements pour l'art africain,



Voyagez avec les
TROUPES COLONIALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA GUERRE



J.L. Beuzon

MON AMANT DE LA COLONIALE

PAROLES DE
RAYMOND
ASSO

MUSIQUE
DE
JUEL

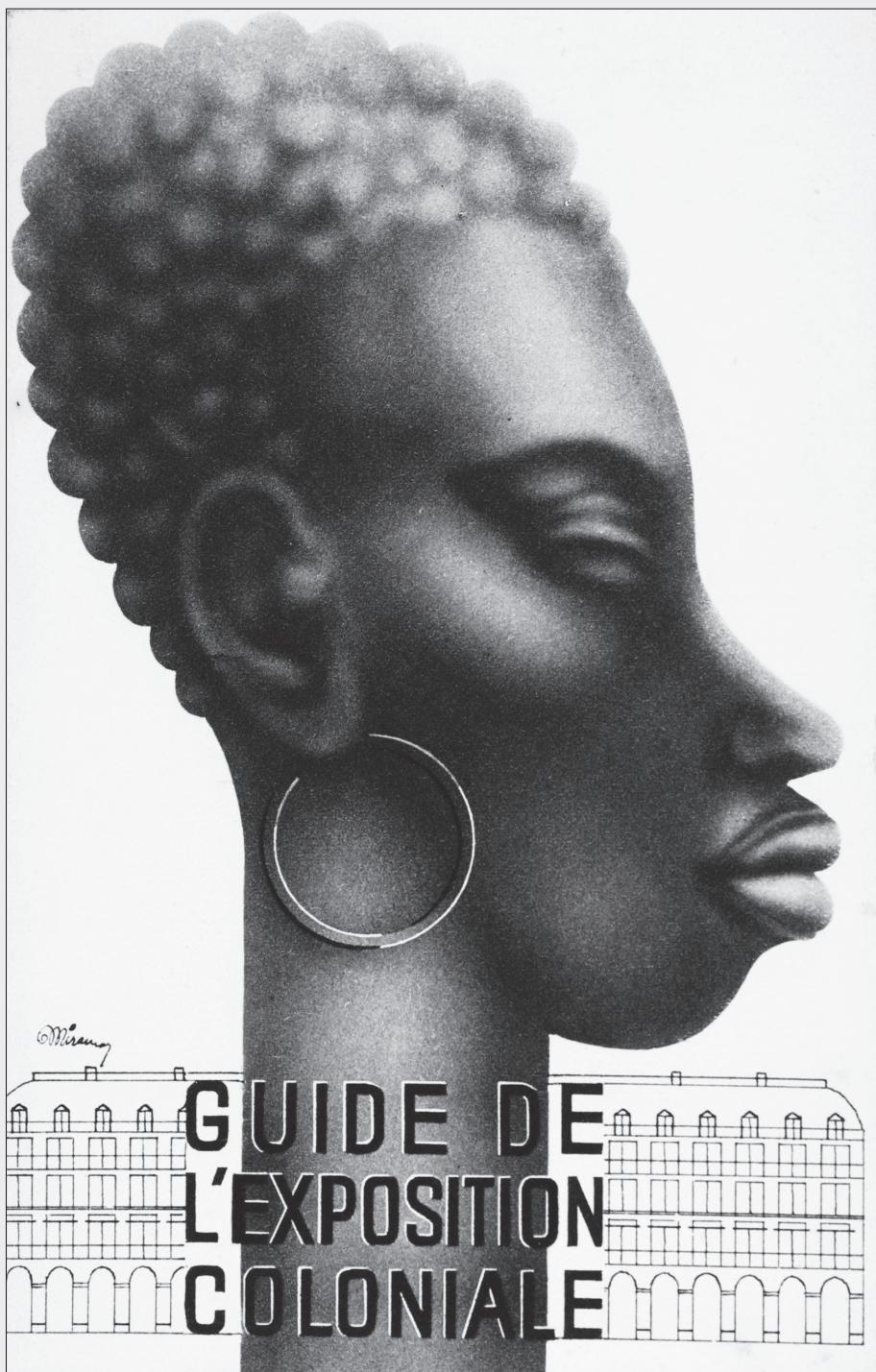
chanté et enregistré sur
disque PATHÉ N°1001

par
ANDRÉE TURCY



LES ÉDITIONS DE PARIS
43, Boulevard de Clichy - PARIS (IX^e)





Mirangu

**GUIDE DE
L'EXPOSITION
COLONIALE**

la « Vénus noire » incarne la beauté africaine (Fig. 7). L'autre insigne est celui de la 6^e division d'infanterie coloniale, jamais porté car livré en plein milieu des combats des Ardennes en mai-juin 1940 et dessiné par la propre fille du général Carles, qui commande la grande unité. Il représente une Africaine qui pille le mil, un enfant accroché dans le dos.

En 1945, le bataillon antillais n° 5 des Forces françaises libres adopte le buste d'une Antillaise sur son insigne ; le service de santé du Sénégal, le buste dénudé d'une Africaine ; un bataillon de pionniers indochinois reprend la tête d'une Vietnamienne coiffée du large chapeau conique et, allégorie connue, la *Marseillaise* de Rude apparaît sur les insignes des centres mobilisateurs des troupes de marine, homologués en 1970.

Les représentations masculines (Européens et/ou Africains, Indochinois, Maures...) restent également limitées, un peu plus d'une quinzaine avant 1958 et environ autant, souvent dans la filiation des premières, de 1958 aux années 1980, terme de cette étude. En revanche, après 1945, la direction des troupes coloniales n'hésite pas à faire la une et à reproduire abondamment des photographies de femmes alors dites « indigènes » dans ses revues, dont la plus importante d'entre elles, *Tropiques*, qui témoigne d'une forte volonté d'expression ethnographique. De même, avec la professionnalisation et la féminisation des armées au milieu des années 1990, de très nombreux documents iconographiques à diffusion papier (affiches, brochures, *flyers*...) et/ou numériques (reportages, films, clips...) présentent des femmes, non plus comme les éléments d'un langage symbolique, mais comme des actrices à part entière de l'activité militaire. ↴



YANN ANDRUÉTAN

WARGASME

«*J'adore l'odeur du napalm au petit matin*»
Colonel Kilgore (*Apocalypse Now*)

Deux spectacles fascinent les hommes : la pornographie et la guerre. La mise en scène du sexe comme celle de la violence possède en effet un fort pouvoir d'attraction. Sade et Georges Bataille ont montré la nature du lien qui les unit : on jouit de l'autre en le soumettant. Mais il s'agit d'un cas particulier qui n'a pas grand-chose à voir avec la violence guerrière, et qui renvoie à la perversion dans son sens moral et psychologique. La violence guerrière, elle, est exercée par des individus qui ne sont pas des pervers et qui ne jouissent pas de causer du mal, en tout cas jusqu'à un certain point. Il faut rappeler que dans le combat moderne très peu de combattants sont exposés directement à leur adversaire et que ceux qui le sont en gardent souvent une trace qui peut aller jusqu'au trauma.

Ce lien entre sexe et violence est évident dans la nature tant il semble que la sexualité animale, qui se limite à la reproduction, soit marquée du sceau de la violence. Chez les mammifères, celle-ci prend la forme de duels auxquels se livrent les mâles pour séduire les femelles et de coït généralement brutal. Chez nos proches cousins chimpanzés, le contrôle des femelles implique pour le mâle dominant une stricte surveillance de ses congénères qui peut conduire à des actes violents. Et les bonobos ? Certes ces cousins du chimpanzé sont réputés pour régler les conflits internes par des relations sexuelles, mais il s'agit d'une exception dans le monde animal.

Chez les humains, la bipédie a profondément modifié la sexualité. Chez la plupart des hominidés, le changement de couleur des organes génitaux de la femelle, qui généralement se teintent de rouge, signale aux mâles que celle-ci est réceptive à un rapport. Or, avec la verticalité, les organes génitaux de la femme disparaissent et il n'y a plus de signaux visuels pour les mâles. Il faut donc utiliser d'autres moyens. En outre, la décorrélation entre reproduction et sexualité a accentué le phénomène qui oblige les êtres humains à inventer des jeux relationnels (comportementaux, langagiers...) afin de rencontrer l'autre sexe.

Mais demeure un lien obscur entre sexe et violence, entre guerre et jouissance, que je vais brièvement évoquer à travers plusieurs exemples : celui de l'addiction aux jeux et à la pornographie, celui de l'extase dans la bataille, l'arme, le sexe et la sexualité en temps de guerre.

F First Person Shooter ou la jouissance de l'œil

En Afghanistan, j'ai été surpris par l'usage fait des jeux vidéo par la grande majorité des soldats. Ces derniers se mesuraient en réseau avec des jeux de tirs à la première personne. Pour ceux qui ne sont pas familiers de cette culture, dans ces jeux, le joueur dirige un personnage en caméra subjective et doit éliminer des adversaires ; en réseau, il peut rejoindre une équipe et affronter d'autres joueurs. Les thèmes les plus fréquents sont la Seconde Guerre mondiale, la période contemporaine ou encore la science-fiction. Ces jeunes soldats, quand le service était terminé ou lorsqu'ils rentraient d'une mission où ils avaient parfois fait usage de leur arme, jouaient donc à la guerre. J'ai observé cela chez les Français, mais aussi dans la plupart des autres armées, notamment américaine, qui avaient installé de vastes salles dédiées à cette activité. Je m'en étonnais car, dans le même temps, le spectacle de la violence m'était devenu insupportable et je ne pouvais comprendre comment on pouvait vouloir s'y confronter encore, même virtuellement.

Il n'est pas anecdotique que, dans les années 2000, un nouveau terme soit apparu en sociologie et dans la communauté des *gamers* : le *wargasm*, contraction de *war* et *orgasm*, qui décrit l'excitation et la fascination pour les jeux vidéo de guerre. Des jeux particulièrement populaires, notamment chez les adolescents, qui sont à la fois un défi ludique comme jeux d'adresse, et une immersion intense dans une histoire du fait de la position subjective du joueur, de la bande-son et de la réalisation. Il faut reconnaître à certains un grand réalisme historique. L'armée américaine n'a d'ailleurs pas hésité à les utiliser pour attirer de nouvelles recrues en suggérant une proximité avec la réalité.

Le jeu vidéo partage avec la pornographie d'être un plaisir spéculaire. C'est le fait de voir une action, quelle qu'elle soit, qui apporte une excitation. Comme le montre le neuroscientifique Alain Berthoz dans *Le Sens du mouvement*¹, les zones du cerveau dévolues à ces actions sont elles aussi activées. Dans *Au Combat*², Jesse Glenn Gray évoque cette jouissance de l'œil devant le spectacle du combat, et le plaisir qu'éprouve le combattant à voir se déployer et s'exercer autant de puissance.

Les jeux vidéo de guerre partagent également avec la pornographie le douteux privilège d'être un substitut. La réalité sur le terrain est frustrante pour le soldat : se préparer, attendre, longtemps, pour qu'il ne se passe rien ou quelque chose qui n'est pas comme ce qu'il

1. A. Berthoz, *Le Sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, 1997.

2. J. G. Gray, *Au combat. Réflexions sur les hommes et la guerre* [1959], Paris, Tallandier, 2012.

avait imaginé. Comme dans une rencontre amoureuse... On peut donc faire l'hypothèse que c'est un moyen de poursuivre l'excitation de l'action ou du sexe en gommant les aspects frustrants et en allant directement au cœur de l'action. *In media res*, quelle que soit la chose.

F *Facies Victoria*

L'extase de la bataille existe sans doute depuis aussi longtemps que la guerre. Ainsi Jules César décrit le cas d'un légionnaire, le seul qu'il cite nommément dans ses *Commentaires*, qui, avec son chef, quitta la ligne pour aller combattre seul. Pour John E. Lendon dans *Soldats et Fantômes*³, ce cas n'était pas exceptionnel car le légionnaire était pris entre l'exigence de la *Disciplina*, qui l'obligeait à garder sa place, et celle du *Vir*, le courage, qui le poussait à chercher la gloire individuelle. On connaît aussi les descriptions faites par César, mais aussi par d'autres historiens antiques, de guerriers celtes combattant nus ou des *bersekers* («guerriers fauves») vikings. Le corps soumis à une tension intense dans la bataille s'affranchit alors du contrôle de l'esprit. Il s'échappe à lui-même, ce qui rejoint le sens du terme ex-stase, qu'il partage avec le champ lexical propre au sexe.

« La guerre, c'est comme le sexe : beaucoup d'attente pour un bref épisode d'excitation. » Au-delà du trait d'esprit, il y a là une vérité. Le combat et le sexe font appel à l'esprit et au corps, à la même attention à autrui puis à sa disparition dans l'acte, l'abandon du corps.

F Ça, c'est mon fusil

« Ce soir, tas de vomi, vous coucherez avec votre flingue ! Vous le baptiserez d'un nom de fille, parce que c'est le seul petit minou que vous pourrez vous cogner. Le temps de la main au panier avec la Marie-Jeanne qui a la chatte pourrue à travers son p'tit slip rose de pucelle, c'est terminé ! C'est avec ça que vous tirerez votre coup, avec cette arme d'acier et de bois, et en plus faudra lui être fidèle ! »⁴, dit le sergent Hartman à ses hommes dans *Full Metal Jacket*.

Je ne tomberai pas dans le raccourci facile du parallèle entre arme et phallus qui ne satisfierait que les psychanalystes. On ne sait pas très bien d'ailleurs si Hartman fait référence au fusil comme substitut

3. J. E. Lendon, *Soldats et Fantômes. Combattre pendant l'Antiquité*, Paris, Tallandier, 2009.

4. "Gunnery Sergeant Hartman: Tonight, you men will sleep with your rifles. You will give your rifle a girl's name because this is the only pussy you people are going to get. Your days of finger-banging ol' Mary J. Rottencrotch through her pretty pink panties are over! You're married to this piece. This weapon of iron and wood. And you will be faithful."

phallique ou comme ersatz de petite amie. Mais il est certain qu'il existe une satisfaction profonde à faire usage de son arme ou à voir une arme en action. Elle est un instrument de puissance, qui donne du pouvoir. La voir en action transmet ce sentiment de toute-puissance d'autant plus quand l'enthousiasme est partagé.

Évidemment il y a un lien avec la sexualité, avec toute forme d'excitation d'ailleurs, car violence et sexe font appel aux mêmes circuits du plaisir dans notre cerveau. Dans une autre scène de *Full Metal Jacket*, Kubrick met magistralement en scène ce lien entre sexe et arme : les recrues défilent une main sur leurs parties génitales et l'autre sur leur fusil en scandant une déclaration d'amour adressée à ce dernier. Le sergent instructeur leur demande d'ailleurs de le nommer et de dormir avec. Il y a là une ultime transgression qui permet à Kubrick, comme il l'avait fait dans *Orange mécanique*, de montrer la perversité de la violence qui inverse les valeurs femme/vie, arme/mort en les dissociant puis en les associant sous la forme arme/sexe (vie) et femme/mort. Aux États-Unis, on peut voir des vidéos où de jeunes et jolies jeunes femmes tirent en bikini avec des armes de guerre de tout calibre. Il semble que cela constitue le fantasme de beaucoup.

De la vie sexuelle en temps de guerre

Le lien entre violence et sexe va au-delà de ces questions, et on peut le repérer dans les deux registres des abus sexuels et de la sexualité en temps de guerre. Faut-il voir un lien entre l'excitation provoquée par la violence, et surtout la disparition des limitations à son exercice, et l'excitation sexuelle, et donc certains crimes comme les abus ou les viols ? La question est complexe et ne peut être traitée sur une simple hypothèse d'une causalité linéaire. Les facteurs participant à ce type d'exactions sont nombreux comme, par exemple, la spéciation qui différencie l'adversaire de l'humanité et facilite le passage à l'acte. Ces crimes sont aussi liés à la nature des conflits et des protagonistes. Ils sont plus rares dans une armée organisée où la loi est bien intégrée qu'au sein d'une bande de rebelles n'obéissant qu'à elle-même et ne rendant compte à personne.

Beaucoup plus que la violence, le problème est donc la disparition des régulateurs du sens éthique. Ce n'est pas le fait d'avoir participé à Stalingrad qui a fait de nombreux soldats russes des violeurs en Allemagne, d'autant que l'immense majorité d'entre eux n'avait pas participé à ces combats. Il faut y voir plutôt la conjonction d'une atmosphère mêlant stress, violence et sensation de mort imminente, et l'effet d'une propagande qui a promu une sorte de droit à la vengeance dont les femmes allemandes étaient à la fois les symboles et les victimes.

À l'inverse, des anthropologues comme des historiens ont décrit chez certains peuples guerriers des comportements homosexuels avant une bataille. Dans *Carnage et Culture*⁵, Victor Davis Hanson explique comment chez les Zoulous l'habitude est prise par les anciens d'imposer un rapport homosexuel avant une bataille. Sans doute plus une façon d'apaiser le stress que la continuation de l'excitation du combat.

Si ces cas sont exceptionnels, les périodes de guerre semblent propices à des rapprochements plus que romantiques avec l'autre sexe. Les GI américains décrivent l'Angleterre comme un lieu où les rencontres étaient faciles. Sans doute parce que beaucoup de jeunes Anglais étaient depuis longtemps absents de leur foyer et que les Américains arrivaient en sauveurs. La solitude, l'éloignement des conjoints comme la proximité d'une mort proche et invisible semblent avoir libéré les hommes et les femmes de cette époque d'un certain nombre d'inhibitions. Il s'agit là de la face « heureuse » de ces rapprochements. Les armées française en Italie et américaine en Normandie ont laissé dans leur sillage de nombreux viols. La désinhibition progressive à la violence semble s'étendre à la désinhibition au viol. Les tabous fondamentaux s'effondrent et laissent place à l'anomie.

Sade ou Clausewitz

Sade et Clausewitz sont contemporains et auraient pu se croiser, même si on imagine mal le distingué Prussien à Charenton. Ils incarnent tous les deux, pour le meilleur et pour le pire, une certaine approche de la violence. Pour le divin marquis, elle est une jouissance. En imposant sa volonté à autrui et en contemplant le spectacle produit, l'auteur et le spectateur éprouvent du plaisir. Pour le théoricien de la guerre, vaincre, c'est imposer sa volonté à l'adversaire pour l'amener à traiter et à se soumettre. Étrange parallèle dans le vocabulaire et plus étrange encore convergence. Mais Sade va plus loin que Clausewitz en dévoilant ce que le second n'évoque pas : il y a dans la violence une tentation perverse qui ne demande qu'à se réaliser.

Le sexe comme la violence est un déchaînement qui embrase le corps et l'esprit, et qui va même plus loin en nous rappelant que nous avons un corps pesant et dolent. Il n'y a pas besoin des acrobaties théoriques de la psychanalyse pour y voir un lien. Tous deux nous renvoient à

5. V. D. Hanson, *Carnage et Culture*, Paris, Flammarion, 1999.

la réalité de notre humanité centrée autour de la satisfaction de nos besoins : être en sécurité, manger, se défendre, avoir du plaisir et se reproduire. Mais il y a un point sur lequel les deux auteurs sont d'accord : dans le sexe comme dans la violence, il n'y a pas de vertu. ■

NATHALIE DESPLANQUE-GUILLET

AUMÔNIER EN OPEX

Aumônier aux armées depuis douze ans, j'accompagne les militaires en métropole et sur les théâtres d'opérations extérieures (OPEX). En tant que pasteure, je suis partie à six reprises en mission pour des durées de deux à cinq mois – en moyenne, une OPEX dure quatre mois ; la plupart des régiments sont sollicités, comme désormais pour les opérations intérieures (OPINT). L'éloignement de leur foyer pour des temps relativement longs oblige les militaires ainsi que les familles à s'adapter. L'aumônier, qui n'a pas de responsabilité de commandement, se doit d'être présent auprès de tous, disponible et bienveillant. Où qu'il soit, sa spécificité le place en position d'accompagnant et d'observateur, ce qui fait de lui un capteur d'ambiance. Dans les lignes qui suivent, je livrerai mes observations sur le terrain et les réflexions que j'en tire.

Je commencerai par évoquer un souvenir, fort. Dans la vie normale, ce serait un épisode sympathique, sans plus, mais dans le contexte de l'Afghanistan pendant l'été 2010, je m'en souviens comme d'un moment rare. C'était à la fin de la journée sur le poste avancé (FOB) de Tagab, dans la zone française d'observation située à l'est de Kaboul. La « popote » ouvrait à 18 heures. On pouvait y acheter du savon, des friandises, mais surtout boire une bière dans la baraque en bois ou dehors quand le soleil déclinait enfin. Bien plus que le goût de la bière fraîche à la fin d'une journée qui avait avoisiné les 40 °C, c'est l'ambiance que je me rappelle surtout. Les militaires étaient heureux de se retrouver là pour partager un moment de convivialité après une journée harassante, au retour d'une mission dangereuse ou à la veille d'y aller. Au milieu des collines rocaillieuses, dans un contexte de danger permanent, ces brefs temps de détente étaient des moments de grâce. Les jeunes soldats me parlaient de la cohésion, ce lien puissant qui les liait les uns aux autres. « On tient le coup grâce à elle », me disaient-ils. « Dans les opérations, on compte les uns sur les autres, chacun se sent responsable de la vie de ses camarades. » C'était la guerre, l'ennemi était proche, la mort rôdait. Au cours de cet été 2010, sept soldats français ont trouvé la mort en Afghanistan, dont deux à Tagab... Pour tous ceux qui vivaient là, il était vital de se concentrer sur l'essentiel et de maintenir cette précieuse cohésion. Tout au long de cette mission, sur les postes avancés de l'armée française, je n'ai jamais entendu parler de problèmes entre hommes et femmes.

Toutes les OPEX ne revêtent pas le même degré de dangerosité et nul ne s'en plaindra. Cependant, lorsque la vie n'est pas en jeu, les préoccupations humaines ordinaires retrouvent leur place. La sexualité en fait partie.

■ Les relations avec la population locale

Même lorsque leur travail et leurs missions ne nécessitent pas de sortir du camp, les contacts que les militaires ont avec la population locale sont fréquents. L'entretien du camp et le nettoyage des vêtements sont le plus souvent assurés par des employés locaux. À proximité de la base, ou même dans son enceinte parfois, des artisans sont autorisés à vendre bijoux, tableaux, maroquinerie et autres souvenirs. Enfin, si les conditions sécuritaires le permettent, les soldats peuvent être autorisés à sortir, le week-end notamment. Des rencontres qu'ils peuvent faire avec des femmes du pays pourront naître de vraies histoires d'amour et c'est réjouissant. J'en ai été l'heureux témoin. Il s'agissait le plus souvent d'un militaire et d'une employée sur le camp. À son retour en France, il accomplissait les démarches administratives nécessaires pour faire venir sa fiancée, ou bien retournait dans le pays pour se marier et faisait ensuite venir son épouse. Malheureusement, toutes les rencontres ne sont pas aussi sentimentales. Les sorties dans certains bars, par exemple, pourront être l'occasion d'un autre type de relation. Pour éviter cela, avec toutes les conséquences que cela comporte, il est interdit sur l'ensemble des théâtres d'opérations extérieures d'avoir des relations sexuelles avec les autochtones.

■ Mesures préventives

Pour faire respecter cette règle, le commandement multiplie les mesures préventives : obligation de sortir et de rentrer en groupe (à deux ou trois minimum) ; heure limite de retour obligatoire au camp ; quartiers de la ville et établissements autorisés soigneusement circonscrits ; informations sur les maladies sexuellement transmissibles largement délivrées, souvent par le médecin-chef lui-même, dès l'arrivée sur le théâtre ; consommation d'alcool, grand facilitateur de rapports sexuels non protégés, fortement réglementée. Malgré toutes ces mesures, des débordements peuvent se produire. On voit alors accourir au service médical des militaires inquiets, à qui on prescrira un traitement préventif d'urgence, au lendemain d'une soirée trop arrosée dans un bar où se trouvaient des filles. Parfois de jeunes femmes se présentent auprès des autorités du camp en expliquant que le père de l'enfant qu'elles portent est un militaire français. Vrai ou

faux ? Ce sera au « légad », le responsable juridique, et aux gendarmes français présents sur le camp d'enquêter. Néanmoins, pour empêcher ces malheureux épisodes, il est un élément plus efficace, à mon sens, que l'ensemble des mesures préventives et des sanctions mises en place pour toute entorse au règlement.

■ Exemplarité des chefs

En matière de commandement, rien ne vaut en effet l'exemplarité des chefs. Tous les chefs bien sûr, à commencer par les plus gradés. Aucune règle ne tient si elle n'est pas respectée par ceux qui l'édictent ou doivent la faire appliquer. Comment convaincre des hommes de boire avec modération et de ne pas céder aux avances de jeunes femmes payées pour cela si l'un de leurs supérieurs, quel que soit son grade, enfreint ces consignes ? Il faudrait que tous soient dotés d'un haut degré de maturité pour se conduire dignement si, les soirs de quartier libre, ils ont sous les yeux le spectacle d'un gradé en état d'ébriété ou en compagnie d'une personne aguichante. Certes, ce type de soldat existe, mais on ne peut exiger de tous la même force d'âme. On s'en doute, quand cela se produit, les effets peuvent être désastreux : non seulement les débordements auront tendance à se multiplier, mais l'ambiance sur le camp en pâtira gravement.

Outre l'indispensable exemplarité des chefs dans ce domaine, c'est leur état d'esprit qui sera déterminant. Lorsque le commandement a le réel souci des hommes et des femmes qu'il dirige, qu'il les respecte et agit dans leur intérêt, il en découle naturellement, du haut en bas de l'échelle des grades, une ambiance positive qui influera sur le comportement de tous. Une véritable cohésion constitue la meilleure prévention contre tous les débordements. Là où l'atmosphère est saine et où les soldats se sentent respectés, le besoin de sortir pour se changer les idées, jusqu'à se mettre en danger, est moindre.

■ Les relations entre militaires

Contrairement à la règle qui interdit toute relation sexuelle avec des habitants du pays, rien n'empêche les personnels militaires d'avoir entre eux ce type de rapport. Certes, les conditions de vie en OPEX ne facilitent pas les choses : les militaires logent le plus souvent à plusieurs par chambre ou sous tente. Hommes et femmes sont alors séparés. Dans les chambres, chacun essaiera de s'aménager un minimum d'intimité avec une cloison de tissu ou un paravent de fortune. On mesure donc toute la difficulté qu'aura un couple pour s'isoler. Néanmoins, des hommes et des femmes se rencontrent en

OPEX et nouent des relations plus ou moins durables. Certaines ne dureront que le temps de la mission.

Si j'ai eu à connaître et accompagner des victimes de harcèlement sexuel en milieu militaire, je n'ai jamais eu à le faire dans le cadre d'une OPEX. Cela ne veut évidemment pas dire que ce phénomène ne s'y produit jamais. Mais j'entrevois deux raisons pour lesquelles je n'ai pas encore rencontré ce problème.

La première pourrait tenir à la place des femmes sur les théâtres d'opérations : elles y sont très minoritaires, en particulier celles qui sont en âge d'avoir des enfants. Dans cette catégorie, outre celles qui sont en arrêt du fait de leur grossesse ou de leur congé maternité, se trouvent aussi celles qui ne souhaitent pas partir afin de pouvoir s'occuper de leurs jeunes enfants. Il faut également mentionner le cas des mères qui aimeraient partir en OPEX, mais qui se heurtent à la réticence de leur conjoint, militaire ou non, parce qu'il n'est pas prêt à assumer seul pendant plusieurs mois la charge familiale. Pour toutes ces raisons, il est courant de voir la proportion de personnels féminins en OPEX très réduite par rapport aux taux de féminisation des armées sur le territoire national. Dans les équipes où l'on ne compte que quelques femmes, voire une seule parfois, j'ai pu observer que leurs collègues masculins adoptaient souvent un rôle protecteur, veillant à ce que les « féminines », terme consacré dans l'armée pour désigner les femmes, de leur section soient bien traitées. C'est un peu comme si les hommes se sentaient responsables du bien-être de leurs collègues femmes lorsque celles-ci sont en nombre très réduit et loin de leur foyer.

La seconde raison, c'est qu'il faut du temps et un vrai lien de confiance pour qu'une victime de harcèlement sexuel se décide à en parler. D'après mon expérience, plus le harcèlement sera traumatisant et plus il faudra de temps pour libérer la parole. Dans un cas particulièrement grave que j'ai eu à accompagner en métropole, la personne n'a pu se confier à moi que longtemps après le départ de son harceleur et parce que, me connaissant bien, elle me faisait confiance. Je ne suis jamais partie en OPEX avec les unités que j'accompagne sur le territoire national. Or la victime d'un harcèlement ne se confiera pas facilement au premier venu, fût-il aumônier, médecin ou autre personne « ressource » au sein de la hiérarchie militaire. Il faut avoir créé des liens dans la durée pour oser rompre le silence. Quatre mois, de ce point de vue, c'est trop court pour créer cette relation de pleine confiance.

OPEX et vie conjugale

Tout militaire a entendu parler au moins une fois du cas où, au retour d'une mission, un collègue vivant en couple a trouvé

l'appartement vide. Sa conjointe était partie sans le prévenir, emmenant parfois tout ou partie des meubles et vidant le compte en banque. Je ne dispose pas de statistiques sur ce sujet, mais c'est une situation dont on me parle régulièrement. Ces histoires sont si traumatisantes pour ceux qui les ont vécues et, dans une moindre mesure, pour ceux qui en ont été témoins ou en ont entendu parler, qu'à mon sens, tout militaire partant en OPEX se pose, au moins de façon théorique, cette question : sera-t-elle(il) encore là à mon retour ? L'état du couple va donc avoir une incidence considérable sur le moral et la qualité du travail du militaire. Des difficultés conjugales peuvent être un facteur de grande fragilisation. Avec la distance en effet, la gestion d'une relation compliquée est plus difficile : s'expliquer par mail, téléphone ou Skype, quand le réseau le permet, n'est pas aisné, sans parler de l'éventuel décalage horaire ou d'autres contraintes liées à la mission. Le militaire est inquiet, désemparé, en colère... Il n'est plus concentré sur son travail. Lorsque le commandement en a connaissance, il prend généralement la mesure du problème et, s'il le juge nécessaire, facilite un retour prématué en métropole.

Même quand leur couple est stable, les militaires me parlent souvent de la période sensible du retour à la maison, de la difficulté à reprendre sa place dans le couple et dans la famille. « Elle s'est débrouillée sans moi pendant quatre mois, alors au début je me sens de trop, je propose mon aide, mais j'ai l'impression de gêner. » Je n'ai jamais entendu dire que la séparation avait renforcé les liens entre les deux partenaires. Au mieux, le couple ne subira pas de dommages du fait de la séparation, mais, à ma connaissance, il n'en retirera pas de bienfaits non plus.

Enfin, lorsqu'un couple est en difficulté, il n'est pas rare que l'OPEX déclenche la séparation définitive. Alors que le départ en mission de l'un des deux pouvait être envisagé comme un temps de réflexion pour les deux partenaires quant à leur avenir, une possibilité de « prendre du recul », les quatre mois de séparation agiront souvent comme des destructeurs des faibles liens qui subsistaient encore.

■ Questionnements

■ La protection des plus faibles

Lorsque la France déploie ses forces dans une zone d'opérations, que le pays d'accueil soit allié ou non, les répercussions économiques y sont souvent positives. En effet, le tissu économique local profite

toujours dans une mesure plus ou moins large du déploiement de plusieurs centaines, voire milliers de militaires. Malheureusement, leur présence aura aussi tendance à renforcer les réseaux locaux de proxénétisme. Or plus le pays concerné est économiquement pauvre, plus on est en droit de s'interroger sur le libre choix des femmes employées dans les bars où les soldats peuvent être autorisés à se rendre ; des femmes jeunes, très jeunes parfois. Quel est le degré de responsabilité, même indirecte, de la France vis-à-vis de ces femmes pauvres, parfois mineures, utilisées comme prostituées ?

■ La sensibilisation aux risques de fragilisation psychologique

Du fait de son contexte et de sa durée, une OPEX n'est pas un événement banal et peut être psychologiquement fragilisante. Du jour au lendemain, le militaire se retrouve loin de son contexte habituel, caserne, maison, conjoint, enfant quand il en a. Sur le plan matériel, il est entièrement pris en charge, logé, blanchi, nourri. C'est pourquoi, même si les journées peuvent être chargées, il a paradoxalement parfois plus de temps pour lui qu'en régiment. Sans y avoir été forcément préparé, il se retrouve alors brusquement face à lui-même, comme au temps où il était jeune et célibataire. Cela peut provoquer une sorte de crise existentielle. Beaucoup vont profiter de leur temps libre pour faire plus de sport ; d'autres vont se remettre à fumer. C'est un moindre mal à côté de ceux qui, quel que soit l'âge, vont saisir toutes les occasions pour « faire la fête ». Cette population-là se mettra facilement en danger lorsque les sorties dans les bars sont permises. D'autres, face à ce changement radical de vie, vont dresser un bilan personnel et/ou conjugal. Cela peut amener à prendre des décisions rapides, inconsidérées, qui engagent l'avenir.

Si l'on n'est pas prévenu de ce risque, je crois que l'éloignement du cadre quotidien peut être dangereux. Des militaires d'âge mur, au profil psychologique stable, bien établis dans leur vie professionnelle et familiale, m'ont confié avoir songé pendant la mission à changer complètement de vie, voire à quitter leur partenaire. Quelques semaines après leur retour, ils avaient réalisé la folie de leur projet. Mais d'autres passeront à l'acte : de retour dans leur foyer, ils annoncent à leur conjointe qu'ils ont rencontré quelqu'un et, dans certains cas, lui présentent même la « nouvelle » ! Si, pendant les temps de préparation de l'OPEX, une large information est délivrée sur les risques liés à la consommation d'alcool et sur les maladies sexuellement transmissibles, ne faudrait-il pas aussi prévoir une sensibilisation contre cette fragilisation psychologique liée au changement de vie ?

■ La responsabilité du commandement

Je m'interroge aussi sur le bien-fondé de la diffusion de certains clips musicaux dans les salles de sport mises à disposition des militaires sur les théâtres d'opérations ; disons que ces courtes vidéos mettent en scène des femmes aux allures et aux tenues plutôt suggestives. On peut mentionner également les possibilités d'accès aux sites pornographiques sur Internet dans certains camps. Quel effet cela fait-il à ces hommes privés de leur amie/fiancée/épouse pendant quatre mois au minimum ? Est-ce une aide pour vivre l'abstinence ? Ou cela les incitera-t-il à fréquenter les établissements à l'extérieur où leur seront éventuellement proposées des relations sexuelles tarifées ? Il me semble que la responsabilité du commandement local est ici engagée.

■ En conclusion

Vie militaire et sexualité, on le voit, sont deux réalités parfois difficiles à concilier. J'ai décrit des situations extrêmes et sensibles. Il est évident que nombre d'hommes et de femmes militaires chérissent leur partenaire et ne font rien qui mettrait leur couple en danger. Il est des couples qui s'aiment, heureusement, et lorsque les absences du conjoint se répètent, certaines épouses forcent mon admiration : des jeunes mères élèvent seules les enfants pendant de longs mois, préparent voire effectuent seules le déménagement de la famille lorsqu'au retour de mission le conjoint est muté dans une nouvelle garnison.

J'ai beaucoup parlé des OPEX. Il faudrait encore aborder les difficultés engendrées par les OPINT, dans le cadre notamment de la mission Sentinelle. Au fil de mes rencontres avec des soldats dans les gares, les métros et les sites touristiques de la capitale, j'ai si souvent entendu ces jeunes me dire leur inquiétude pour l'avenir de leur couple lorsqu'ils avaient déjà accompli six, sept missions, voire plus, de deux mois loin de leur foyer. Si, là encore, je ne dispose pas de statistiques, je peux simplement relayer la conviction exprimée par beaucoup, quel que soit le grade, que le taux de séparation des couples a augmenté depuis le déclenchement de cette opération. ■

JEAN-MARIE DUMON

LE CHANT DES SIRÈNES

« *Et puis cette image gracieuse de la femme que nous aimons, qui est peut-être moins une réalité que le plus pur produit de notre imagination, et ce mélange d'impressions, physiques et morales, sensuelles et spirituelles, ces impressions absolument indescriptibles que l'on ne peut que rappeler à l'esprit de celui qui les a déjà éprouvées.* »

Pierre Loti (*Azjyadé*)

Le marin est souvent considéré comme un militaire identique aux autres, mais qui, de plus, serait un marin. Il entretient un rapport privilégié avec son milieu ; fait de l'univers clos, entouré de liquide, son quotidien, s'en évadant parfois lors des escales, dans des parenthèses ou échappatoires artificielles et formatrices. Il partage avec le marin au commerce de nombreux traits, depuis que l'homme est devenu navigateur, dans les profondeurs de l'histoire. Il possède des caractères empruntés aux ressentis si particuliers relatés dans des relations de voyage ou conditionnés par la religion qui l'habite. Cette solide mythologie maritime s'est perpétuée, tout comme la superstition se nourrit des naufrages. Mais ce marin combat en mer, et pour cela l'équipage prend son sens ; pour gagner, il ne cesse de rejeter à terre ce qui peut l'en empêcher. Le marin est aussi le fruit de son époque et son comportement social suit, dans une certaine mesure, les méandres des femmes et des hommes d'une société dont il est le produit, cela concerne donc aussi son approche du sexe.

Le rapport à l'autre dans la dimension sexuelle n'est pas forcément chose simple à analyser. L'héritage culturel est important et certaines approches peuvent être réfutées par ce simple fait. Si, dans le monde occidental, nous pourrions considérer qu'aujourd'hui la libération des comportements ainsi que la volonté de favoriser l'égalité des sexes et de renforcer les droits des homosexuels créent une situation inédite et favorable, ce serait oublier qu'au cours du temps et de l'espace, les marins ont pu être tout à la fois chastes, libertaires, moralisateurs, ouverts à l'homosexualité, misogynes ou dévots au dernier degré, et souvent curieux d'observer les mœurs singulières des contrées visitées. Tour à tour corsaire ou chef d'escadre, le marin n'a pas eu un comportement linéaire et son rapport à l'autre d'un point de vue sexuel a pris des aspects bien différents selon les contextes. De plus, l'attitude du commandant est fondamentale à bord ; ce qu'il autorise est conditionné par le but d'obtenir *in fine* un équipage soudé, dès la coupée posée à terre.

La mer est féminin, la mer est danger, la femme incarne le mal, elle porte malheur en mer, elle n'a donc pas de place à bord. Dès

l'Antiquité, le décor est planté. Vénus hante les marins, privés de femmes et en relation si étroite avec les dieux de l'Olympe. Ulysse et les obstacles du retour à Ithaque renvoient au danger de la mer et au pouvoir féminin. L'homme, fruit des amours illicites des dieux, cherche donc à éloigner le plus possible les femmes, ce mauvais œil. Et pour l'éloigner encore plus, il orne la proue des navires de ces symboles féminins pour favoriser les bonnes traversées.

Le Moyen-Âge a sans doute amplifié le développement de la superstition à l'égard des femmes et commué en dévotion mariale le désir de l'homme. Les navires baptisés *Notre-Dame* sont alors légion. Si la femme se trouve divinisée, elle n'est plus de chair et le marin s'en abstient. À l'extrême, le doge de Venise prend en noces la mer au nom de la cité.

L'époque des grandes découvertes met en première ligne les marins de l'observation du monde, ce qu'ils relatent dans leurs relations de voyage, mais qu'ils vivent aussi au contact des « naturels », malgré la volonté du commandement de les empêcher. Parfois, d'ailleurs, considérant la dureté de la vie en mer et la durée des expéditions, celui-ci accepte de son équipage une légèreté des mœurs. Il s'ensuit une sorte d'approche moralisatrice entre les mœurs observées, si différentes de celles prescrites par la religion chrétienne et imposées à bord. L'efficacité n'est pas forcément au rendez-vous, comme en témoignent la débauche sur les galères de Méditerranée, stoppée en partie par saint Vincent de Paul, ou les pillages peu recommandables menés dans les Caraïbes par nos flibustiers.

L'époque classique consacre le fossé entre le comportement sexuel des matelots et celui des officiers, des commandants de navires ou d'escadres. L'équipage est souvent peu instruit, dans les mains d'aumôniers qui contiennent leur sexualité, leur inculquant l'élévation par l'application des préceptes religieux et l'instruction réduite à la lecture de la Bible. La promiscuité grandissante sur les navires à plusieurs ponts, pour des populations entassées supérieures parfois au millier, dans des navigations longues et périlleuses, en proie à l'oisiveté imposée entre deux combats ou abordages, conduit à une homosexualité notoire. Dans le cas de navigations plus courtes, l'influence familiale reprend le dessus avec les nuances géographique d'origine et fait abandonner ces pratiques tout en cimentant la monogamie. L'univers masculin célibataire et sa conséquence par un comportement homosexuel se retrouvent aussi au sein de l'ordre des chevaliers de Malte, grands pourvoyeurs de marins, tels Suffren ou Tourville.

Jusqu'au Premier Empire, les officiers, jusqu'aux amiraux, souffrent de la comparaison avec les officiers de ce que l'on appellerait

aujourd’hui l’armée de terre. En France, seul le pouvoir de la terre semble noble ; la mer est roturière et finalement assez secondaire. Les bâtards du roi sont souvent nommés amiraux, ce qui dénote de la qualité de la charge comparée à celles confiées aux princes du sang. Ces officiers de Marine, même les plus rigoristes huguenots tels Duquesne, prennent de jeunes épouses avec une différence d’âge certaine, entretiennent des créatures d’autres milieux, notamment des indigènes quand ils occupent un poste dans les colonies. Cette élite épicurienne et portuaire s’accommode d’aspects particuliers, sachant que le roi n’embarquait jamais en mer. Duguay-Trouin et ses gardes de la Marine accueillaient de nombreuses prostituées à Saint-Malo et La Touche Tréville embarquait de temps en temps sa maîtresse à bord.

Sous Louis XVI, la présence des femmes est bien évidemment interdite à bord : « Par ordre du Roi, la présence de toute femme sur un bateau de Sa Majesté est interdite, sauf pour une courte visite ; un mois de suspension sera requis contre l’officier qui contreviendrait à cet ordre et quinze jours de fer pour un membre de l’équipage qui, lui-même, n’y souscrirait point. » L’histoire de Jeanne Baret, aide-botaniste, travestie en homme pendant toute l’expédition de Bougainville, peut laisser pantois, mais montre bien ce besoin tenace de mise à l’écart. Ce même Bougainville qui s’inquiétait pour ses matelots des invitations hospitalières des Tahitiennes, comme des Vénus offertes, dont il fallait accepter le cadeau sous peine de faire affront aux usages du pays.

Les certitudes du XIX^e siècle voient s’affronter la révolution maritime de la voile vers la vapeur, la fin de la découverte du monde par les océans et de l’obscurantisme afférent, et le romantisme qui insuffle vent de liberté et recherche de la passion. L’aspect de plus en plus utilitaire du navire, l’absence grandissante d’intimité, l’embourgeoisement de la société ne sont pas sans conséquences comportementales. Les mœurs se polissent quelque peu et la sexualité quitte le bord pour être rejetée à terre. L’exotisme devient un carburant sexuel indéniable. Le marin voit du pays, et la contradiction permanente entre l’enchantedement et le désenchantment de l’éloignement le pétrit. Il s’affranchit de la norme occidentale, y compris s’agissant des mœurs. L’analyse des écrits de Victor Segalen ou de Pierre Loti l’illustre. La beauté différente, la liberté sexuelle, la place que tiennent toutes ces jeunes filles aimées de Polynésie, de Turquie ou d’ailleurs, forgent le marin. Il trouve un équilibre entre sa vie à bord et celle qu’il vit à terre, loin du port-base. Les rencontres et l’offrande de l’amour finissent souvent assez mal : la mer reprend ses droits, les différences culturelles resurgissent, la séparation et la nostalgie s’installent, ce qui permet au commandement de

reprendre la main dès l'appareillage venu. Les amitiés fortes au sein de l'équipage ne conduisent pas aussi souvent qu'on a pu le dépeindre à l'homosexualité, tout au plus à une tendance limitée à la bisexualité chez certains.

Des guerres mondiales jusqu'à nos jours, la perception devient plus familière. Contrairement aux milieux terrestres et aériens, qui voient la place des femmes se rapprocher de plus en plus des combats, avec les infirmières dans les lignes arrière, les convoyeuses de l'air dans les avions, celles qui peuplent de plus en plus les états-majors, les femmes continuent d'être éloignées des marins embarqués. Le cœur de métier reste dévolu aux hommes, et le marin partage son existence entre ce qui l'arrime à terre et ce qu'il entreprend en mer.

L'équipage est jeune, d'une moyenne d'âge inférieure à trente ans, une période de la vie où la dimension sexuelle de l'existence peut s'avérer primordiale. La force du marin est, en particulier, sa capacité à composer avec ce qui pourrait constituer un paradoxe, une arythmie sexuelle, personnelle, différente selon l'individu, afin qu'elle n'interfère pas avec son métier en mer et qu'elle ne perturbe pas la primauté de l'exécution de sa mission. Ce n'est pas une peur, juste une façon alternative de vivre. Ainsi, selon les natures et l'héritage de l'éducation, la sexualité pourra réapparaître en escale ou attendre patiemment le retour au port-base. En tout cas, elle ne possède aucune place à bord.

Pour ceux qui connaissent mal cet environnement, ce milieu est clos, communautaire, hostile à l'intimité, avec des rondes fréquentes dans les locaux, non par instinct de surveillance, mais afin de vérifier que chaque recoin du bord est en sécurité – le traumatisme de l'incendie, de l'avarie et de la voie d'eau hante en permanence l'équipage. Le sexe en mer se veut banni, contraire aux vertus cardinales du groupe, inconciliable avec le nécessaire besoin de solidarité et de discipline. S'il existait, il risquerait de ruiner cette confiance dans le rôle individuel et le commandant ne pourrait l'accepter.

Le marin moderne a suivi le mouvement de la libération sexuelle progressive à partir du milieu des années 1960, tout en étant parcouru des disparités sociologiques entre les officiers, les officiers mariniers, et les quartiers-maîtres et matelots. Les officiers ont été et sont encore majoritairement porteurs de valeurs traditionnelles ; sans porter de jugement, ces dernières peuvent apparaître comme conservatrices ou empreintes de marqueurs essentiellement judéo-chrétiens, y compris dans leur dimension sexuelle. La population des officiers mariniers est sociologiquement plus complexe, finalement très variée et caractéristique du comportement des marins, car elle cumule un temps d'embarquement supérieur aux autres catégories.

Sans entrer dans une caricature, ils peuvent être soit très casaniers, soit très ouverts et recouvrir des palettes plus nuancées. L'équipage, quant à lui, est très proche du comportement observé à terre dans la tranche d'âge équivalente et aux repères sociologiques identiques. Après, l'environnement du marin le rend curieux, voire tenté par de nouvelles expériences. L'esprit d'équipage et la bienveillance paternaliste de l'encadrement supérieur (principalement les officiers jouant le rôle de capitaines de compagnie) évitent les dérives chez ceux qui pourraient s'y laisser aller et l'appareillage favorise cette régulation. Le rôle social des médecins militaires embarqués fait souvent le reste, entre éducation sexuelle et accompagnement vers la responsabilité individuelle et collective.

Le dernier élément à prendre en compte est sans nul doute la mixité et la diversité. Avec certes un effet retard, la Marine s'est féminisée, y compris dans les postes à la mer à partir des années 1980, de manière expérimentale puis de façon plus généralisée à partir du milieu des années 1990¹. Sans qu'il y ait un lien de cause à effet, cette période voit naître aussi le fléau du SIDA, qui a pour conséquence, pour le commandant, de redoubler de pédagogie envers son équipage afin d'éviter des contaminations dans les escales à risque, puis systématiquement. La place des femmes à bord a été finalement acquise, sans rupture de l'esprit d'équipage. Les précautions dans la répartition des « zones de vie », les adaptations dans les règles d'habitabilité et la maturité du marin ont fait le reste. Le marin masculin s'est polissé au contact de ses homologues féminins. Il a, sans nul doute, fait évoluer son comportement sexuel, notamment en escale, du fait de la cohabitation hétérosexuelle. Le commandement a développé des outils spécifiques pour les femmes embarquées afin de les conseiller et de leur expliquer ce qu'il ne fallait pas faire, ou ce qu'il fallait faire différemment qu'à terre : maquillage, tenue vestimentaire en escale, façon de dire bonjour aux collègues masculins, précautions diverses à bord. Et une sorte de tutorat avec les plus anciennes a été mis en place.

Plus de vingt années ont passé et la mixité est désormais un non-événement. La sexualité du marin a sans doute évolué dans le même temps. Certains sont plus réservés en escale, les disparités et les carcans traditionnels sont réputés moins forts qu'auparavant, le niveau moyen d'éducation est plus resserré que par le passé et supérieur à la moyenne de la population française. L'homosexualité de certains apparaît progressivement au grand jour. Les individus concernés, s'ils l'affichent dans un statut social et civil, en parlent plus aisément à leur

1. Voir S. Dufoulon, « La féminisation des navires de guerre : un modèle exemplaire », *Inflexions* n° 17, « Hommes et femmes frères d'armes ? L'épreuve de la mixité », 2011, pp. 99-110.

encadrement, surtout s'ils ressentent de la bienveillance de la part de leur chef.

La Marine n'affecte pas à bord d'un même bâtiment un couple déclaré (homo ou hétéro sexuel) au travers du mariage, du pacs ou du concubinage déclaré et notoire. Les commandants s'attachent à poursuivre l'évidence, ce besoin d'éviter toute sexualité entre marins à bord afin de ne pas provoquer dans l'action, au combat ou face à une avarie, un dilemme dans l'esprit des marins concernés entre priorité de sauvegarder le navire ou de secourir avant tout une personne avec qui existent sentiments individuels et partage intime.

Cependant, avec des équipages jeunes, où 10 à 15 % des marins sont des femmes, où des célibataires ou des personnes en union libre sont nombreux, la sexualité ne peut disparaître d'un trait de plume. Certains déploiements peuvent durer de nombreux mois et des affinités, notamment en escale, peuvent naître entre membres d'équipage. Il convient de les gérer, d'autoriser sous contrôle ce que le jargon appelle des « découchés » à l'hôtel en escale, avec des systèmes de pointage à distance et pour une à deux nuits maximum. Ainsi des tolérances sont mises en place, « donnant-donnant », afin de repartir en mer avec un moral apaisé pour poursuivre la mission. Cela concerne une fraction limitée de l'équipage. Le processus est particulièrement surveillé et repose sur la confiance ; si celle-ci est trahie, la discipline coercitive reprend le dessus.

Le marin semble de plus en plus adulte et responsable, éduqué spécifiquement, et évoluant dans un milieu différent du commun des mortels. Il adapte sa sexualité aux contraintes communautaires de son métier si particulier, sans la gommer, selon ses valeurs et aspirations, immergé dans une société à laquelle il appartient et avec laquelle il interagit au même titre que ses concitoyens. Il possède une grande chance, celle de l'ouverture au monde par la mer. J

HERVÉ PIERRE

VIOLS ET STRATÉGIE

Un homme d'une cinquantaine d'années, visiblement très énervé, insultant les soldats et rameutant les passants, se présente au poste français. Criant au viol de sa fille, il exige d'être reçu sur-le-champ par le représentant de la Force. Face au lieutenant qui cherche à en savoir plus sur ce qui lui semble de plus en plus ressembler à une histoire inventée de toutes pièces, le plaignant met lui-même fin aux explications en rétorquant sans ambages – ni d'ailleurs beaucoup de considération pour sa prétendue victime de fille – que l'affaire peut en rester là moyennant le versement d'une substantielle « indemnité compensatrice ». Sentant l'entourloupe, le jeune chef de section congédie brutalement l'intéressé, mais son commandant d'unité, plus expérimenté, a fort heureusement la présence d'esprit d'en mesurer la portée potentiellement dommageable. Les mesures prises par le chef de corps sont alors immédiates : elles consistent alors à démonter la mécanique de manipulation en prouvant au plus près, dans le temps comme dans l'espace, le caractère matériellement impossible de l'agression. Faute de le faire, il est vraisemblable que la rumeur s'en serait emparée et que, de fictif, le crime serait devenu d'autant plus réel dans le champ des perceptions que les possibilités d'en prouver l'(in)existence se seraient amenuisées.

Si l'enjeu était donc tout autant de faire jaillir la vérité que de s'assurer que cette dernière soit localement partagée, « geler » la prétendue scène de crime pour établir les faits n'était pas sans générer d'importantes contraintes sur les opérations. Ces frictions tactiques immédiates étaient pourtant le prix à payer pour se prémunir de l'exploitation stratégique que l'adversaire aurait pu faire d'un prétendu manquement de la Force¹.

Engagé dans un combat où l'affrontement direct *via* le recours aux armes classiques lui est par nature défavorable, l'irrégulier se trouve naturellement conduit à privilégier une approche indirecte qui l'expose moins. Bien entendu, ce constat n'enlève rien à l'inanité des cas avérés de viols de guerre, et il est évident que justice doit être faite. Les réflexions qui suivent ne visent par conséquent ni à dédouaner les auteurs de tels actes, bien au contraire, ni à en nier la possible réalité, mais ambitionnent simplement de lever le voile sur

1. Dans cet article, sont distingués de façon très classique les niveaux tactique, opératif et stratégique. Si la tactique est « l'art d'employer les armes dans le combat pour en obtenir le meilleur rendement », la stratégie est, à l'autre bout du spectre, « l'art de faire concourir la force pour atteindre des objectifs politiques » (Beaufre, 1963). Échelon intermédiaire, le niveau opératif se trouve en position d'interface pour décliner sur un théâtre particulier les directives stratégiques et donner sens à la combinaison des effets tactiques produits sur le terrain.

une dimension peu connue de l'usage qui peut être fait de ce motif dans l'art de la guerre. Dans le contexte contemporain d'hypermédia-tisation des opérations militaires, le sexe offre en effet au faible une arme « stratégique » pour contraindre le fort.

Une félonie de la force

Cet usage de l'arme sexuelle n'est pourtant pas ce à quoi l'expression « viols de guerre » fait d'abord songer. Elle désigne en effet plus communément les crimes qui s'apparentent à une stratégie du plus puissant des belligérants pour marquer sa domination, qu'il s'agisse d'humilier, d'affaiblir, d'assujettir, de chasser ou de détruire. Probablement aussi anciens que la guerre elle-même, les viols massifs procèdent soit d'un laisser-faire participant utilement et directement de la terreur provoquée par une politique de la terre brûlée – les exemples historiques sont pléthores –, soit d'une planification méthodique destinée à atteindre, à moyen ou long terme, un but politique plus indirect mais très précis. Au-delà du traumatisme individuel que double le plus souvent le stigmate social, le viol peut en effet se faire au sens propre arme de conquête *via* des grossesses forcées, qu'il s'agisse comme en ex-Yougoslavie de corrompre le lien communautaire ou, à l'instar de ce qui a pu être observé au Congo, de métisser une population pour s'implanter durablement dans un territoire. Dans tous les cas, l'acte du bourreau qui abaisse sa victime participe ainsi de l'inscription de la conquête dans les esprits et dans les corps, physiques comme sociaux.

Il demeure néanmoins que l'élaboration raisonnée d'une telle stratégie, totale aux sens extensif de globale comme intensif de totalitaire, se fonde sur le recours à une racine passionnelle qui fait la part belle aux instincts les plus primaires. Cette félonie de la force, qui, parce qu'elle est puissance, s'autorise à transgresser lois comme règles, ne pourrait en effet *in fine* exister sans la potentialité d'un passage à l'acte, personnel et collectif, que semble structurellement favoriser l'espace-temps de la guerre. Certes, l'église puis le droit international se sont efforcés de délimiter le champ clos de cette « zone de mort » (*jus ad bellum*), puis d'y limiter les expressions de violence (*jus in bello*), mais le fait même de violer le premier des commandements – « Tu ne tueras point » – n'entraîne-t-il pas mécaniquement, ou pour le moins potentiellement, l'effondrement de ce qui fait l'humain en sa capacité à vivre en société ?

« La bouffissure de la décomposition s'était déjà par avance installée, avait commencé son travail le jour où nous avions revêtu nos anonymes

tenues de soldats »², écrit en 1940 le jeune Georges, constatant que les effets délétères de la débâcle ne sont que le développement accéléré d'un mal en germe chez ceux dont la destination devient de donner la mort par les armes. Car la débâcle, comme le souligne Emmanuel Levinas dans ses *Carnets de captivité* en décrivant la « scène d'Alençon »³ joue en l'espèce le rôle de révélateur des excès possibles d'un conflit dont les dernières digues régulatrices se sont effondrées ; sont alors, dans ce cas extrême, libérés les instincts de jouissance comme enrôlement de soi sur soi-même, l'Autre, homme comme femme, n'étant plus alors qu'objet de consommation. « Ici tout est comme à manger dans son indistinction massive »⁴, écrit-il par ailleurs. Le corps humain est à posséder ; il est déshabillé de sa forme fonctionnelle, qui lui assure en temps normal une prise efficace sur l'environnement via la mise en scène d'un système relationnel, pour n'être plus qu'un pur produit de consommation.

Pour Levinas, « sous la débâcle » se fait jour la vérité crue de la guerre, celle d'un effondrement des êtres humains, lesquels renoncent par leur comportement à ce qui fait leur humanité pour retourner dans l'indétermination de ce qu'il nomme « l'il y a », cette forme qui préexiste à l'être social. « La guerre se produit comme l'expérience pure de l'être pur, à l'instant même de sa fulgurance où brûlent les draperies de l'illusion. [...] La violence ne consiste pas tant à blesser et à anéantir qu'à interrompre la continuité des personnes, à leur faire jouer des rôles où elles ne se retrouvent plus, à leur faire trahir, non seulement des engagements, mais leur propre substance, à leur faire accomplir des actes qui vont détruire toute possibilité d'acte⁴. »

L'existence d'un tel opérateur philosophique ne signifie pas pour autant qu'en toute guerre s'actualisent de tels excès, mais informe sur leur potentialité, donc sur la nécessaire vigilance à conserver et à ne jamais relâcher. En la matière, les règles de droit ne font que progresser – le viol de guerre a ainsi été qualifié de crime par la résolution 1820 de l'ONU du 19 juin 2008 – et les codes de conduite développés dans les armées régulières, notamment occidentales, expriment assez naturellement la sensibilité des opinions publiques qui les soutiennent. Ces dernières, à l'instar de ce qui peut s'observer en France, sont extrêmement réceptives, attentives et réactives à tout ce qui pourrait laisser supposer que le droit de la guerre a été transgressé.

2. Cl. Simon, *La Route des Flandres*, Paris, Les éditions de Minuit, 1960, p. 41.

3. E. Levinas, *Eros ou triste opulence. Œuvres complètes*, pp. 51-53.

4. E. Levinas, *Totalité et Infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Le Livre de poche, 2010 [1971], pp. 5-6.

LE DISCOURS D'UN CHEF

En 2006, avant le départ du 3^e RIMA en Côte d'Ivoire dans le cadre de la mission Licorne, le colonel François Lecointre, qui commandait alors ce régiment, avait proposé aux membres du comité de rédaction d'*Inflections* de venir à Vannes rencontrer les soldats, sous-officiers et officiers pour échanger avec eux sur leur vision, leur sentiment et leurs projets avant leur départ en mission, puis de revenir six mois plus tard, à leur retour, pour se rendre compte de l'écart possible entre cette vision préalable et leur ressenti à la fin de la mission.

C'est ainsi que j'ai eu l'occasion d'assister dans le grand amphithéâtre au discours du colonel Lecointre qui a alors abordé, entre autre, le thème de la sexualité. Peu habitué à entendre des prises de parole sur ce thème dans l'espace public, j'ai été frappé par l'énergie qu'il a mise pour développer ses conceptions : « Vous êtes les représentants de la France, cela implique une responsabilité dans vos comportements. Chacun d'entre vous a une compagne, une épouse, une amie. Ne vous comportez pas comme des voyous, mais pensez pendant ces six mois à celle que vous quittez et restez-lui fidèles. Des tentations vont s'offrir à vous. Vous êtes en situation de pouvoir. Vous risquez d'être manipulé, exploité à votre insu. Ne cédez pas à vos pulsions primaires. Trahir ses engagements sentimentaux privés risque de mal augurer d'autres comportements de trahison. Je compte sur vous, sur la dignité de vos comportements avant tout. Restez des humains gardant une considération pour les autres êtres humains ». » Après la séance, j'ai été à la rencontre de quelques soldats et je leur ai demandé quel était leur sentiment suite à ce discours. Manifestement surpris, ils réagissaient par des sourires, des propos humoristiques, désinvoltes, voire goguenards.

Six mois plus tard, comme prévu, je suis revenu à Vannes et j'ai à nouveau interrogé quelques marsouins sur leur ressenti à ce retour de mission. À ma surprise, ils m'ont dit que ce discours les avait marqués et qu'ils s'en étaient souvenus, « cette mémoire nous a protégés à plusieurs reprises alors que nous étions tentés de céder à des tentations particulières ». Il est étrange qu'un « surmoi » inattendu surgisse chez ceux qui écoutent un discours « moral ». Initialement ressentis comme un peu naïf et décalé de la réalité, celui-ci a cheminé dans les consciences comme une limite à ne pas franchir ou à franchir avec le sentiment de transgression. Les soldats ont fini par s'approprier l'appel à la dignité du combattant comme porteur de valeurs communes.

Cette mise en garde m'a semblé bien singulière, car je ne l'avais jamais observée dans l'espace public où la mise en mots des valeurs est de plus en plus « ringardisée ». Comme si les disciplines habituelles, droit, sciences humaines, médecine, commerce ou philosophie, avaient renoncé à l'avance à tenir un discours clair sur ce thème par crainte d'apparaître paternaliste ou réactionnaire. Respecter ses soldats en faisant appel à leur conscience permet sans doute, en retour, que ceux-ci respectent les populations soumises à l'épreuve des combats. Ainsi, le discours du chef, lorsqu'il est porteur d'une vérité, me semble être le meilleur garant contre les dérives individuelles dans un milieu particulièrement propice au déroulement.

Didier Sicard

* Dans une note rédigée lors du troisième mois de mission et à laquelle j'ai eu accès, le colonel Lecointre rappelle « qu'il ne peut pas y avoir, dans un cadre de travail et à plus forte raison en opération, de relation de séduction mutuelle qui ne soit susceptible d'être considérée comme de l'abus de situation dominante de la part d'une personne qui serait plus âgée ou plus gradée que son ou sa partenaire. Persuadé que la très grande majorité des hommes et des femmes du GTIAZ adhèrent spontanément à cette exigence d'élegance morale, je souhaite que ceux qui auraient une conception différente de la mienne soient bien persuadés que je sanctionnerai sans hésiter tout comportement révélant faiblesse ou incapacité à contrôler ses instincts, à dominer ses envies du moment ».

Les armées elles-mêmes, fortement encadrées, ont intériorisé les normes qui régissent leurs conditions d'engagement, comme en témoignent la variété et parfois la complexité des « règles d'engagement » qu'il leur faut suivre avec une extrême précaution. Les comportements déviants, quand ils sont avérés, relèvent en conséquence d'inexcusables écarts commis par des individus isolés, qui échappent autant aux ordres de leurs chefs qu'à la pression sociale du groupe auquel ils appartiennent. S'ils n'ont de ce fait rien à voir avec une « stratégie » d'ensemble de recours au viol de masse, comme cela a pu être observé en d'autres lieux ou d'autres temps, ces crimes individuels ne sont pas moins à éradiquer. Ils doivent d'évidence l'être d'abord et surtout pour le préjudice qu'ils portent à celles et ceux qui en sont les victimes ; ils doivent également l'être pour la faute qu'ils constituent à l'égard de l'éthique que s'est choisie la communauté nationale qui les missionne. Ce dernier argument, qui pèse sans doute peu au regard de la charge émotionnelle que suscite le sort des victimes, a cependant deux dimensions non négligeables : la première, d'ordre politique, qui dépasse le cas particulier du viol, est celle d'éviter à une société démocratique et libérale de renier ses valeurs sinon au risque d'un mimétisme qui tend progressivement à la faire ressembler à son adversaire ; la seconde, qui relève davantage de la stratégie militaire, consiste à ne pas donner à celui que l'on combat un « bâton pour se faire battre », un levier si puissant qu'il peut, sinon remettre en question les opérations, au moins les ralentir de façon conséquente.

¶ Une ruse de la faiblesse

Car l'instrumentalisation du viol, que l'acte soit réel ou simplement supposé, peut se retourner contre l'*hegemon* et se faire stratégie efficace du faible contre le fort. Dans un monde toujours plus interconnecté où le volume des informations transmises en temps réel ne cesse de croître, le recours aux technologies de tout type pour proférer une accusation ou déployer une rumeur est à la portée de tout belligérant ; le stratagème est tentant pour celui que la dissymétrie des moyens de combat condamne à trouver des voies détournées pour affaiblir son adversaire. Pourquoi, en effet, accepter un affrontement direct sur le terrain, avec des armes qui ne feront jamais le poids, quand des moyens de communication permettent, en niveling le différentiel de puissance, d'obtenir un gain sans commune mesure avec le coût estimé et le risque consenti ? Un demi-siècle avant le développement exponentiel des outils qui permettent désormais à tout individu « connecté » de s'affranchir de l'espace comme du temps, le général

Beaufre identifiait déjà la dimension psychologique comme étant la zone d'action en devenir : « Il est évident qu'aujourd'hui, avec le développement de l'information par la presse, la radio et la télévision, le domaine psychologique devient une zone d'action essentielle et décisive⁵. »

Certes, la réalité observable sur le terrain est moins tranchée car les parties en présence ne peuvent totalement échapper aux frictions d'un contact physique, en particulier lorsque sont en jeu des lieux et des relations de pouvoir très localement concentrés. Pour autant, une analyse rapide du « système des systèmes » de notre armée française permet aisément de comprendre ce qui en constitue à la fois la matrice culturelle et le talon d'Achille. Bras armé d'une nation qui se veut la patrie des Lumières et qui fait de la défense de son mode de vie un combat contre l'obscurantisme, elle ne peut transgresser les valeurs qu'elle est censée incarner sans se renier elle-même ; ce qui est indubitablement une vertu politique présente, et c'est heureux, l'inconvénient de limiter l'efficacité tactique à court terme faute de pouvoir adopter les *modus operandi* d'un adversaire qui, lui, ne se sent nullement lié par de tels engagements. Sans dire qu'il faille en arriver à des procédés extrêmes, la simple définition des conditions dans lesquelles le soldat peut faire usage de son arme pose question et ces « règles d'engagement » s'avèrent parfois à ce point contraignantes qu'elles se limitent à la légitime défense la plus stricte. Bien entendu, il ne s'agit pas de faire entrer ici le viol ou tout autre crime dans la catégorie des moyens dont la force regrettait de ne pas disposer, mais la sensibilité toute particulière de l'opinion apparaît comme une vulnérabilité critique qui rend particulièrement tentante l'idée d'en exploiter les réactions.

Si la transgression d'une règle par un seul peut fragiliser l'ensemble du corps (expéditionnaire), il ne paraît pas en conséquence aberrant pour l'adversaire d'utiliser tous les procédés possibles pour chercher à discréditer les uns et à pousser les autres à la faute. Accusations publiques sans fondement mais provoquant l'ire de la foule, pseudo « victimes » payées pour leur faux témoignage, images trafiquées et films censés être accablants, chantage via la prostitution qui enclenche la spirale vicieuse de la manipulation... l'imagination est sans limites tant ce commerce peut être financièrement intéressant et les effets politiques particulièrement rentables. Là où l'action de combat « au coin du bois » se solde par un résultat qui, à supposer qu'il soit favorable, dépasse rarement les niveaux tactique et opératif, la manœuvre de manipulation peut aisément cumuler les effets de

5. A. Beaufre, *La Stratégie de l'action*, Paris, Presses de l'Aube, 1997 [1965], p. 74.

chaque échelle, d'une paralysie locale de l'unité incriminée à la remise en cause du déroulement voire du bien-fondé de la mission à Paris, en passant par une position pour le moins embarrassante du poste de commandement du théâtre. « L'irrégulier stratégique » – pour détourner au profit de l'adversaire l'expression forgée par le général Krulak⁶ – est celui qui déploie une stratégie indirecte (à opposer à l'usage direct de la force) pour frapper par une manœuvre extérieure (en France, donc hors du théâtre où se déroule l'affrontement) le centre de gravité politique (la volonté de conduire ou de poursuivre la mission) *via* sa vulnérabilité critique (l'opinion publique versatile, réactive et influençable⁷).

Une fois encore, la mise à jour d'une stratégie qui fait de l'accusation de viol une arme du faible contre le fort n'enlève rien à la condamnation totale que doit susciter tout crime avéré et, quand le moindre doute subsiste, aux efforts que la justice doit impérativement déployer pour en établir la réalité. Là où il n'y a en effet que « ruse » de guerre pour celui qui fait simplement usage d'une information, qu'elle soit vraie ou totalement fausse, il y a toujours une « félonie » au passage à l'acte, au sens où, outre le respect le plus élémentaire dû à la personne humaine, sont alors transgressés les lois et règlements qui conduisent normalement le comportement d'une armée en campagne. Aussi, si l'interconnexion mondiale qui est désormais notre écosystème relationnel permet de dénoncer instantanément un crime comme de manipuler l'opinion publique, le viol demeure un motif stratégique doublement asymétrique. Arme de terreur du fort, qu'il le soit structurellement ou conjoncturellement, pour imposer sa domination, le viol est à ranger dans la catégorie des « crimes de guerre » et devrait, on peut l'espérer, tendanciellement disparaître à mesure que progresse le droit international. *A contrario*, ruse du plus faible pour frapper la source de puissance du plus fort – en l'espèce, la volonté nationale dans nos démocraties –, son instrumentalisation se développe de façon exponentielle pour autant que, *via* les médias, elle offre une arme de destruction massive bon marché. ■

6. Ch. Krulak, "The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War", *Marines Magazine*, January 1999.

7. J. Strange, "Centers of gravity and critical vulnerabilities", *Perspectives on Warfighting*, Quantico, Marine Corps Association, 1996. Si le centre de gravité est défini comme la source de puissance de l'adversaire, une analyse logique permet d'en décliner les capacités critiques correspondantes (CC pour "Critical capacities"), puis les exigences critiques (CR pour « Critical Requirements ») et *in fine* les vulnérabilités critiques (CV pour "Critical Vulnerabilities"). Ces dernières, produits finaux de l'équation CG-CC-CR-CV, sont pour les stratégies américains des années 1990 ce sur quoi l'effort doit porter.

XAVIER DARCOS

LE BATAILLON SACRÉ DE THÈBES : «À LA VIE, À LA MORT»

« Si, par quelque enchantement, une armée pouvait n'être composée que d'amants et d'aimés, il n'y aurait point de peuple qui porterait plus haut l'horreur du vice et l'émulation de la vertu. Des hommes ainsi unis, quoiqu'en petit nombre, pourraient presque vaincre le monde entier. Car s'il est quelqu'un de qui un amant ne voudrait pas être vu quittant son rang ou jetant ses armes, c'est celui qu'il aime. Il préférerait mourir mille fois plutôt que d'abandonner son bien-aimé en péril et de le laisser sans secours : car il n'est point d'homme assez lâche pour que l'amour ne l'enflamme alors du plus grand courage, et dont il ne fasse un héros. Ce que dit Homère¹, que les dieux inspirent de l'audace à certains guerriers, on peut le dire de l'amour plus justement que daucun des dieux. Il n'y a que parmi les amants que l'on sait mourir l'un pour l'autre². »

Cette hypothèse d'une armée formée exclusivement de couples homosexuels, ici présentée par Platon, trouve sa source dans un lieu commun antique, un *topos* selon lequel l'amour est un stimulant puissant qui rend courageux, presque invincible. Les légendes guerrières sont donc fertiles en héros masculins, associés en binôme dans la vie comme dans la mort, tels Achille et Patrocle, Oreste et Pylade, Thésée et Pirithoos. Les poètes jouèrent aussi avec l'émotion que dégage ce motif mythologique et érotique. Un superbe exemple en est donné par Virgile dans l'*Énéide*, narrant l'histoire de Nisus et Euryale. Ces deux Troyens, proches d'Énée, sont, au cours d'une razzia nocturne, encerclés par l'ennemi en nombre. Se jetant dans la mêlée, les deux amants choisissent de trouver la mort ensemble, enlacés dans une ultime étreinte : « Euryale roule dans la mort, et sur ses membres si beaux le sang se répand et sa tête s'affaisse, retombant sur ses épaules, comme une fleur pourpre qui, fauchée par la charrue, s'étoile et meurt, ou comme des pavots à la tige fatiguée, dont la tête s'incline sous le poids des ondées. Alors Nisus se jette au milieu des Rutules. [...] Transpercé de coups, il s'est jeté sur son ami sans vie. Et, là, il a enfin trouvé le repos d'une mort sereine³. »

1. Homère (fin du VIII^e siècle av. J.-C.), *Iliade*, XV, 362.

2. Platon (428-348 av. J.-C.), *Le Banquet*, 179 a et b.

3. *Énéide*, 9, 367-449.

Le thème est si sensible que Virgile lui-même reprend la parole (parce que les linguistes nomment laidement une « intrusion d'auteur ») pour livrer son trouble et son admiration, comme s'il parlait de voisins ou de proches : « Heureux êtes-vous tous deux! Si mes chants ont quelque pouvoir, nul jour, jamais, ne vous enlèvera du temps qui n'oublie rien. » Bref, il n'est pas étonnant que l'idée d'utiliser ce ressort naturel ait séduit les penseurs grecs, même dans la perspective, plus prosaïque, de former un bataillon d'élite. On la trouve aussi chez Hérodote, parlant des Thraces⁴, ou chez Thucydide, à propos des Scythes⁵.

Mais c'est Xénophon qui la formule plus explicitement en faisant mention d'un « bataillon sacré de Thèbes »⁶, information reprise, longtemps après, par Plutarque : « Le bataillon sacré avait été, dit-on, créé par Gorgidas. Il l'avait composé de trois cents hommes d'élite dont la cité prenait en charge l'entraînement et l'entretien, et qui campaient dans la Cadmée⁷ : c'est pourquoi on l'appelait le bataillon de la cité⁸. » Le sujet est récurrent mais évansif. Les histoires anciennes l'évoquent ça et là, avec prudence toutefois, comme s'il pouvait s'agir d'une légende douteuse ou vaguement scabreuse. Mais sa réputation se prolongea dans toute la littérature ancienne dès que la question de l'homosexualité était évoquée. Donnons un seul exemple : « Hiéronymos le Péripatéticien déclare que les unions entre garçons ont été favorisées parce que l'on constatait que la vigueur des jeunes hommes, jointe à une émulation réciproque, faisaient tomber les gouvernements tyranniques. Il est vrai que les amants acceptaient volontiers de subir les pires tourments plutôt que passer pour des lâches aux yeux de leurs mignons. Il suffit de se rappeler le bataillon sacré, créé à Thèbes par Épaminondas⁹. »

Que sait-on exactement ? Cette étrange formation militaire aurait été constituée vers 380 av. J.-C. à Thèbes, la capitale de la Béotie. Thèbes était l'une des cités-États de la Grèce antique, aux côtés d'Athènes, de Sparte et de Corinthe, villes qui étaient en constante effervescence et qui ne cessaient de se quereller depuis toujours, se disputant le *leadership* grec. Vingt ans plus tôt s'était achevée la Guerre du Péloponnèse, « la plus grande crise qui émut la Grèce », selon Thucydide, qui opposa Sparte et Athènes, et qui déchira le monde

4. Hérodote (480-425 av. J.-C.), *Histoires*, V, 3, 1.

5. Thucydide (465-400 av. J.-C.), *La Guerre du Péloponnèse*, II, 97, 6.

6. Xénophon (430-355 av. J.-C.), *Le Banquet*, VIII, 32.

7. La Cadmée est la citadelle centrale de Thèbes, son acropole.

8. Plutarque (46-125), Vie de Pélopidas, XVIII, 1.

9. Athénée de Naucratis, *Les Déipnosophistes* (ouvrage paru vers 228), §78. Ce Hiéronymos (lointain disciple d'Aristote, donc de l'école péripatéticienne) vécut à Rome à l'époque de Cicéron, qui le cite dans ses lettres.

hellénique entre 431 et 404 av. J.-C.. Malgré des traités de paix, Sparte avait continué à exercer sa pression et son influence. Elle avait installé peu à peu des gouvernants à sa solde dans toutes les villes grecques. Enfin, en 382 av. J.-C., elle avait pris le contrôle de Thèbes, les derniers résistants se réfugiant à Athènes.

Mais rapidement, Sparte a dû affronter une coalition, encouragée par la Perse, formée par Athènes, Thèbes, Argos et Corinthe. Une alliance militaire dont va émerger une figure héroïque, dont la gloire sera durable dans toute l'Antiquité, le bétarque thébain Epaminondas¹⁰, un général, magistrat et homme d'État prestigieux que la légende présente comme frugal, insensible aux flatteries, maître de ses passions, stratège génial, chef terrible, offensif et toujours invaincu, sorte de despote éclairé, influencé par les idées stoiciennes. C'est lui qui aurait suggéré à Gorgidas, l'un de ses lieutenants, de créer le «bataillon sacré», qui joua un rôle essentiel jusqu'à la libération définitive de Thèbes.

Ce bataillon était composé d'*hoplites*, des fantassins mobiles malgré un équipement assez lourd : un grand bouclier rond, de quatre-vingt-dix centimètres de diamètre environ (*l'hoplon*) ; une lance de deux mètres cinquante de long ; une courte épée pour le corps à corps. Ils étaient protégés par un casque, des jambières et une cuirasse en métal ou en cuir. Le bouclier, tenu de la main gauche, protégeait non seulement celui qui le portait, mais également son voisin de gauche, ce qui renforçait cette impression de couple masculin uni. La phalange, composée de ces soldats rangés en ligne serrée, avançait d'abord d'un pas lent puis chargeait, la lance à l'horizontale, aussi vite que possible, lorsque l'ennemi était à une centaine de mètres, le premier choc étant alors décisif. Cette manœuvre supposait d'avoir bien choisi son champ de bataille, sans obstacle naturel et, si possible, en déclivité. Il est imaginable que, pour certains types de combats, le bataillon ait pu s'armer plus légèrement et devenir une formation de *peltastes*, avec un bouclier léger de cuir et d'osier (*la peltè*), un javelot et une épée. On ne sait.

L'engagement du bataillon sacré fut capital dans divers combats, notamment lors de la bataille de Tégyres¹¹, en 375 av. J.-C.. Le général Pélopidas¹² commandait les Thébains, très inférieurs en nombre face aux quelque deux mille Spartiates. Pris au piège dans un défilé, quasi certain d'être massacré, il décida d'une opération éclair : il regroupa ses hommes en formation d'assaut et chargea droit

^{10.} 420-362 av. J.-C. Les bétarques sont les magistrats qui exercent le pouvoir exécutif et commandent l'armée de la Confédération bétienne.

^{11.} Bourgade de Béotie orientale, à l'emplacement de l'actuelle Pyrgos, près d'Orchomède.

^{12.} Pélopidas (420-364 av. J.-C.), stratège et chef du parti dit «populaire» de Thèbes, devait la vie à Épaminondas qui s'était porté à son secours lors d'un corps à corps. S'en suivit entre eux une amitié indéfectible.

en fonçant vers les lignes spartiates. Placé à l'avant, le bataillon sacré fut le premier à transpercer les rangs ennemis, sauvant l'armée du désastre et infligeant une amère défaite à Sparte, revers qui eut un immense retentissement. De même, le 6 juillet 371 av. J.-C., c'est Épaminondas qui conduisit l'armée de la ligue thébaine face aux troupes menées par le roi spartiate Cléombrote III lors de la bataille cruciale de Leuctres¹³ : simulant de reculer, il utilisa une nouvelle tactique dite d'« ordre oblique », permettant d'encercler les flancs ennemis latéralement et de les disloquer¹⁴. Là encore, le bataillon sacré servit de fer de lance à la phalange qui opéra cette manœuvre insolite, hardie et victorieuse.

Transformé en sorte de garde personnelle d'Épaminondas, ce corps d'élite lui survécut une vingtaine d'années, jusqu'à son anéantissement lors de la bataille de Chéronée¹⁵, en août 338 av. J.-C.. Philippe II de Macédoine¹⁶ y écrasa l'armée des cités grecques coalisées, mobilisées sous la houlette de Démosthène¹⁷, consacrant ainsi la défaite des derniers opposants à l'hégémonie macédonienne sur le monde grec, laquelle put s'installer durablement. Les valeureux couples d'amants furent tous exterminés : en pleine déroute des Thébains, ils refusèrent d'abandonner leur position ou, pire, de fuir, ce qui eût été une lâcheté. Ils moururent debout, côté à côté.

On ne voulut pas que la mort séparât ceux qui avaient été si étroitement unis dans la vie. Plutarque¹⁸ raconte que leur vainqueur, Philippe II, fut tellement ému à la vue de leurs corps agglutinés deux par deux qu'il éclata en sanglots et prit la décision d'édifier un monument funéraire à leur mémoire, ajoutant cette oraison funèbre : « Que périsse quiconque qui oserait laisser croire que ces soldats ont subi ou commis la moindre action honteuse. » Les soldats du bataillon sacré furent donc enterrés sur place, à Chéronée, dans une sépulture collective, un *polyandreion*. Leur mausolée fut surmonté d'une grande statue de lion, symbole de leur force et de leur bravoure. Cette sculpture en marbre de presque six mètres de haut a été retrouvée en 1818 lors de fouilles dans le site de l'ossuaire où les archéologues découvrirent deux

^{13.} Ce site est situé à environ dix kilomètres à l'ouest de Thèbes.

^{14.} Sur cette bataille majeure, dont la tactique est abondamment commentée dans l'histoire militaire, voir J.-N. Corvisier, *Guerre et Société dans les mondes grecs (490-322 av. J.-C.)*, Paris, A. Colin, 1999, et S. Van de Maele, « La Retraite de l'armée lacédémone à la bataille de Leuctres », *Revue des études grecques* 93, n° 440, 1980.

^{15.} Entre la Phocide et l'Attique, patrie de Plutarque.

^{16.} 382-336 av. J.-C., le père d'Alexandre le Grand. Ce dernier, alors âgé de dix-huit ans, fit ses premières armes lors de cette bataille, avant d'étendre l'influence gréco-macédonienne au monde entier.

^{17.} Figure majeure d'Athènes (384-322 av. J.-C.), orateur et homme d'État hors du commun, adversaire obstiné de Philippe II, incarnation de la résistance attique face à l'hégémonie macédonienne.

^{18.} Plutarque, *Vie des hommes illustres*, « Alexandre », 17.

cent cinquante-quatre squelettes alignés en sept rangées, ce qui conforte la véracité des récits antiques. On y a érigé une stèle où le fauve se tient dressé à nouveau, immortalisant la vaillance du bataillon sacré.

Le destin de cette phalange n'a cessé de toucher l'imaginaire. La littérature eut tendance à en exploiter les résonances fantastiques, au point que l'on finit par identifier tout soldat thébain à son orientation sexuelle¹⁹. Ainsi, dans *Salammbô*, Flaubert, évoquant la déroute de mercenaires thébains assiégés dans le « défilé de la Hache »²⁰, développe ce cliché gay : « On s'endormait, côte à côte, sous le même manteau, à la clarté des étoiles. Il s'était formé d'étranges amours, unions obscènes aussi sérieuses que des mariages, où le plus fort défendait le plus jeune au milieu des batailles [...] et l'autre payait ces dévouements par mille soins délicats et des complaisances d'épouse. » Flaubert a bien tort de jouer au père-la-pudeur. Il oublie que les Anciens n'avaient pas de préjugés sexuels et qu'ils n'établissaient aucune distinction morale entre une pratique ou une autre. Comme l'écrit Pascal Quignard : « Ni Grecs ni Romains n'ont jamais distingué hétérosexualité ni homosexualité²¹. » En Grèce, dans toutes les classes aisées, on pratiquait la pédérastie, cette relation pédagogique où un citoyen mûr (*l'éraste*) initie, et pas forcément sur le plan sexuel, un adolescent (*l'éromène*).

L'appellation « bataillon sacré », elle, aura une empreinte forte dans la mémoire guerrière. Cette dénomination prestigieuse s'est ainsi appliquée à divers corps d'élite, surtout ceux qui formaient les derniers carrés irréductibles, malgré les défaites ou les déroutes. On pense évidemment à Waterloo :

« Le bataillon sacré, seul devant une armée,
S'arrête pour mourir.
C'est en vain que, surpris d'une vertu si rare,
Les vainqueurs dans leurs mains retiennent le trépas.
Fier de le conquérir, il court, il s'en empare.
La garde, avait-il dit, meurt et ne se rend pas²². »

^{19.} Sur ce lieu commun, manié dès l'Antiquité gréco-romaine, voir D. Fernandez, *L'Étoile rose*, Paris, Grasset, 1978 ; ou *Le Rapt de Ganymède*, Paris, Grasset, 1989. Dans ses *Mémoires d'Hadrien* (Paris, Gallimard, 1951), Marguerite Yourcenar fait dire à cet empereur (homosexuel, réputé pour la passion que lui inspira son favori bithynien Antinoüs) : « J'ai eu mon bataillon sacré bien à moi. »

^{20.} Flaubert, pour son roman de 1862, utilise en réalité les récits de la bataille qui mit fin à la guerre des mercenaires, mutinés contre les Carthaginois commandés par Hamilcar Barca, dite bataille du défilé de la Scie et qui eut lieu en 238 av. J.-C.

^{21.} *Le Sexe et l'Effroi*, Paris, Gallimard, 1994. Pascal Quignard y parle de « l'érotisme joyeux, anthropomorphe et précis des Grecs », qu'il oppose à la « mélancolie effrayée » qui suivra.

^{22.} C. Delavigne (1793-1843), *Les Messénienes*, Livre I. Victor Hugo cita ces vers en faisant l'éloge de leur auteur devant l'Académie française, le 27 février 1845.

Définitivement associé au sens du sacrifice et au don de soi, le bataillon sacré, au-delà de son épopée héroïco-romanesque²³, a pris une valeur polysémique, fusionnant les deux puissances qui dominent la vie : éros et thanatos, le désir et la mort, l'amour et la guerre. ↴

²³. Dans ce genre, M^{me} A. Korn a publié à compte d'auteur un petit roman de vulgarisation, intitulé *Le Bataillon sacré de Thèbes*, The BookEdition, 2012.

GÉRALDINE CASUTT

QUAND LE DŽIHADISTE EST UNE FEMME

Si le djihad a longtemps été considéré uniquement comme une affaire d'hommes, il est important de relever que les femmes, bien que toujours minoritaires dans ce phénomène, y jouent également leur partition. Moins visibles que les hommes de par les rôles qu'elles endossent, on les a longtemps vues passives, cantonnées à des tâches peu importantes voire limitées à une fonction reproductrice. Souvent regardées comme victimes avant d'être tenues comme actrices de leur engagement, ces femmes apparaissent comme une anomalie dont on peine à saisir la rationalité, d'autant plus si elles ont grandi en Europe. Alors qu'elles ont été élevées dans des sociétés prônant l'image d'une femme libre et libérée, quels bénéfices pourraient-elles tirer d'une adhésion à une idéologie qui semble leur promettre l'exact contraire ? Quelle Européenne pourrait sciemment désirer une vie de privation, reléguée au foyer, et qui plus est dans un pays en guerre ? Pourrait-elle délibérément choisir d'être aliénée ?

Les départs de femmes, parfois très jeunes, pour les zones de djihad ont pu soulever ce type d'interrogation et révéler le caractère contre-intuitif d'un engagement féminin européen. Il s'agira ici d'essayer de mieux comprendre nos difficultés à penser ce type d'engagement, mais aussi de développer certaines pistes pour tenter de le cerner, en s'attardant notamment sur ce qui est attendu d'une femme dans une entreprise djihadiste et sur les défis que soulèvent celles qui ont voulu être des djihadistes comme les autres, sans pour autant revendiquer une forme d'égalité avec les hommes.

Pourquoi partir en Syrie ?

Qu'est-ce qui a pu motiver des femmes européennes à partir en Syrie ? La difficulté à répondre à cette question réside principalement dans le fait que nous manquons de données empiriques pour produire un travail exhaustif sur la question. Une autre est de se heurter à un certain biais de genre, particulièrement coriace, lorsqu'il est question de femme et de violence : très peu étudiée, la problématique de la violence féminine révèle la complexité à penser la femme dans un rapport actif avec la violence,

dans des sociétés où elle est avant tout considérée comme victime de violence¹.

Dans le djihadisme contemporain au féminin, ce biais s'exprime surtout par le fait de vouloir expliquer l'engagement des femmes autrement que par une intentionnalité propre, voire une adhésion à la cause, car le bénéfice qu'elles retireraient d'une telle appartenance n'apparaît pas comme évident. On cherche alors à produire une explication alternative afin de faire sens d'un engagement qui semble n'en faire aucun de prime abord, et permettre de penser néanmoins la femme actrice de violence comme victime avant tout d'une forme de violence. On a pu voir ce mécanisme à l'œuvre dans le cas des auteures d'attentats-suicide², où on a eu tendance à expliquer leurs actes en puisant plus dans le registre d'une histoire personnelle dramatique que dans celui de la conviction idéologique : le passage à l'acte de Muriel Degauque, une convertie belge considérée comme la première femme bombe humaine européenne, et seule connue à ce jour, qui s'est faite exploser en Irak en 2005, a pu par exemple être expliquée par une forme dépressive occasionnée par le traumatisme du décès de son frère, ou encore par le fait qu'elle ne pouvait pas avoir d'enfants en raison d'une maladie qui la privait génétiquement d'utérus³.

Expliquer un engagement féminin dans le djihadisme par des motifs plus émotionnels qu'intellectuels est une tendance que l'on retrouve encore aujourd'hui : s'il ne faut pas nier l'importance d'un certain parcours biographique pour expliquer les choix d'un individu, si extrêmes soient-ils, il serait cependant erroné de faire l'impasse sur une adhésion idéologique et sur un registre de convictions qui permettent à chacun de donner un sens à ses actions.

En posant la question de ce qui motive les femmes à partir pour la Syrie, on présuppose que leurs motivations divergeraient nécessairement de celles des hommes, ou du moins qu'elles revêtiraient une spécificité. Il est vrai que les femmes n'occupent pas les mêmes fonctions que les hommes dans le djihad ; nous y reviendrons. Assez rapidement, il est apparu que celles-ci ne combattaient pas dans les rangs djihadistes et que la fonction de violence offensive était réservée aux hommes. Nous pourrions nous demander si l'engagement des femmes dans le djihad provoquait la même incrédulité si ces dernières allaient au combat comme les hommes... Leurs rôles très traditionnels, qui ne revêtent en apparence pas de « couleur djihadiste » particulière, ont sans doute contribué à rendre l'intérêt de leur engagement peu

1. Voir C. Cardi et G. Pruvost (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012.

2. Voir C. André-Dessornes, *Les Femmes-martyres dans le monde arabe : Liban, Palestine et Irak*, Paris, L'Harmattan, 2013.

3. Voir F. Khosrokhavar, *Radicalisation*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2014, p. 60.

accessible aux observateurs externes. A-t-on vraiment envie de partir en Syrie pour ne devenir « que » femme au foyer ?

L'engagement féminin occidental a ainsi été couramment expliqué par trois motivations principales, qui ne s'excluent pas les unes des autres, et qui ont tendance à vouloir simplifier un phénomène pourtant complexe : l'amour, l'humanitaire et la crédulité.

■ L'amour

La première hypothèse veut qu'une femme entre en djihadisme par la porte des sentiments amoureux. Elle est problématique à plusieurs égards. Même si l'on ne peut nier que certaines femmes ne seraient sans doute jamais parties si elles n'avaient pas fait la connaissance d'un homme en particulier (ce qui ne signifie pas qu'elles n'auraient pas emprunté d'autres chemins déviants autres que celui du djihad), il serait erroné de leur résERVER cette explication : on peut observer des situations où ce sont elles qui ont joué le rôle d'incubatrices de la radicalisation, que cela soit au sein de leur foyer en Europe ou encore dans leur fratrie. Certains départs d'hommes ont également pu être motivés par des femmes. Il est vrai que pour certains couples, souvent déjà constitués avant leur départ en Syrie, les thèses djihadistes ont pu faire sens comme un ciment amoureux supplémentaire : la dimension romantique du djihad, qui propose un amour absolu, une aventure dangereuse et une vie à deux « dans un ailleurs meilleur », peut être extrêmement attrayante et forger l'image d'un couple résistant à toute épreuve, même à celle de la mort, puisque la certitude de se retrouver au paradis est très forte parmi ces Bonnie and Clyde d'un nouveau genre.

Le fameux « mythe du prince charmant barbu » doit donc être relativisé afin de ne pas tomber dans la tentation de vouloir essentialiser un engagement féminin en le réduisant à une dimension émotionnelle : on ne va pas en Syrie seulement pour trouver un mari, mais aussi parce qu'il y a une adhésion à des principes de base du djihadisme, ou du moins parce que l'idée de djihad a pu faire sens et trouver sa place dans une recherche de l'amour idéal.

Cependant, il est vrai que le mariage est un moment-clef dans le parcours djihadiste d'une femme : sans homme pour jouer le rôle de tuteur (*mahram*), elle n'a pas d'existence propre dans la communauté ; le mariage lui permet donc d'acquérir un statut. En l'absence d'un tuteur masculin, elle est confinée à un *maqqar* (ou *madafa*), une maison regroupant toutes celles qui n'ont pas de tuteur ; la façon la plus simple d'en sortir est de se marier, ce qui peut aussi expliquer que le mariage revête une dimension parfois très pragmatique, sans sentiments amoureux préexistants, et aussi qu'il puisse se défaire rapidement.

Au début du phénomène djihadiste en Syrie, on a pu croire que les femmes qui se rendaient dans ce territoire servaient avant tout d'esclaves sexuelles aux combattants en contractant des mariages temporaires : c'est ce que l'on appelait le *djihad al-nikah* ou « djihad sexuel », une forme de rumeur qui est surtout partie de la Tunisie. Cette hypothèse est toujours très controversée. On ne peut pas nier que l'esclavage sexuel avait cours au sein du groupe État islamique, mais il faut cependant différencier les catégories de femmes afin de comprendre que la fonction de l'acte sexuel n'était pas toujours la même. Comme « butin de guerre » (*ghanima*), celles issues de minorités religieuses locales, telles les yézidies, ont été réduites en esclavage⁴, d'ordre domestique mais aussi sexuel. Comme dans toutes les guerres, l'arme du viol est redoutable : les fonctions de l'acte sexuel sont clairement celles de l'humiliation et de la destruction. Mais avec les épouses officielles des combattants djihadistes – liées par le mariage avec eux, comme les Européennes qui sont parties en Syrie –, la fonction de l'acte sexuel était avant tout celle de la reproduction, même si on ne peut pas exclure que certaines aient été victimes de mauvais traitements.

■ L'humanitaire

Si l'hypothèse de l'amour a souvent été mise en avant pour rendre compréhensible l'engagement féminin, celle d'un souhait de travailler dans l'humanitaire a aussi été privilégiée. Comme elles n'avaient pas accès au combat, les femmes auraient été invitées à participer à la cause djihadiste par ce biais. Si cette explication peut se retrouver fréquemment dans des discours de femmes qui se désolidarisent de leur parcours djihadiste, on peut cependant relever plusieurs points afin de mettre cette hypothèse en perspective.

Si le phénomène djihadiste en Syrie compte plusieurs phases, notamment pré et post-déclaration du califat en 2014, on peut imaginer que les personnes qui ont rejoint la Syrie en 2013 n'avaient pas forcément les mêmes objectifs premiers que celles parties après la proclamation du califat : en 2013, l'argument de la lutte contre Bachar al-Assad était particulièrement attractif, et dans ce cadre-là on ne peut pas exclure que la dimension humanitaire ait été importante dans les motivations de ceux et celles partis à cette époque. Il faut toutefois relever que l'idée de porter secours à une population musulmane qui souffre fait partie du répertoire de base du djihadisme et qu'elle n'est donc pas l'apanage de personnes particulièrement altruistes :

4. On peut lire certains témoignages de femmes qui ont subi cette réalité. Voir, par exemple, Sara, avec C. Mercier, *Il nous traitaient comme des bêtes*, Paris, Flammarion, 2015.

partant de l'idée que la *oumma* (la communauté musulmane dans sa dimension transnationale) est un corps et que si l'une des parties de ce corps souffre, c'est le corps entier qui souffre, la nécessité de porter secours aux victimes musulmanes du conflit syrien s'est imposée pour les partisans djihadistes, particulièrement de la première vague. Le fait que l'hypothèse de l'humanitaire ait surtout été retenue pour les femmes, et spécifiquement les plus jeunes d'entre elles, contribue au fait de n'avoir qu'une photographie partielle de la totalité de leur engagement et « dé-djihadise » leur départ, pour n'en retenir que l'aspect « altruiste »...

■ La manipulation

Dans la continuité de l'argument humanitaire se trouve l'effet d'une désillusion presque nécessaire d'une femme sur les terres du djihad. Pour la majorité d'entre elles, en effet, aucune activité humanitaire ou professionnelle ne pourra être entreprise sur place. Les femmes dont le départ aurait été motivé par des engagements sortant du cadre marital expérimenteraient donc une dissonance très importante entre leurs attentes et la réalité. En rappel au caractère contre-intuitif sous-tendu par l'idée d'un engagement féminin européen, on pourra considérer que si une femme part en Syrie, c'est parce qu'elle a été trompée sur ce qui l'attend réellement ; on lui a promis une réalité attractive, qui sera en fait tout autre. Ainsi, on pourrait expliquer les départs de ces Européennes par le fait qu'on leur a menti et qu'elles ont été naïves : il semble en effet difficile d'imaginer qu'une femme ait pu sciemment choisir de risquer sa vie pour une existence où elle n'aurait d'autres horizons que son foyer.

Évidemment, on ne peut pas exclure que certaines femmes se soient senties trahies et qu'elles aient eu envie de repartir dès le moment où elles avaient posé un pied en Syrie, comme c'est sans doute le cas pour certains hommes également. Il faut cependant relever qu'au fur et à mesure que le phénomène djihadiste s'amplifiait, les moyens de propagande, tout comme les communications entre les aspirants au départ et ceux déjà sur place, augmentaient également : dès 2014, il devenait difficile de ne pas savoir ce qui attendait les femmes et les hommes une fois sur place en termes de rôles et de possibilités, et on a également pu voir des messages où les femmes étaient « dissuadées » de partir si elles ne souhaitaient pas se marier. Mais connaître son rôle dans le djihad ne permet pas encore de comprendre comment il fait sens pour la personne qui aurait vocation à l'endosser.

Même si on leur trouvera toujours une part de vérité, ces trois hypothèses explicatives principales de l'engagement féminin dans le djihadisme doivent donc être remises en perspective, notamment pour

éviter l’écueil consistant à réduire le djihad féminin à un ensemble de facteurs avant tout émotionnels. Qu’il s’agisse de sentiments amoureux, d’élans altruistes ou d’une forme d’ingénuité, cela ne suffit pas à prendre la mesure de sa particularité.

Complémentarité des sexes, complémentarité des rôles

Y a-t-il donc des spécificités propres à la femme djihadiste ? Il serait faux de dire que la femme est un djihadiste comme un autre, mais on pourrait dire que la femme est une djihadiste comme un autre : le fait d’être une femme ne la conduira pas à « faire » le djihad de la même façon qu’un homme, mais cela n’implique pas nécessairement que son adhésion aux principes djihadistes soit différente de celle d’un homme⁵.

Ainsi, le djihad au féminin se caractérise par une différenciation d’avec les hommes au plan des rôles et de la fonction de la violence ; les femmes développent des représentations qui leur sont propres vis-à-vis des rôles qui les attendent (épouse et mère), mais ces représentations ne prennent leur sens que parce qu’elles s’ancrent dans un répertoire djihadiste dont elles ont embrassé les théories fondamentales, de la même façon que les hommes. Rien ne permet de distinguer les réponses d’une femme de celles d’un homme si on l’interroge par exemple sur la nécessité du djihad en Syrie, mais on voit clairement une différence si on lui demande de raconter son quotidien au sein du groupe État islamique : on ne peut pas nécessairement mesurer des convictions par rapport au rôle qui est endossé, surtout quand celui-ci est défini par des principes idéologiques. Une personne non combattante peut être autant convaincue que celle qui prendra les armes.

Dans le cas des femmes, la notion de « complémentarité des sexes » permet de comprendre la définition et la différenciation de leurs rôles. Cette notion n’est pas l’apanage du djihadisme et on la retrouve fréquemment dans différents milieux religieux conservateurs : dans un contexte djihadiste, la « complémentarité des sexes » suggère que les femmes et les hommes sont égaux devant Dieu, mais complémentaires sur terre. Dans cette optique, on considérera donc qu’à chaque sexe incombe des tâches bien précises, qu’il s’agit de ne pas transgresser afin de respecter la nature intrinsèque de chaque sexe et de garantir un équilibre tant social que moral. Dans le djihad, on pourrait résumer

⁵. Pour mieux appréhender les motifs d’adhésion au djihadisme, voir D. Thomson, *Les Français jihadistes*, Paris, Les Arènes, 2014.

la répartition principale des rôles de cette façon : l'homme combat et la femme conçoit.

Si les rôles d'épouse et de mère peuvent donner le sentiment que la femme est reléguée à une forme de passivité, il ne faut pas sous-estimer la femme djihadiste en tant que soutien indéfectible à la cause, mais aussi à son mari. Par exemple, dans *Les Soldats de lumière*⁶, Malika el Aroud fait l'éloge des hommes qui s'engagent dans le djihad armé, tout en livrant des éléments biographiques tels que l'assassinat par son mari, Abdessatar Dahmane, du commandant Massoud ; elle précise cependant qu'en tant que femme, il ne lui est pas permis de combattre aux côtés des hommes, sans que cela ne l'empêche d'avoir les mêmes convictions qu'eux et d'être un soutien essentiel à la cause djihadiste. Souvent mis en avant comme étant le récit d'une « histoire d'amour islamique idéale », son manifeste a eu un large écho dans les sphères djihadistes féminines contemporaines : on le retrouve fréquemment dans les bibliothèques numériques, notamment chez celles qui aspirent à être la femme d'un homme devenu martyr⁷.

De plus, la maternité dans une organisation telle que celle du groupe État islamique peut s'avérer une redoutable stratégie militaire. L'éducation de la nouvelle génération dans « l'amour du djihad », avec pour but de la rendre « encore plus radicale » que celle de leurs parents, contribue à pérenniser l'idéologie quand bien même les frontières géographiques de l'EI disparaîtraient⁸. Dans cette optique, le rôle des femmes en tant que mères et premières éducatrices des futurs lionceaux du califat revêt une importance capitale.

¶ Violence féminine et djihad : des situations d'exception

Si la fonction de la violence offensive n'est pas autorisée pour les femmes dans un contexte djihadiste dit « normal », on constate toutefois que celles qui se trouvent sur zone peuvent exercer une forme de violence défensive, ou du moins de légitime défense : entraînées sommairement au maniement des armes afin de pouvoir se défendre ainsi que leur foyer en l'absence d'un homme, elles disposeraient également d'une ceinture d'explosifs à actionner non pas dans une perspective d'attaque, mais bien en dernier recours, dans le cas où elles ne seraient pas parvenues à se défendre contre un assaillant.

6. M. el Aroud, *Les Soldats de Lumière*, Saint-Ouen, La Lanterne, 2004.

7. C'est le cas par exemple pour Hayat Boumedienne, veuve d'Amedy Coulibaly. Voir M. Suc, *Femmes de djihadistes*, Paris, Fayard, 2016, p. 203.

8. D'après le Livre blanc de la Fondation Quilliam, on compterait trente et un mille femmes enceintes dans le groupe État islamique en 2016. Voir Fondation Quilliam, *Les Enfants de Daech*, Paris, Inculte, 2016.

Si les femmes sont privées de cette fonction de violence réservée exclusivement aux hommes, il faut aussi prendre en considération que certaines d'entre elles souhaiteraient pouvoir prendre part au combat comme les hommes, ou commettre un attentat-suicide. Pour autant, celles avec qui j'ai pu m'entretenir et qui revendiquaient cette volonté d'accès à la violence sur zone ne souhaitaient pas avoir le droit de « faire comme les hommes », mais étaient désireuses de pouvoir se battre de la même façon qu'eux pour défendre la cause en laquelle elles « croient comme les hommes ». Ainsi, il ne faudrait pas interpréter ce désir féminin de combattre avec une revendication égalitaire en termes de droits, mais plutôt comme une volonté de traduire leurs convictions d'une façon plus démonstrative que ce que leur permet de faire leurs rôles traditionnels.

Finalement, il ne faut pas oublier que la violence féminine offensive dans un contexte djihadiste est avant tout stratégique et jamais normale : elle n'a pas vocation à être prérennisée, car cela remettrait en question le principe de complémentarité des sexes, et par là même l'équilibre entier du système djihadiste. Lorsqu'un groupe emploie des femmes dans la violence armée sur zone, c'est généralement un signe de mauvaise santé ou du moins cela pointe le fait qu'il n'y a plus assez d'hommes pour remplir cette fonction⁹. L'utilisation de femmes pour la violence peut ainsi être comprise comme un ultime recours, comme on a pu le voir dans les derniers jours de la bataille de Mossoul à l'été 2017, où certaines femmes de l'EI se sont fait exploser. On a également pu constater récemment que des femmes ont été mobilisées dans des fonctions combattantes par l'EI dans la région de Deir Ezzor¹⁰ : il est difficile de dire si Daech se situe désormais dans une position de défense ou d'offensive pour reconquérir un territoire perdu, mais la mobilisation des femmes dans la violence armée sur zone est un indice certain de la grande difficulté qu'il traverse actuellement.

Ce type de violence peut également revêtir des avantages stratégiques, car une femme peut passer plus inaperçue qu'un homme, notamment pour conduire un attentat-suicide, étant donné aussi qu'on ne l'attend pas dans ce rôle. Dans le cas d'attentats qui pourraient être perpétrés sur le sol européen, l'emploi de femmes obéirait sans doute à d'autres types de stratégies, comme celle par exemple d'encourager les hommes à se mobiliser afin de ne pas laisser des femmes remplir les fonctions qu'ils sont censés occuper.

^{9.} On a pu le constater notamment avec le cas de l'Irak, où al-Zarqawi a employé des femmes en dernier recours. Voir C. André-Dessornes, *op. cit.*, pp. 246-247.

^{10.} Voir le tweet de W. Nasr du 7 février 2018 : « #Syrie pr la 1^{ère} x les femmes sont envoyées & mises en avant au combat par l'# EI/ #Syria for the 1st time #IS women are seen in combat activity ».

Il faut également retenir que l'utilisation de la violence féminine dans le djihadisme ne fait jamais l'unanimité dans les cercles concernés : si certains considèrent que tout est bon pour faire avancer la cause, d'autres déploreraient le fait que les femmes ne se cantonnent pas à leurs rôles premiers et qu'elles soient sur le devant de la scène, alors qu'elles se doivent plutôt d'opérer « en coulisse ».

¶ Les défis d'un engagement féminin européen dans le djihadisme

Si aujourd'hui la question des retours de Syrie et d'Irak est brûlante d'actualité, elle replace la thématique des femmes djihadistes européennes au centre des débats. Longtemps sous-estimées dans leur potentiel de dangerosité, notamment parce qu'elles n'occupaient pas de fonctions combattantes, elles ont bénéficié d'un certain biais de genre où on les considérait plutôt comme les victimes d'une manipulation que comme des actrices de leur engagement.

Si cette perspective tend à s'estomper, notamment depuis les attentats ratés à la bonbonne de gaz de Notre-Dame de Paris en septembre 2016, les défis soulevés par ces femmes sont nombreux. On peut en relever deux principaux : l'éducation des enfants et le risque de l'émergence d'un phénomène de radicalisation féminine en prison. En effet, la question des enfants, qui avaient vocation à devenir les « lionceaux du califat »¹¹, est indissociable de la question des femmes en particulier, notamment parce que le père est souvent décédé. Ce sont donc les mères qui restent les ancrages principaux de ces enfants, qu'ils soient nés en Syrie ou en Europe. La problématique des « revenantes » appelle donc aussi celle du sort qui sera réservé aux enfants, et notamment du lien qui sera conservé ou non avec leurs mères. La question de leur réinsertion et de leur acceptation par la société d'origine de leur mère est également primordiale et met à l'épreuve différents corps de métier, de la protection de l'enfance à l'enseignement, en passant par les thérapeutes.

Le second défi principal qui découle d'un engagement féminin dans le djihadisme est à observer du côté des prisons : alors que jusqu'à présent la prison n'a pas été un passage marquant dans les parcours de radicalisation des femmes comme elle a pu l'être pour certains hommes, on verra sans doute émerger dans les années à venir des formes de radicalisation féminine en milieu carcéral. Désormais incarcérées de façon pratiquement systématique à leur retour de Syrie

11. Voir W. Nasr, «À l'école de l'État islamique : les "lionceaux du califat"», *Inflexions* n° 37, janvier 2018, pp. 25-33.

ou d'Irak, les femmes rejoindront sans doute en prison celles qui n'ont pas réussi à partir et à expérimenter comme elles d'éventuelles formes de désillusions sur zone : il ne faut pas oublier qu'un retour de zone de djihad n'équivaut pas nécessairement à un processus de désengagement de l'idéologie djihadiste, et que certaines mobilisations sont susceptibles de se reformer dans un milieu carcéral propice à former des communautés d'intérêts, voire à faire de nouvelles adeptes.

Si la problématique de l'être djihadiste au féminin reste difficile à appréhender, il faut cependant prendre garde à ne pas la réduire à une dimension émotionnelle qui serait déconnectée d'un ensemble de convictions pourtant nécessaires afin de faire sens d'un engagement djihadiste. Non combattante lorsque le contexte djihadiste est en situation d'équilibre, la femme pourrait revêtir occasionnellement la fonction de la violence sous certaines conditions ; cette situation devrait toutefois rester exceptionnelle, afin de garantir le principe de complémentarité des sexes qui est central dans la nature du djihadisme. On pourra également retenir que la question des « revenantes » est emblématique de l'ambiguïté à penser la femme européenne dans le djihadisme : si on la voit avant tout comme une mère, le biais de genre rend difficile sa perception comme un danger potentiel, notamment pour son enfant ; si au contraire la femme est un djihadiste comme un autre et traitée comme tel, il faudra s'attendre à voir émerger des montées en puissance du phénomène de radicalisation féminine sur des modalités déjà connues du répertoire masculin. ■

PATRICK CLERVOY

« DOCTEUR, VOUS VOUS OCCUPEREZ DES FILLES »

Milieu des années 1980 au camp Leclerc, à Bouar, en République centrafricaine. C'était ma première mission outre-mer. Je n'étais jamais allé en Afrique auparavant, mais je l'avais rêvée durant mes études à Santé Navale. J'étais nourri des témoignages et des biographies des médecins « des colonies » dont les noms étaient célèbres : Alphonse Laveran, qui a reçu le prix Nobel pour avoir identifié l'agent du paludisme ; Eugène Jamot, qui a gagné la guerre contre la maladie du sommeil ; Léon Lapeyssonnie, qui a fait reculer la méningite. J'avais passé ma thèse. Je sortais de l'école d'application dans les premiers de ma promotion, mais en dehors de mes connaissances universitaires, je ne connaissais rien ou si peu de la vie militaire et de la vie tout court. Ce premier poste dans l'infanterie de marine était plein de promesses.

Certains anciens, qui avaient occupé le poste avant moi, ainsi que des sous-officiers de mon régiment qui avaient déjà séjourné à Bouar parlaient avec excitation des *wâli*, un mot en langue sango qui désigne les « femmes ». Cela me semblait exotique. Je ne cherchais pas à comprendre les sous-entendus qui les faisaient glousser de plaisir. Je refoulais cet aspect cru des comportements sexuels des militaires en opération. Le camp Leclerc avait été construit au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Depuis deux ans, les éléments français d'assistance opérationnelle s'y étaient à nouveau établis. Les effectifs oscillaient aux alentours de mille hommes. Et pour ces milles hommes, cent femmes étaient installées à proximité. L'équivalent d'une compagnie.

Parti de Roissy en début d'après-midi, j'étais arrivé à Bouar à la nuit tombée après un transit par Bangui. Le lendemain matin, je me présentai à l'infirmerie pour y découvrir le service qui serait mon quotidien pendant plusieurs mois. Le médecin-chef m'accueillit avec l'équipe santé, puis je fus présenté au chef de corps. On m'indiqua immédiatement que j'aurais la charge de m'occuper des « hôtesses », parce que c'était la tâche du médecin le plus jeune. J'étais soumis. J'étais curieux. J'ai exécuté le travail prescrit.

Au sein du camp, chaque compagnie était implantée sur une concession autonome. Et chacune avait des locaux dans lesquels travaillaient ces dames. Jamais ne fut prononcé le mot de prostitution. Tout était organisé avec méthode. Je pris connaissance des dossiers

médicaux de ces femmes. Les visites mensuelles et les traitements prescrits étaient consignés sur des fiches cartonnées encadrées de lignes tricolores ; un prédécesseur facétieux avait choisi comme support les imprimés qui servaient aux témoignages de satisfaction.

C'est la Légion étrangère, première unité à réoccuper le site, qui avait mis en place le système de recrutement et de contrôle. Une note de service définissait le protocole de surveillance médicale. C'était officieux, mais précis et bien organisé. Tous les matins, un créneau d'une heure était réservé à cette tâche : entretien médical, examen gynécologique et prescription de pénicilline à titre prophylactique pour la syphilis qui était endémique. Le tout était consigné dans un classeur où les fiches étaient rangées, étrangement numérotées de 300 à 399. Quand une hôtesse entrait à l'infirmerie, les salutations étaient faites : « *Bala. Bala mingui* », « Comment allez-vous ? Je vais bien. » La question suivante était : « Quel est ton numéro ? » Puis : « As-tu été malade ? » Parfois s'établissait une connivence médicale entre ces femmes et les personnels de l'infirmerie. Certaines se moquaient de notre situation, d'autres étaient inquiètes car leur aptitude à travailler était en jeu. Les maladies vénériennes étaient en effet très fréquentes, surtout la gonococcie, la syphilis, les condylomes acuminés et le chancre mou. Quelques années plus tôt, sur la côte est des États-Unis, avaient été décrits les premiers cas d'une maladie vénérienne redoutable jusque-là inconnue. Le virus était identifié. Nous fîmes donc les premières recherches concernant le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA).

Accueillir les hôtesses dans le camp et réglementer leur activité était un choix du commandement. Le chef de corps définissait notre mission : préserver le potentiel opérationnel des troupes, donc limiter l'incidence des maladies vénériennes. Il lui fallait aussi gérer la sécurité de ses hommes ; le risque était que des militaires français vagabondent hors du camp en quête de rencontres, qu'ils s'alcoolisent, qu'ils soient pris dans des comportements violents, des accidents ou qu'ils se fassent agresser. Et en effet, les événements de cet ordre furent marginaux. Le seul à afficher sa réprobation face à cette organisation était l'aumônier. À l'office du dimanche, lors de son homélie à laquelle assistaient peu de militaires, après avoir valorisé l'engagement moral de nos soldats et la grandeur de leur mission, il prêchait occasionnellement contre cet état de fait. Mais ses bonnes paroles n'empêchaient pas ce commerce de prospérer et à la popote, ou dans les compagnies, il n'abordait jamais ce sujet afin de ne pas déclencher une cascade de réflexions paillardes et de rires moqueurs.

Tout cela paraissait normal. Cette pratique relevait du bon sens à la fois militaire et médical : les hommes, lorsqu'ils sont à la guerre, sont

attirés par l'alcool et l'amour. Si l'utilisation du mot amour dérange ici, on peut choisir celui d'attachement, dans le sens éthologique de son emploi. Lorsque les militaires s'exprimaient sur cet aspect de leur vie, on notait une étrange opposition entre deux comportements : en groupe, ils étaient désinhibés, gueulaient des grossièretés, parlaient des femmes avec vulgarité et mépris, mais dans la relation intime, ils cherchaient de l'affection. Ils étaient pudiques sur cette sensibilité et n'en parlaient que dans l'espace confidentiel de la relation médicale, comme si c'était exposer leur fragilité de raconter qu'ils voulaient qu'une femme les prenne dans ses bras et entendre des compliments physiques qui les rassuraient. La relation intime était de courte durée ; le lendemain, ils affichaient à nouveau les mêmes élans misogynes et paillards que la veille.

J'ai eu à prendre en charge des situations délicates lorsque certains développaient avec une hôtesse choisie un attachement qui prenait une tournure pathologique. Ils parlaient de mariage pour la faire venir en métropole et s'établir avec elle. Paradoxalement, ils n'étaient pas jaloux lorsqu'elle exerçait son métier dans les différentes concessions. Le commandement et la prévôté toléraient que ceux qui avaient le privilège d'un logement individuel, les officiers et certains sous-officiers, puissent accueillir cette compagne pour toute la nuit. Il y avait ainsi des situations établies de couple. Ainsi le chef du camp, un commandant, troisième dans l'ordre hiérarchique sur ce site, paradait fièrement le soir dans sa popote avec près de lui une jeune et belle femme identifiée comme d'origine tchadienne par la finesse de ses traits et sa grande taille. D'autres le prirent en exemple. Cela conduisit à des situations catastrophiques, avec à terme des complications disciplinaires et sociales dramatiques. J'ai vu être rapatrié disciplinaire un officier ruiné dont la carrière était brisée et le ménage rompu.

On pouvait établir un portrait sociologique de ces hôtesses. Elles avaient noué leur lien avec l'armée française à N'Djaména et avaient suivi les militaires lorsqu'ils s'étaient déplacés à Bouar. Elles avaient fait le voyage en Transall – j'ai été surpris d'apprendre qu'il avait été établi des bordereaux de vol militaire pour des passagères civiles qui n'avaient probablement aucun papier d'identité... C'était là tout le paradoxe de cette situation : ces femmes n'avaient pas d'existence officielle, mais elles occupaient une place importante dans la vie opérationnelle.

Leur seule raison sociale était d'être des hôtesses. Elles étaient d'origine centrafricaine, zaïroise ou tchadienne, âgées de dix-huit ans à vingt-trois ans, mais ce qu'elles déclaraient n'était pas vérifiable. Les papiers qui établissaient leur identité, lorsqu'elles en avaient, étaient des documents de complaisance établis par une administration locale

corrompue. Au camp, elles étaient un prénom, parfois un surnom, ou un numéro. Elles étaient marginales, n'avaient pas d'activité sociale hors de leur exercice nocturne. Nous savions qu'au moment où elles quittaient le camp elles faisaient l'objet d'un rançonnage par les militaires centrafricains, lorsqu'elles n'étaient pas aussi, gratuitement, leur objet sexuel. Elles n'avaient pas de vie de famille. Après les rançons et le racket administratif que nous devinions, ce qui restait de leur argent était dépensé en menus gadgets, en vêtements et en alcool. Localement, elles semblaient des bourgeois ; elles avaient la capacité d'employer du personnel domestique, ce qui leur permettait une vie oisive dans la journée. Beaucoup étaient alcooliques. L'une d'entre elles avait été désignée présidente des *wâli*. Elle se présentait aussi comme présidente de l'Union des femmes centrafricaines. Nous ne savions pas ce que représentait ce titre, mais il lui valait une place officielle lors de différentes cérémonies. Je me suis trouvé une fois à sa table et je l'ai vue vider plusieurs fois son verre rempli de whisky. Lorsqu'elles étaient saoules, elles se battaient entre elles. Elles faisaient pitié, mais nul ne pouvait exprimer de compassion à leur égard : « C'est comme ça. C'est l'Afrique docteur ! »

Nous fîmes venir de Bangui le directeur de l'Institut-Pasteur. Il nous paraissait en effet nécessaire d'avoir la caution d'une autorité médicale de ce rang sur la question de la prophylaxie des maladies vénériennes. Il prit connaissance de la situation et examina les procédures. Il demanda à être amené en ville, à Bouar, pour rencontrer le biologiste qui réalisait chaque mois l'examen sanguin des hôtesses qui ne pouvaient exercer leur activité qu'à la condition d'avoir un certificat indiquant une sérologie du SIDA négative. Il émit un doute sur la validité de ces certificats et nous choisissons de faire réaliser les examens par l'Institut-Pasteur. Les résultats nous alarmèrent. Sur les cent prélèvements, plusieurs revinrent positifs. La biologie fut contrôlée une seconde fois, confirmant les premiers résultats. Une enquête fut conduite pour comprendre pourquoi des examens étaient négatifs lorsqu'ils étaient réalisés à Bouar et positifs lorsqu'ils étaient effectués à Bangui. L'explication était simple : le biologiste de Bouar délivrait un certificat de complaisance sans procéder à l'analyse biologique. Il s'avéra qu'il n'avait plus depuis plusieurs mois les réactifs nécessaires à leur réalisation.

Nous distribuions par centaines des préservatifs ; les boîtes étaient disposées dans les alvéoles où les hôtesses recevaient les militaires. Et ceux-ci étaient régulièrement informés des risques vénériens et de leur prévention par l'utilisation de ces préservatifs. Mais certains d'entre eux ne s'en servaient pas, trop fiers, trop excités ou trop alcoolisés pour prendre le temps de se protéger. Nous le savions, car

chaque semaine ils venaient consulter pour une « chaude-pisse », et que, quels que fussent leurs arguments pour nous convaincre qu'ils avaient suivi le protocole de prévention, la seule explication était qu'ils ne s'étaient pas protégés.

Notre position médicale était devenue critique. La prévention des maladies vénériennes s'avérait inefficace. Le péril était constant que des militaires français fussent infectés par le virus du SIDA, ce qui à l'époque les condamnait à une mort certaine à brève échéance, sans compter leurs partenaires en métropole qui risquaient d'être infectées à leur tour. Il se trouva que la personne amenée à me remplacer au terme de mon séjour était le médecin en chef de mon unité en métropole. Il avait cinq galons. Je lui fis un rapport de la situation, accompagné d'un compte rendu écrit : nous avions identifié pour nos soldats un danger que nous n'avions pas la capacité de réduire et recommandions de mettre un terme à une pratique qui ne pouvait être prolongée en raison de l'épidémie de SIDA. Le commandement entérina cette décision. L'accueil des hôtesses fut arrêté le mois suivant. Il n'y eut pas de réaction négative de la part de la troupe. Entre-temps, les télévisions et les magnétoscopes étaient apparus dans les popotes avec des vidéothèques fournies en films de guerre et pornographiques. Les soldats s'adaptèrent.

Ces choses vues et faites m'ont longtemps hanté. Même si j'ai obéi à des consignes claires, même si j'ai pratiqué l'exercice de la médecine dans les règles déontologiques, j'ai constamment été habité d'un malaise à la remémoration de cette époque. Je me disais que ma fonction médicale et les impératifs opérationnels avaient été des prétextes derrière lesquels je m'étais dérobé à des questions de conscience. Était-il respectueux pour ces femmes d'entretenir par notre soutien logistique de telles conditions de vie ? Était-il respectueux pour ces militaires, en ouvrant ces cellules, de les inviter à ces pratiques ? C'était clairement dégradant pour chacune des parties. Nul n'en sortait grandi, ni les soldats ni le commandement ni les médecins.

Pourtant, j'avais contribué à enlever un peu de la misère qui entachait l'univers des armées en campagne. Mais cette fierté ne me convenait pas. La misère s'était déplacée ailleurs, pour être pire peut-être. À Bangui, les premières enquêtes épidémiologiques indiquaient des taux élevés de femmes contaminées. À l'hôpital, on me présenta le premier cas de maladie de Kaposi décrit chez un jeune enfant. Je fus destinataire à l'époque d'une lettre de la présidente de l'Union des femmes centrafricaines qui m'avait identifié comme l'un de ceux qui avaient été à l'origine de l'abandon de ce système qui faisait vivre une centaine de personnes que la disparition de leur travail jetait

dans un chaos social et un abandon médical. Elle démentait toutes les histoires de contamination, accusant même les militaires français d'avoir inoculé le SIDA aux hôtesses et de s'en être servi comme prétexte pour leur interdire l'accès du camp. Une accusation qui traîne aujourd'hui encore dans les rumeurs anticoloniales africaines. Ce reproche n'a pas de fondement scientifique, mais aussi irrationnel qu'il soit, il me rappelle la mauvaise conscience de cette histoire. ↴



DANIEL WEIMANN

LE DERNIER BMC

En France, l'extrême sensibilité du thème de la prostitution n'échappe à personne. Aux condamnations morales d'autan s'ajoutent, voire se substituent désormais, une exigence de respect de la personne humaine et un rejet des discriminations sexistes qui entraînent une condamnation sans appel de ce que l'on a longtemps dénommé « le plus vieux métier du monde », de son exercice, de son usage, *a fortiori* de son exploitation.

Les pratiques en la matière longtemps en usage dans nos armées, au mieux abordées comme relevant du folklore d'un temps révolu, n'échappent évidemment pas à cet opprobre. Le médecin et, je crois, l'humaniste que je suis, ne saurait s'inscrire à rebours. Mais il se trouve que, voici plus de quatre décennies, j'ai eu à connaître du sujet, non pas par ouï-dire, non pas par observation distanciée, mais par implication directe. Médecin capitaine au 2^e régiment étranger de parachutistes (REP) de Calvi de 1970 à 1974, j'ai en effet eu à gérer médicalement, sous la direction de mon médecin-chef, une petite structure bien particulière et inconnue dans nos instructions réglementaires de médecins d'unité : le bordel militaire de campagne (BMC). Il n'est donc pas indifférent qu'aujourd'hui je livre mon témoignage. Je le ferai sur le mode clinique, sans considération d'ordre moral ou éthique. Cela ne signifie pas que je suis indifférent à ces dimensions, mais je souhaite ainsi apporter ma pierre à la connaissance d'une réalité historique dont on ne soupçonne peut-être pas qu'elle n'est pas très éloignée de nous. Mais il faut revenir sur l'origine des BMC dans nos forces armées pour comprendre la présence de celui du REP à Calvi.

Historique des BMC

Dans l'armée française

Loin de leurs familles et vivant dans l'angoisse de la mort, les soldats ont de tout temps constitué une manne pour les prostituées qui suivent les troupes. Cette situation s'est avérée particulièrement inquiétante au cours de la Grande Guerre, où la propagation des affections vénériennes est devenue exponentielle. Les médecins militaires, qui ont dénombré 20 à 30 % d'hommes atteints de syphilis, lancèrent l'alerte auprès des autorités. Des dispensaires ont été créés

FORCES FRANCAISES LIBRES MU/ HONNEUR ET PATRIE
 BRIGADE FRANCAISE D'ORIENT
 N° 568 /3
 P.C. Le 18 Avril 1941

NOTE DE SERVICE

Un établissement de tolérance et de distractions fonctionnera incessamment.

Il est rappelé qu'aucun militaire, quel que soit son grade ne peut se réserver l'exclusivité d'une quelconque des personnes qui sont appelées à y exercer leurs talents et que celles-ci doivent rester à la disposition de tous.

Le Colonel MONCLAR,
 Commandant la Brigade Française d'Orient

Sig : Monclar

Destinataires:

13ème D.B.L.E.
 Sta du Tchad
 Artillerie
 Génie
 Train
 Intendance —
 Santé
 Archives



en 1915 pour juguler ce fléau, mais cela n'a pas suffi et c'est ainsi que durant le dernier semestre de la guerre, en 1918, l'état-major français, à l'initiative du général Mordacq, ancien officier de Légion et chef du cabinet militaire de Georges Clemenceau, conçut le concept des bordels militaires de campagne.

Ces maisons de tolérance existaient déjà au sein de l'armée d'Afrique depuis la conquête de l'Algérie. Elles accompagnaient la troupe, en particulier les unités de la Légion étrangère. Chaque unité avait ainsi sa petite section de charme. Le service de santé devait effectuer un examen médical sommaire des femmes et des « consommateurs ». Pendant la Seconde Guerre mondiale, certaines troupes venues d'Afrique du Nord étaient accompagnées de leur BMC. Cette tradition s'était poursuivie et amplifiée pendant la guerre d'Indochine selon les mêmes modalités avec les femmes vietnamiennes, improprement appelées *congaïs* (*côn gai* signifie banalement jeune fille, sans aucune connotation péjorative). Puis ce fut la guerre d'Algérie, où les BMC étaient sous la surveillance de l'autorité militaire et de la matrone ou *riffa*.

Parallèlement, dans les villes de garnison, se développaient des bordels souvent destinés essentiellement aux militaires. Je me rappelle à Hanoï un grand établissement de cette nature, d'une certaine classe. Ce bordel « haut de gamme » s'appelait *La Madelon* et était géré par la plus grande mère maquerelle du Tonkin, bien connue de tous, qui était en couple avec un ancien sous-officier de la Légion. Ils possédaient toute une chaîne de ce genre d'établissements. Vers l'âge de dix-onze ans, je m'étais lié avec un garçon eurasien qui était leur fils adoptif et nous jouions très naturellement au milieu des filles. Nous n'étions pas encore assez matures pour trouver ce commerce amoral et puis à l'époque, avec la guerre, c'était une chose courante, tolérée par la population.

Plus près de nous, qui peut imaginer aujourd'hui que, dans la bonne ville de Dijon du chanoine Kir, alors député-maire, le 5^e régiment de tirailleurs marocains hébergeait son BMC au sein de la caserne Vaillant, et ce, jusqu'au début des années 1960 ? Les enfants de troupe d'Autun que nous étions, découvrant le fait à l'occasion d'un accueil dans ce quartier, s'amusaient du tirailleur en tenue de parade qui montait la garde devant le bâtiment pour en interdire l'accès, et de l'effectif rationnaire dûment et explicitement inscrit sur le tableau journalier de l'ordinaire...

■ Origine du BMC du 2^e REP

Le 2^e BEP, créé en 1948 à Sétif en Algérie et devenu 2^e REP en 1955, possédait donc son BMC. En 1967, le régiment alors basé à Bousfer, près d'Oran, dernier lieu de cantonnement après l'indépendance de

l'Algérie, déménage et s'installe définitivement à Calvi. Et est suivi par la mère maquerelle. La loi de fermeture des maisons closes en 1946, dite loi « Marthe Richard » – il y avait en France mille quatre cents bordels –, ne s'appliquait pas hors du territoire national et les BMC de nos anciens théâtres d'opérations extérieures continuaient de fonctionner, même après implantation en métropole. Celui du REP était appelé le « pouf » ou le « Centre culturel » ! Son existence était hors la loi, mais peut-être que le fait de sous-traiter cette affaire à une rabatteuse tranquillisait les autorités du régiment. Plus haut dans la hiérarchie, ou bien on ignorait cette existence, ou bien on fermait les yeux et on considérait que la Légion avait certaines particularités tolérables et que celle-là garantissait la paix dans la cité.

L Le BMC du 2^e REP en 1970

Dès mon arrivée à Calvi en août 1970, mon médecin-chef, le médecin commandant Jean R., m'avait immédiatement mis au parfum. Cette information, avant toute autre recommandation, semblait disproportionnée au médecin capitaine frais émoulu que j'étais face aux pathologies que pouvaient rapporter des légionnaires parachutistes de retour d'une intervention éprouvante au Tchad. Mais j'ai vite compris l'importance de cette instruction lorsqu'il me relata son histoire. À son arrivée au REP un an auparavant, il avait été confronté à deux épidémies particulièrement graves et inquiétantes pour un régiment, d'autant plus que le REP était un régiment d'intervention de la 11^e division parachutiste, que l'alerte Guépard pouvait faire intervenir outre-mer en moins de vingt-quatre heures. Le nombre des légionnaires atteints était effarant : quatre-vingts cas de syphilis et trente de tuberculose ! Il m'a relaté sa convocation, urgente, par la Direction régionale du service de santé de Marseille et le mauvais souvenir de la rude admonestation du médecin général, directeur de l'époque : « Vous savez certainement mon cher R. que les deux fléaux de la Légion sont l'alcool et la syphilis, alors tâchez d'y remédier, sinon... »

Homme de devoir et médecin de corps de troupe éprouvé, il avait mis au point une organisation draconienne pour éviter toute nouvelle épidémie. Pour ce qui est de la tuberculose, il avait réussi à convaincre les responsables du service de santé civil de Bastia d'envoyer régulièrement leur camion de radio-photos pulmonaires au régiment afin de surveiller l'ensemble du personnel, et de permettre le dépistage précoce d'une éventuelle infection et enrayer ainsi sa propagation. C'est pour cette raison que nous avions tous dans nos

livrets de santé réglementaires une radio-photo de nos poumons renouvelée annuellement. Et en quatre ans, seul un ou deux cas furent détectés, et encore étaient-ils dus à une contamination extérieure au régiment.

Pour les maladies sexuellement transmissibles (MST), que l'on appelait à l'époque les maladies vénériennes, essentiellement la redoutable syphilis et la douloureuse blennorragie – le SIDA n'existant pas encore –, il avait instauré un plan rigoureux qu'il m'avait détaillé car il me revenait de m'occuper médicalement des femmes de cette petite unité spéciale : accueil, examen, suivi et surveillance avec éventuellement soins, en cas d'urgence uniquement. Mais voyons d'abord la composition et les conditions de vie de cette communauté féminine.

■ Organisation et vie des pensionnaires du BMC

■ Recrutement

En août 1970, était en place comme tenancière une femme d'âge mûr que tout le monde appelait Janine. D'après mes infirmiers, elle avait remplacé l'ancienne responsable qui n'était pas sérieuse et qui avait ouvert un bar-bordel concurrent en ville. Sous la responsabilité de Janine, étaient présentes en moyenne quatre jeunes femmes âgées de vingt à vingt-cinq ans, sauf une Algérienne dans la trentaine qui était connue pour avoir « servi » au Maghreb dans des régiments de Légion. Elles étaient choisies avec soin par Janine, qui s'occupait d'elles comme de pensionnaires. Le régiment n'intervenait que dans des conditions bien précises, dont la surveillance médicale qui était confiée à notre infirmerie.

■ Lieu d'activités

Le pouf était hébergé dans une baraque Fillod¹ mise à la disposition de Janine et de ses filles par le régiment. Située à la limite du camp Raffalli, elle était éloignée des quartiers des légionnaires et avait une indépendance totale quant aux entrées et sorties. Elle comprenait un bar assez vaste, prolongé par un couloir central où étaient disposées, de chaque côté, quatre ou cinq chambres et au fond les toilettes et les douches. Janine trônait derrière le comptoir, prenant les commandes et les réservations à l'arrivée des consommateurs. Le commandant en

1. Baraquement préfabriqué à structure métallique, qui pouvait ne pas être inconfortable, longtemps en usage dans l'armée française.

second et le major² du régiment avaient en charge la gestion administrative de cette « section » (entretien et charges de la baraque) – bien entendu aucun personnel militaire n'y était affecté.

■ Modalités de fonctionnement

En général, trois ou quatre filles étaient à leur poste, tandis que la quatrième ou la cinquième, suivant le recrutement, était en congé. Les légionnaires ne pouvaient fréquenter ce lieu qu'en dehors des heures et des charges de service, donc, en général après, 18 heures, et ce jusqu'à l'appel du soir. Ceux qui voulaient y passer la nuit devaient poser une permission de nuit. Ainsi les heures de « service » des pensionnaires s'inscrivaient dans le créneau 18-20 heures pour les passes et pouvaient inclure la nuit pour le seul partenaire qui l'avait réservée. Un programme rigoureux était institué pour fréquenter le lieu et chaque compagnie avait sa soirée réservée dans la semaine. C'était aussi un lieu de détente pour les hommes, qui n'étaient pas obligés de consommer, hormis la traditionnelle bière. Il est possible que les sous-officiers aient eu des rendez-vous privés en dehors de ces « heures de service », mais nous l'ignorions et c'était le seul accroc au règlement édicté pour la prévention des affections vénériennes ; heureusement aucun cas n'a été diagnostiqué pendant mon séjour. Les filles étaient libres le reste de la journée – je n'ai jamais entendu une seule plainte de leur part concernant leur liberté ou leur charge de travail ; l'infirmérie étant un peu leur havre de paix et de sécurité, j'étais un confident potentiel et occasionnel.

■ Rémunérations

Un système de jetons était mis en place : au prix de sept francs l'unité, il en fallait trois pour une passe et neuf pour une nuit. Un chiffre divisible par trois, car un tiers de cette somme revenait à Tante Janine, un tiers à la fille et un tiers était consacré aux frais d'entretien et aux charges du bâtiment.

■ Mesures sanitaires

Le médecin-commandant Jean R. avait mis en place des mesures prophylactiques draconiennes qu'il fallait appliquer rigoureusement aux filles du BMC. Ces règles étaient la condition *sine qua non* pour l'admission puis pour le maintien au BMC.

2. Appellation autrefois traditionnelle du chef des services administratifs.

■ Conditions à l'admission des pensionnaires

Tante Janine avait reçu toutes les consignes et connaissait toutes les conditions d'admission d'une nouvelle pensionnaire : l'âge (entre vingt et trente ans) ; la possession d'un certificat d'un médecin stipulant l'absence de grossesse, de signes cliniques d'un mauvais état de santé ou d'affection vénérienne ; celle des résultats d'une radiographie pulmonaire indemne de toute image suspecte et d'un examen biologique sanguin sans anomalie, d'un Bordet-Wassermann négatif pour la syphilis, d'un frottis vaginal sain. J'étais chargé de vérifier l'identité de la candidate et les résultats des examens obligatoires, puis de l'examiner pour éliminer toute nouvelle pathologie. La future pensionnaire ne pouvait commencer à exercer qu'une semaine après avoir reçu une injection intramusculaire d'une ampoule de 2,4 millions d'Extencilline que l'infirmier lui administrait – l'Extencilline est de la pénicilline-retard, seul antibiotique efficace sur le tréponème de la syphilis.

■ Mesures préventives générales pour les clients et les filles

L'existence d'un registre détenu par l'infirmerie était primordiale pour surveiller l'état sanitaire des hommes et des filles du BMC afin d'éviter toute affection vénérienne et juguler une possible épidémie. Ce registre comportait tous les renseignements concernant l'activité du BMC : identité et renseignements des légionnaires clients, nom de la fille et nombre de jetons utilisés. Il contenait aussi une liste d'individus consignés et interdits de BMC en raison d'une affection incompatible avec des relations sexuelles ou de la découverte d'une pathologie suspecte à l'inspection avant ces relations.

Ce livre était sous la responsabilité d'un caporal infirmier de garde qui était assis à l'entrée du couloir menant aux chambres et notait rigoureusement toutes les rubriques concernées. Il avait également pour mission l'examen des organes sexuels des clients ; tout aspect suspect lui donnait le droit de refuser l'acte projeté et de signifier à l'intéressé son inscription sur la liste avec l'obligation d'une consultation le lendemain à l'infirmerie.

Le registre était contrôlé quotidiennement par les médecins de l'infirmerie qui prenaient immédiatement les mesures qui s'imposaient en cas d'observation pathologique. Grâce aux renseignements qui y étaient inscrits, si une MST était diagnostiquée, on pouvait remonter immédiatement à la « source » et réagir afin de soigner les personnes atteintes et d'éviter la propagation. Il n'y a pas eu un seul cas dû à la fréquentation du pouf pendant les quatre ans de mon séjour au REP. Les deux ou trois que nous avons eus à traiter étaient des contaminations extérieures dont les sources étaient variées

– rencontres au cours de permissions, fréquentation d’autres établissements clandestins, et en particulier celui du centre-ville de Calvi, pourtant fortement déconseillé aux légionnaires…

■ Les mesures prophylactiques pour les filles

Les mesures prophylactiques pour les filles étaient particulièrement sévères : administration préventive tous les quinze jours par voie intramusculaire d’Extencilline et visite systématique tous les mois au dispensaire d’hygiène sociale de Bastia pour examen gynécologique, analyse bactériologique du frottis vaginal, du Bordet-Wassermann pour la syphilis et prise de sang pour détecter d’autres pathologies. Aucune n’a eu de résultats défavorables à la poursuite de son activité. Ces dispositions étaient suivies à la lettre et aucune ne pouvait s’en dispenser ; aucune n’émit de critique ou de réclamation, car toutes étaient conscientes de l’utilité et de la sécurité de cette prévention. Bizarrement, l’emploi des préservatifs n’était pas obligatoire, bien que recommandé.

■ Résultats

Comme je l’ai signalé plus haut, avec l’application de cette prophylaxie qui a été suivie rigoureusement, nous n’avons eu aucun cas de MST pendant les quatre ans de l’étude. Il faut noter que l’existence du BMC était acceptée, ou du moins tolérée, par les autorités et par la population, et qu’ainsi rien n’est venu perturber son fonctionnement pendant ces années. Depuis leur création, les BMC étaient considérés comme bénéfiques au moral des troupes ; on estimait également qu’ils contribuaient à éviter d’éventuelles exactions après les durs engagements ou entraînements, ou après une longue abstinence, et à limiter les débordements en ville en temps de paix.

Personnellement, à l’époque, j’étais dans cet état d’esprit. Le BMC du 2^e REP dont m’incombait la responsabilité sanitaire semblait fonctionner à la satisfaction générale. C’était vrai au plan administratif comme médical. Quant aux pensionnaires, elles appréciaient le sérieux de leur prise en charge, et se sentaient en sécurité dans ce milieu militaire, avec des partenaires jeunes – la moyenne d’âge des légionnaires parachutistes était de vingt-trois ans – et en excellent état de santé – le résultat d’un entraînement physique particulièrement dur. Aucune ne m’a jamais fait part de conditions qui n’auraient pas été volontairement acceptées et je n’ai jamais entendu parler de séquestration ou de punition, comme le racontera plus tard l’une d’elles. Une autre m’avait confié qu’elle avait accepté ce poste pour avoir de la tranquillité et peut-être un peu d’économies pour s’occuper de son jeune enfant gardé par ses parents à Marseille. Par ailleurs, il y

avait un roulement de pensionnaires et leur renouvellement se faisait régulièrement. En quatre ans, j'ai ainsi vu partir trois à quatre d'entre elles, remplacées assez rapidement par l'entremise de Janine.

Bien entendu, ces pratiques contraires aux bonnes mœurs et que la morale réprouvait sont à rapporter au contexte de l'armée d'Afrique en général et de la Légion étrangère en particulier. Et si elles étaient suivies de mesures préventives draconniennes comme celles que nous avons appliquées au 2^e REP, elles étaient considérées comme bénéfiques, et pour nos légionnaires et pour les pensionnaires. Mais cet état de fait verra sa fin quelques années plus tard à la suite d'une enquête judiciaire sur un vaste réseau de prostitution de la région de Marseille.

■ La fin du BMC de Calvi

L'affaire débute en 1976 avec l'arrestation de Jean-François Marchetti, ancien du gang des Lyonnais, soupçonné de diriger un vaste réseau de prostitution s'étendant de Marseille jusqu'en Belgique. C'est le juge d'instruction Pierre Michel qui découvrit l'existence du BMC de Calvi en janvier 1977 de la bouche d'une ancienne du pouf qui avait accepté de témoigner contre Marchetti. Elle a relaté que celui-ci lui avait infligé une «terrible punition» : l'envoi dans le bordel d'un régiment de la Légion où elle avait vécu «un véritable calvaire : quatre-vingts passes par jour avec interdiction de sortir du camp gardé par des légionnaires en armes»! Le juge Michel mettra en cause le colonel et le médecin-chef du régiment, car l'existence du registre avec tous ses détails et celle des jetons étaient pour lui une preuve indubitable de proxénétisme. Mais ils ne furent entendus que comme témoins par le juge, qui comprit l'utilité dudit registre. C'est ainsi que le pouf du 2^e REP fut définitivement fermé en avril 1978. Marchetti écoperà de plusieurs années de prison et Tante Janine de six mois avec sursis. Le juge Michel fut assassiné en 1981 par la pègre à Marseille.

■ Conclusion

Mes quatre ans à Calvi m'ont permis, à côté de ma mission de médecin de corps de troupe, de vivre une expérience singulière : la prise en charge médicale d'un bordel militaire. En relatant cette expérience près d'un demi-siècle plus tard, dans un monde qui a profondément changé, je ne peux manquer d'être frappé par un contraste saisissant. Le jeune médecin que j'étais à l'époque

s'est acquitté de sa mission avec le sentiment du devoir accompli, sans jamais se départir de l'opinion générale qui considérait cette institution comme « globalement positive » ; d'ailleurs, rien dans l'attitude des pensionnaires ni dans celle à leur égard des hommes du régiment, cadres et légionnaires, ne me donnait à penser que ces femmes auraient fait l'objet d'un traitement indigne. Aujourd'hui, comment ne pas s'interroger ? Et, pour ce qui me concerne, rester sur ce point d'interrogation ? Je voudrais pour finir exprimer toute ma reconnaissance à Jean R., le médecin-chef, qui a guidé mes premiers pas de médecin de corps de troupe. ↴

CHRISTIAN BENOÎT

LE SOLDAT ET L'AMOUR

Le soldat – celui qui fait la guerre – est le plus souvent un homme jeune, toujours dans la force de son âge et en bonne santé, et disposant de toutes ses facultés physiques. La mort qui plane sur ses jours lui fait sentir l'urgence de vivre. « Dans l'imminence de l'abattoir, on ne spéculerait guère plus beaucoup sur les choses de son avenir, on ne pense guère qu'à aimer pendant les jours qui vous restent puisque c'est le seul moyen d'oublier son corps un peu, qu'on va vous écorcher bientôt du haut en bas¹. »

Dans le temps du combat, le soldat pratique l'abstinence sans effort. « Quant à l'homme simple, rendu encore plus primitif par la vie qu'il mène, ne croyez pas que, au front, il pense tant que ça à la bagatelle. Entre le pinard, "se la caler" et faire l'amour, il n'hésite pas². » Les circonstances, le moment et le lieu ne s'y prêtent pas, et son esprit est accaparé par des préoccupations plus essentielles. En revanche, dès qu'il sort de cette situation, son désir resurgit avec force. « Les jeunes soldats, sevrés de toute tendresse depuis des semaines ou même des mois, étaient comme des ressorts tendus à l'extrême. À trop placer chaque jour et chaque nuit leurs forces et leurs pensées viriles dans leurs armes, à trop dormir avec elles, à trop vouloir s'identifier à elles, toujours sur le qui-vive, il leur était devenu quasiment impossible de se laisser aller à la douceur d'un moment de tendresse. Ils agissaient à la hâte, ainsi que des prédateurs qui, l'espace d'un instant, usent de leur virilité comme d'une lame pour pénétrer le corps de leur adversaire ; pour eux, l'accouplement fugitif était aussi un combat rapide et brutal³. »

Même chez ceux qui ne sont pas directement impliqués dans le combat, comme le commissaire des guerres Henri Beyle, l'appartenance à une armée en campagne fait naître des désirs inattendus, que l'on s'étonne de trouver sous la plume de l'écrivain de la cristallisation de l'amour, qui écrit le 24 avril 1809 : « Nous étions logés n° 17, à une auberge dont la maîtresse n'était pas bien. J'avais cependant le projet de l'avoir, mais le temps m'a manqué⁴. »

1. L.-F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*, Paris, Gallimard, « Folio », 1980, p. 109.

2. L. Huot et P. Voivenel, *La Psychologie du soldat*, Paris, La Renaissance du livre, 1918, p. 161.

3. P.-A. Cerutti et J.-Ch Damaisin d'Arès, *Commandos de chasse. Les têtes chercheuses du général Challe*, Sceaux, L'Esprit du livre, 2011, p. 137.

4. *Journal de Stendhal (Henri Beyle), 1801-1814*, publié par C. Stryienski et F. de Nion, Paris, G. Charpentier et Cie, 1888, p. 342.

L'attirance des femmes

Les femmes qui croisent la route du soldat l'attirent : « Ah, les femmes, vous pensez si nous les regardions ! On ne s'occupait pas si elles étaient laides ou jolies. Elles étaient toutes belles, vous pensez. Elles ont toutes quelque chose sous leurs jupes⁵. » Le soldat passe de l'une à l'autre sans s'attacher, pour se préserver. Dès qu'il la quitte, Parquin oublie « Sarah, grande, brune et magnifique personne », fille du rabbin de Bockenheim, près de Francfort-sur-le-Main, chez lequel il a logé pendant deux mois ; il continue son chemin, « le grand air, dit-il, et le galop de mon cheval m'eurent bientôt ramené à moi-même ». En partant, il lui donne, comme à d'autres avant et après elle, « une bague de [s] es cheveux dont [il] avai [t] toujours la précaution d'être nanti en campagne»⁶.

Le territoire de la chasteté est l'étroite zone des combats où les femmes ne sont présentes que dans la pensée des hommes : « On mourait d'ennui en proie à la nostalgie de la femme⁷. » Fleurissent ainsi les graffiti griffonnés sur les murs des casemates de la ligne Maginot⁸ et autres lieux semblables, et les dessins des corps dévêtu de jeunes beautés hollywoodiennes sur le fuselage des avions américains de la Seconde Guerre mondiale⁹. La nostalgie du « pays des femmes »¹⁰ est entretenue par les périodiques illustrés ou le théâtre aux armées. Les femmes saines, actives et court vêtues abondaient dans *La Vie parisienne*, *Yank* ou *Signal* pendant les deux guerres mondiales, tandis que les spectacles avaient pour meilleur et souvent seul argument la présence de femmes aguichantes, telle Marilyn Monroe se produisant en Corée en février 1954, en robe décolletée, sans sous-vêtement, les bras nus¹¹.

La réponse des femmes

Les femmes sont attirées par les hommes autant qu'elles les attirent. « Il ne fut jamais que les belles et honnêtes dames n'aymassent les gens braves et vaillans, encore que de leur nature elles soyes poltrones et timides ; mais la vaillance a telle vertu à l'endroit d'elles qu'elles

5. B. Cendrars, *La Main coupée*, Paris, Denoël, 2002, p. 209.

6. *Souvenirs du capitaine Parquin, 1803-1814*, introduction par F. Masson, Paris, Bousson, Valadon et Cie, 1892, pp. 46, 47 et 126.

7. B. Cendrars, *op. cit.*, p. 11.

8. A. Hohnadel et J.-L. Goby, *La Mémoire des forts*, Metz, Éditions Serpenoise, 1990.

9. G. Velasco, *Fighting Colors. The Creation of Military Aircraft Nose Art*, Nashville, Turner Publishing Company, 2010.

10. P. Drieu La Rochelle, *Gilles*, Paris, Le Livre de Poche, 1969, p. 15.

11. *Mystères d'archives : 1954, Marilyn Monroe en Corée*, Ina.fr.

l'ayment¹². » En mars 1940, la toute jeune 13^e demi-brigade de Légion étrangère débarquant à Marseille est assaillie par « ces frénétiques [qui] voulaient se frotter à ce mythe solaire et fabuleux nommé Légion, dont elles réalisaient l'existence physique »¹³.

Le soldat fascine moins par le prestige d'un uniforme qui n'a rien de brillant que par la puissance que dégage une troupe qui disparaît aussi vite qu'elle arrive. Celui qui vient d'ailleurs, quand il est vainqueur, est irrésistible. Dans une lettre à l'une de ses sœurs, Antoinette de La Piconnerie, Bugeaud, alors vélite de la garde en Espagne, écrit le 4 juin 1810 : « Partout on voit les vainqueurs dans les bras des vaincues. Carmélites, sœurs grises, vieilles, jeunes nonnettes, toutes éprouvent les transports de nos grenadiers, et plusieurs s'écriaient, dit-on : "Oh ! si nous avions su que ce n'était que cela, nous n'aurions pas eu aussi peur !" »¹⁴. » Le 28 août 1944, le général Guillaume fait sortir ses goumiers marocains de Marseille à peine libérée, car « trop de dames de la banlieue embrassent [ses] soldats à pleine bouche pour leur exprimer leur reconnaissance »¹⁵. En 1995, à l'aéroport de Sarajevo, lors des missions de *crossing*, « un VAB restait parfois vingt minutes en panne moteur juste avant de débarquer les Bosniaques »¹⁶.

Au cours de la Grande Guerre, la zone des armées est placée sous l'autorité militaire en vertu de l'état de siège. Elle est large de plusieurs dizaines de kilomètres dans une partie du pays où la population était dense avant la guerre et l'activité grande. La mobilisation en a retiré les hommes et n'a laissé que les vieillards, les enfants et toutes les femmes. À quelque dix kilomètres derrière la frange de cette zone où se déroulent les combats, les habitants sont restés pour s'occuper de leurs terres et répondre aux besoins des armées. Des cantonnements, des camps d'entraînement, des aérodromes, des dépôts de matériel, des formations sanitaires... se sont installés, attirant une multitude de commerces de détail et de débits de boissons qui fournissent une activité de substitution, en particulier aux femmes. Ce secteur est une zone de transition entre celle des combats, où il n'y a que des hommes, et l'arrière, où les femmes prédominent. En 1916, à Reims, « sur dix mille habitants demeurés dans cette ville de cent vingt mille âmes, il y aurait neuf mille femmes »¹⁷.

12. *Oeuvres complètes de Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme*. t. IX, *Des dames*, Paris, M^{me} V^e Jules Renouard, 1876, p. 235.

13. Ch. Favrel, *Ci-devant légionnaire*, Paris, Presses de la Cité, 1963, p. 136.

14. *Le Maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849*, par le comte Henry d'Ideville, Paris, Firmin-Didot et C^{ie}, t. I, p. 126.

15. P. Lyautey, *La Campagne de France. Provence, Alpes, Jura, Vosges, Alsace, 1944-1945*, Paris, Plon, 1946, pp. 35-36.

16. Témoignage d'un officier recueilli par A. Thiéblemont, « Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995) », *Les Documents du C2SD* n° 42, novembre 2001, t. II, p. 270.

17. P. Voivenel, *Avec la 67^e division de réserve*, Paris, Librairie des Champs-Élysées, 1937, t. III, p. 144.

En dépit de l’interdiction, prononcée le 28 août 1914, faite aux femmes de pénétrer dans la zone des armées, certaines s’infiltrent jusqu’au plus près du front, comme Eugénie Straub, épouse du peintre tchèque Frantisek Kupka, volontaire étranger engagé en août 1914, qui retrouve son mari en pleine nuit dans le cantonnement où est établie son escouade commandée par le caporal Sauser, alias Blaise Cendrars¹⁸. Elle n’est pas la seule. Les retrouvailles, quand elles sont possibles, se font cependant plus en arrière et restent rares, le commandement s’efforçant de maintenir les femmes hors de la zone des armées, par crainte de voir revenir l’époque de la 1^{re} République, quand leur nombre à la suite des troupes devint tel que les représentants en mission durent en appeler à la Convention pour enrayer le phénomène. Le 16 avril 1793, les députés Carnot et Duquesnoy écrivaient : « Un fléau terrible détruit les armées : c’est le troupeau de femmes et de filles qui sont à leur suite ; il faut compter qu’il y en a autant que de soldats ; les casernes et les cantonnements en sont engorgés¹⁹. » La présence indue de femmes au milieu des troupes est encore signalée lors du siège d’Anvers en 1832.

Il se trouve toujours des femmes pour répondre au désir des hommes, assouvi « parfois sur une route, derrière une haie, dans un grenier ou derrière une meule de paille. La peur d’être surpris, la rapidité du rapport ont concentré toute leur attention et ils ne savent ni le nom ni la profession ou la couleur des cheveux de la femme rencontrée »²⁰. Ils s’étonnent même de leur bonne fortune. Un soldat raconte le 17 mars 1915 : « J’étais sur le bord du canal. Une femme est venue. Elle avait des sabots. Elle m’a donné rendez-vous à la nuit derrière une maison. L’opération a eu lieu contre un mur. J’ai voulu lui donner vingt sous. Elle n’a rien voulu²¹ ! » Profitant de quelques heures de permission, le sous-lieutenant Maurice Genevoix se rend à Verdun. À l’occasion d’une emplette il reçoit la proposition d’une demoiselle de magasin qui lui dit : « Moi, je n’ai personne... Je m’appelle Lucette²². »

De la zone des armées, le phénomène gagne l’arrière. Le médecin principal Petges note qu’à Nantes, « un certain nombre d’ouvrières ne travaillent plus et fréquentent des Américains, quel que soit le mobile sentimental, physique, de paresse ou de cupidité qui les ait poussées et leur fasse abandonner le travail »²³. À la campagne, un

^{18.} B. Cendrars, *op. cit.*, pp. 64-65.

^{19.} *Correspondance générale de Carnot*, Paris, Imprimerie nationale, 1844, t. II, p. 116.

^{20.} L. Jolivet, « Comment se sont contaminés cent vénériens traités dans la zone des armées », *Annales de dermatologie et de syphiligraphie*, années 1916-1917, p. 127.

^{21.} Cité par P. Voiveneel, *op. cit.*, t. I, p. 209.

^{22.} M. Genevoix, « La Boue », *Cœurs de 14* [1949], Paris, Omnibus, 1998, p. 438.

^{23.} Service historique de la Défense (SHD), GR 9 NN7 1060.

jeune paysan se souvient qu'avant d'être mobilisé à son tour, « les bonshommes partis, les bonnes femmes [...] finissaient par nous prendre en amitié »²⁴.

Ce type de comportement déroute les contemporains. « Il faut reconnaître que le trouble jeté dans les esprits par la guerre a un peu bouleversé les notions morales habituelles. [...] Des hommes qui jusqu'alors avaient observé la fidélité conjugale, séparés brusquement de leur famille, se sachant exposés à des dangers de mort continuels, oublièrent leur prudence du temps de paix. [...] D'autre part, des femmes abandonnées à elles-mêmes, souvent avec des ressources insuffisantes, se laissèrent aller à remplacer momentanément l'absent²⁵. » Un autre médecin note que « la longue séparation des ménages, la mort ou la disparition du mari, les mauvais exemples, le vice moins souvent, l'indifférence qui devient si vite, chez certaines, l'oubli complet, parfois, hélas ! la satisfaction de la liberté reconquise, la belle prestance des alliés, l'admiration pour les héros, voire même simplement la commisération pour les souffrances du poilu ont été autant de causes qui ont amené un certain nombre de femmes – honnêtes et fidèles jusque-là – à dévier tout à coup du droit chemin et à risquer le premier faux pas »²⁶.

Un pas supplémentaire et certaines « s'engagèrent dans la prostitution pour la durée de la guerre »²⁷. C'est si vrai qu'au départ des Américains « on vit, du jour au lendemain, les coquettes de la veille reprendre l'aiguille en soupirant, les bonnes en rupture de tablier en ressaisir précipitamment les cordons et les cuisinières débauchées revenir sagement à leurs casseroles »²⁸.

Les prostituées de circonstance

Les munitionnettes ou obusettes employées dans la métallurgie illustrent la part prise par les femmes dans la guerre. Au moment de l'armistice de 1918, elles sont quatre cent trente-cinq mille qui côtoient des hommes de diverses provenances : quatre cent quatre-vingt-quatorze mille affectés spéciaux, quatre cent vingt-cinq mille ouvriers civils, cent trente-trois mille adolescents de moins de dix-huit ans, treize mille mutilés, cent huit mille étrangers,

24. É. Grenadou et A. Prévost, *Grenadou, paysan français*, Paris, Le Seuil, « Points Histoire », 1978, p. 67.

25. E. Gaucher, « Les maladies vénériennes pendant la guerre à l'hôpital militaire Villemain et dans les armées », *Bulletin de l'Académie de médecine*, 1916, p. 357.

26. L. Bizard, *Souvenirs d'un médecin de la préfecture de police*, Paris, Grasset, 1925, p. 197.

27. *Ibid.*, p. 203.

28. G. Bouin, *La Lutte contre le péril vénérien et l'expérience de la IX^e région*, Paris, Le François, 1920, p. 30.

soixante et un mille coloniaux et quarante mille prisonniers de guerre²⁹.

Femmes seules et hommes sans attache se rapprochent. En 1918, le professeur Spillmann écrit qu'à Nancy « la prostitution s'exerçait de nuit, en pleine usine, au milieu des chantiers et des usines, entre minuit et une heure du matin, le travail étant interrompu pendant une heure. [...] Ces femmes ne demandent aucun salaire ; elles se font payer un verre de bière. [...] Presque toutes les employées dans cette usine font toutes les nuits le même métier »³⁰. Une femme embauchée comme « apprentie contremaîtresse au contrôle de l'obus après trempe » attribue « l'immoralité qui se révèle, plus même, l'amoralité des êtres » à « l'ennui, l'ennui fastidieux et le mauvais génie du travail de nuit : "On a le cafard." [...] On tâche de prendre pour de la joie de vivre l'espèce de gaieté factice qui domine l'usine »³¹.

Petges dit qu'« il ne s'agit pas de prostituées, mais de filles et de femmes attirées hors de leur famille »³². Le terme de prostituées employées pour parler de ces femmes est inapproprié – la prostituée fait toujours payer l'usage de son corps –, mais le phénomène est si nouveau et dérangeant que c'est le seul qui vient à l'esprit des médecins qui le voient se répandre. Pautrier, médecin-chef du centre dermatovénérologique de la 8^e région à Bourges, trouve un compromis acceptable en écrivant en octobre 1917 que « la prostitution s'est étendue tellement qu'il est maintenant impossible d'en tracer les limites précises. [...] La prostitution libre a pris des proportions telles qu'il est impossible de dire où elle commence et où elle finit. [Les hommes] ont couché avec une femme de rencontre, une ouvrière, une villageoise, qui ne se sont même pas fait rétribuer. Le coït a eu lieu n'importe où, dans une chambre de rencontre, sur un banc, sur une place publique, dans un champ »³³. Le docteur Gouin est sans doute celui qui a le mieux compris ce qui se passait : « Cette nouvelle clandestine, cette prostituée vit actuellement comme l'homme : elle travaille, elle devient son égale ; ses salaires sont élevés, elle se suffit donc à elle-même et la place qu'elle occupe dans l'usine, l'atelier... lui donne une nouvelle promiscuité. Il ne faut donc plus s'étonner de voir la femme faire maintenant ce que l'homme a fait de tout temps. Ces femmes ont un métier et ne vivent pas de prostitution ; elles se prostituent pour leur bon plaisir³⁴. »

²⁹. Lcl Reboul, *Mobilisation industrielle*, t. I., Paris, Berger-Levrault, 1925, pp. 169-171.

³⁰. SHD, GR 9 NN7 1057.

³¹. M. Trélat, « Un séjour à une usine de munitions », *Revue d'hygiène et de police sanitaire* n° 41, 1919, pp. 908-909.

³². SHD, GR 9 NN7 1060.

³³. SHD, GR 9 NN7 1049.

³⁴. J. Gouin, « Prophylaxie des maladies vénériennes dans l'armée américaine », *Revue d'hygiène et de police sanitaire* n° 40, 1918, p. 798.

Les prostituées professionnelles

Du Consulat au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, quand la loi dite Marthe Richard y met fin le 13 avril 1946, la France se caractérise, en matière de traitement de la prostitution, par le système de la tolérance. Si la prostitution est autorisée, chacun étant libre de faire de son corps ce qu'il veut, le proxénétisme est un crime. Considérant, depuis saint Augustin³⁵, qu'une part de prostitution est nécessaire pour la bonne marche d'une société, les autorités tolèrent une entorse à la loi en autorisant certains proxénètes à prostituer des femmes. Dans un temps où la médecine ne sait pas soigner les maladies vénériennes, le contrôle sanitaire des prostituées est censé en limiter la propagation.

L'armée s'est toujours préoccupée de traiter ses soldats vénériens, tant leur maladie affecte ses effectifs : en 1865, 1866 et 1868, le total de leurs journées d'absence équivaut à trois jours de service de l'armée entière, quatre jours en 1869³⁶. Elle a, et elle seule, ajouté au contrôle des femmes celui des hommes. La première opération de ce genre est ordonnée par le ministre de la Guerre le 14 germinal an IX (4 avril 1801), au retour de la campagne d'Italie³⁷.

L'efficacité de la mesure se heurte cependant au fait que le soldat vénérien est puni pour avoir voulu se soustraire au service. Le 10 mai 1842, le maréchal Soult, ministre secrétaire d'État de la Guerre, interdit toute punition et impose le traitement dans les hôpitaux militaires de tous les malades et même « des militaires de la réserve et de ceux en jouissance d'un congé provisoire de libération »³⁸. Cette nouvelle disposition obtient tout de suite de bons résultats³⁹.

Dans sa volonté constante de tout maîtriser, l'armée en vient à s'occuper des prostituées. Dès la prise d'Alger le 5 juillet 1830, parce qu'elle est la seule autorité sur place, et qu'elle dispose de la seule force de police et des seuls médecins disponibles, elle prend en charge le contrôle de la prostitution. Le 13 juillet, un service de police et de salubrité est créé ; le 11 août, un dispensaire est ouvert pour les filles publiques ; le 27 mars 1831, les bases de la réglementation, conforme à celle de métropole, sont posées, et le 28 novembre 1835, un arrêté fixe les règles définitives⁴⁰.

35. De l'ordre, in *Oeuvres complètes de saint Augustin*, Bar-le-Duc, L. Guérin, 1864-1873, http://www.abbaye-saint-benoit.ch/saints/augustin/ordre/#_Toc14857491.

36. L. Fiaux, *La Police des mœurs en France. Son abolition. Institution d'un régime légal de moralité et d'ordre public*, Paris, Félix Alcan, 1921, t. II, p. 566.

37. SHD, GR 9 NN7 1036.

38. *Journal militaire officiel*, 1^{er} semestre 1842, pp. 252 et 253-255.

39. A. Potton, *De la prostitution et de ses conséquences dans les grandes villes, dans la ville de Lyon en particulier*, Paris, J.-B. Baillièvre-Germer Baillièvre/Lyon, Charles Savy Jeune, 1842, pp. 112-113.

40. É.-A. Duchesne, *De la prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête*, Paris, J.-B. Baillièvre-Garnier Frères, 1853, pp. 22 et 24.

La solution adoptée convient aux villes, mais dès qu'elle s'enfonce dans le bled, l'armée se heurte à l'absence de toute infrastructure et de médecins. Dans les grands camps à la romaine que le général Bugeaud installe à partir de 1836, d'où des colonnes mobiles partent pacifier le pays, des tentes sont réservées à quelques prostituées emmenées avec la troupe. C'est la naissance du bordel militaire de campagne (BMC). Cette organisation se met en place progressivement sous l'autorité des chefs locaux, tant elle évite aux hommes d'aller à la recherche de femmes en se mettant en danger et en compromettant les efforts faits pour gagner les populations. Les BMC sont placés sous la surveillance des médecins militaires, comme le constatent et l'approuvent, avant la Grande Guerre, les médecins généraux inspectant les formations sanitaires au Maroc⁴¹. Lors de la guerre du Rif, le BMC est systématique et la presse en rend compte en toute équanimité : « Derrière l'ambulance de première ligne se place l'infirmerie d'évacuation, à laquelle vient s'adapter l'autochir [ambulance chirurgicale automobile] légère avec son groupe léger radiologique : cinquante à cent cinquante lits peuvent y être rassemblés sous des tentes à double toit anti-chaleur. Habituellement un BMC y est annexé⁴². »

L'habitude aidant, le BMC devient sédentaire et apparaît dans les garnisons. En 1938-1939, « au 4^e étranger à Marrakech, un bordel était installé à l'intérieur même du casernement et le service de semaine y faisait l'appel, matin et soir, comme dans les chambrées »⁴³. Il n'en remplit pas moins sa fonction originelle quand le besoin s'en fait sentir. « Le commandement prenait toujours soin d'affecter un BMC mobile [sic] aux unités en déplacement dans le bled⁴⁴. »

Jusqu'en 1918, le BMC, particularité de l'armée d'Afrique, n'avait pas cours en métropole, les bordels des villes de garnison suffisant aux besoins. En général, chacune en avait deux, dans le respect des hiérarchies sociales. En mars 1859, « il n'existe à Épinal que deux de ces maisons ; la première, à l'extérieur du faubourg de Dogneville, meublée avec un certain luxe, est spécialement fréquentée par les bourgeois et les officiers de la garnison ; la seconde, hantée par les soldats et la classe ouvrière, est située à l'extrémité du faubourg des Brosses »⁴⁵. Quand aucune maison n'existe dans une garnison, l'armée intervient pour faire combler ce manque. Deux mois après la création des troupes alpines, l'installation d'un poste à Peïra-Cava, à quarante

⁴¹. E. Delorme, « Une inspection générale médicale au Maroc en 1908 (suite) », *Archives de médecine et de pharmacie militaires*, 1912, 2^e semestre, p. 253.

⁴². J. Destry, « Au Maroc. Comment sont organisés les services de santé », *Le Midi socialiste*, 5 septembre 1925.

⁴³. Ch. Favrel, *op. cit.*, p. 51.

⁴⁴. *Ibid.*

⁴⁵. Archives départementales des Vosges, 4 M 326. Rapport sur la prostitution dans le département des Vosges.

kilomètres au nord-est de Nice et à mille quatre cent cinquante mètres d'altitude, entraîne l'apparition d'un bordel clandestin. Le 15 février 1889, le commandant de la subdivision de Toulon et d'Antibes demande au préfet des Alpes-Maritimes que soit ouverte une maison de tolérance, « à la condition que ces femmes soient assujetties à la visite réglementaire »⁴⁶.

Le 5 janvier 1916, devant l'ampleur prise par le développement des maladies vénériennes⁴⁷, une politique de santé publique appropriée, conçue et mise en œuvre par le service de santé, est appliquée dans l'armée et la population civile. Elle comporte des volets de prophylaxie et de traitement ainsi que de recherche des contaminés.

En dépit de tous les efforts faits, le mal continuant à se propager, Georges Clemenceau charge son chef de cabinet militaire, le général de division Mordacq, de créer des BMC dans le voisinage des camps installés, pour les besoins de la guerre, dans de petites villes ou près de villages, où aucune réglementation de la prostitution n'existe. Le 13 mars 1918, Mordacq signe la circulaire ministérielle qui place les maisons closes sous contrôle militaire⁴⁸. Les généraux de région sont chargés de déterminer les besoins et de fournir le personnel (proxénètes et prostituées) en faisant appel aux services de police. Le génie trouve les locaux adéquats ou, à défaut, construit des baraques. Le service de santé surveille les filles et leurs clients. Des moyens sont fournis par l'intendance, dont des préservatifs et des pommades prophylactiques. Des consignes, rédigées en français et en anglais, à appliquer *ante et post coitum*, sont affichées dans les chambres. La mesure se heurte à la mauvaise volonté de quelques généraux, qui s'indignent de finir leur carrière en « sergents recruteurs de tenanciers de maisons closes »⁴⁹, et du génie, qui invoque les difficultés matérielles et les coûts de construction. La maison installée à Fontaine, un hameau d'Ugine, à neuf kilomètres au nord d'Albertville, est une baraque du type ECMB (établissement central du matériel de baraquement), modèle 1917, prévue pour dix-huit femmes. Elle comprend une chambre pour chaque prostituée, une pour les patrons, une pour la femme de chambre et une pour la sous-maîtresse, un salon pour le choix de la partenaire, une salle pour la visite sanitaire, une salle à manger, des vestiaires, des WC, des douches et même un jardin intérieur, pour un coût de cinquante-cinq mille francs⁵⁰, soit quatre-vingt-neuf mille cinq cents euros de 2016.

⁴⁶. R. Rocca, « Proche de la caserne », *Lou Sourgentin* n° 126, avril 1997, p. 15.

⁴⁷. Centre de documentation du musée du Service de santé des armées, A 239.

⁴⁸. SHD, GR 7 N 2256.

⁴⁹. É. Pourésy, « Le bilan de la pornographie », *3^e congrès national contre la pornographie*, Cahors, A. Coueslant, 1922, p. 28.

⁵⁰. SHD, GR 4 V 932.

Toutes les mesures prises et les moyens mis en œuvre ralentirent sans doute un peu la progression de la maladie, mais l'arme la plus efficace dont disposèrent les médecins resta le médicament mis au point en 1910 par le docteur Ehrlich, un arsénobenzol appelé Salvarsan⁵¹, dit « 606 ». Après la guerre, sans dire que ce médicament était d'origine allemande, un médecin admit « que si le 606 n'avait pas existé, les trois quarts de la population auraient été contaminés »⁵². Le bilan dans l'armée, qui ne porte que sur les années 1916 à 1918, fait apparaître deux cent cinquante mille trois cent quarante-six cas de maladies vénériennes⁵³, chiffres que certains estiment « certainement bien au-dessous de la réalité »⁵⁴. Dans la population civile, il n'est pas meilleur : environ cinq cent mille nouveaux cas de syphilis sont enregistrés en quatre ans de guerre⁵⁵. Pendant la guerre d'Indochine, alors que la pénicilline guérit les maladies vénériennes mais n'est encore disponible qu'en faible quantité, « le total des cas traités s'est élevé à trois cent cinquante-quatre mille cent quarante-huit, soit 20,70 % de l'effectif moyen total mensuel »⁵⁶.

Le chef militaire face aux risques de la maladie

Dans une ancienne livraison de la présente revue, le colonel Gillet écrivait qu'« il arrive un moment où le chef a épuisé tous ses arguments et a atteint les limites de la contrainte. Le but de son action reste avant tout de préserver la capacité de combat de son unité, l'intégrité physique et morale de ses soldats »⁵⁷. Il renouvelle là la prise de conscience affichée pendant la Grande Guerre. Un tract destiné aux soldats les prévenait : « Il n'y a malheureusement pas que les femmes publiques qui donnent des maladies ! » Et leur préconisait la chasteté : « Le meilleur moyen est de "t'abstenir" ; ne crains pas que la continence sexuelle te fasse courir des dangers. » Le spécialiste des maladies vénériennes qui l'avait rédigé n'en restait pas moins pragmatique, sachant que peu d'hommes le suivraient : « Après tout, mieux vaut les maisons publiques si tu ne veux pas t'abstenir ! Mais ne

51. K. Feltgen, « Guérir les ravages de la guerre », *Les Hôpitaux dans la guerre*, Paris, Le Cherche Midi, 2008, p. 154.

52. L. Bizard, *op. cit.*, p. 204.

53. Archives de l'assistance publique, Melun, 1922. *Données statistiques relatives à la guerre 1914-1918*, citées par P. Darmon, « Grande Guerre et flambée de la morbidité vénérienne », *Gynécologie, obstétrique et fertilité* n° 28, 2000, p. 755.

54. J. Lacassagne, « Guerre et prostitution », *Le Crapouillot*, numéro spécial « La guerre inconnue », août 1930, p. 58.

55. A. Scheiber, *Un fléau social*, Paris, Médicis, 1946, p. 106.

56. *Le Service de santé en Indochine, 1944-1954*, Saigon, Direction des services sanitaires en Extrême-Orient et des forces terrestres d'Extrême-Orient, 1954, p. 847.

57. P. Gillet, « Entre ascèse et licence : le rôle du chef », *Inflexions* n° 12, octobre 2009, p. 84.

crois pas que tu n'y attraperas rien, car le médecin a beau surveiller les femmes, leur maladie n'est pas toujours visible et une femme, saine le matin, peut être malade le soir⁵⁸.»

Des études récentes⁵⁹, il ressort toujours que le temps de guerre favorise la prostitution, que le soldat recherche une femme dès qu'il en a l'occasion et qu'il risque de se contaminer, le SIDA s'ajoutant aujourd'hui aux maladies anciennes. Si le BMC est mort, il est sans doute d'autres solutions, très encadrées. ▶

58. H. Gougerot, « Soldat. Défends-toi contre les maladies vénériennes ! », in « Organisation et fonctionnement d'un centre militaire régional de dermatologie et vénérologie », 2^e partie, *Annales des maladies vénériennes*, août 1917, pp. 482-483.

59. A. Thiéblemont, *op. cit.*

ANDRÉ THIÉBLEMONT

ET LA VIE DE COUPLE, BORDEL ?

Dans nos sociétés occidentales, en trois ou quatre décennies, les pratiques sexuelles et les rapports entre les sexes ainsi que les comportements qui en découlent se sont radicalement modifiés. Une vraie révolution dont, sans doute, les toutes nouvelles générations n'ont guère conscience.

Là, comme en d'autres domaines, le milieu militaire constitue un excellent observatoire : un regard comparatif entre hier et aujourd'hui sur les conditions de la sexualité du soldat en campagne, sur la situation de l'épouse de militaire¹ et sur les rapports au sein du couple peut donner la mesure de cette mutation. Considérant le passé récent, mon propos ne sera guère objectif, plutôt un témoignage impressionniste qui évoquera ces institutions que furent naguère le fameux bordel militaire de campagne (BMC) et la condition de la plupart des femmes de militaire.

« Le bordel a fermé ses volets »

Établissement mythique que chantaient le carabin, le soldat ou le marin, le bordel fit partie intégrante de la vie régimentaire jusqu'à la fin des années 1970, et au-delà dans de rares formations stationnées hors métropole. À la fin de décembre 1960, jeune sous-lieutenant, je fus affecté au 29^e régiment de tirailleurs dans le Sud-oranais. Les compagnies de ce régiment, en poste isolé, possédaient une relative autonomie, chacune avait son ordinaire et son foyer. Périodiquement, elles recevaient le bordel militaire de campagne régimentaire, lequel se déplaçait de poste en poste. Dans ces compagnies, chaque lieutenant ou sous-lieutenant avait une charge administrative en sus de ses responsabilités opérationnelles : le premier lieutenant veillait sur l'ordinaire de la compagnie, le deuxième sur le foyer. Troisième lieutenant, il m'échut la surveillance du BMC lorsqu'il séjournait dans le cantonnement de ma compagnie. Je n'ai nulle mémoire des tâches qu'impliquait cette étrange responsabilité, sauf quelques interventions musclées lorsque l'une de ces dames suscitait une altercation entre tirailleurs. Néanmoins, je conserve en mémoire l'image de deux grandes tentes américaines accolées, des pans de toile isolant les

1. Par facilité d'exposé, j'ai délibérément choisi de ne traiter ici que du conjoint militaire masculin, ces observations pouvant être étendues au conjoint militaire féminin, sous condition de son emploi et de son poste « projetable » ou non.

apartés et, à l'entrée, un infirmier passant le sexe des soldats au bleu de méthylène. À propos de ce type d'établissement, on parlerait aujourd'hui d'« abattage ». Ce n'était pas faux. Mais à l'époque, nous n'en avions nulle conscience.

Tous les BMC n'étaient pas de ce type. Affecté à la 6^e compagnie portée du 2^e régiment étranger d'infanterie (REI) dont le PC fut successivement stationné à Ain Sefra puis à Colomb Bechar, j'eus une tout autre expérience. Là aussi, les compagnies, isolées et relativement autonomes, recevaient périodiquement le BMC régimentaire. À Tabelbala, oasis saharienne où ma compagnie fut stationnée à partir d'avril 1963, ces dames y avaient leur quartier : elles étaient remarquablement logées dans une partie de l'un des bordjs du site.

Le bar du BMC était un lieu de détente. Pour bien des légionnaires, « aller au bordel » ne signifiait rien d'autre que de pouvoir boire une Kronenbourg et prendre un petit coup de nostalgie au contact et sous le regard de femmes. C'est là que j'ai été éduqué à la beauté de chants slaves que suscitait la présence féminine. Alors qu'à Noël, officiers et sous-officiers étaient avec leurs légionnaires autour des crèches et que le jour de l'An les officiers recevaient les sous-officiers dans leur popote, à l'Épiphanie, c'étaient les sous-officiers qui accueillaient les officiers. Une sorte de carnaval s'organisait, le plus jeune des lieutenants figurant l'enfant Jésus, le président des sous-officiers jouant son père, Joseph, ce qui n'était pas dépourvu de sens. Et la procession se terminait au bordel, en tout bien tout honneur. C'était la coutume. Le jour de l'Épiphanie 1964, l'épouse d'un lieutenant, débarquant d'un DC3 sur l'aérodrome de Tabelbala pour y passer quarante-huit heures, s'étonna de ne pas voir son mari à la descente de l'avion : « Mais où est le lieutenant ? », demanda-t-elle au légionnaire qui l'accueillait ; « Madame... Le *leutnant*, il est au bordel ! »

Au début des années 1980, la disparition des BMC du paysage militaire laissa pendante la sexualité du combattant. Des chefs au contact de la troupe s'en préoccupèrent. Certains eurent recours à des expédients. En Bosnie, au début des années 1990, c'était une question d'opportunités. À Sarajevo, « à la Skenderija², raconte un chef de peloton, il y avait des employées civiles. On n'a jamais interdit quoi que ce soit. Des rapports ont pu avoir lieu »³. Opérant dans la

2. Centre sportif de Sarajevo qui accueillit de nombreuses épreuves lors des Jeux olympiques d'hiver de 1984. Les différentes unités qui se relevaient et composaient le 4^e bataillon d'infanterie français (Batinf4) y furent logées de 1993 à 1995.

3. Cette observation et celles qui suivent sont tirées de A. Thiéblemont, « Expérience opérationnelle de l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1993) », *Les documents du Centre d'études en sciences sociales de la Défense (C2SD)*, 2002, pp. 270-272.

poche de Bihac, un chef de petite unité n'hésitait pas à emmener son peloton « dans une discothèque avec des putes » lorsqu'il montait vers Zagreb. Le commandant d'une formation implantée en zone urbaine, constatant qu'une femme était très appréciée des Casques bleus, décida d'accompagner discrètement ses fréquentations : elle fut visitée tout aussi fréquemment par le médecin-chef, mais pour des raisons prophylactiques.

Quelques années plus tôt, à Beyrouth, l'offre sexuelle ne faisait pas défaut. Interrogé sur le sujet au début des années 2000, un officier, alors chef de section au 2^e REI, raconte : « Il y avait une petite économie locale avec des jeunes filles qui proposaient leurs services. On les faisait surveiller par l'infirmier. Il y avait des bordels. Lorsqu'un bordel était ouvert, on y envoyait les légionnaires par groupe avec armement. » La parole d'un caporal-chef, à l'époque simple légionnaire dans le même régiment, lui fait écho : « Le Liban, [...] c'était le paradis total. [...] On était des "proxos" sur la plage. [...] Dès qu'on avait un peu de temps, lorsque la section était de repos, nos cadres prenaient des contacts avec des bordels libanais. Cela s'appelait des séances de musculation. [...] Il y avait deux groupes à l'extérieur avec les armements et un groupe à l'intérieur. Tous n'y passaient pas, mais c'était le paradis. » Et ce caporal-chef de poursuivre : « Dans l'immeuble que tenait la section, le major nous avait réservé un petit coin, un petit jardin au bas de l'immeuble pour recevoir nos copines sous l'œil bienveillant de la sentinelle. Les sacs à main étaient fouillés. On était content de tenir une main, on ne copulait pas. » Cette notation renvoie aux observations précédentes sur la fonction affective du BMC : à Beyrouth, comme à Tabelbala, « tous n'y passaient pas ».

On sous-estime en général la solitude du combattant et son énorme besoin d'affection. Dans ce monde d'hommes que constituaient les unités combattantes il y a quelques décennies, la rencontre avec une femme pouvait être pour certains un moment fabuleux, qui ne supposait nullement de rapports sexuels. Il suffisait de tenir une main, d'échanger un baiser, de sentir, de frôler, de caresser le corps féminin. « Maintenant il faut que je m'habitue à la solitude intérieure. Je rêve d'embrasser une fille », écrit un Casque bleu alors qu'en octobre 1994 il affronte la tourmente en Bosnie sur le mont Igman. Dans le récit qu'il fait de son expérience de Casque bleu, Jacques Lorentz, appelé volontaire, évoque sa brève rencontre avec une Croate dans les rues de Zagreb : « J'étais en compagnie d'Ivana, debout à l'arrière d'un tramway. Un instant complètement irréel. [...] Je me trouvais dans un tel état de béatitude que pour rien au monde je ne serais descendu de ce tramway. [...] Je ne les connaissais pas du tout. Ni la fille ni la ville. [...] Malgré tout ma tête glissa doucement

contre la vitre arrière et se posa sur celle de la Croate. Ma bouche toucha alors la sienne et nos yeux se fermèrent inconsciemment. [...] Nous sortîmes ensemble du tramway et marchâmes quelques centaines de mètres pour accéder à son immeuble. Jusqu'à cinq heures du matin, nous avons flirté dans la cage d'escalier. Un moment inoubliable⁴. »

Aujourd'hui, cette sexualité du combattant, désormais abandonnée au gré des offres locales, n'est pas sans inquiéter certains chefs. Dans les conflits du temps présent, elle peut avoir des incidences tactiques, voire stratégiques et/ou politiques, comme l'indiquent les accusations portées ces dernières années contre des abus sexuels que des soldats français auraient commis en Centrafrique.

Le couple militaire confronté à l'absence

Avril 1963, Colomb Bechar. Ma compagnie du 2^e REI déménage pour Tabelbala. La veille, mon épouse a accouché. Le capitaine Delsuc, qui commande l'unité, un magnifique officier aujourd'hui disparu, un moine soldat sacrifiant aux légionnaires, dont le seul regard valait de grands discours, me désigne comme postcurseur. Je prends cette désignation comme une insigne faveur, qui m'offre une petite matinée pour accompagner la maternité de mon épouse. À l'époque, le vieil adage qui édicte qu'*« un officier marié perd 50 % de sa valeur »* avait encore quelque légitimité parmi nos générations d'officiers : notre horizon était bordé de figures qui, de 1940 à la fin des années 1950, n'avaient cessé de combattre loin de leurs foyers et notre éducation militaire en était marquée. La loi comme le code de savoir-vivre confortaient des postures qui faisaient peu de cas des aspirations féministes. Pas de femmes à Saint-Cyr ! Le mariage en cours de scolarité était interdit et y déroger valait quarante-cinq jours d'arrêts de rigueur, d'où un nombre considérable de haies d'honneur à assumer à la sortie de l'école. Le militaire désirant convoler devait préalablement demander l'autorisation du ministre de la Défense et celle-ci n'était accordée qu'après une enquête de sécurité sur la future épouse.

Ces temps sont révolus. Dans le milieu militaire, la portée de la transformation du statut social, culturel, économique de la femme dans la société ou au sein du couple a été considérable. Pour autant, il n'est pas sûr que le sort des épouses de militaires soit aujourd'hui plus enviable que celui de leurs aînées.

4. J. Lorentz, *Appelé en Yougoslavie. Journal d'un Casque bleu*, Paris, Muller, 2^e édition, 1999, p. 152.

Il y a un demi-siècle, lorsque le combattant quittait le foyer pour un pays lointain, il partait « en campagne » pour une durée d'au moins deux ans coupée d'une ou de deux permissions. Le couple vivait le temps lent d'une séparation durable, celui de l'attente du courrier postal, son seul moyen d'échange. Le préavis de départ était suffisant pour asseoir la base arrière familiale. Restée au foyer, l'épouse remplissait les diverses tâches de chef de famille qui étaient moins compliquées qu'aujourd'hui. L'aide aux familles étant à l'époque inexistante, elle n'avait de soutien que parmi ses proches. Elle endurait l'absence. Mais, le plus souvent, elle était préservée de l'angoisse, ne sachant qu'après-coup (et encore) ce que son mari vivait⁵. En outre, un congé de fin de campagne de plusieurs mois permettait au couple de se « remettre en condition ».

Aujourd'hui, tout particulièrement depuis deux décennies, le couple vit un temps rapide, haché, heurté. Le conjoint militaire servant dans des forces combattantes n'est pas plutôt revenu qu'il lui faut repartir, ou du moins être momentanément absent du foyer. Il est littéralement sans cesse « projeté » hors du foyer, où il n'est plus qu'un intermittent en raison de la densification des activités opérationnelles combinée à la réduction des effectifs militaires. Mais pas seulement. Le régiment engagé dans une opération extérieure ne part pas dans sa totalité, comme c'était le cas il y a un demi-siècle. Il projette une partie de ses unités qu'il faut le plus souvent renforcer, voire de petites unités ou des individus spécialisés. Cela le désorganise périodiquement. Cela fait supporter à ceux qui restent en garnison des missions, des charges et des astreintes que le régiment est tenu d'assurer quels que soient ses effectifs.

Disponible en tout temps et en tout lieu, le soldat ne l'est pas ou trop peu pour la famille, pour le couple. À la compagnie d'assumer des charges de chef de famille plus complexes qu'elles ne l'étaient hier, dans une situation plus ou moins marquée d'imprévisibilité de la disponibilité de son guerrier. Or, en général, la femme d'aujourd'hui est moins disposée que son aînée à accepter les exigences de la vie militaire, d'autant que le plus souvent elle exerce une activité professionnelle. C'est le cas aujourd'hui de 77 % d'entre elles, dont 9 % sont au chômage (pour 5 % dans la population féminine nationale)⁶, tant la mobilité du conjoint pèse sur leur emploi. En cas de mutation, à défaut de trouver un poste, c'est le chômage ou le

5. Imaginons ce qu'aurait été l'angoisse d'une femme dont le mari opérait en Indochine sur la RC4 ou dans quelque poste isolé sur les hauts plateaux du Tonkin si, à l'époque, Internet et le téléphone portable avaient existé.

6. D'après C. Le Page et J. Bensoussan, *Les Militaires et leur famille*, ministère de la Défense/SGA, mai 2016, p. 83.

célibat géographique, une autre forme d'absence qui peut être parfois lourde de conséquences. Hier relativement stables, les rapports au sein de la famille militaire et du couple sont ainsi devenus souvent problématiques.

Le phénomène était observable dès le début des années 2000. Lors d'une enquête sur le métier de sous-officier, nous observions que « l'absence du couple ou de la famille était un thème récurrent »⁷: « Et puis... euh... ma femme elle me dit : "Putain ! Je te vois jamais à la maison !" » s'exclamait un sous-officier chef de groupe dans un régiment de combat. Une assistante sociale remarquait que la mère était devenue le référent dans la famille : « Ça fonctionne avec la mère et les enfants contre le mari ou le père. L'homme ne trouve plus sa place dans la famille. [...] Il n'a plus de lieu où se poser. [...] Pour peu qu'il ait des problèmes professionnels, il n'a de reconnaissance ni dans sa vie sociale ni dans sa vie professionnelle. [...] Il est l'Autre. » À l'époque, le taux d'activité moyen par sous-officier et par an était de cent vingt-quatre jours dans le régiment du sous-officier précédemment cité⁸.

Depuis, les choses ne se sont pas arrangées. Selon le général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), « en 2016, 50 % de la force opérationnelle terrestre (FOT) aura passé plus de cent cinquante jours de mission hors garnison, certains allant même jusqu'à deux cent vingt jours⁹. » D'après le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM), en 2015, dans une section de chasseurs alpins, le nombre de jours d'absence atteignait en moyenne cent quatre-vingt-six jours, deux cents jours pour neuf de ces chasseurs et plus de deux cent vingt pour quatre autres¹⁰. L'organisation militaire prévoit bien une phase de remise en condition des matériels, des hommes, mais les astreintes de la vie en garnison et les multiples activités qu'entraîne aujourd'hui la réduction des effectifs n'autorisent pas ou peu la remise en condition du couple. L'opération Sentinelle, en bousculant les planifications des régiments, a exacerbé

-
7. Les observations qui suivent sont extraites de A. Thiéblemont et Ch. Pajon, « Le métier de sous-officier dans l'armée de terre aujourd'hui », *Les documents du C2SD*, mai 2004, pp. 249-256. Consultable sur <https://fr.scribd.com/doc/17524839/le-metier-de-sous-officier-dans-l-armee-de-terre-aujourd-hui>.
 8. Il s'agit du nombre de journées/sous-officier/an passées hors garnison dans des OPEX, dans des missions de courte durée (MACD), dans des opérations intérieures (OPINT), dans des manœuvres et exercices, ou dans des camps, rapporté aux effectifs de sous-officiers du régiment. Ce taux moyen est donc très supérieur dans le cas des personnels opérationnels, dits « projetables ».
 9. *Audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de terre sur le projet de loi de finances pour 2017*, Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, compte rendu n° 5, 14 octobre 2016, PDF, p. 9. Voir aussi, O. Audibert et Ch. Léonard, *Rapport d'information sur la présence et l'emploi des forces armées sur le territoire national*, Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, 22 juin 2016, pp. 112 et 189.
 10. Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, *10^e rapport. Rapport thématique*, mai 2016, p. 65.

le phénomène, l'amplifiant notamment par la forte imprévisibilité des départs qu'elle a occasionnée. De la sorte, elle a été révélatrice des lourdes conséquences des absences intermittentes du conjoint sur la stabilité de la vie de famille et du couple.

Cette vie de famille et de couple n'a sans doute jamais été aussi complexe. Depuis 2015, plusieurs rapports signalent le problème, en détaillent les causes ainsi que les contraintes qu'il induit. « Certains conjoints ont atteint les limites de ce qu'ils pouvaient supporter et plusieurs cas de *burn-out* ont été rapportés », observe le HCECM. Et de poursuivre : « L'absence prolongée du militaire [hors de son domicile] n'est également pas sans conséquences sur les relations avec son conjoint et ses enfants, et donc sur l'équilibre de la vie de famille. Or celle-ci, et ce point revient fréquemment dans les conversations, est le socle qui permet aux militaires de vivre pleinement leur métier¹¹. » En synthèse, ce rapport insiste sur cet « impact profond de la suractivité sur la vie familiale », qui constitue « assurément un facteur majeur sinon le facteur majeur de fragilisation de notre système militaire »¹².

Comment cette instabilité est-elle gérée par le couple ? On est d'abord frappé, en consultant les blogs tenus par des femmes de militaires, de voir combien les forums et nombre de messages font état d'une fierté d'être épouse de soldat et de conseils pour s'adapter. En cela, les cadettes rejoignent leurs aînées. Reste que cette instabilité génère aussi des ruptures : rupture avec l'armée dans l'espoir de stabiliser la vie familiale ou rupture avec la compagne.

En 2003, dans l'enquête précédemment citée sur le métier de sous-officier dans l'armée de terre commandé par le ministère de la Défense, nous avons recherché l'existence d'un suivi national des divorces et ruptures dans les couples de militaires, un indicateur qui nous apparaissait précieux¹³. En vain. Or, à l'époque, d'après des indices épars, les divorces et séparations de couples déclarés étaient en considérable augmentation depuis deux ans. La question des divorces était spontanément évoquée dans les trois régiments des forces visités. Au 4^e groupe logistique du commissariat de l'armée de terre (GLCAT4), en juin 2003, le chiffre de dix-sept sous-officiers divorcés ou en situation de divorce était avancé, dont trois intervenus au premier semestre 2003, soit 22,36 % des sous-officiers de cette formation. Au 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP), une statistique des « personnes s'étant

¹¹. Haut Comité d'évaluation de la condition militaire, *op.cit.*, p. 65. Voir également G. Gosselin-Fleury et Ch. de La Verpillière, *Rapport d'information sur la protection sociale des militaires*, Assemblée nationale, Commission de la défense nationale et des forces armées, 22 février 2017, p. 28.

¹². *Ibid.* p. 7.

¹³. Les observations qui suivent sont extraites d'A. Thiéblemont et Ch. Pajon, *op. cit.*, pp. 256-258.

déclarées divorcées, en cours de divorce ou séparées de corps » était tenue depuis 2001 : treize sous-officiers avaient fait cette déclaration en 2001 et dix-sept en 2002. Trente personnes, soit 9 % de l'ensemble des sous-officiers depuis 2001. Dans certains de nos entretiens, le sujet venait spontanément lorsqu'était abordée la vie privée du sous-officier, l'absence du foyer étant le plus souvent invoquée.

Phénomène encore peu connu à l'époque, la mixité en OPEX ou en mission de courte durée pouvait être la cause d'une rupture, la relative promiscuité d'une base offrant plus de possibilités de rencontres avec un militaire de l'autre sexe que la vie en garnison. Avançant qu'en un an « une dizaine de problèmes se sont posés au régiment » parmi les sous-officiers mariés, l'épouse du président des sous-officiers de l'un des régiments explorés, elle-même adjudant-chef, insistait sur ce point : « À chaque retour d'OPEX, il y a un cas. C'est dû aussi à la mixité. Et quand ils rentrent, il y a deux foyers perturbés dans le régiment. » Nous indiquions dans notre rapport que les indices recueillis « suggèrent au moins l'existence dans l'armée de terre d'un phénomène inquiétant ».

Depuis, le pourcentage des divorces et des ruptures dans les armées auraient continué de progresser et deviendrait supérieur à celui observé dans la population nationale pour certaines catégories d'âge. Ça et là, des rapports et des déclarations font état du phénomène, mais aucune donnée d'évolution n'est livrée à l'appui de ces dires. « Les séparations sont nombreuses, notent Geneviève Gosselin-Fleury et Charles de La Verpillière dans un rapport parlementaire récent sur la protection sociale des militaires. À trente ans, un quart des militaires aurait déjà rompu une union au moins une fois. Au cours des auditions qu'ils ont menées ou de leurs déplacements, les rapporteurs ont entendu à maintes reprises leurs interlocuteurs les alerter sur la lassitude des conjoints et les séparations, ou les risques de séparation à venir¹⁴. »

S'il existe aujourd'hui des statistiques par armée, elles ne sont pas publiées ou publiables. Une donnée qui date de 2010 permet néanmoins d'évaluer cette augmentation : l'enquête *Les Militaires et leur famille* fait apparaître une progression de 4 à 6 % des militaires masculins divorcés de 2001 à 2009 – une progression de 50 % en huit ans –, alors que le pourcentage est stable chez les militaires féminins (7 %). Elle mentionne en outre que « les hommes militaires sont, quel que soit le groupe d'âge considéré, plus souvent mariés que les hommes français » et qu'« entre trente et trente-neuf ans, ils sont aussi deux fois plus souvent divorcés »¹⁵.

^{14.} G. Gosselin-Fleury et Ch. de La Verpillière, *op. cit.* pp. 77 et 114.

^{15.} C. Le Page et J. Bensoussan, *op. cit.*

En conclusion

« Nous aussi, nous avons signé » disent les épouses de militaires, dont certaines en viennent à descendre dans la rue. L'exigeant et beau principe de la disponibilité en tout temps et en tout lieu, qu'aujourd'hui comme hier la plupart des soldats intègrent sans même y penser, implique l'indisponibilité dans la vie privée et de lourdes incidences sur la vie du couple et de la famille.

Jusque dans les années récentes, il semble que l'armée de terre ait ignoré ou sous-estimé ces incidences : trop peu d'attention fut portée aux changements de l'environnement social et culturel ainsi qu'à la place nouvelle de la femme dans le couple, aux effets en chaîne de l'extrême mobilité du militaire que ces dernières décennies ont produite, entre réformes et restructurations génératrices d'une amplification des mutations ou d'une suractivité opérationnelle, particulièrement soulignée dans cet article.

L'opération Sentinelle a été révélatrice. Aujourd'hui, la protection de la « base arrière » du soldat, l'accompagnement de son conjoint et de sa famille lors de son absence sont devenus un leitmotiv des réflexions et des discours sur la condition militaire. Faisant probablement suite au rapport très dense et aux préconisations des députés Geneviève Gosselin-Fleury et Charles de La Verpillière sur les dispositifs de protection sociale des militaires qu'ils estiment sous-utilisés et qui, notamment, tiennent trop peu compte de la diversité des situations des conjoints et de l'accompagnement de leurs absences¹⁶, la ministre des Armées a lancé à l'automne 2017 un plan d'accompagnement des familles. En 2016, devant la Commission de la défense nationale, le chef d'état-major de l'armée de terre se faisait déjà l'écho de ce souci de la « base arrière » qui pèse fortement sur le moral du militaire projete¹⁷. Et en juin 2017, l'armée de terre lançait une enquête sur les conjoints.

Une interrogation vient en final. L'absence est une conséquence logique de la vocation de soldat. Mais il y a diverses formes d'absence, plus ou moins pénalisantes pour le couple. Entre l'enclume d'une économie de rareté et le marteau de la demande opérationnelle ou des contraintes de gestion, quelles organisations jouant sur le rythme opérationnel comme sur celui des mutations peuvent déboucher sur des absences moins pénalisantes ? Sans doute est-ce une interrogation qui taraude les états-majors ?

16. Voir G. Gosselin-Fleury et Ch. de La Verpillière, *op. cit.*, notamment leur rapport de synthèse, pp. 7-9.

17. Audition du général Jean-Pierre Bosscher, *op. cit.*, pp. 9 et 23. Comme l'observe le CEMAT dans cette audition, il est surprenant de constater qu'à la fin des années 1980, le Centre de relations humaines de l'armée de terre (CRHAT) avait élaboré un modèle très sophistiqué d'évaluation du moral du soldat, entendant « apprécier les préoccupations des personnels » et « piloter leur soutien psychologique », mais dans lequel il était totalement pris en compte la vie du couple et de la famille.

YANN ANDRUÉTAN ET AURÉLIE ÉON

QUAND PÉNÉLOPE S'EN VA EN GUERRE

Cet article a été écrit à quatre mains à partir de témoignages de couples de militaires que nous avons volontairement rendus non identifiables, mais aussi de notre expérience personnelle qui n'a pas vocation à être généralisée.

Pénélope est une caricature de femme de militaire. Elle attend son mari en assurant la gestion du quotidien : entretien de la maison, éducation des enfants... tout en se refusant aux prétendants qui peuvent, légitimement, penser que son mari est mort, et cela depuis vingt ans. Inversons la situation et imaginons que ce soit Pénélope qui ait laissé son royal époux à Ithaque avec un tout jeune enfant. Aurait-elle erré si longtemps sur le chemin du retour, s'attardant dans les bras de l'équivalent masculin d'une nymphe, d'un sorcier ou de quel qu'autre exotique mâle ? Ulysse aurait-il résisté aux galants assauts des prétendantes ?

L'*Odyssée* et la littérature en général peignent des guerres qui sont des histoires d'hommes et que les femmes doivent subir passivement en demeurant sagement chez elles. Des femmes, il y en a pourtant toujours eu avec les soldats, partageant leur vie d'errance, sans statut. Ainsi l'étude des inscriptions latines expose une autre réalité que celle du légionnaire romain célibataire : beaucoup vivaient en concubinage et les familles les accompagnaient, de la Calédonie à la lointaine Dacie. Prostituées, lavandières, vivandières, elles suivaient leurs hommes parfois jusque dans la bataille. Leur éviction se fit progressivement et s'acheva avec la disparition des vivandières au début du XX^e siècle¹. Depuis, la guerre était un lieu exclusivement masculin, et l'arrière un lieu féminin². Mais depuis près de vingt ans, les armées accueillent des femmes à tous les niveaux de la hiérarchie. Comme les hommes, elles sont projetables et, comme eux, elles partent en OPEX, même si leur présence au plus près des opérations terrestres, au sein des compagnies de combat, reste rare. L'armée française serait l'une des armées occidentales les plus féminisées. Aujourd'hui, des femmes commandent des navires, des avions de chasse, des hommes

-
1. Cette éviction est secondaire à la fondation du service de santé moderne et au début du secourisme de combat, rôle qui était souvent tenu par ces femmes.
 2. Nous n'oublions pas les merlinettes, les rochambelles et bien d'autres encore qui servirent avec courage et dévouement, mais durant des périodes ponctuelles comme la Seconde Guerre mondiale ou encore la guerre d'Indochine. Nous leur rendons hommage.

et des femmes sur le terrain. Un rapport de 2013 sur les femmes et les familles de militaires estimait le nombre de femmes dans les armées à cinquante mille, soit 15 % des effectifs (les pourcentages varient de 10 à 20 % en fonction des armées et des services, le Service de santé étant le plus féminisé)³.

Certes les femmes sont des militaires comme les autres. Mais la féminisation des armées a eu des conséquences que les différentes directions des ressources humaines n'avaient pas vraiment envisagées. Prenons l'exemple de l'École du service de santé des armées. Jusqu'en 1997, un quota limitait le nombre de femmes à environ 10 % des effectifs des élèves officiers médecins. La longueur des études, la mixité et la nature humaine faisaient que beaucoup se mariaient entre eux⁴, ou avec des militaires rencontrés en stage... En 1998, les quotas disparaissent. Le concours d'admission ne comportant pas d'épreuves sportives, la proportion de femmes est passée brutalement de 10 % à plus de 60 % ! Actuellement, le Service de santé des armées compte le plus grand nombre de couples homogames, c'est-à-dire où les deux conjoints sont militaires.

En 2010, près de 70 % des militaires étaient mariés et 61 % des femmes militaires vivaient en couple. Parmi elles, 60 % avaient pour conjoint un militaire. Ce même rapport estimait à dix-huit mille le nombre de couples homogames, avec des proportions variables en fonction des armées et des services. Il y a donc une majorité de Pénélope portant l'uniforme et qui, comme leurs époux, sont susceptibles de partir en opération. Comme eux, elles sont amenées à laisser leur famille et la charge de cette dernière à leur conjoint. Cette situation, même pour la société civile, est inédite, non seulement parce qu'elle met à mal les stéréotypes de genres, mais aussi parce qu'il s'agit d'un nouvel enjeu pour les couples de militaires ou mixtes.

Mais qui va garder les enfants ?

Colonel le jour, maréchal du logis la nuit

Il y a quelques années, alors que nous étions parents d'un enfant de dix-huit mois, mon épouse partit pendant deux mois pour sa première opération extérieure. Elle me laissa le soin de gérer le quotidien. Le fait de me retrouver en tant qu'homme isolé à m'occuper de mon

3. « Les femmes dans les forces armées françaises », 7^e rapport du HCECM, 2013.

4. Situation facilitée par la géographie de l'école et une tolérance relative de l'encadrement. D'autres développements sont à envisager avec l'arrivée de l'école des paramédicaux des armées, où la proportion de jeunes femmes est encore plus forte.

fils, à préparer les repas, changer les couches... n'avait provoqué ni appréhension ni même angoisse. Faisant le même métier et devant chacun assurer des astreintes parfois exigeantes, nous avions l'habitude de changer de rôle. Un matin, mon chef de service me demanda, sans arrière-pensée, si mes parents ou mes beaux-parents étaient là pour m'aider. Certes, ils avaient pu venir les week-ends où je devais être à l'hôpital, mais j'assumais la majorité du temps seul mon rôle de père. Il s'étonna que je gère le quotidien seul, surtout avec un jeune enfant. Mais la situation suscita l'admiration de nombreuses infirmières...

La question de mon supérieur, au premier degré innocent, recèle de nombreux non-dits sur les fonctions des genres, dont le premier est l'idée qu'un homme ne peut assumer seul le quotidien. C'est oublier que de nombreux divorcés optent, quand ils le peuvent, pour la garde partagée, qui oblige donc les hommes à s'occuper des tâches ménagères et de leurs enfants. Depuis le jour où ils ont pu assister aux accouchements, les pères ont réclamé une place de plus en plus importante auprès de leur progéniture. Jusque dans les années 1970, en effet, ils étaient généralement écartés des salles de travail sans raisons objectives, si ce n'est la tradition visant à leur épargner ce « moment pénible » (*sic*). Seules quelques maternités progressistes les y acceptaient. Cela pose la question de ce qui apparaît comme un acquis. Lorsqu'aujourd'hui on interroge les couples sur cette présence durant le travail, la réponse la plus courante est l'importance de vivre ensemble ce moment et, par extension, pour l'homme d'assumer totalement sa responsabilité dans la venue au monde de l'enfant.

Dans la vie quotidienne d'un couple, le partage des tâches ménagères, par exemple, procède de l'idée qu'il faut une stricte égalité en son sein. Chacun doit vivre la même chose. Le couple serait une dyade de pairs et si la femme travaille, l'homme doit être capable de changer les couches, donner le bain et préparer le repas du nourrisson. Une interopérabilité qui, lorsque Pénélope s'en va en opération, facilite évidemment les choses. Les hommes sont moins démunis, même si la famille vient bien souvent prêter main-forte. Mais pour certains, cette idée d'une indispensable et stricte égalité dans les tâches peut s'étendre jusqu'à l'existence elle-même : il faudrait partager la même expérience, et cela tout le temps.

■ La grande illusion

La vie du couple devrait donc être synchrone. Cela est possible dans le quotidien et nécessaire quand mari et femme travaillent tous deux. Il suffit, par exemple, de s'accorder sur les emplois du temps. Les technologies de la communication ont fait disparaître le *Post-It* sur le frigo et permettent d'échanger rapidement et d'ajuster ses activités en

fonction de la vie de famille. Mais il en va autrement en opération, ne serait-ce qu'en raison des fuseaux horaires différents qui obligent chacun à une gymnastique d'esprit pour trouver les moments adéquats pour communiquer. Néanmoins, le quotidien au foyer familial et la vie en opération ne sont pas deux lignes temporelles qui s'excluent l'une l'autre. N'est-il pas illusoire d'ailleurs de croire qu'un couple vit la même chose ? Les trajectoires sont liées mais ne forment pas une seule ligne. Le départ de l'un des conjoints crée un éloignement, et c'est valable pour les femmes comme pour les hommes, mais parfois il y a intersection.

Certains militaires font, eux, le choix de l'ignorance : « Je ne veux rien savoir. » C'est une façon de se protéger de l'angoisse. En ignorant ce qui se passe en OPEX ou dans le quotidien familial, l'un comme l'autre ne se sentent ni concerné par ce que vit l'autre, ni envahi par ses soucis. Mais sur quoi alors se fonde le couple si le temps de la mission ne permet pas de raconter un récit commun ?

Certes, certains événements vécus en OPEX demeurent en OPEX. Cela est possible parce que ce n'est pas le couple qui est concerné, que seul l'individu est touché. Tout dire ou ne rien dire ne sont pas des solutions ; il existe un juste milieu entre l'étalage de son vécu, qui implique son propre vécu anxieux, et le mensonge par omission. Tous les couples interrogés expliquent qu'un quant-à-soi est nécessaire pour préserver le conjoint, mais aussi pour se préserver soi-même. Une expérience que nous avons nous-mêmes partagée. Car exprimer son angoisse, c'est aussi la faire advenir. Mais il est parfois nécessaire de s'épancher ; il est important d'avoir une oreille attentive loin du tumulte de la mission.

Un homme, officier, raconte par exemple qu'un jour qu'il était au téléphone avec son épouse, officier elle aussi et alors en Afrique, il a entendu un vrombissement et comme une explosion, et sa femme lui dire calmement : « Il se passe quelque chose, je raccroche. » Il a alors allumé la télévision et appris que la position où elle était venait de subir un bombardement. Il n'aura d'ailleurs pas de nouvelles pendant plusieurs jours. Une situation évidemment génératrice d'angoisse. Être un homme ou une femme ne change rien sur ce point : le conjoint, quel qu'il soit, s'inquiète. Pour un couple de militaires, la situation est complexe : ne pas avoir de nouvelles de l'autre est une chose connue, presque habituelle, mais, en même temps, l'événement inquiète car chacun connaît les risques réels encourus pas l'autre. L'imaginaire a ici peu de place et c'est peut-être là l'enjeu, car un couple de militaires est familier de la réalité du terrain.

Face à de telles situations, certaines réactions sont étranges. Je n'ai ainsi jamais entendu un soldat s'interroger sur le fait que des

« féminines » veulent partir en opération. En revanche, certaines femmes peuvent faire preuve d'agressivité, estimant qu'il y aurait quelque chose de pathologique dans cette volonté de partir : comment une femme peut-elle laisser ses enfants et son mari seuls ?

▶ Treillis et jupons

▶ Lysistrata

Au-delà de la farce politique, *Lysistrata*, la comédie d'Aristophane, rappelle quelques vérités aux hommes et aux femmes. Souvent traduites avec beaucoup de prudence pour ne pas dire de pruderie, les références à la sexualité sont crues et directes dans la version originale. La pièce raconte comment les femmes d'Athènes ont décidé de faire la grève du sexe afin d'arrêter la guerre qui opposait leur cité à Sparte. L'héroïne éponyme convainc d'ailleurs les femmes des autres cités grecques de rejoindre le mouvement. Une pièce étonnante dans le contexte spécifique à l'Antiquité grecque réputée machiste, mysogine et phallocrate. Aristophane y montre la force des femmes. De nombreux auteurs l'ont adaptée et d'autres l'ont même mise en pratique, notamment en 2004 au Soudan. Avec quelques résultats...

Le sexe opère en effet comme un pacificateur. Dans le cas de la pièce d'Aristophane, la grève provoque des tensions au sein des couples et oblige les hommes à faire la paix. Il y a là une spécificité de l'espèce humaine, seulement partagée par les bonobos. Le sexe crée du lien car il oblige au dialogue.

Le départ en opération met chacun des conjoints face au manque physique mais aussi affectif. C'est une nouvelle expérience du manque. Et l'absence affective met aussi chacun face à d'autres questionnements : que fait l'autre sans moi ? que vit-il sans moi ? Il faut être capable d'aménager ce manque. Chez Aristophane, les hommes tentent de convaincre les femmes d'abandonner leur résolution par divers moyens, mais ce sont bien eux qui « craquent » en premier.

Il est difficile d'évoquer cet aspect de l'intimité fondatrice du couple qu'est le sexe. Chaque couple invente une façon de conserver cette part d'intime, même de façon symbolique. Mais il faut avant tout comprendre, comme dans le cas de l'illusion d'être synchrone, que le vécu de chacun est différent. L'OPEX a tendance à abraser la libido. Dans les quelques entretiens où la question a été abordée, hommes comme femmes disent qu'en opération il y a peu de place pour le désir ou la séduction. Dans certains cas, l'insistance des questions de celui resté en métropole sur ce sujet peut être perçue comme malvenue et inadaptée.

■ Opération jupons

Dans l'imaginaire, et spécifiquement quand elle fait irruption dans un environnement essentiellement viril, la femme est une perturbatrice de l'ordre et c'est au sexe, ou plutôt à la tension qu'il crée, qu'est attribué le chaos. Dans *Operation Petticoat* (*Opération jupons*⁵), l'équipage d'un sous-marin, commandé par le débonnaire Cary Grant, recueille à son bord cinq infirmières officiers. Sur l'une des affiches du film, l'allusion sexuelle est mise en exergue : on y voit le commandant, posté en bas d'une échelle, un soutien-gorge dans la main, regarder l'une de ces infirmières descendre celle-ci. Après avoir provoqué quelques catastrophes, tout cela sur le ton de la comédie, ces jeunes femmes finissent par se marier avec les officiers célibataires du bord.

Cette comédie, en partie fondée sur des faits réels, est parfaitement oubliable même si elle se visionne avec plaisir. Si on s'affranchit des stéréotypes propres aux années 1950, elle montre que le problème que rencontre une femme dans un milieu masculin n'est pas sa compétence mais son sexe. Aujourd'hui encore, certains officiers de Marine critiquent, à titre personnel, l'arrivée des femmes dans les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE). Ils ne contestent pas leur compétence, mais le fait qu'elles vont bousculer l'équilibre du bord en créant une tension sexuelle. Il est bien connu qu'où il n'y a pas de femmes, il n'y a pas de sexe...

Et si les hommes sont inquiets de la présence de femmes en mission, leurs épouses le sont tout autant : elles craignent que dans la solitude du bord ou de l'OPEX il y ait des rapprochements. L'inverse est tout aussi vrai, mais pour d'autres raisons : les maris, s'ils n'ont globalement pas peur de l'infidélité de leurs compagnes, se méfient en revanche de leurs congénères et de leur instinct de prédation ! Les femmes sont donc imaginées comme des victimes et les hommes comme des prédateurs. Se dessinent des stéréotypes dont les locuteurs n'ont pas vraiment conscience, et cela des deux côtés. Pour les uns, les femmes sont des victimes potentielles et leur rôle est de les protéger. Pour les autres, les hommes sont vulnérables sur le plan affectif et pourraient donc se rapprocher d'une autre femme.

Bien évidemment il n'existe pas de statistiques sur les aventures extra conjugales en OPEX. Elles existent ; nous en avons été témoins, et cela à tous les niveaux de la chaîne hiérarchique. Un cas, resté célèbre, est celui du général Koenig et de sa conductrice. Mais si ces rapprochements ne sont pas exceptionnels, ils ne sont pas non plus

5. Film de Blake Edwards avec Cary Grant et Tony Curtis, 1959.

fréquents. Dans certains cas même, des célibataires, parfois endurcis, ont trouvé là l'occasion de se séduire et se sont mariés de retour en France.

¶ La chambre du roi d'Ithaque

L'histoire d'Ulysse ne s'arrête pas avec le massacre des prétendants. Il lui reste une dernière épreuve à affronter. Il avait jusqu'alors le soutien d'une partie des dieux et le droit pour lui. Nul ne pouvait lui reprocher d'avoir tué les prétendants qui, pour certains, avaient usé de ruses pour convaincre Pénélope de les épouser. Certes, le sang a été versé dans le palais, mais c'était au nom de la justice – scène étrange d'ailleurs, où père et fils communient dans un massacre qui semble si étranger au personnage.

Cette dernière épreuve est la plus humaine et peut-être la plus difficile : après vingt ans d'absence, Pénélope le reconnaîtra-t-elle ? Le récit est réaliste : elle ne veut pas voir son époux dans cet homme vieilli par le temps et les épreuves. Certes, il est déguisé, mais sa nourrice a reconnu la blessure qu'il se fit enfant. Pénélope, elle, doute. Les chants 22 à 24 rapportent que parfois elle semble voir son visage, puis celui d'un étranger. Alors elle décide de tester cet homme en lui disant que le lit conjugal a été bougé. Or le pied de celui-ci est en fait la souche de l'olivier qui en occupait autrefois l'emplacement et qu'Ulysse a lui-même coupé pour en faire un lit. Ils sont les seuls à le savoir. Ulysse s'exclame qu'il est impossible que le lit ait été déplacé et Pénélope, enfin, reconnaît son époux.

De tous les épisodes de l'*Odyssée*, il s'agit sans doute du plus émouvant, car il évoque une réalité intemporelle de la condition humaine : comment reconnaître l'autre après une absence ? Vingt années ont en effet passé. Ulysse a connu la guerre et enduré de nombreuses épreuves. Quant à Pénélope, elle a élevé seule leur fils et a déployé autant de ruses que son mari pour éloigner les prétendants. On devine aussi qu'elle a souffert de l'absence, car l'insistance des prétendants ne fait que souligner une évidence : où est Ulysse alors que la guerre est achevée depuis longtemps ? Tous deux ont changé et vieilli – ce thème a été brillamment exploré dans *Le Retour de Martin Guerre*⁶. Pourquoi Pénélope ne reconnaît-elle pas son mari ? Qui d'autre pouvait avoir la blessure que reconnut sa nourrice ? Qui d'autre pouvait être reconnu par son chien ? Qui d'autre pouvait tendre son arc ? Elle le teste

6. Film de 1982 réalisé par Daniel Vigne avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye et Bernard-Pierre Donnadieu dans les rôles principaux, et inspiré du livre de Janet Lewis qui s'appuie sur des faits réels.

peut-être pour une autre raison : le souvenir qu'ils partagent est en fait une façon de se réaccorder, de se reconnaître mutuellement.

Pour un couple, la question est certes moins poignante que dans l'*Odyssée*, mais si l'enjeu du réaccordage n'est pas celui de la reconnaissance du visage, il se situe néanmoins dans un apprivoisement d'autrui. Tous les couples que nous avons interrogés ont rapporté des moments de doute, ponctuels ou plus durables : l'autre aura-t-il changé ? sera-t-il comme avant ? Un couple vieillit ensemble et c'est parfois une prise de conscience douloureuse de s'apercevoir que son conjoint est devenu un autre, comme le chante fort bien Léo Ferré dans *Avec le temps*. Une absence plus ou moins longue opère comme un révélateur plus radical.

Demain est un autre jour

Un couple doit sans cesse réinventer son histoire pour donner l'impression d'une permanence. Un couple, c'est aussi un projet et une histoire que l'on se raconte à deux. Tous ceux que nous avons rencontrés racontent que le départ de l'épouse a été réfléchi en amont et accepté comme un projet commun et pas celui d'un seul. Un couple d'officiers, tous deux marins, explique comment leurs choix de carrière relèvent d'une véritable horlogerie : quand l'un navigue, l'autre occupe un poste sédentaire. Une telle gestion n'est hélas pas possible pour tous les couples de militaires. Mais cet exemple montre comment les relations dans le couple sont aujourd'hui de plus en plus symétriques. Il y a encore quelques années, la famille ne faisait pas partie du paquetage ; les militaires étaient priés de laisser femmes et enfants à l'entrée des régiments, sur les quais ou sur le bord des pistes. Les progrès des communications et les évolutions de la culture occidentale font qu'il est désormais difficile de séparer privé et public. La porosité est de plus en plus grande et il est quasiment impossible de faire accepter aux femmes comme aux hommes de sacrifier leur vie de famille pour leur métier.

Certes, il y a encore des progrès à faire. Nous avons conscience que les exemples que nous avons donnés dans cet article, y compris ceux issus de notre expérience personnelle, sont marqués par un biais. Ces conjoints ont fait des choix et ont accepté d'assumer la carrière de l'autre. Pénélope n'est donc plus condamnée à attendre vingt ans son héros de mari. À notre époque, ils auraient sans doute alterné les séjours au pied des murailles de Troie...

Mais accepter que la femme puisse elle aussi partir au loin implique pour le couple une capacité à se réinventer régulièrement. C'est

particulièrement vrai au retour. Nous avons évoqué la désynchronisation qui s'installe progressivement dans le couple, inévitable certes, mais dont chacun doit avoir conscience. La capacité à se réinventer s'avère nécessaire car elle permet de se resynchroniser plus aisément.

Les couples que nous avons interrogés disent tous que l'erreur ou l'illusion est de penser qu'au retour on peut faire comme si l'OPEX n'avait été qu'une parenthèse, comme si rien ne s'était passé. Or chacun a vécu des expériences qui doivent être intégrées dans le récit commun. Et chacun doit accepter qu'il y ait eu un temps sans l'autre, une expérience personnelle qui lui restera propre. Quand chaque conjoint reconnaît cela chez l'autre, le temps singulier de l'OPEX peut alors prendre place dans l'histoire du couple et de la famille.

Paul Ricœur distingue deux types de reconnaissance : celle sans fin et celle avec fin. La première ouvre sur un cycle de demandes et de récriminations, alors que la seconde le clôt. Il fait par ailleurs remarquer que cette dernière forme de la reconnaissance, la plus souhaitable, ouvre sur la fête. Le retour doit être une fête. Il y a quelque chose de l'ordre d'une nouvelle rencontre amoureuse : beaucoup d'attentes, d'interrogations, d'espoirs et d'apprehensions mêlés. Tous les couples interrogés disent bien qu'un retour réussi est l'occasion de se séduire à nouveau.

Finalement, Pénélope est bien rentrée de la guerre. Elle n'a pas trouvé son foyer vide et Ulysse a bien pris soin de Télémaque. Les prétendantes ne rôdaient pas dans le palais déserté. La guerre est finie et demain est un autre jour. ↴

AURÉLIE ÉON, LAURENT MARTINEZ ET CORALIE MENNESSIER

ET SI LE CHEVALIER D'ÉON AVAIT ÉTÉ MILITAIRE ? TROUBLES DANS LES GENRES ET APTITUDE À SERVIR

Qui ne connaît pas les aventures tumultueuses de Charles Geneviève de Beaumont dit chevalier d'Éon, qui cultiva son ambiguïté sexuelle longtemps et à dessein ? Certains organisèrent même des paris sur son sexe. Cet espion de Louis XV fut probablement l'un des travestis les plus célèbres, posant la question de la confusion des sexes.

Depuis la seconde moitié du XX^e siècle, la question de la différence entre les sexes n'a de cesse d'agiter le monde occidental au travers de débats sociaux, politiques, éthiques et scientifiques. Thomas Beatie, assigné femme à la naissance, est ainsi devenu légalement un homme en 2002, mais a conservé ses organes génitaux internes et externes. En 2008, il a donné naissance à une petite fille. La photo de cet homme enceint a fait le tour du monde et a été reprise par les lobbies de défense des transsexuels. En 2017, l'Américain Tristan Reese est, lui, allé jusqu'à médiatiser son accouchement. Dans la mouvance actuelle de remise en question des nosographies et de tentative de «dépsychiatrisation» de cette clinique, cet article souhaite pouvoir éclairer cette question sociétale qui nous conduit à également l'interroger au sein de l'institution militaire.

Le genre en étude

«Tu seras un homme, mon fils»

Le sexe biologique, celui du caryotype, donne le sexe de l'enfant et, donc, pour certains, le genre de ce dernier, comme une évidence. D'autres considèrent que la société pousse les parents à faire correspondre le sexe biologique au genre : on offre des poupées à une fille, des voitures et des fusées à un garçon. Qui habille son «petit gars» avec de la layette rose ? Dans cette approche, qui met en exergue l'existence de deux genres, nous sommes soit des hommes soit des femmes. Le sexe biologique figerait le genre dès la naissance, et même dès la vie *in utero*. Ce genre se refléterait dans les organes génitaux visibles. La culture se colle à la nature. Les

apprentissages sont orientés pour correspondre au sexe génétique.

Mais cela n'est pas si simple. Nature et culture ne sont ni diamétralement opposées ni complètement analogues en matière de genre et de sexe. Certains mouvements revendentiquent la question des intersexes, qui jusqu'à présent étaient essentiellement représentés par les enfants naissant avec une ambiguïté sexuelle, mais auxquels on assignait un genre en fonction des caractères sexuels prédominants. Ils demandent un droit à l'autodéfinition en dehors de la dichotomie homme/femme. Faites un visa pour l'Inde et s'ouvre à vous d'autres possibilités : no genre, transgenre...

La question du genre n'est pas celle du sexe et encore moins celle de la sexualité. Très souvent est fait l'amalgame transgenre/homosexualité. Peut-être aussi du fait d'une médiatisation et d'une défense du droit à vivre son genre et sa sexualité portées par les LGBT¹, mais également par les mouvements féministes qui luttent contre l'« oppression patriarcale ». Le concept de genre tel qu'il est utilisé aujourd'hui est en effet directement issu de l'anglo-américain *Gender*, le ramenant aux luttes idéologiques des années 1960. Les *Gender Studies* prospèrent autant en sciences humaines que sur le plan médiatique. Dans ce domaine, le sexe renvoie à une notion très anatomique alors que le genre, lui, se rapporte à un domaine plus complexe renvoyant à l'assignation de l'identité de genre, au rôle des statuts ainsi qu'au stéréotype homme/femme.

Les *Gender Studies* ont amené à définir la transidentité, concept que nous utiliserons largement et qui se définit comme le fait d'avoir une identité de genre différent du sexe assigné par l'état civil. Il est important de préciser que la transidentité est indépendante de l'orientation sexuelle. Une personne dont l'état civil est masculin peut très bien se revendiquer comme femme homosexuelle. Le transgenre renvoie plutôt à une notion sociale d'assignation et de construction des genres ; le transsexualisme concerne lui les aspects physiques du sexe. Il faut rappeler que la transidentité ne relève pas de la psychiatrie, mais que les conséquences sur l'individu oui : acceptation par le sujet, tolérance de l'entourage et réassignation lourde pouvant conduire à des complications médicales.

■ De *La Cage aux folles* à la dysphorie de genre

L'image populaire de la transsexualité et de la personne transsexuelle demeure assez caricaturale, à l'image des spectacles populaires de

1. Lesbiennes, gays, bisexuels et trans (LGBT) désigne les personnes non hétérosexuelles et/ou non cisgenres.

transformisme² ou de films comme *Tootsie* ou *La Cage aux folles*. Reste l'idée qu'un homme convaincu d'appartenir au sexe opposé va pousser la féminité jusqu'à la vulgarité. Notre société est porteuse d'un système d'opposition binaire homme/femme, masculinité/féminité. Sur une carte d'identité ou un passeport, il n'y a que deux choix : H ou F. Donc, si vous ne pouvez vous percevoir en tant qu'homme, votre féminité devrait être exacerbée. Que l'on parle de transsexualisme, de dysphorie de genre, de transgenre, de « syndrome de Benjamin »³, le vécu des personnes persuadées d'appartenir à l'autre sexe vient interroger non pas la notion de sexualité, mais la question de l'identité même du sujet.

Dans notre société, « vivre dans l'autre sexe », vivre un genre de préférence différent du genre génétique ou biologique, conduit le sujet à changer de sexe médico-chirurgicalement. Le sujet devient *Female to Male* (FTM) ou *Male to Female* (MTF) : l'opposition binaire homme/femme, féminité/masculinité, persiste même au-delà de la transformation. Le transsexualisme, dans son sens premier de « trans » ou « entre », n'est perçu que comme un état « trans-itoire ».

Cependant, une dysphorie de genre peut être présente et plus ou moins marquée indépendamment de la nécessité et du souhait de recourir à des mesures médicales de réassiguation de sexe. Mais le sujet devra renoncer à se définir par un concept d'entre-deux, qui n'existe pas dans notre culture en matière de genre.

À l'état civil français, peuvent être modifiés le prénom et la mention de sexe soit successivement, soit conjointement, soit indépendamment. Jusqu'à très récemment, la personne qui souhaitait une rectification d'identité devait subir une transformation hormono-chirurgicale complète, qui menait à une stérilisation. La loi du 18 novembre 2016 a assoupli les conditions du changement de la mention du sexe à l'état civil. L'intervention chirurgicale, ou même l'observance de traitements médicaux de type hormonothérapie, n'est plus une condition *sine qua non* ; mais l'apparence physique et l'apparence sociale choisies par le demandeur doivent correspondre au sexe qui figurera sur l'état civil.

Transsexualismes et engagement dans l'armée

Dans notre imaginaire, le guerrier est l'hoplite, le samouraï, le

-
- 2. Néanmoins, l'existence, parfois ancienne, de ces spectacles montre qu'il existe des espaces de tolérance à la condition que ce soit limité. On peut se souvenir de la chanson d'Aznavour...
 - 3. La transsexualité est évoquée pour la première fois par Harry Benjamin lors d'une conférence de 1953 sous le terme de « syndrome de Benjamin ».

janissaire, le centurion, le chevalier, le fantassin... Autant de représentations marquées par des attributs masculins de virilité permettant de donner une image de force, d'agressivité... Les rôles sociaux et sexués aujourd'hui restent marqués au sein des unités de combat. Il y a encore vingt-cinq ans, être militaire était une affaire d'homme et d'homme seulement. Les cas de variance d'identité de genre sont perçus comme de l'ordre de l'exception et largement relayés par les médias. Citons le cas de Christine Jorgensen, premier homme américain opéré en 1952, ancien GI, devenue une égérie féminine à la suite de son changement de sexe. Mais c'est de moins en moins le cas du fait d'une banalisation, relative, de la transidentité. Si on a beaucoup parlé du lanceur d'alerte Chelsea (ex-Bradley) Manning, c'est qu'il a demandé la possibilité de bénéficier d'un traitement hormonal et d'une chirurgie de transformation au cours de sa détention.

Même si le nombre de demandes y reste anecdotique⁴, l'armée française, comme les autres armées occidentales, est amenée à s'interroger sur l'intégration ou le maintien en son sein de personnes pouvant présenter un trouble de l'identité de genre. La position de ces armées est d'abord dictée par le droit, mais dans l'ensemble, elles ne pratiquent aucune discrimination envers des individus ayant été réassignés. Ce qui est plus problématique, c'est la prise en charge du traitement et le sujet demandant une réassiguation lors de son engagement.

A l'automne 2017, la question de l'engagement des transgenres a agité l'armée américaine : en août, Donald Trump a signé un décret lui interdisant de recruter des personnes transgenres ; quelques semaines plus tard, le tribunal fédéral de Washington s'est opposé à l'entrée en vigueur de cette décision. Rappelons que le Service de santé américain prenait jusque-là en charge la réassiguation. La décision, particulièrement critiquée, l'a été semble-t-il pour des raisons morales allant à l'encontre de ce qui se faisait depuis la présidence de Barach Obama, et pour des raisons politiques, afin de plaire à l'aile conservatrice de l'opinion.

Il ne s'agit pas dans cet article d'alimenter un débat sur la question du droit d'un transsexuel à s'engager dans l'institution militaire ou pas. Il n'existe aucune interdiction. L'autorité militaire ne peut discriminer une personne en raison de son genre. Les seuls critères ne peuvent être que de ceux relevant de la capacité ou non à être militaire ou à tenir certaines spécialités. Ne pas prendre un aveugle comme pilote de chasse ne relève pas d'une discrimination envers les malvoyants

4. Le nombre n'est pas évalué précisément par le Service de santé des armées, mais il est probablement inférieur à cinq cas par an.

par exemple. En revanche, dans le cas de la transidentité, il s'agit de pouvoir raisonnablement réfléchir, au cas par cas, sur le bien-fondé et la pertinence d'une demande d'engagement d'une personne qui est potentiellement en souffrance et qui cherche sa place professionnelle.

Dans un article paru en 2014 dans *L'Express*⁵, l'armée française était classée dixième, à égalité avec l'Espagne, pour l'intégration des personnes LGBT, la première étant la Nouvelle-Zélande. Cet article relevait que si la France appliquait tous les critères de non-discrimination dans ses armées, lui était reprochée l'absence de membres ouvertement militaires dans les associations LGBT. Il est par ailleurs intéressant de consulter ce site⁶ où une personne en cours de réassignation interroge un conseiller en recrutement. En France, la seule obligation est qu'il y ait une adéquation entre l'état civil et le genre revendiqué. Cela élimine donc d'emblée, mais de façon temporaire, un candidat à l'engagement en cours de réassignation.

Même si certaines associations manifestent avec plus ou moins de virulence en faveur d'une dépsychiatrisation voire d'une démédicalisation complète de ce phénomène, il n'en existe pas moins. Nous, psychiatres, pouvons être amenés à rencontrer des personnes concernées par cette problématique, qui nous sont adressées dans le cadre d'une expertise visant à évaluer leur aptitude militaire à l'engagement ou en cours d'engagement. En effet, il est légitime de s'interroger sur le sens à donner à cette volonté de changer de sexe et à celle de s'engager dans une profession combattante.

■ La médecine face aux « hors normes »

La transidentité est une question sensible car souvent associée à la notion de « déviance » ; elle soulève nombre de débats éthiques sur l'écart à la norme ou sur la pathologie. Jusqu'au XIX^e siècle, elle relevait de la compétence des juristes et des hommes d'Église, et venait interroger les valeurs morales du bien et du mal. Le genre constitue une base de l'identité. Cette part identitaire est telle qu'imager que l'on puisse être de l'autre sexe paraît scandaleux et, par glissement, pathologique ou immoral. De plus, l'identité sexuée renvoie à l'orientation sexuelle. Jusqu'à une époque récente, être de sexe masculin impliquait d'être attiré par le sexe féminin et inversement. La notion est donc peu à peu entrée dans le champ médical, questionnant cette fois le normal et le pathologique. Certains

5. Sur le site de *L'Express* https://www.lexpress.fr/actualite/monde/l-armee-francaise-parmi-les-plus-tolerantes-au-monde-envers-les-personnes-lgbt_1493938.html

6. <https://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/les-conditions-administratives/sengager-quand-est-transgenre>

auteurs évoquent un trouble psychotique, d'autres un délire partiel, d'autres encore une perversion.

Il ne semble pas qu'il n'y ait qu'un transsexualisme avec une origine commune, mais des transsexualismes avec des origines multiples. Les savants tentent alors de décrire une nouvelle entité clinique. Au début des années 1980, les « troubles de l'identité sexuelle » font leur entrée dans la catégorie des « troubles psycho-sexuels » au sein du DSM⁷. Ainsi, par raccourci, la transidentité devient une pathologie psychiatrique. La volonté actuelle de lutter contre une vision « pathologisante et stigmatisante » questionne la place des psychiatres dans le parcours des personnes en demande de changement de sexe. Longtemps attribué à des facteurs psychosociaux, le transsexualisme, comme toutes les questions d'orientation sexuelle ou d'identité de genre, anime la communauté scientifique. Les recherches médicales pour comprendre ce phénomène se servent des progrès en matière d'imagerie cérébrale, mais aussi de neurobiologie avec l'illusion de pouvoir définir le trouble.

Différentes spécialités médicales peuvent être consultées et interpellées sur la question de l'aptitude des personnes transgenres à être militaires. Des rencontres qui permettent de rechercher des pathologies pouvant amener une hypothèse, même partielle, de la survenue de ce trouble identitaire⁸. Les endocrinologues, les spécialistes du système hormonal, sont souvent les premiers convoqués. En effet, des troubles des hormones sexuelles peuvent entraîner des ambiguïtés sexuelles où le sexe assigné n'est pas le sexe génotypique. Dans le cas d'un individu transidentitaire, il s'agit non pas de faire un diagnostic, puisque ce n'en est pas un, mais plutôt d'exclure ce qui relève de la pathologie.

Si la transidentité ne relève pas du pathologique, la prise de conscience de cette identité en rupture de ce qui avait été assigné peut mettre en difficulté l'individu. Des études épidémiologiques montrent que les populations de transsexuels ayant reçu un traitement hormonal présentent une plus grande vulnérabilité à certaines pathologies, entraînant une élévation de la mortalité. Tous ces éléments sont à prendre en compte lors de l'expertise médicale. Ainsi, l'endocrinologue évaluera les conséquences de la prise d'hormones et sa compatibilité à moyen et long terme sur les aptitudes médicales à servir en tout temps et tout lieu. L'urologue peut également être consulté

7. *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* de l'Association américaine de psychiatrie, qui regroupe et classe les différentes pathologies psychiatriques, et les associe à des critères diagnostiques.

8. Certaines pathologies endocriniennes pourraient entraîner des modifications en imprégnations hormonales tels l'hyperplasie congénitale des surrénales, le syndrome d'insensibilité à la testostérone (syndrome de Morris), des pseudohermaphrodismes...

pour évaluer les conséquences opératoires en termes d'aptitude. Un bilan médico-psychologique vient compléter l'expertise multidisciplinaire. Introduire le psychiatre dans la démarche de réassignation de sexe, mais aussi, pour ce qui nous intéresse plus particulièrement, dans la question de l'aptitude à servir dans les armées, n'y signifie pas que nous faisons de la dysphorie de genre une maladie psychiatrique, mais que nous interrogeons ce vécu d'« être un homme dans un corps de femme » ou d'« être une femme dans un corps d'homme ».

Sans pour autant réduire cette expérience à celle du délire ou de l'aliénation, il est important d'éliminer un trouble mental comme la schizophrénie. Même si peu d'études médico-psychiatriques sont accessibles, il serait trouvé dans la population transgenre plus de troubles dépressifs et de troubles anxieux. Ces personnes seraient plus en souffrance psychologique avant l'initiation de la première consultation spécialisée. La transformation hormonale et chirurgicale, si elle est effectuée en France, permet au transsexuel d'avoir une évaluation psychologique pendant les deux ans qui précèdent l'intervention, puis un suivi régulier pour l'accompagner dans le réinvestissement de son corps et de son identité sexuée en adéquation avec celui-ci. Cependant, même si dans leur majorité les patients expriment un bien-être psychologique et sexuel après opération, il n'en reste pas moins qu'il persisterait chez eux une plus grande vulnérabilité. En particulier, le taux de suicide serait plus important qu'en population générale. Ces considérations et l'hétérogénéité de la population « trans » nécessitent une analyse sémiologique fine. Le psychiatre doit s'assurer de la non-inscription de cette conviction et de ce désir dans l'évolution d'un trouble psychotique, d'une dépression sévère.

Il est important de pouvoir interroger le contenu de cette conviction d'appartenir à un autre sexe que celui du sexe biologique. Ce trouble de l'identité sexuelle débute le plus souvent dans l'enfance. Cela permet de bien définir ce vécu transgenre et de le différencier du transvestisme fétichiste⁹. Replacer ce questionnement identitaire dans le récit de vie du sujet permet d'aborder différentes dimensions psychopathologiques, mais aussi sociales, familiales et environnementales, afin de se faire une image de la personne dans son quotidien et au sein de ses interactions sociales.

Le travail du psychiatre n'est pas de conclure que chaque transsexuel est inapte, mais de définir le niveau de risque acceptable pour un engagement dans les forces armées. Lorsqu'une personne souhaite

⁹. Le transvestisme est une forme de fétichisme (le vêtement est le fétiche) qui ne vient cependant pas interroger le sujet sur son identité de genre (un homme qui aime porter des vêtements féminins).

s'engager, elle doit en effet répondre à des critères physiques, médicaux et psychologiques qui lui permettront d'exercer son emploi au sein des forces en tout lieu et en toute circonstance. L'appréciation de l'aptitude psychologique pour exercer le métier des armes ne se limite pas au diagnostic des pathologies psychiatriques. Il est ainsi indispensable de posséder de bonnes capacités d'adaptabilité, d'anticipation, d'apprentissage et d'intégration au groupe. Cette question du rapport au collectif importe dans l'après-coup de la réassiguation. Or le collectif et la cohésion sont d'une importance majeure dans les armées.

■ Chambrée homme ou chambrée femme ?

Comment imaginer l'engagement d'un homme à l'état civil qui va avoir l'apparence d'une femme ? Doit-il être mis dans une chambre avec les personnes de son sexe social ou de son sexe à l'état civil ? Comment un jeune avec un prénom féminin, mais sans rectification du sexe à l'état civil, peut-il s'intégrer dans un groupe ? Fera-t-il partie des « féminines » ? Quel regard le groupe peut-il poser sur le sujet ? Quelle place pour le soldat en compagnie de combat qui s'engage en tant que femme et qui commence une démarche de transformation ? Comment devenir homme quand tout le monde nous a connu femme ? Comment gérer ce changement d'apparence physique au sein du groupe, pour les autres mais aussi pour soi-même ? Faut-il changer d'affectation à la fin de la transformation ? Toutes ces questions autour du pronostic d'intégration au groupe de la personne transidentitaire doivent se poser, même si certaines semblent anecdotiques, car elles peuvent être causes de souffrance pour le sujet. Ce camarade homme revient en tant que femme, ou vice versa. Il peut en avoir parlé, avoir expliqué sa démarche. Néanmoins, on peut légitimement s'interroger sur les réactions du collectif, de la section jusqu'au régiment, face à une modification qui peut troubler chacun.

Le pronostic d'intégration n'est pas le même si la transformation se passe après plusieurs années d'engagement chez quelqu'un de connu, de bien intégré et d'accepté pour son côté « hors normes », ou chez un jeune souhaitant s'engager. Il n'est pas non plus le même chez le sujet qui a achevé sa transformation physique et hormono-chirurgicale avec rectification du prénom et du sexe à l'état civil, et chez une personne en cours de transformation.

Si la capacité d'intégration est toujours prise en compte dans l'évaluation de l'aptitude en psychiatrie, dans le cas de la transidentité, elle devient un enjeu majeur pour l'individu mais aussi pour le groupe. C'est d'autant plus sensible que par la réassiguation l'individu invite les autres à le regarder comme une personne différente. Il faut donc

un collectif particulièrement bienveillant et tolérant pour accueillir à nouveau ce camarade. De plus, il s'agit pour la personne réassignée de comprendre les réajustements que le groupe va devoir consentir afin de la réintégrer. L'effort doit être partagé, mais encore faut-il que chacun consente à le faire. Alors la solution peut être de changer d'affectation, de recommencer ailleurs. Il est en effet évident qu'il sera plus facile de s'intégrer comme femme dans un nouveau groupe que comme ancien homme devenu femme, avec toutes les questions gênantes et déplacées que cela pourra susciter. Face à cette question sociétale épineuse, les armées ne peuvent plus être dans le rejet ou dans l'évitement. Il leur faut l'interroger pour ne pas être dans la discrimination tout en assurant le bien-être de l'individu et du groupe de militaires.

Le transsexualisme représente la forme la plus complète d'incongruence entre le corps sexué et l'identité de genre. Il existe des états intermédiaires de ce spectre qui viennent moins nous interroger socialement car moins visibles sur les apparences, mais pouvant également être sources de souffrance et nécessiter une attention particulière, même si les enjeux sont dans ces cas plus médico-psychologiques. La question de la transidentité n'est ni éludée ni minimisée, car il s'agit d'abord d'individus en souffrance. La réassignation résout en partie le problème de l'écart entre l'identité assignée et ressentie. Au-delà de la motivation, ce qui doit être interrogé est l'intégration dans un environnement fait de contraintes et où la promiscuité est plus souvent la règle que l'exception. Dire qu'une personne transidente pourra souffrir dans les armées, ce n'est pas l'exclure à cause de ce qu'elle est. Cela implique aussi que pour d'autres, la réintroduction au collectif se fera sans problème. On ne peut donc conclure de façon univoque ou normative. Chaque cas doit être étudié avec bienveillance et lucidité par l'institution.

Il y a au musée du Louvre une statue d'hermaphrodite. De dos, on voit un corps de femme, de face, elle possède les attributs d'un homme. L'expérience est troublante car elle nous met face à notre désir et à l'ambiguïté. Ce trouble peut angoisser et provoquer même un rejet violent. La transidentité nous met face au même trouble. Il ne s'agit pas de traiter ce dernier du côté de la passion, mais bien de la raison. 

L POUR NOURRIR LE DÉBAT

YANN ANDRUÉTAN

DE LA PSYCHIATRISATION DU TERRORISME

Dans le monde de l'inspecteur Deckard, la Terre se meurt, le luxe est de posséder un animal vivant et chacun se compose un cocktail de drogues en guise de petit déjeuner afin de moduler ses émotions. *Les Androïdes rêvent-ils de moutons électriques ?*¹, le chef-d'œuvre de Philip K. Dick, oppose les humains et les répliquants, des robots qui leur ressemblent tellement que rien ne permet de les distinguer. La robotique a fait de tels progrès que ces nouveaux esclaves (guerriers, sexuels ou travailleurs) forment un prolétariat à la vie courte. Certains, dotés d'une conscience, arrivent à s'échapper et à se fondre dans la masse. Or, à l'instar des robots d'Asimov, ils ne sont pas limités par des lois qui inhibent la violence. Au contraire, ils se distinguent des humains par leur incapacité à ressentir des émotions. Ils ressemblent donc à des psychopathes, au sens psychiatrique, et ne ressentent pas de culpabilité. Ils constituent de ce fait un danger pour la société et une unité spéciale de la police, les faucheurs, ou *Blade Runner*, est chargée de les traquer et de les éliminer. Pour les trouver, elle est dotée d'un test psychologique, le Voigt-Kampff. Mais que se passerait-il si le progrès permettait de créer des répliquants indétectables par celui-ci ? Et si c'était déjà le cas ? Deckard est peut-être l'un d'eux...

Le roman de Dick suscite des interrogations vertigineuses : le double, l'apparence du réel, la folie. Les progrès des intelligences artificielles, par exemple, posent la question de la nature de ces entités en tant que personnes. Mais au-delà, c'est un récit sur l'inquiétante étrangeté que porte autrui et qui en fait un autre potentiellement menaçant. Car nous sommes entourés de répliquants. Ces derniers ont l'apparence d'êtres humains : ils rient, pleurent, regardent la télé... Rien ne les distingue de ceux qui les entourent, sauf qu'ils tuent en fauchant des piétons en camion, tirent sur des spectateurs et posent des bombes. À en croire certains aujourd'hui, les terroristes seraient une espèce de répliquants ; il y aurait d'un côté les humains et de l'autre les terroristes, des apparences d'humains ; la différence ne serait que d'ordre psychologique. Alors pourquoi ne pas imaginer un test qui permettrait de les distinguer ?

1. *Do Androids Dream of Electric Sheep ?, 1966 (1976 en France), adapté au cinéma par Ridley Scott sous le nom de Blade Runner.*

Depuis plus de deux ans, des experts comme des hommes politiques ont ainsi souvent supposé, et parfois affirmé, le caractère fou des actes terroristes, supputant un probable processus psychopathologique chez leurs auteurs. Les psychiatres ont été convoqués afin d'apporter leur aide et leur expertise, de détecter cette nouvelle maladie et d'extirper cette folie afin que nos sociétés retrouvent leur tranquillité. Je suis psychiatre et je ne crois pas que le terrorisme soit une folie au sens psychopathologique du terme.

Folie et violence

La folie, ça n'existe pas, en tout cas au singulier. Psychiatres ou psychologues se permettent parfois d'utiliser ce mot pour signifier le caractère exceptionnel de la clinique de certains patients. Il faudrait parler des folies, et encore cela n'est pas très satisfaisant car la folie, c'est comme le cancer : les profanes y voient une maladie unique alors que, pour les spécialistes, il s'agit d'un concept-valise qui permet de résumer une réalité bien plus complexe. Certains délivreront toute leur vie, persuadés des plus extraordinaires théories et sans jamais consulter un psychiatre², alors qu'un patient phobique, le plus rationnel qui soit et reconnaissant lui-même le caractère absurde de ses symptômes, sera terriblement handicapé. Le domaine de la psychiatrie recouvre des réalités complexes et les patients vivent tous différemment leurs symptômes, certains en souffrent d'autres pas du tout.

Les malades mentaux sont-ils plus violents ? Des faits divers ont ému l'opinion par la violence du geste commis par certains d'entre eux. Ainsi, en 2004, des infirmières d'un centre hospitalier spécialisé furent décapitées. Un homme souffrant d'hallucinations a poussé quelqu'un sous les rails du métro. On pourrait multiplier les exemples et finalement donner l'impression que l'essentiel des crimes est commis par des sujets souffrant de troubles mentaux. Or une étude menée dans les années 1990 a montré que la probabilité d'être agressé par un individu ayant consulté un psychiatre est dix fois moins élevée que de l'être par quelqu'un sans antécédents. Les services de psychiatrie peuvent être bruyants, mais la violence y est rarement présente. J'ai exercé pendant douze ans dans des services de psychiatrie hospitaliers, certes ouverts, mais je n'ai jamais attaché un patient et je n'ai été agressé qu'une seule fois, par une patiente de quatre-vingt-dix

². On se contentera de citer un exemple fameux : Kurt Gödel, un mathématicien qui a révolutionné l'histoire de la logique mais dont les carnets révèleront de façon posthume un délire.

ans démente. Et à ma connaissance, les personnels de l'équipe n'ont été agressés physiquement qu'une seule fois, par un patient que nous connaissons peut-être trop bien et chez qui nous n'avions pas su reconnaître les signaux de dangerosité, la surprise majorant la violence du geste. Certes, il ne faut pas dénier le caractère parfois imprévisible d'éruption de la violence chez certains patients, mais cela reste rare.

Un argument d'apparence plus raisonnable est d'affirmer que les malades mentaux seraient plus vulnérables aux conditionnements idéologiques, qu'il serait plus facile d'embrigader un fou qu'une personne saine. On surestime sans doute la raison. N'existe-t-il pas des personnes très raisonnables qui font confiance à leur horoscope et trouveront toutes les raisons pour y croire et agir en fonction d'une prédiction?

Certains individus trouveront une cause qui donnera du sens à leur délire ou à leur psychopathie. C'est un fait. Mais combien sont-ils? Il ne faut pas craindre une épidémie de terroristes potentiels dans les services de psychiatrie. La folie est difficile à embrigader. Les armées ont ainsi toujours écarté les candidats à l'engagement souffrant de troubles mentaux, les jugeant incontrôlables. Les Anglais, lorsqu'ils ont créé les premiers commandos, ont imaginé recruter des sociopathes pour leur absence de réticence à tuer. Ce fut un échec. Ils sont alors allés chercher des hommes diplômés et souvent issus de la bonne société, ne présentant pas de troubles psychiatriques mais un profil atypique.

Il faut se méfier de la tendance à vouloir « naturaliser » les comportements, c'est-à-dire à leur chercher une vérité biologique ou scientifique. Aujourd'hui, affirmer qu'un produit, qu'un comportement est naturel lui donne d'emblée une légitimité. Les débats autour du mariage pour tous en sont une bonne illustration. Les opposants au projet de loi se sont servis d'arguments biologiques pour montrer la primauté de l'hétérosexualité dans la reproduction, quand ceux qui y étaient favorables ont utilisé des exemples du monde animal pour affirmer l'universalité de l'homosexualité. Or l'être humain n'est ni un bonobo ni un macaque, même en invoquant un lointain cousinage.

En naturalisant le problème du terrorisme, on évacue sa dimension politique. On ne peut être en guerre contre des fous! Le progrès finira bien par absorber ces fauteurs de troubles grâce à la toute-puissance de la science. Mais c'est penser celle-ci comme une forme de maîtrise plutôt qu'un mode particulier de connaissance du monde. Dans ce processus de naturalisation, la science – qui, au même titre que la folie, n'existe pas – doit non seulement expliquer, ce qui est sa fonction première, mais aussi agir, ce qui est la fonction des ingénieurs.

Un crime dans la tête

Un crime dans la tête (*The Manchurian Candidate*), film de John Frankenheimer avec Frank Sinatra, met en scène un soldat américain, ancien prisonnier de guerre en Corée, qui, à son insu, a été conditionné pour tuer le président des États-Unis. Dans les années 1950 est en effet apparu le concept de lavage de cerveau. L'idée était d'expliquer comment on pouvait se convertir à des valeurs allant contre son système moral. En plein maccarthyisme, il fournissait une explication au fait que de bons Américains devenaient des communistes. La psychiatrie soviétique est allée plus loin dans cette logique. Pas besoin d'une action de l'adversaire pour expliquer que certains citoyens puissent s'opposer activement au gouvernement : l'Union soviétique étant une société parfaite, ceux qui la critiquaient ou la combattaient ne pouvaient qu'être atteints de folie. Le syllogisme était imparable. C'est ainsi qu'à partir des années 1960 de nombreux opposants furent enfermés et traités comme fous³.

En désignant aujourd'hui comme fous des terroristes, l'opération est comparable aux deux exemples précédents. Ils seraient victimes soit d'un lavage de cerveau, soit d'une pathologie mentale. Ce qui compte, ce n'est pas l'explication mais la conséquence : on peut les guérir de leur égarement. Si on peut convaincre une personne embrigadée par une secte d'abandonner celle-ci, alors la même opération est possible avec un terroriste. On pourrait donc « déradicaliser » les candidats terroristes par des techniques psychologiques, en inversant en quelque sorte le processus de conditionnement, et ainsi les transformer en bons citoyens. C'est en tout cas ce qu'ont promis en 2015 certaines associations...

Soit. Mais le processus qui conduit un individu dans une secte est-il identique à celui qui le transforme en terroriste ? Le projet sectaire est le plus souvent de l'ordre de l'escroquerie, alors que celui de l'EI est très clairement politique. Il est vrai que certains mouvements sectaires ont pu provoquer des guerres de grande ampleur, comme la révolte des Taiping dans la seconde moitié du XIX^e siècle, qui entraîna la mort de vingt à trente millions de personnes. Mais cette révolte s'inscrit dans un cadre plus général de crises sociales, politiques et démographiques.

Peut-on comparer la préparation idéologique par la propagande dont l'EI est passé maître à un conditionnement mental – Al-Qaïda elle-même a toujours combattu l'idée que ces hommes étaient irresponsables ou l'objet d'un complot ? C'est faire peu de cas de

³. V. Boukovsky, S. Glouzmann, « Guide de psychiatrie pour les dissidents soviétiques, dédié à Lonia Plouchtch, victime de la terreur psychiatrique », *Esprit*, vol. 449, n° 9, septembre 1975, pp. 307-332.

ce qui semble motiver ces jeunes hommes : la foi. Car à vouloir absolument ne pas stigmatiser une religion, on oublie ce moteur des fanatiques. Cela ne veut pas dire que tous les croyants sont des fanatiques, mais, en revanche, que tous les fanatiques ont une foi telle qu'elle leur permet de diviser le monde en deux : ceux qui l'ont et ceux qui ne l'ont pas. Notons que la foi appartient aussi au monde laïc, même si cela peut paraître paradoxal, mais comment qualifier autrement la conviction rigide de certains militants communistes ?

Or la foi n'est pas un objet de la psychiatrie. Elle peut intéresser le psychologue ou l'anthropologue, mais assez peu le psychiatre, si ce n'est par rapport au délire. Comment faire la différence entre la foi et le délire, d'autant que certains thèmes délivrants ont toutes les apparences du mysticisme ? Karl Jaspers⁴ apporte une réponse qui, à mon sens, n'est pas totalement satisfaisante : l'incorrigibilité. Le délire ne serait pas corrigible, et il ne relèverait pas d'un processus de construction et d'élaboration, au contraire de la foi. Il est vrai que, chez certains, le délire relève d'une illumination, d'une évidence qui éclaire d'un coup le monde. Ce qui sépare plus sûrement la foi du délire est le doute – c'est assez évident dans le christianisme où le croyant peut douter.

La différence entre la foi et le délire est donc ténue, et dans certains diagnostics nous devons faire appel à d'autres critères – symptômes associés, biographie... Dans *Psychothérapie d'un Indien des plaines : réalités et rêve*, Georges Devereux a montré de façon magistrale comment considérer ce qui est de l'ordre du psychique et du culturel. Pour lui, le pathologique apparaît dans le recours à la culture de l'homme blanc, c'est-à-dire la psychiatrie.

Admettons que l'on puisse déconditionner quelqu'un de sa foi, de ses convictions profondes. L'abîme qui s'ouvre est vertigineux et terrifiant. Si nous avons la possibilité de modifier les convictions profondes d'un individu au nom de la sûreté de la société, pourquoi ne pas le faire au nom de la norme ? Ainsi, aux États-Unis, des programmes de reconditionnement prétendent changer l'orientation sexuelle. À l'inverse, on pourrait aussi imaginer modifier l'opinion de ceux opposés au progrès pour la simple raison qu'ils sont rétrogrades. La norme serait alors une tyrannie, comme en Union soviétique. Nous n'en sommes pas loin quand on songe que certaines universités américaines prévoient des lieux où les minorités se retrouvent entre elles et où tout débat est évité...

4. Psychiatre et philosophe allemand (1883-1969), auteur notamment d'un manuel de psychopathologie.

Terrorisme mémétique

La nouveauté est qu'aujourd'hui le terrorisme devient une affaire de profane. Pour être terroriste, il n'est plus besoin d'avoir fait le voyage jusqu'à Moscou ou Damas comme au temps de la guerre froide, ou d'être allé dans un camp d'entraînement. L'idée suffit.

Selon Richard Dawkins, un biologiste évolutionniste connu pour avoir développé la théorie du gène égoïste (1976), l'apparition d'espèces plus ou moins complexes n'est que le résultat de la compétition que se livrent les gènes pour se répliquer. Un gène ne cherche qu'une seule chose, se reproduire, et les organismes ne sont que des véhicules pratiques. Une théorie qui a conduit Dawkins à élaborer celle des mèmes⁵. Les idées seraient comme les gènes : elles chercheraient à se répliquer, à se reproduire dans le plus grand nombre d'esprits possible, et la conscience humaine serait l'écosystème parfait. Pour désigner ces idées, il fonde le néologisme « même » à partir du mot gène et du latin *mens* (l'« esprit »). La religion serait l'un des « mèmes » les plus puissants. Les idées pourraient donc se reproduire comme des virus et entrer en compétition pour le contrôle d'un même écosystème : notre esprit.

La théorie des « mèmes » a connu peu de succès en France, d'abord parce qu'elle soulève des problèmes épistémologiques importants. Néanmoins, il faut reconnaître que certains concepts possèdent des forts pouvoirs d'attraction, comme une histoire drôle qui se diffuse, une rumeur ou certaines expressions. Penser des idées comme des virus permet, en restant très prudent, d'imaginer comment elles se diffusent.

Les sujets souffrant de pathologie mentale sont-ils plus vulnérables à la propagande d'un groupe terroriste ? En d'autres termes, sont-ils de bons terrains pour les mèmes ? La question est complexe et plusieurs fois soulevée, certes dans d'autres contextes. Au XVII^e siècle, par exemple, les confesseurs s'inquiétaient de l'influence des romans sur l'esprit des jeunes filles. L'Europe du XIX^e, elle, a imputé à la lecture des *Souffrances du jeune Werther* de Goethe l'épidémie de suicides qui toucha la jeunesse. Plus près de nous, l'opinion a vu dans les dessins japonais un danger pour les jeunes esprits – on cherche en quoi Goldorak aurait provoqué une violence accrue chez les actuels quads.

Néanmoins persiste l'idée que certains concepts, peuvent avoir au minimum une influence néfaste sur des esprits malléables ou

5. Théorie développée dans *Le Gène égoïste*, puis par Susan Blackmore dans *La Théorie des mèmes. Pourquoi nous nous imitons les uns les autres* [2000], Paris, Max Milo Éditions, 2005.

vulnérables. Le problème est d'identifier la vulnérabilité d'un esprit. Il y a des profils de personnalités qui peuvent adhérer et faire de très bons fanatiques. Ainsi la paranoïa est une structure qui peut entraîner une adhésion sans réserve à une cause ; pour autant, tous les paranoïaques ne deviennent pas terroristes. Il faut qu'ils reconnaissent dans une cause quelque chose qui fasse résonance. Comme n'importe qui, en fait.

Arrogance et altérité

Nous sommes persuadés que notre société ou nos idéaux sont le paroxysme de la civilisation. Les progrès de la science associés aux progrès sociaux doivent nous permettre de résoudre la plupart des enjeux qui se présentent à nous. Nous sommes éduqués, pacifiques, tolérants et ouverts à toutes les cultures, à toutes les orientations sexuelles, à tous les choix de vie. Que d'arrogance ! Il ne s'agit pas d'une posture politique de droite ou de gauche. Les Américains ont cru qu'apporter les bienfaits de la démocratie suffirait à créer un cercle vertueux qui instaurerait la paix au Moyen-Orient. De l'autre bord politique, prévaut l'idée qu'il suffit d'être ouvert, accueillant envers l'autre, pour qu'en miroir il devienne à son tour tolérant.

Le problème de l'Occident est l'autre. C'est pourquoi beaucoup voient dans le terrorisme une forme de psychopathologie. L'autre, c'est le fou, le perturbateur de l'ordre et de la norme. Étymologiquement, aliéné et aliénation viennent du latin *alienus*, « autre » — que l'on retrouve dans l'anglais *alien* avec une connotation supplémentaire d'étranger et d'étrangeté. L'aliéné représente ce qu'il y a de plus autre, ce que Freud, après les frères Grimm, nomme l'inquiétante étrangeté (*Unheimliche*). Le fou nous ressemble, ne se distingue pas de la personne saine d'esprit, mais il est censé être imprévisible et donc dangereux.

Certes l'accueil de l'autre, l'ouverture et la tolérance sont des valeurs largement promues et constituent même parfois un programme politique. Mais objectivement, nos sociétés acceptent ces autres à la condition qu'ils soient des victimes. Les associations qui aident les migrants de façon active mettent en avant l'impératif humanitaire. Les nations occidentales seraient en dette vis-à-vis d'autres populations pour des fautes commises envers elles. L'autre est foncièrement pacifié et ne peut être pensé en dehors des catégories de la victime et de l'homme occidental de celle du bourreau.

On a beaucoup écrit depuis Las Casas sur le génocide perpétré par les conquistadores en Amérique du Sud. Il ne faut bien entendu pas nier l'horreur de la conquête, du Mexique au Pérou. Mais peu

d'auteurs, à l'exception de Victor Davis Hanson, ont décrit l'horreur éprouvée par les Européens face aux sacrifices humains commis par les peuples autochtones, les Aztèques par exemple. Si la peine de mort était courante en Occident à cette époque, les sacrifices humains étaient eux une abjection, légitimant les massacres en retour. Voilà un exemple d'altérité qui a bien du mal à entrer dans nos catégories. Tous les Aztèques étaient-ils fous ou simplement ces sacrifices se justifiaient-ils dans leur système de croyance ?

L'autre est toujours porteur d'une menace potentielle. Un sociologue, Randall Collins⁶, a montré que l'échec de rituels d'accordage entre les individus pouvait susciter de la violence. J'ai été rarement agressé par des patients et je ne me sens pas particulièrement en danger avec eux. Mais il ne faut pas oublier que le risque est présent et donc s'y préparer.

Si vous n'avez pas ma haine, vous aurez quoi ?

On ne hait pas un fou, on le soigne. En tout cas, on le laisse dans des mains supposées compétentes. On peut certes s'émouvoir, avoir de la compassion, mais, finalement, nous sommes relativement indifférents. Un journaliste, Antoine Leiris, a livré un texte poignant à la suite des attentats de novembre 2015 au cours desquels il a perdu sa femme. Il écrit ne pas vouloir être haineux envers les auteurs de ces actes et qu'en substance seule la culture nous sauvera. Que faut-il ressentir alors ? N'est-il pas naturel de ressentir de la colère devant un tel acte et de la haine envers ceux qui nous considèrent comme des ennemis pour le simple fait que nous ne partageons pas les mêmes croyances qu'eux ? J'ai lu la plupart des commentaires de ce texte. Beaucoup saluent son caractère puissant, émouvant et courageux, mais aucun ne s'interroge sur l'aporie qu'il propose : quel sentiment avoir envers ces terroristes ?

Ne pas ressentir de haine, être indifférent est le comble de l'arrogance. Être indifférent à une menace est je crois de l'inconscience, ce qui est différent d'affirmer une forme de résistance en continuant à vivre, c'est-à-dire en refusant la peur. Mais n'éprouver aucun sentiment envers ces actes est une forme de mépris. Or il ne faut jamais mépriser son ennemi. Il est évident que le but de la lutte ne doit pas être l'exercice de la vengeance, mais bien la suppression de cette menace, et que la réponse ne peut être seulement armée. Il faut aussi penser à la paix et donc aux causes qui nous ont conduits en Occident à cette situation.

6. *Interaction Ritual Chains and Violence: a Micro sociological Theory*, Princeton University Press, 2004 et 2008.

Certes, la haine aveugle et empêche de raisonner et de considérer les événements de façon globale. Mais ces gens qui tuent sans distinction dans nos rues doivent-ils être traités avec indifférence comme une nuisance, irritante mais qui disparaîtra un jour, comme les moustiques en été ? Au lieu de chercher des responsabilités, que ce soit la folie, l'histoire ou la société et ses insuffisances, ne faut-il pas plutôt affirmer que les monstres existent et qu'il est impératif de les combattre ? ↴



MONIQUE CASTILLO

LA JUDICIARISATION, UNE SOLUTION ET UN PROBLÈME

La judiciarisation est un phénomène social qui témoigne d'un nouveau rapport des individus au droit et à la justice. Dans la tradition française, la justice signifie la primauté de la loi générale parce qu'elle organise la paix sociale et l'action collective. La volonté générale ne peut errer, affirmait Rousseau. Ce qui veut dire que la vie commune conditionne la vie individuelle ; juger, soigner, loger, enseigner, défendre la population... sont des actions publiques en même temps que des biens publics. Préserver l'union nationale est un bien politique majeur pour la collectivité.

Avec la judiciarisation, l'intérêt de l'individu vient en première ligne. Celui-ci recourt au droit pour mettre en évidence ce qu'il tient pour injuste du point de vue de son expérience personnelle, et il demande à la justice d'individualiser sa manière de juger, de pénaliser et de réparer. La question est de savoir s'il s'agit d'une nouvelle extension du sens de la justice ou d'une captation du droit au profit de nouveaux jeux de pouvoir. La judiciarisation de l'action militaire, pour sa part, pose à l'évidence un problème majeur : l'affaiblissement de l'autorité de l'État et de l'unité nationale lorsque priorité est donnée aux droits privés au détriment des devoirs publics, priorité de l'individu sur le citoyen.

La question est assez grave pour qu'il soit d'abord nécessaire de s'entendre sur les mots. Il faut admettre la spécificité du mot « judiciariser » pour éviter de croire que son contraire est le déni de justice. Les militaires, comme les juges et les médecins, par exemple, sont obligés au respect des lois en tant que personnes privées : le meurtre et le vol autant que la corruption ou l'abus de pouvoir les rendent coupables et punissables. Mais la judiciarisation recouvre autre chose que la juridisation : elle pratique un recours au droit qui vient remplacer des régulations sociales et morales défaillantes. Elle traduit alors une crise de confiance dans les institutions. Exemples : un patient met en cause la compétence du médecin si le régime préconisé n'a pas réussi ; un parent d'élève conteste la compétence du professeur qui ne donne pas de bonnes notes à son enfant ; la famille d'une victime s'interroge sur un pompier qui n'a pas réussi à sauver une vie... Les garagistes eux-mêmes sont visés, les clients n'hésitant pas à les traduire en justice quand une panne se produit sur la route des vacances après la révision d'usage.

On examinera de façon critique trois niveaux de justification de la judiciarisation. Le premier constate une tendance sociétale et se résigne à son irréversibilité. On se demandera alors sur quoi repose la priorité réclamée par les individus. Le deuxième associe l'individualisme judiciaire à un surcroît de démocratie. On s'interrogera sur la signification qui est alors donnée à cette dernière. Le troisième associe la judiciarisation à l'effacement de l'État devant la montée en puissance de la société civile. On examinera les dommages qui sont alors causés à l'autorité symbolique de la République dont a pourtant besoin l'action collective sur le plan politique et international.

Judiciarisation et individualisme

La judiciarisation est liée à l'individualisme croissant des sociétés contemporaines. Mais il ne suffit pas de le constater pour le légitimer, sauf à se résigner à la réduction du droit à la force ; il faut encore se demander si et en quoi cette individualisation est juste.

Une première réponse associe la priorité de l'individu à la logique contractuelle des échanges commerciaux privés. La règle du marketing est que le client est roi et qu'il doit être satisfait. Si un plombier installe un robinet et que celui-ci fuit, on peut demander réparation. Mais le professeur qui me juge m'instruit, quant à lui, sur le niveau de ma culture ; il n'est pas contractuellement sommé de me rendre géniale. On voit ici que la judiciarisation tend à clientéliser les rapports avec les services publics. Ainsi, un étudiant demandait un jour de placer l'examen final au moment qui lui convenait pour des raisons personnelles, après le mariage de sa sœur.

Une autre justification favorise l'individualisme judiciaire : l'importance que les sociétés avancées donnent à la fragilité, à la vulnérabilité. C'est chose normale pour des raisons humanitaires, mais l'instrumentalisation de la douleur crée une judiciarisation spécifique, celle du victimisme judiciaire : faire savoir que l'on souffre pour être écouté. Ainsi, les adeptes de la grossesse pour autrui allèguent volontiers la « détresse » des couples homosexuels et plaident pour leur reconnaître un « droit à l'enfant » avec un recours à la grossesse pour autrui. Dans ce cas particulier, une compassion s'impose contre une autre et l'éthique de conviction d'un supposé droit à l'enfant contredit l'éthique de responsabilité qui déplore l'industrialisation de la grossesse de masse pour autrui dans les pays en développement.

Revenons à la question militaire. L'individualisme des mœurs conduit à changer le rapport entre la nation et l'armée, ce que favorise

la professionnalisation de cette dernière : on ne voit plus dans le soldat l'incarnation de la force morale de la république ; on l'identifie désormais au policier et au pompier, à un agent des services publics de manière générale, et l'on considère sa mort comme un accident du travail, ce qui suffit à justifier, selon le mode contractualiste de penser, la mise en cause de son employeur, l'État.

Judiciarisation et démocratie

Ces quelques remarques conduisent à porter plus loin l'examen, avec un argument de poids : n'est-ce pas là un progrès dans la démocratie ? Demandons-nous à quelle conception de la démocratie il est alors fait référence.

Dans les années 1930, le mot « hyper-démocratie » a été utilisé pour signifier la pression de la volonté populaire (au sens populiste) sur l'Etat. Citons Ortega y Gasset, le philosophe qui, dans *La Révolte des masses*, a mis l'accent sur la façon dont l'opinion publique agissait alors à la manière d'un lobby : dans une hyper-démocratie, « la masse agit directement et sans loi, imposant ses aspirations et ses goûts au moyen de pressions matérielles ». Il s'agissait alors de l'adhésion des foules à un dictateur dont elles croient faire un porte-parole.

De nos jours, il conviendrait plutôt de parler de « contre-démocratie » pour désigner l'évolution individualiste et procédurière de l'opinion publique. C'est une démocratie de réaction, souvent émotionnelle, qui use de la pression médiatique pour faire réagir les politiques à leurs propres réactions. L'opinion prétend ainsi mettre la justice, sa justice, au-dessus de la loi. Mais cette démocratie est « contre-démocratique » et « impolitique » (selon les mots de Pierre Rosanvallon) parce que c'est une pratique constante de la défiance et du soupçon, une démocratie négative qui vote « contre » et se dresse « contre » ceux, responsables de décisions, acteurs publics ou auteurs de réformes, qui ne donnent pas satisfaction.

Mais de quelle satisfaction s'agit-il exactement ? Il faut peut-être craindre qu'il s'agisse d'un imaginaire de justice, un imaginaire qui nie la finitude de la condition humaine, l'imprévisibilité des dangers et l'inéluctabilité des conflits. Un imaginaire de la vie sans la mort, de la santé sans la maladie, de l'éducation sans l'échec, de la guerre sans la violence. Un homme politique disait jadis avec ironie que le rêve des Français est de « mourir en bonne santé ».

Le cas de l'armée révèle d'une façon particulièrement significative la transformation de l'imaginaire national. On a qualifié de « post-héroïque » la manière dont les Européens d'aujourd'hui

refusent la mort au combat et leur valorisation extrême de la sécurité comme valeur suprême de la vie. L'opinion publique répugne aux interventions militaires ; aux coups de force elle préfère les moyens du droit, de la concertation et de la coopération. Mais elle se caractérise aussi par l'incapacité à résister, moralement, psychiquement et physiquement aux nouvelles violences dont usent ses ennemis, qui, eux, savent exploiter cette faiblesse en ayant recours à des actes terroristes dont la violence, parce qu'elle est insupportable, sera dissuasive.

Judiciarisation et autorité symbolique de la république

Nous voilà parvenus peut-être au cœur de l'ambivalence des faits de judiciarisation. Nous avons constaté que la judiciarisation était encouragée par la conviction d'une évolution individualiste irrésistible des sociétés démocratiques. Nous avons en même temps reconnu que cette évolution reposait aussi sur un imaginaire sécuritaire qui se met en contradiction avec la réalité des dangers sur le plan national et international. Il nous faut examiner le phénomène sous un dernier angle : la place montante du pouvoir symbolique dans ce que l'on peut appeler une guerre des signes ou des symboles. Est en jeu l'image publique qu'une société donne d'elle-même et qui fait que la légitimité politique repose en dernier ressort sur une légitimité culturelle et morale.

Affrontons directement la contradiction qui frappe ce que l'on considère comme un progressisme juridique et que certains juristes analysent comme une revanche de la société civile sur l'État-providence. La judiciarisation exprime une prééminence des règles de droit dans la régulation des activités commerciales, sociales, culturelles et politiques, et aujourd'hui militaires, qui implique un recul de l'État, de l'autorité, de l'intérêt général et de la souveraineté de la loi issue de la volonté générale. La destitution progressive de l'État comme transcendance unificatrice, créatrice d'un corps politique de citoyens, se ferait au profit de la montée en puissance de la société civile comme source plurielle « d'une multiplicité de lieux de production et de gestion de la norme juridique »¹. La réalisation de l'unité collective comme mode d'action de l'autorité de la loi cède la place à une production plurielle, individualisée, des normes juridiques. Flexibilité du droit et flexibilité des mœurs alimentent la flexibilité dont a besoin la nouvelle culture globalisée,

1. F. Chazel et J. Commaille, *Normes juridiques et régulation sociale*, LGDJ, 1991.

leur mutabilité assurant l'adaptation des individus au marché mondialisé.

Mais il faut attirer l'attention sur la dégradation que la judiciarisation impose aux symboles de la république, avec le risque de détruire le sens de l'action collective et de réduire à l'impuissance les garants de son unité. Il ne s'agit pas de soustraire la fonction publique à la justice et il est légitime de regarder comme un progrès le fait que la puissance publique n'abrite pas des fautes personnelles derrière l'objection d'irresponsabilité. On se souvient du cas d'un policier qui avait abattu l'amant de sa femme avec son arme de service : le juge avait décreté que l'acte n'était pas dépourvu de lien avec le service public (l'arme n'aurait pas dû être apportée au domicile du policier). On regarde alors la mise en cause d'un fonctionnaire coupable de faute professionnelle comme ce qui grandit l'autorité publique, son impartialité et sa responsabilité.

Or, aujourd'hui, la judiciarisation n'œuvre pas comme ce qui augmente la force symbolique de l'autorité de la puissance publique, mais comme ce qui exerce une menace permanente sur une corporation professionnelle, à la manière d'un chantage ou d'un harcèlement, ce qui transforme le service public en service privé et instaure une société de contrôle généralisé. La judiciarisation ne moralise pas, mais au contraire démoralise l'action collective. Un exemple limite montre qu'elle peut se rapprocher d'actions mafieuses : il arrive que des universitaires soient menacés par des étudiants non seulement de procès pour racisme, mais de campagnes de diffamation sur Internet ; il s'agit d'élèves étrangers qui refusent le retour dans leur pays et qui usent de la menace pour obtenir le diplôme qui leur servira de carte de séjour. Dans ce cas, la responsabilité de la fonction publique n'est pas augmentée, mais une dégradation symbolique lui est publiquement infligée : le diplôme est une marchandise dont l'université est le magasin.

Toute judiciarisation n'est pas aussi sinistre, mais quand elle agit par la menace, elle n'augmente pas la responsabilité professionnelle, elle provoque la méfiance, l'inhibition et l'inaction. « Un infirmier suspecté depuis des années du meurtre de plus de quarante patients sévit encore d'hôpitaux en hôpitaux parce que ses anciens employeurs, craignant le contentieux, ont pour politique de ne pas stigmatiser leur personnel par de mauvaises appréciations professionnelles »²

Voilà qui montre qu'un conformisme précautionneux répond aux excès de la judiciarisation. Aussi faut-il restaurer la responsabilisation

2. P. K. Howard, "Life Without Lawyers: Restoring Responsibility in America", New York, Book Review by Andrew Jay McClurg, *Social Science Research Network*.

contre la judiciarisation, parce que la responsabilisation vient de la confiance des usagers dans l'institution et que vouloir mériter cette confiance correspond à l'engagement des personnes dans leur contexte professionnel. Elles n'agissent pas par peur, mais par conviction et souci d'accomplir une mission.

Conclusion

On imagine trop souvent que le pouvoir est de nature physique et matérielle, qu'il opère par la contrainte et par la force. Mais on oublie qu'il est d'abord de nature mentale et symbolique. Sa vraie force est de susciter l'adhésion, la confiance, l'engagement.

Nous sommes entrés dans une époque où la symbolique du pouvoir importe autant que sa puissance physique, car une guerre peut être perdue si l'opinion publique lui refuse son adhésion morale. Le pouvoir symbolique définit le sens commun des mots, légitime les émotions collectives, installe l'interprétation du monde qui fait sens pour le plus grand nombre. L'armée est l'un de ses principaux vecteurs. La confiance dans le soldat est aussi indispensable à la sécurité du citoyen que la confiance dans le médecin est nécessaire à la guérison du malade, de sorte que l'image publique de l'armée fait partie de son efficacité sur le terrain. ■

L TRANSLATION IN ENGLISH



HERVÉ PIERRE

RAPE AND STRATEGY

A man of about fifty years old, visibly very angry, insulting the soldiers and stirring up the passers-by, presented himself to the French military post. Shrieking that his daughter had been raped, he demanded to be received immediately by the representative of the Army. To the lieutenant attempting to find out more about what was increasingly looking like a total fabrication, the accuser himself called a halt to the explanations by replying, without beating about the bush—and also without much consideration for his daughter as supposed victim—that the affair could be dropped there and then in return for payment of a substantial sum of money in “compensation”. Sensing a con, the young section leader abruptly dismissed the man, but his unit commander, being more experienced, fortunately had the presence of mind to measure the potentially damaging impact of the situation. The measures taken by this commander were immediate: they consisted in dismantling the mechanism of manipulation, by proving in minute detail, both in time and space, the material impossibility of the reported aggression. If he had not done so, the rumour would probably have spread and, from a fiction, the crime would have become all the more real in public perception because the possibilities of proving its (non)existence would have been diminished.

Although the task was both to uncover the truth and to make sure that it was shared in the local community, “freezing” the claimed scene of the crime to establish the facts generated considerable constraints on operations. However, these immediate tactical frictions were the price to pay to prevent the strategic exploitation that the adversary could have gained from this claimed misconduct by the Force¹.

When engaged in a combat where direct confrontation using classic weaponry is by nature unfavourable to the irregular combatant, he will naturally be led to prioritize an indirect approach that leaves him less exposed. Of course, this observation does not lessen the inanity of proven cases of wartime rape, and it is clear that justice must be done. Consequently, the reflections that follow do not aim to legitimize the authors of these acts—quite the contrary—nor to deny their possible reality, but simply aim to lift the veil on a little-known utilization

1. This article draws a very classic distinction between the tactical, operative and strategic levels. While tactics are the “art of employing arms in combat to obtain the best effect” (Beaufre, 1963), strategy, at the other end of the spectrum, is the “art of using force to achieve political aims,” (Beaufre). At the intermediate stage, the operational level is in the position of interface on a particular theatre, implementing the strategic directives and giving meaning to the combination of tactical effects produced on the ground.

that can be made of this subject in the art of war. In a contemporary context of hyper-mediatisation of military operations, sex provides the weaker force with a “strategic” weapon with which to constrain the strong.

A felony of the armed forces

However, this particular use of sex as weapon is not the first thing that comes to mind when considering the expression “wartime rape”. In fact, the expression more commonly designates the crimes associated with a strategy of the stronger of the belligerents to mark its domination, whether to humiliate, weaken, subject, expel or destroy. Probably as ancient as war itself, mass rapes proceed either from indifference by the authorities, a form of “laissez-faire” that usefully and directly participates in the terror provoked by a scorched earth policy—history has given us a plethora of examples—or else from methodical planning designed to attain a more indirect but very precise political goal in the medium or long term. Beyond the individual trauma, which is more often than not compounded by social stigma, rape can be transformed into a weapon of conquest by means of forced pregnancies, whether, as in the former Yugoslavia, to corrupt a community’s cohesion, or, as has been observed in Congo, to dilute the ethnicity of a population in order to settle in a territory for the long term. In all these cases, the act of the torturer in humiliating his victim is a part of the process of implanting the conquest in the minds and physical and social bodies of the conquered.

Nevertheless, the reasoned elaboration of this type of total strategy—“total” both in the extensive sense of global and in the intensive sense of totalitarian—is based on passion and is rooted in the most primal of instances. This felony of the armed force, which, being the power in place, grants itself the right to transgress laws and rules, could not exist, in the final analysis, unless the potential for individually and collectively following through on these primal instincts was already there, and this potential would seem to be structurally favoured by the space-time of war. Although the Church, followed by international law, have endeavoured to delimit the arena of this “death zone” (*ius ad bellum*) and then to limit the expressions of violence in this arena (*ius in bello*), surely the mere fact of breaking the fundamental commandment “thou shalt not kill” leads mechanically or at least potentially to the collapse of what makes man human, in his capacity to live in society.

“The bloated puffiness of decomposition was already there in advance and had started its work on the day we put on our anonymous

soldiers' uniforms”², wrote the young Georges in 1940, noting that the deleterious effects of the debacle are only the accelerated development of an evil that was already incubating in the men whose purpose had become to kill with weapons. The debacle, as Levinas emphasizes in his *Carnets de captivité* (Captivity Notebooks), describing the “scene of Alençon”, acts in this case like developer fluid, revealing the possible excesses of a conflict after its last regulatory flood-barriers have collapsed; in this extreme case, the instincts of sexual pleasure are released as an enlistment of the self in the service of itself, while the Other, whether man or woman, has become nothing more than an object to be consumed. “Here, it’s as if everything is to be eaten in its massive indistinction”³ he writes. The human body is there to be possessed: it is stripped of its functional form, which normally gives it an effective grip on its environment *via* the enactment of a relational system, to become no more than a pure consumer product.

For Levinas, the “debacle”, reveals the crude truth of war, the collapse of human beings, who, by their conduct, give up what makes them human, reverting to the indeterminate state of what he calls the “there is”, the form that pre-exists the social being. “War occurs as the pure experience of the pure being, at the very instant of its blazing brilliance, when the drapes of illusion are burning. [...] Violence consists less in wounding and annihilating than in interrupting the continuity of persons, in making them play roles in which they no longer recognize themselves, in making them betray not only their commitments but also their own substance, in making them carry out actions that will destroy any possibility of action”⁴. ”

The existence of this type of philosophical operator does not mean that these excesses occur in every war, but it informs us of their possibility and therefore of the need to remain vigilant and to never relent. In the subject under consideration here, the rules of law are constantly advancing: for example, wartime rape was classified as a crime by resolution 1820 of the UN on June 19th, 2008—and the codes of conduct developed by regular armies, in particular in the west, quite naturally express the sensitivity of the public opinions that support them. In fact, as can be observed in France, public opinion is extremely receptive, attentive and reactive to anything that could imply that the law of war has been transgressed.

Armies themselves, with strict chains of command, have internalized the standards that govern their conditions of engagement, as can be

2. Cl. Simon, *La Route des Flandres*, Paris, Les éditions de Minuit, 1960, p. 41.

3. E. Levinas, *Eros or Sad Opulence*, Complete Works, (French edition: pp. 51-53P.

4. E. Levinas, *Totality and Infinity. Essay on Exteriority*, (French edition: Paris, Le livre de Poche, 2010 [1971], pp. 5-6.

seen in the variety—and sometimes the complexity—of the “rules of engagement” that they must obey with extreme precaution. Consequently, deviant conduct, when proved, is due to inexcusable violations committed by isolated individuals flouting both the orders of their commanders and the social pressures of the group to which they belong. Although they therefore have nothing to do with an overall “strategy” of recourse to mass rape, of the kind that has been observed in other places or at other times, these individual crimes must nevertheless be eradicated. Obviously, they must first and foremost be eradicated, due to the harm they cause to their victims, female or male; they must also be eradicated due to fact that they constitute a gross breach of the ethics chosen by the national community that has assigned the military its mission. This last argument, which without doubt weighs little compared to the emotional charge generated by the fate of the victims, nevertheless has two dimensions that should not be ignored: the first is political, going beyond the individual case of rape, and consists in preventing a democratic and liberal society from renouncing its values, at the risk otherwise of engaging in emulation that would tend progressively to make this society resemble its adversary; the second is more a question of military strategy and consists of not giving the adversary a “stick to beat you with”, a lever that is so powerful that—while perhaps not putting a stop to the operations—could at least significantly slow them down.

A ruse of the weak

In other words, the instrumentalization of rape, whether the act of rape is real or simply supposed, can turn against the *hegemon* and become an effective strategy of the weak against the strong. In today's increasingly interconnected world, where the amount of information transmitted in real time is constantly increasing, the use of technologies of every type to proffer an accusation or to deploy a rumour is available to every belligerent; this stratagem is tempting for fighters who are forced by the asymmetry of military power to find indirect methods of weakening their adversary. In other words, why accept a direct confrontation on the ground, with weapons that will never be equal to the task, when means of communication, by levelling the differences in power, enable you to obtain an advantage that is out of all proportion to the estimated cost and accepted risk? Half a century before the exponential development of the tools that now enable every “connected” individual to escape the constraints of space and time, General Beaufre had already identified the psychological

aspect as the future zone of action: "It is evident today, with the development of information by the press, radio and television, that the psychological domain is becoming an essential and decisive zone of action⁵."

Admittedly, the reality observable on the ground is less cut and dried, because the parties in conflict cannot totally escape the frictions of physical contact, in particular when the places and power relationships at stake are very locally concentrated. At the same time, a rapid analysis of the "system of systems" of our French army clearly reveals its cultural matrix and its Achilles heel. As the armed branch of a nation that prides itself on being the country of the enlightenment and that makes the defence of its lifestyle a combat against obscurantism, the French army cannot transgress the values that it is supposed to represent without turning its back on its own identity; while this is undeniably a political virtue, it quite rightly also has the inconvenience of limiting the army's short-term tactical efficiency, since it cannot adopt the *modus operandi* of an adversary who is not at bound by the same commitments. Without saying that we need to adopt more extreme measures, the simple definition of the conditions under which the soldier can use his weapon raises questions, and the "rules of engagement" can sometimes be so restrictive that they limit the right to straightforward self-defence. Of course, the issue here is not to include rape or any other crime in the category of methods that the armed forces might regret not being able to use, but the highly sensitive nature of public opinion now appears to be a critical vulnerability that makes the idea of exploiting its reactions particularly tempting.

Since the transgression of a rule by one individual can put the entire (expeditionary) force at risk, the adversary consequently does not feel any compunction about using every possible method to attempt to discredit some members of the force while pushing others to perpetrate misconduct. Public accusations that are groundless but that provoke the anger of the crowd, pseudo "victims" paid to give false testimony, altered photos and videos that are claimed to provide overwhelming evidence of wrongdoing, blackmail *via* prostitution, triggering the vicious spiral of manipulation ... the imagination is without limits, given that this trade can be financially rewarding and have particularly profitable political impact. Even when a minor combat action yields a result that is considered favourable, the effects rarely surpass the tactical and operational level, whereas the manoeuvre of manipulation can easily cumulate the impact at each scale, from localized paralysis of the incriminated unit to a questioning of the practical implementation

5. A. Beaufre, *La Stratégie de l'action (Strategy of Action)*, French edition : Paris, Presses de l'Aube, 1997 [1965], p. 74.

or even of the entire merit of the mission in Paris, by way of a position that is at the very least embarrassing for the theatre command post. “The strategic irregular”—to twist the expression forged by General Krulak⁶ in favour of the adversary—is the combatant who deploys an indirect strategy (instead of the direct use of force), using an external manoeuvre (i.e. in France, and therefore external to the theatre of the actual conflict) to strike the political centre of gravity (the will to conduct or continue the mission) in its critical vulnerability (public opinion, which is versatile, reactive and easily influenced)⁷.

Once again, the revelation of a strategy that transforms the accusation of rape into a weapon of the weak against the strong does not diminish in any way the total condemnation due for every proven crime, nor the efforts that justice must imperatively deploy to establish the facts whenever the slightest doubt subsists. This is because even if an adversary who is simply exploiting information, whether true or false, only sees this tactic as a “ruse” of war, we must remember that it is always a “felony” to cross the line to wrongful action, in that, besides the elementary respect owed to the human person, these acts transgress the laws and rules that normally govern the conduct of an army in campaign. So, while global interconnection, which now constitutes our relational ecosystem, permits both the instant denunciation of a crime and the manipulation of public opinion, rape remains a doubly asymmetrical strategic factor. As a weapon of terror for the strong, whether used structurally or more generally as a means of imposing domination, rape must be placed in the category of “war crimes” and should—we can legitimately hope—progressively disappear with the advance of international law. By contrast, as a ruse of the weak to strike at the source of the power of the strong—in this case the national will of our democracies—the instrumentalization of rape is spreading exponentially, especially since it provides a cheap weapon of mass destruction *via* the media. ■

6. Ch. Krulak, “The Strategic Corporal: Leadership in the Three Block War”, *Marines Magazine*, January 1999.

7. J. Strange, “Centers of gravity and critical vulnerabilities”, *Perspectives on Warfighting*, Quantico, Marine Corps Association, 1996. If the centre of gravity (CG) is defined as the source of the power of the adversary, a logical analysis will identify its corresponding *Critical Capacities* (CC), and “*Critical Requirements*” (CR) and, finally, its “*Critical Vulnerabilities*” (CV). The latter, as the final product of the equation CG-CC-CR-CV, are, for the American strategists of the 1990s, where the effort should be concentrated.

CAMILLE FAVRE

THE PIN-UP: AMERICAN EROTICISM AND PATRIOTISM DURING THE SECOND WORLD WAR

The history of the pin-up is intimately linked to the events of the 20th century. Due to its omnipresence, success and adaptability, the *pin-up* constitutes a rich and significant chapter in Western popular culture. As an image to be literally pinned up (on a wall or locker door etc.), the *pin-up* was born in the United States in the years 1920–1930, during the golden age of the press. Continuing a French tradition of soft erotic drawings, the *pin-up* followed in the footsteps of the *Gibson Girl*, the first illustration of a woman to be published in the form of a poster. During the Second World War, the production of *pin-up* pictures became a flourishing industry. The reminiscences of Hugh Hefner, creator of *Playboy*, reveal their ubiquity: "After school, armed with my diploma, I joined the army. Just like any boy doing his military service, I had the minimum essentials in my case—a uniform, a helmet and a *pin-up*."

The strategic utility of this erotic archetype became particularly evident during wartime. The power of this image comes from its ability to appear innocent while conjuring up the classic codes of seduction: it is the eroticism of the "girl next door". Unlike the vamps of the 1930s, the *pin-up* is a simple and wholesome girl, with an almost childlike face but with very marked sexual attributes—bombshell breasts, interminably long legs, wasp waist and high buttocks. A western beauty posing suggestively, she is sexy but remains chaste, caught by surprise in situations that reveal her undergarments and anatomy. She is not willingly showing her body. And the voyeur is only seeing her by chance, without any deliberate intention on his part. These staged poses are characterized by the humour and improbability of the situation, which allows the woman to be eroticized without transforming her into an active sexual subject, preserving her freshness and innocence. So, the function of the *pin-up* is very clear, as connection, safety-valve and guarantee of social order during this time of crisis. By its massive use on the various fronts of war but also back home, the role of the *pin-up* in military propaganda was by no means negligible.

For example, during the Second World War, different missions were assigned to the *pin-up*. Very rapidly, the authorities began to use and abuse this iconography to channel the sexuality of the men. At

the same time, back home, the circulation of these images was just as large, and the *pin-up* acquired a symbolic function in the war effort. Finally, the appropriation and classing of these *pin-ups* by the soldiers also provide a measure of their influence.

The management of sexuality: the official eroticism of the *pin-up*

With the entry of the United States into the war on December 8th, 1941, the sexualized and sexual stereotypes—the masculine virility of the enlisted men and the feminine devotion of the American woman—were reactivated. The affirmation of virility is expressed in particular by sexuality. The control of sexual morality became a decisive factor in strategy. The sexual needs of the personnel remained one of the main preoccupations of the military authorities, which very soon took to using these *pin-ups*, who were more necessary than ever in managing the collective frustration of the men who had left for the front. From the military point of view, the tactical merits of this management included regular health inspections of the personnel, with the intention of limiting the spread of venereal diseases, combating homosexuality (war is for “real men”) and also preventing the troops from committing sexual exactions on the local populations.

Pin-ups reassured the soldiers of their virility and heterosexuality, without exacerbating their anxieties, while giving them a virtual focus for erotic fixation. This need for pacification explains the air of wholesome, virginal health conveyed by these illustrations of women. More than ever, the men needed the escape and solace provided by sex, but the authorities also had to avoid reminding them that their wives and girlfriends also had the same needs. So, some women's magazines also offered images of *pin-ups* and advice on how to look more like them. These developments were part of a strategy designed to reassure the male protagonists while also giving the women models that, although charming and seductive, were also chaste and passive. The mixture of humour and soft eroticism of the Cheesecake (another name for the *pin-up*) corresponded to the establishment of a double-edged sexual and sexualized morality.

In continuity with magazines that already published illustrations of *pin-ups* before the war, a new type of press was developed especially for the soldiers, with Yank (weekly) and Stars and Stripes (daily). The decision to publish pictures of women in these magazines was taken at the highest level by the military commanders and by the Secretary of War. The chiefs of staff of the armed forces considered *pin-ups* to be

essential to maintaining the morale of the troops. These publications were free and delivered by post. In each editor's office, the selection of drawings or photos was subject to the precise criteria of chastity and good taste imposed by the military authorities: the pictures had to be erotic, yes, but not pornographic. They should evoke nostalgia and dreams without awakening excessive frustration or a destabilizing and desperate sense of lack. Pictures of *pin-ups* were a good sexual stimulus and were healthy for auto-eroticism—allusions to their use as a masturbatory support can be read between the lines of soldiers' letters.

Pin-ups in the colours of America

So, for the soldiers, *pin-ups* symbolized both the women who had stayed at home an ideal of the "eternal feminine"—a young woman who had to be protected and defended. Over the years of the war, the publishers of magazines, reviews and calendars increased their production of *pin-ups*, which became more and more patriotic. Publishers used every form and media imaginable to raise the morale of the troops and the citizens supporting them. Alberto Vargas, a very famous *pin-up* illustrator, fed this need for patriotism by giving his creatures a stereotypically American aspect and often dressing them in items of military attire, which were rarely complete. This enabled them to be both erotic and patriotic.

As in the First World War, these representations of the feminine would come to incarnate the country to be defended. Pictures of *pin-ups* were also used for recruitment and mobilization campaigns. Other artists chose to highlight the mobilization of women in their illustrations, paying tribute to the various women's military corps—the women's auxiliaries for the navy (wave) and army corps (wac), nurses etc. At the same time, the image of *Rosie the Riveter* created by Norman Rockwell in 1943, depicting a woman while adopting virile codes (muscular arms and working clothes), encouraged women to occupy the posts vacated by the men in the factories.

Pin-ups also played a part in the economic effort of the war: for example, one of the *pin-ups* created by Earl Moran was dressed simply in tight and scanty white beach-wear and a red cape, with the top hat of Uncle Sam in the colours of the US flag on her head, pointing to a poster that reads "Buy War Bonds".

At the same time as these illustrations, many women—actresses, starlets or chorus girls—committed themselves to the war effort. Recruited in their hundreds for a vast variety of missions, they were in

high demand from propaganda organizations, charities, organizers of shows designed to sustain the morale of civilians and soldiers, as well as from the managers of orchestrated campaigns intended to obtain ministerial support and provide financial aid to the public. Actress Betty Grable became the most popular *pin-up* with the American soldiers, thanks to a photo of her in a yellow swimsuit taken in 1943. This photo achieved phenomenal success and announced the arrival of the real-life *pin-up*.

Appropriation of *pin-ups* by the soldiers

With the Second World War, *pin-ups* started appearing on a wider variety of surfaces. They soon adorned the noses of aeroplanes. With Nose Art, air crews were echoing an ancient symbolism—the need for men to personalize objects of destruction or defence and to accord them their trust and attachment by decorating them with images of women. Given the aeroplane's successive roles as habitat, extension of the body, weapon of defence and attack, and coffin, it took on primordial importance for pilot and crew. That is why the *pin-up* was systematically painted on the pilot's side of the plane, next to his cabin.

By their names and graphic style, *pin-ups* were becoming personalized and real. They were sharing the daily life of the mobilized soldiers and accompanying the airmen on their most dangerous missions. The erotic or sexual allusion is very visible in the choice of names for these nose art *pin-ups* and in the humour inherent to this imagery, including, for example Never Satisfied, Vicky the Vicious Virgin etc. It is interesting to note that the longer the conflict continued, the more explicit the illustrations became. Tension and isolation were engendering an increasingly visible need for the conscripts to be reassured and to maintain a link with the home nation, while also revealing an increasingly acute sense of the lack of feminine presence. In other words, distance played a major role in the abandoning of restraint by nose art artists.

The planes with the most frequently painted fuselages were bombers such as the B17 "flying fortresses", the B24 "liberators" or HP57 "Halifaxes" of fighter planes such as the P47 "Jug". More than ever, the men felt the need to mark these engines of death with the seal of Venus, as if to feminize the destructive power of their machines. Through his weapon, especially if it is "decorated", identifiable, personalized and therefore, potentially, mastered, the warrior expresses his virility and the sense of dominance and physical power that it confers on him. The power of fire and sexual potency are intimately linked in military

imagery. The ultimate association of the sexy woman and the object of war came with the presence of *pin-ups* on the bombs dropped from these planes. Rita Hayworth was reportedly drawn on the atom bomb dropped on Hiroshima on June 6th, 1945.

Soldiers also perpetuated the traditional sailor's practice of having themselves tattooed with images of women. There are several reasons why men get tattoos in wartime: tattoos indelibly mark the flesh with their membership of a group, and they associate this ordeal of initiation with all the other ordeals endured during this very special period. The tattoo therefore became a challenge, appealing to so-called "virile" qualities. Tattoos of *pin-ups*, like the pictures of women found in soldiers' barracks, also served to alleviate the absence of feminine affection. They reminded soldiers why they were fighting. They symbolized the fiancée, the "girl next door" and the girl waiting patiently until the young men came home. Moreover, soldiers endowed these *pin-ups* with the powers of a fetish or good-luck charm. They represented both soothing femininity and the protection of the soldier. Tattoos also enabled the soldier to have his *pin-up* engraved in his flesh and to have her "under his skin". The tattoo of a woman on a soldier's body affirmed his heterosexuality.

So, tattoos were conceived as an outward sign of the traditional masculine values that are constantly eulogized by the military world—steadfastness and resistance in the face of pain, sexual potency and the power of the warrior. The tattoo contributed to giving a harder and more virile appearance to these men who were accustomed to reflecting the moral qualities demanded of them on their bodies. So, in the world of heterosexual males, the tattooed soldier affirmed himself as a ladies' man, a successful seducer, a *playboy* and a womanizer. The tattoo of a *pin-up* therefore heralded the arrival of the soldier-hero and helped to confirm a triumphant masculinity.

The Second World War marked a turning point in the history of the *pin-up* and highlighted the strategic utilization of these "paper women". The military functions of these girls were to provide a source of encouragement, support and sexual canalization. However, despite this immense popularity, some women and men enlisted in this conflict denounced the instrumentalization of these images, by emphasizing, for example, that there was no masculine equivalent or by preferring to idolize the volunteers of the Red Cross. Nevertheless, as incarnations of the country to be defended, these images of women, as figures of optimism and hope, gradually acquired the role of national symbol of the United States.

In 1950, *pin-ups* stood at the threshold of a new era that was full of promise. And their role shifted with this transformation. By now

perfectly integrated in the popular culture of the American nation, they became an excellent means of promotion. As advertising icons, they served the consumer society by presenting a positive image of life, abundance, youth and beauty. They symbolized a flourishing economy and radiant future, and they materialized the values of a victorious American society in full expansion.

Hugh Hefner perfectly understood the lessons of this eroticism of the “girl next door”. In 1953, the first issue of *Playboy* appeared with the first in a long series of “playmates” as centrefold—she was none other than Marilyn Monroe. The pages of the magazine, up to 1978, also included a number of Vargas Girls. But mentalities change, customs evolve, and photography replaced the artist’s illustration... For the Vietnam War, it was the playmate who accompanied the men on the front, and she was much less chaste than her forebears. ▶

L COMPTES RENDUS DE LECTURE

Cette histoire de la stratégie court sur près de deux mille cinq cents ans. Par son ambition et son érudition, cette somme n'a pas de précédents dans la littérature académique française. En faire un résumé, même sommaire, excède les possibilités de ces quelques mots. L'ouvrage s'articule autour d'une ligne directrice dont l'auteur ne s'échappe jamais : la relation entre la force et la ruse, entre les deux figures tutélaires qui incarnent ces deux vertus guerrières et stratégiques, Achille et Ulysse. Au premier va la gloire du combat frontal et le renom immortel d'un courage qui s'expose aux yeux de tous. À lui, la furie de la mêlée, la détermination du face-à-face et la conviction que la vie belle est une vie courte. La victoire s'obtient par une pensée directe : vaincre par un surcroît de force et de violence foudroyante. Au second, la patience et la ténacité, la certitude que la victoire est au bout d'une route longue et sinuueuse, la certitude que la faiblesse peut se transformer en supériorité, et l'espoir jamais éteint qu'il faut vivre vieux et entouré des siens.

Le premier archétype, celui d'Achille, a nourri la réflexion de Victor Davis Hanson, auteur du célèbre *Modèle occidental de la guerre* (2007), ouvrage de référence selon lequel le système hoplitaire des Grecs signe, une fois pour toutes, la guerre à l'occidentale. Ce serait la marque de l'Occident que de privilégier le choc décisif de la bataille rangée et la supériorité de sa propre force sur celle de l'ennemi. Ce canon entretient le goût pour l'héroïsme, le sacrifice et la fureur. Égalitaire dans son essence (les hoplites avancent tous ensemble au coude à coude face à l'ennemi), il est profondément lié à l'éthique démocratique. Ce modèle stratégique antique n'a jamais cessé de se reproduire tout au long de l'histoire occidentale, jusqu'aux deux conflits mondiaux, ou plus récemment lors de la libération du Koweït ou l'invasion de l'Irak. Conduisant nécessairement à la guerre de masse, il ne fait pas obstacle – ce que Jean-Vincent Holeindre ne reconnaît pas assez – à l'émergence de répliques d'Achille, figures semi-divines comme le furent en leur temps Manfred von Richthofen ou Georges Guynemer, ou, sur un mode plus démocratique, de légendes vivantes comme l'ont été Audie Murphy ou Marcel Bigeard. Ce modèle de guerre si longtemps répété a laissé dans l'ombre, par mépris autant que par sens de l'efficacité, la voie ouverte par Ulysse, celle de l'évitement illustrée par Fabius Cunctator, celle de la feinte prônée par Machiavel, celle de la désinformation qu'affectait Winston Churchill, celle de la dissimulation confiée aux espions modernes et celle du camouflage dans lequel sont passées maîtres les forces spéciales.

L'immense mérite de cet ouvrage est qu'il fait plus que rendre justice à cet autre sens de la victoire décisive. Loin de compiler une série d'anecdotes ou d'aperçus philosophiques qui auraient conforté la place secondaire et dévaluée de la ruse et du stratagème, l'auteur nous en propose l'histoire et la continuité de pensée. L'impression qui domine l'ouvrage, durant et après sa lecture, est celui de la surprise : la ruse, examinée sous toutes ses facettes, se révèle être un pilier de la pensée stratégique occidentale. Loin d'être l'apanage des « autres » et l'expression d'une pensée mineure, elle appelle le génie et le courage.

La Ruse et la Force
Une autre histoire de la stratégie
Jean-Vincent Holeindre
Paris, Perrin, 2017



L'auteur ne laisse guère de doute sur l'erreur commise par Hanson. La guerre indirecte est au cœur de la pensée stratégique, qu'elle soit occidentale ou non. Sa longue histoire lui réserve un grand avenir.

Philippe Rousselot

Dictionnaire de la guerre et de la paix

Benoît Durieux,
Jean-Baptiste Jeangène Vilmer et Frédéric Ramel
(sd)

Paris, PUF, 2017



La publication d'un dictionnaire thématique est une aventure éditoriale et humaine importante. Aventure pour les directeurs, à la recherche des meilleurs contributeurs, et pour l'éditeur, tant la charge de travail et de relecture y est cruciale. Et les risques sont permanents entre le respect des délais, l'exhaustivité jamais atteinte, et la crainte d'oubli et d'obsolescence de certains articles. D'emblée, il faut souligner la réussite du projet entamé en 2012 sur l'initiative de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, philosophe de formation, devenu depuis directeur de l'IRSEM et donc l'un des acteurs majeurs de la recherche stratégique française. Il y avait déjà eu des antécédents qui restent d'ailleurs des références. Il faut citer ici le *Dictionnaire d'art et d'histoire militaires*, publié en 1988 par André Corvisier, et y ajouter l'*Histoire militaire de la France*, en quatre tomes publiés par les PUF à partir de 1992. Bien sûr, il importe également de rappeler ici l'œuvre colossale d'Hervé Coutau-Bégarie, trop tôt disparu en 2012, et son monumental *Traité de stratégie*, sans oublier tous ses travaux sur cette thématique. Ces ouvrages ont fait référence et ont contribué à constituer un *corpus* scientifique autour de l'histoire de la guerre, dont l'approche universitaire a toujours été difficile en France pour des raisons nombreuses et complexes, notamment l'interaction souvent compliquée, pour des raisons idéologiques et politiques, entre le monde militaire et le monde académique, du moins dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS). Ainsi, étudier la guerre n'a jamais été simple en France, tant le champ est disséminé entre des disciplines universitaires parfois en rivalité sur cette thématique, en l'absence de *War Studies* fédératrices qui existent dans les pays de culture anglo-saxonne. Il faut ici saluer les efforts faits depuis quelques années pour fédérer les travaux et les approches, tout en renforçant le « réservoir » de nos jeunes chercheurs et en leur offrant des parcours professionnels valorisants. Ainsi, l'association AEGES, partenaire du dictionnaire, mérite d'être soutenue dans la durée en proposant un cadre de travail et d'échange à tous ceux qui s'intéressent à ces questions.

Et parmi les outils désormais disponibles, il faut inclure ce dictionnaire qui vient combler une lacune et répondre avec succès à un besoin d'expertise de haut niveau. La somme représente plus de mille cinq cents pages comprenant près de trois cents entrées rédigées par plus de deux cents contributeurs, tous experts dans leur domaine, d'où la richesse et la densité du travail proposé. On peut juste regretter la part congrue faite aux militaires avec seulement une quinzaine d'auteurs, ce qui traduit la faible place qu'on leur accorde dans le débat stratégique, alors même qu'ils ont l'expérience des théâtres d'opérations où se joue une bonne part des guerres actuelles. Cette sous-représentation militaire se voit également par l'absence de quelques entrées pourtant essentielles afin de comprendre le phénomène « guerre » et qui mériteraient d'être prises en considération pour une seconde édition augmentée. Je suggère ici : opération, combat, logistique et interopérabilité. Ces quatre termes sont essentiels aujourd'hui et structurent l'engagement militaire. J'y ajouterais deux autres entrées nécessaires : porte-avions et artillerie. La première parce que le porte-avions est devenu un outil politique, la seconde parce qu'à partir de la fin du XIV^e siècle, le canon modifie peu à peu l'art de la guerre et devient l'un des éléments d'organisation de la bataille. Ces remarques ne doivent pas occulter l'excellence de l'outil désormais à la

disposition du lecteur qui, de plus, pourra s'appuyer sur l'appareil critique qui accompagne chaque notice, permettant de fournir une bibliographie utile et à jour. Ce dictionnaire démontre également la vitalité de la recherche stratégique française tant au sein des différentes institutions qu'au niveau des chercheurs, parfois un peu seuls dans la conduite de leurs travaux. L'effort accompli pour réaliser cet ouvrage s'inscrit dans une dynamique positive soutenue par le monde universitaire, mais aussi par le ministère des Armées, conscient de la nécessité d'encourager une approche académique autour de la guerre et de la paix. À l'heure où la multipolarité du monde est traversée par des courants antagonistes, les *War Studies* à la française sont plus que jamais nécessaires. Nul doute que cet ouvrage constituera une brique fondatrice de cet édifice en perpétuel devenir.

Jérôme Pellistrandi

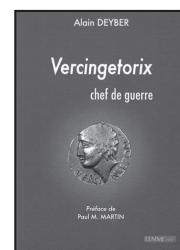
Son nom est connu de tous, mais la réalité de son action bien ignorée : Vercingétorix, jeune chef militaire arverne qui s'opposa à la conquête de la Gaule par Jules César, méritait bien ce livre. Tout en reconnaissant que les sources sont extrêmement limitées, en fait peu de choses au-delà du *De Bello Gallico* de César, Alain Deyber en tire le maximum, en particulier par une critique sur la forme et le fond ainsi que par une remise en contexte. Après avoir posé le cadre général de l'action, et notamment précisé la constitution des « armées gauloises », leur équipement aussi bien que les motivations de leurs chefs, il revient sur les débuts de la guerre des Gaules et constate les graves difficultés auxquelles est acculé César. Dans une dernière grande partie, il s'interroge sur la conduite de la guerre par Vercingétorix, ce qui donne lieu à d'intéressants développements sur la nature de la coalition gauloise opposée aux Romains, sur la guerre de position et la « petite guerre ». Quelle était l'autorité effective du chef gaulois sur ses troupes et ses alliés ? Pourquoi le choix d'Alésia ? Quels étaient les effectifs réels disponibles, y compris pour l'« armée de secours » ? Voici quelques-unes des questions, parmi bien d'autres, auxquelles l'auteur tente de répondre en utilisant sa connaissance des opérations militaires et des principes de la guerre. On peut être surpris par exemple de voir évoqué un « état-major arrière », mais le parallèle est intéressant. La brève épope de Vercingétorix, tardivement devenue un « mythe fondateur de l'histoire de France », ne doit pas faire oublier que l'armée « fut une armée moderne par rapport au *tumultus gallicus* des siècles précédents » et que le jeune chef gaulois « fut notre premier grand stratège et tacticien ». Le livre se termine sur une chronologie détaillée et surtout sur un glossaire qui permet de préciser le sens du vocabulaire militaire. Une étude agréable à lire qui mérite toute sa place dans notre bibliothèque.

PTE

La haute technologie (précision garantie, performance assurée) a toute notre confiance. Mais il faut prendre conscience que cette confiance est aussi un danger ce que traduit la vigilance critique des chercheurs. Or un soldat-philosophe, Matthieu Debas, porte loin l'analyse en se demandant si la technologie de pointe ne nous trompe pas sur... son efficacité. L'efficacité, condition centrale du pouvoir d'agir militaire, doit évidemment être assurée, mais elle le sera à la condition qu'en soient ressaissies les composantes physiques, mentales, culturelles, morales et spirituelles. L'originalité de la réflexion est de croiser les ressources d'une haute formation militaire, d'une pratique accomplie des arts martiaux et d'une mise en application de

Vercingétorix, chef de guerre

Alain Deyber
Chamalières,
Lemme éditions,
2017



Du sabre à l'esprit Arts martiaux et arts de la guerre

Matthieu
Debas
Levallois-Perret,
Éditions JPO, 2017



connaissances philosophiques mûries. L'écriture, fluide, suit le rythme éclairant de la pensée, laquelle n'impose pas une théorie, mais provoque une inspiration à la réflexion.

« L'aptitude à l'efficacité » est condition de l'efficacité. Ce terme, qui traduit le concept aristotélicien de « prudence » (savoir décider face à l'imprévisible), trouve en Henri Bergson sa condition de possibilité : l'intuition est la capacité de saisir le réel dans sa mouvante complexité. L'audace de l'auteur est de rapprocher l'intuition (comme aptitude à voir les choses de l'intérieur) de la manière orientale de pénétrer mentalement l'objet et de « devenir » l'objet pour atteindre le but (le peindre, le comprendre ou le vaincre). Telle est l'intuition qui est au départ de la réflexion : l'efficacité véritable est à long terme ; c'est une affaire mentale et spirituelle. Elle ne consiste pas dans la domination des faits par une représentation mathématique, abstraite et théorique du réel, car soumettre la diversité incommensurable des événements, des volontés, des opinions, des incertitudes et des hasards à une théorie empêche de voir la réalité sur laquelle on doit agir. Dans les arts martiaux comme dans l'art militaire, l'efficacité résulte d'une sagesse faite d'un long entraînement dont l'effet est d'incorporer l'intelligence dans les aptitudes du corps, individuel ou collectif.

Cette intuition s'exprime philosophiquement, mais elle s'exerce dans la guerre. Son application militaire touche aux domaines les plus sensibles de l'actualité de l'armement : drones, robots, armes engendrées par les recherches en intelligence artificielle. Ce qui s'impose dans la vie quotidienne (en matière de chirurgie, de formation, de domotique...) s'installe aussi dans les champs de bataille, les techniques de pointe étant réputées moins coûteuses, plus agiles et plus précises. Mais l'ouvrage entend nous délivrer d'une illusion qui menace les démocraties d'aveuglement : l'illusion de croire la technique efficace. En vérité, c'est la croyance en l'efficacité de la technique qui fait oublier la réalité des faits, avec les risques économiques et militaires que cela entraîne. Car les conflits restent des affrontements entre volontés, lesquelles cherchent à rendre imprévisible la mobilité de leurs initiatives, de sorte que le génie militaire doit demeurer fidèle à lui-même, une puissance de l'esprit qui sait voir, comprendre, unir et décider. « La maîtrise », thème qui est le fil conducteur de l'ouvrage, n'est pas ce qui domine et écrase, mais le talent de mettre la technique au service de l'esprit pour atteindre le but. L'efficacité n'est pas le résultat (technique) de l'action, mais ce qui le rend (moralement) possible : quand une volonté affronte une autre volonté, elle ne peut espérer la vaincre que par l'intermédiaire des forces de son esprit.

On peut juger cet ouvrage trop inspiré par une pratique des arts martiaux qui survalorise le rôle de l'esprit, de la sagesse et de la méditation au regard d'un occidentalisme depuis longtemps converti, ou asservi, au pouvoir de la technique. Mais une réflexion s'impose après sa lecture : si les démocraties entendent faire des guerres, sinon « justes » du moins justifiées par leurs valeurs, peuvent-elles se borner à résumer ces valeurs dans une pure et simple domination technique ? La complexité des situations, leur changement de signification au cours des temps de l'adversité réclament aussi une manifestation claire du sens escompté d'une victoire : force aveugle et brutale éliminant les problèmes ou bien force animée d'esprit capables de donner sens à la construction de l'avenir des vaincus comme à celui des vainqueurs ?

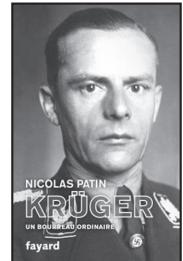
Monique Castillo

Le nom de Friedrich-Wilhelm Krüger n'était sans doute connu que de quelques spécialistes du système répressif nazi en Pologne pendant la Seconde Guerre mondiale et cette étude, aussi imposante que pointilleuse, sera sans aucun doute rapidement reconnue comme une contribution importante à notre connaissance du monde de ces «dirigeants intermédiaires», en charge de l'extermination à l'Est et de la germanisation de l'Europe orientale. À partir d'une impressionnante recherche, Nicolas Patin s'interroge essentiellement sur les conditions et les modalités qui peuvent expliquer l'évolution d'un homme, officier subalterne assez exemplaire de la Grande Guerre, qui, en 1944, «général de la police» sous les ordres d'Himmler, demande à repartir pour le front après avoir «perdu son honneur». Comment passe-t-on de chef de section apprécié à organisateur rigoureux et efficace du génocide? De nombreuses chroniques reviendront sur cet aspect essentiel du livre, mais si la recherche est parfaitement légitime, et semble-t-il tout à fait réussie (on apprécie en particulier le ton posé et les affirmations mesurées), d'autres aspects ont également retenu notre attention. Au-delà en effet d'un souci de définition du «bourreau» et de la question récurrente du poids d'une «génération du front», le lecteur apprend beaucoup sur des sujets rarement traités dans la littérature francophone, surtout avec autant de soin. Toute la première partie du livre est consacrée à la Grande Guerre de Krüger comme officier de troupe (un «cochon de tranchées»), à sa perception de l'Armistice, à son engagement dans les corps francs, au putsch de Kapp en 1923, puis à son adhésion au parti national-socialiste en 1929, à ses difficultés matérielles pendant la grave crise économique du début des années 1930. Cette période, extrêmement tumultueuse et difficile à appréhender dans sa complexité, est à notre sens fort bien rendue, même si ici ou là, au détour d'une phrase, on n'adhère pas totalement aux affirmations de l'auteur. En tout état de cause, l'accélération de l'évolution de Krüger entre 1929 et 1933 donne à réfléchir sur l'adhésion, si souvent niée, d'une grande partie des élites et du peuple allemands au nouveau régime. «Bon père de famille, mari aimant, collègue attentionné», il n'avait finalement qu'un idéal et qu'une certitude : sa «race». Un livre important pour mieux comprendre l'histoire de l'Allemagne de la première moitié du XX^e siècle.

PTE

Krüger
Un bourreau
ordinaire

Nicolas Patin
Paris, Fayard, 2017



Ce petit livre est à la fois important, touchant et énervant. Avec le retour des opérations extérieures dans la durée est également revenu le temps des témoignages de soldats et des publications de «journaux de campagne». C'est non seulement une bonne chose, car cela permet de compléter utilement le récit généraliste sur une opération, mais c'est aussi important afin de renseigner de la manière la plus précise possible «l'expérience combattante» de l'armée d'aujourd'hui. Ce livre est donc intéressant puisqu'il apporte de très nombreux détails sur les opérations conduites, vécues en BSS entre mai et septembre 2014 par l'EEI du 12^e Cuir (2^e brigade blindée). Le point d'observation est celui du chef de peloton, un lieutenant issu de l'EMIA, qui note au jour le jour ses activités et ses réactions, parfois épidermiques. Il est touchant parce que l'on y retrouve tous les enthousiasmes du jeune officier, en particulier à l'égard de ses subordonnés, et ponctuellement ses exigences à l'égard de ses chefs, comme ces généraux de passage qui ne trouvent pas deux minutes pour venir parler aux soldats. Ce livre est également énervant parce que bien des critiques ponctuelles ou des affirmations nettement assénées ici et là relèvent *d'a priori*, pour ne pas dire de lieux communs (ne pas les prendre au premier degré donc). Et pourtant, c'est bien ce mélange qui fait la réalité de la vie. Lorsque vous êtes en opération, vous n'avez que rarement le temps de philosopher sur les tenants et les aboutissants de la grande géopolitique, et au retour les propos

Entre mes hommes et mes chef
Journal d'un lieutenant au Mali

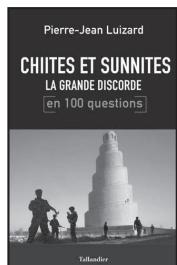
Sébastien
Tencheni
Lavaudelle,
Panazol, 2017



de « popote » sont rarement nuancés. Le lieutenant a aussi l'honnêteté de reconnaître ses erreurs et lorsqu'il évoque ses relations parfois rugueuses avec son capitaine, il semble pouvoir faire la part des responsabilités réciproques. Les envolées presque lyriques sur l'« Afrique des grands coloniaux » ou sur l'appartenance à la communauté du Prytanée peuvent faire sourire, mais elles montrent aussi la permanence d'une certaine conception de l'engagement et du devoir. En résumé, un livre qu'il convient de ranger soigneusement avec les témoignages qui se multiplient désormais sur les opérations les plus récentes ou en cours, de façon à documenter avec la plus grande précision possible l'écriture de leur histoire.

PTE

Chiites et sunnites
La grande discorde en 100 questions
Pierre-Jean Luizard
 Paris, Tallandier, 2017



Jamais, dans l'histoire du monde, deux conceptions religieuses issues de la même origine, le Coran révélé par le prophète Mahomet, ne se sont affrontées avec autant de violence, et ce dès les premières années après la disparition du Prophète. Malgré les tentatives désespérées pour retrouver une unité, l'instrumentalisation de la religion par le politique a semé des intérêts contradictoires au nom d'une conception inclusive de l'islam qui fondait son appartenance sur l'exclusion des autres religions, confondant parfois les mécréants chrétiens et les membres de la confrérie musulmane adverse, jugés comme des apostats. Cette violence a atteint à plusieurs reprises des paroxysmes dramatiques dont les affrontements meurtriers récents ne sont qu'un exemple parmi d'autres. Les sunnites reprochent aux chiites leur conception simpliste d'une croyance en l'héritage divin de Mahomet et de sa famille dont les imams sont les représentants sur terre. Les chiites reprochent aux sunnites d'être responsables de la mort d'Ali, le gendre du Prophète, et de déléguer au seul calife la responsabilité de l'interprétation littérale du Coran. Depuis quatorze siècles, ces reproches mutuels alimentent des haines farouches, meurtrières, que le politique utilise à des fins opportunistes.

Les sunnites sont numériquement dans un rapport inégalitaire avec les chiites (85 % contre 15 %). Mais, au sein des deux communautés, une infinité de mouvements, souvent agressifs les uns par rapport aux autres, permet parfois de nouer des alliances temporaires inattendues. L'Iran est le pays chiite par excellence. Mais ce choix est tardif : il date du XVI^e siècle et pour des raisons politiques. L'Irak est le pays sunnite qui, paradoxalement, héberge les plus grands lieux sacrés du chiisme. Quand l'Amérique renverse Saddam Hussein, protecteur de sunnites, elle fera de ces derniers, devenus des proscrits, des militants de Daech. La guerre de Syrie oppose les alaouites de Bachar el-Assad, proches des chiites, donc soutenus par l'Iran et le Hezbollah (parti chiite libanais), puis les Russes aux sunnites de Daech et aux autres communautés. L'affrontement entre l'Iran et l'Arabie saoudite, qui possède les lieux saints de l'islam, est l'occasion réitérée de tensions lors des pèlerinages qui font souvent de nombreux morts. Enfin, les chiites sont plutôt l'expression des fractions les plus pauvres des arabes, ayant parfois flirté avec le communisme, alors que les sunnites sont présents dans les monarchies pétrolières arabes.

Ce livre, écrit par l'un des meilleurs connaisseurs de la question, rend compréhensible la confusion permanente s'offrant à l'Occidental qui renonce souvent à saisir les vrais enjeux. On y découvre que les puissances occidentales ont plus contribué par leur ignorance à alimenter les tensions qu'elles n'en sont directement responsables. Le lecteur passe ainsi de l'ignorance la plus totale à la lumière, dût-elle rester complexe, déroutante et désespérante. Chaque acteur politique devrait s'y intéresser s'il veut tenter de comprendre l'histoire de son temps.

Didier Sicard

Dès le milieu du XIX^e siècle, l'Allemagne s'est préoccupée plus que n'importe quelle autre nation de la création de sous-marins. À la veille de la Grande Guerre, l'arme sous-marine a rapidement été utilisée, avant de s'interrompre devant les protestations d'ordre éthique suscitées par les naufrages des bâtiments de commerce neutres. Contrairement à une idée répandue, l'attaque et le naufrage du *Lusitania*, qui a fait plus de mille morts, n'ont entraîné que des protestations protocolaires de la part du président Wilson. Il a fallu plusieurs attaques de bâtiments américains pour que ce dernier rompe les relations diplomatiques avant de déclarer la guerre à l'Allemagne. La guerre sous-marine va permettre la mise au point de nouveaux types de bâtiments, toujours plus performants, mais le haut commandement allemand reste hésitant sur leur emploi qui restera marginal malgré les efforts de l'amiral Tirpitz. Après la défaite allemande, l'interdiction qui est faite au pays de posséder une arme sous-marine sera contournée par la mise au point à l'étranger (Japon, Espagne, Finlande) de nouveaux sous-marins qui seront bien utiles dès 1935, date de la reconstitution de l'arme. L'amiral Dönitz construira une flotte d'U-Boot dont il fera un usage majeur. Leur pouvoir de nuisance, dirigé essentiellement vers l'Angleterre afin de la neutraliser, sera souvent dévastateur. Il faudra qu'un hasard heureux permette aux Anglais la capture d'un sous-marin porteur du système Enigma de codage Triton pour renverser les capacités de destruction de ces bâtiments. Hitler n'a jamais eu grande confiance en cette arme et a préféré la disperser en Méditerranée, en Arctique et en Atlantique au détriment de la Manche ; le débarquement se fera ainsi sans attaque de sous-marins. Cette histoire remarquablement racontée par l'auteur, grand spécialiste de la marine allemande, est d'une précision et d'une richesse stupéfiante. Elle est à verser au profit de l'histoire des deux guerres mondiales en mettant l'accent sur l'importance du bon usage d'une arme plutôt que sur son existence.

Didier Sicard

La Guerre sous-marine allemande 1914-1945

François-Emmanuel Brézet
Paris, Perrin, 2017



François-Emmanuel Brézet
LA GUERRE SOUS-MARINE ALLEMANDE
1914-1945

L SYNTHÈSES DES ARTICLES

THIERRY BOUZARD

SEXUALITÉ ET CHANSONS DE SOLDATS

Si les armées sont un monde essentiellement masculin, du moins dans leur organisation historique, elles ont toujours intégré des femmes, mais seulement récemment des combattantes. Moyen d'expression de la troupe, les chansons témoignent de l'importance de cette présence féminine hier, comme de la féminisation aujourd'hui.

PHILIPPE ROUSSELOT

LE VIOLENT GUERRE, LA GUERRE DU VIOLENT

Le viol de guerre est plus que le viol tel que le définit le Code pénal. Il est une violence sexuelle où se mêlent de manière systématique un surcroît de cruauté et une intention directrice imputable à d'autres que les violeurs eux-mêmes. Signe distinctif de la plupart des conflits actuels, il est resté longtemps hors du champ des appareils juridiques répressifs. Les progrès importants enregistrés à partir des années 1990, grâce aux tribunaux internationaux *ad hoc*, notamment ceux de l'ex-Yougoslavie et du Rwanda, ne semblent pas suffisants pour combattre ce fléau d'une manière efficace.

CAMILLE FAVRE

LA PIN-UP, ÉROTISME ET PATRIOTISME AMÉRICAIN

DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Représentation féminine érotique, la pin-up est, dans notre imaginaire collectif, l'icône emblématique de la première moitié du XX^e siècle. L'engouement populaire qu'elle suscite est réel durant cette période. Pourtant, autour de cette innocente image de papier, symbole de légèreté et d'insouciance, de nombreux enjeux politiques se nouent. Employée de manière massive durant la Seconde Guerre mondiale pour « remonter le moral des troupes » sur le front et soutenir l'effort de guerre des États-Unis, multipliant ses fonctions et s'affichant sur de nombreux supports, elle devient bel et bien un instrument réfléchi de stratégie militaire.

ANTOINE CHAMPEAUX ET ÉRIC DEROO

LES REPRÉSENTATIONS FÉMININES

DANS LA SYMBOLIQUE DE LA COLONIALE

Lorsque l'on cherche à étudier la représentation féminine, figurative ou abstraite, dans les affiches, documents illustrés de recrutement, insignes et emblèmes de la coloniale depuis la Grande Guerre, il apparaît que celle-ci est fort peu présente. Comment expliquer cette absence de la femme dans la symbolique des marsouins et bigors, alors même que les personnages féminins sont très présents au cinéma, dans la chanson et dans la littérature, qui portent, entre autres, l'imaginaire colonial et exotique du temps ?

YANN ANDRUÉTAN

WARGASME

Sexe et violence forment un couple pervers. Il y a un érotisme de la violence comme une violence érotique, et les deux fascinent. L'érotisme de la violence s'exprime à travers l'excitation provoquée par les jeux, notamment vidéo, mais aussi dans l'usage de l'arme. La violence devient érotique quand elle est destinée à altérer sa dimension perverse. Le sexe et la violence nous rappellent notre humanité. Nous désirons le premier et nous évitons la seconde. Mais il ne faut pas oublier que l'un et l'autre ne s'excluent pas.

NATHALIE DESPLANQUE-GUILLET AUMÔNIER EN OPEX

Aumônier aux armées, pasteur, Nathalie Desplanque-Guillem est partie à plusieurs reprises en opération extérieure. Sans responsabilité de commandement, présente auprès de tous, sa spécificité l'a placée en position d'accompagnatrice et d'observatrice, un véritable capteur d'ambiance. Elle livre ici ses observations du terrain et les réflexions qu'elle en tire.

JEAN-MARIE DUMON LE CHANT DES SIRÈNES

Le marin évolue dans un univers particulier, clos, communautaire, hostile à l'intimité. Le sexe en mer se veut banni, inconciliable avec le nécessaire besoin de solidarité et de discipline. Et la femme, réputée porter malheur, n'a pendant longtemps pas eu de place à bord. La gestion de la sexualité de son équipage est donc une préoccupation du commandement, que ce soit à bord ou en escale, hier comme aujourd'hui.

HERVÉ PIERRE VIOLS ET STRATÉGIE

Arme de terreur du fort, qu'il le soit structurellement ou conjoncturellement, pour imposer sa domination, le viol est à ranger dans la catégorie des « crimes de guerre ». *A contrario*, ruse du plus faible pour frapper la source de puissance du plus fort – en l'espèce, la volonté nationale dans nos démocraties –, son instrumentalisation se développe de façon exponentielle pour autant que, *via* les médias, elle offre une arme de destruction massive bon marché.

XAVIER DARCOS LE BATAILLON SACRÉ DE THÈBES : «À LA VIE, À LA MORT»

« Si, par enchantement, une armée pouvait n'être composée que d'amants et d'aimés, il n'y aurait point de peuple qui porterait plus haut l'horreur du vice et l'émulation de la vertu. Des hommes ainsi unis pourraient presque vaincre le monde entier. Car s'il est quelqu'un de qui l'amant ne voudrait pas être vu quittant son rang ou jetant ses armes, c'est celui qu'il aime », écrit Platon. Et Xénophon de faire mention d'un bataillon sacré composé exclusivement de guerriers thébains homosexuels. Un mythe ? Qu'en savons-nous aujourd'hui ?

GÉRALDINE CASUTT QUAND LE DJIHADISTE EST UNE FEMME

Longtemps on a considéré que le djihad était uniquement une affaire d'hommes. Il n'en est pourtant rien. Moins visibles que ceux-ci de par les rôles qu'elles endosSENT, on a cru que les femmes qui rejoignaient le groupe État islamique étaient passives, et on les a regardées comme victimes et non comme actrices de leur engagement. Une anomalie, surtout lorsqu'elles avaient été élevées dans des sociétés prônant l'image d'une femme libre et libérée. Si la problématique de l'être djihadiste au féminin reste aujourd'hui difficile à apprêhender, il faut cependant prendre garde à ne pas la réduire à une dimension émotionnelle qui serait déconnectée d'un ensemble de convictions pourtant nécessaires afin de faire sens d'un engagement djihadiste.

PATRICK CLEROVY « DOCTEUR, VOUS VOUS OCCUPEREZ DES FILLES »

Au milieu des années 1980, Patrick Clervoy, jeune médecin fraîchement diplômé, prend son poste au camp Leclerc, à Bouar, en Centrafrique. Dès son arrivée, il apprend que l'une de ses missions est de s'occuper des « hôtesses ». Il raconte ici comment était organisé et réglémenté un système de prostitution qui ne disait pas son nom, et quel rôle il y jouait. Le but : préserver le potentiel opérationnel des troupes. Avec un prix : la perte d'un idéal.

DANIEL WEIMANN LE DERNIER BMC

Lorsqu'en 1967 le 2^e régiment étranger de parachutistes quitte l'Algérie et s'installe à Calvi, il emporte dans ses bagages son bordel de campagne. Daniel Weimann, médecin capitaine au régiment de 1970 à 1974, témoigne ici de l'organisation du « pouf » et des mesures prophylactiques draconiennes mises en place pour les pensionnaires comme pour les légionnaires afin d'éviter toute maladie. Ce BMC ne fermera ses portes qu'en 1978, suite à l'affaire Marchetti.

CHRISTIAN BENOIT LE SOLDAT ET L'AMOUR

En temps de guerre, pressés de se prouver qu'ils sont toujours vivants en dépit des combats, les soldats s'unissent à des femmes seules, aux vies bouleversées, qu'ils rencontrent, mais aussi à des prostituées occasionnelles ou déclarées, pour des accouplements fortuits, rapides et sans lendemain. Dès 1801, la prolifération des maladies vénériennes qui s'ensuit conduit l'armée, dont les effectifs sont affaiblis, à appliquer à ses hommes le contrôle sanitaire imposé aux prostituées depuis l'année précédente. En 1916, le service de santé met en place une politique de santé publique visant soldats et civils et, en 1918, l'armée ouvre en métropole des bordels militaires de campagne (BMC) qui n'existaient alors qu'en Afrique du Nord. L'éradication de la maladie a conduit à l'abandon du contrôle, dont l'efficacité était quasi nulle, et à la fermeture des BMC. L'apparition du sida oblige le chef militaire à imaginer d'autres solutions.

ANDRÉ THIÉBLEMONT ET LA VIE DE COUPLE, BORDEL !

Dans nos sociétés occidentales, en trois ou quatre décennies, les pratiques sexuelles et les rapports entre les sexes ainsi que les comportements qui en découlent se sont radicalement modifiés. Une vraie révolution. Là, comme en d'autres domaines, le milieu militaire constitue un excellent observatoire : un regard comparatif entre hier et aujourd'hui sur les conditions de la sexualité du soldat en campagne, sur la situation de l'épouse de militaire et sur les rapports au sein du couple peut donner la mesure de cette mutation.

YANN ANDRUÉTAN ET AURÉLIE ÉON QUAND PÉNÉLOPE S'EN VA EN GUERRE

Il y a encore une vingtaine d'années, les militaires vivaient dans deux mondes qui s'excluaient mutuellement : leur lieu de travail et leur foyer. Mais depuis quelques années, la famille a pris une place de plus en plus importante et, nouveauté sociale supplémentaire, les hommes ne sont plus les seuls à partir en mission, leurs femmes aussi. Cette situation relativement inédite oblige le couple à penser son projet de vie commune à la lumière des enjeux de la vie en opération. À travers quelques témoignages, nous allons explorer la vie de ces couples : problèmes liés à l'éloignement, vie affective, enjeux du retour...

AURÉLIE ÉON, LAURENT MARTINEZ ET CORALIE MENNESSIER ET SI LE CHEVALIER D'ÉON AVAIT ÉTÉ UN MILITAIRE ? TROUBLES DANS LES GENRES ET APTITUDE À SERVIR

Lorsqu'une personne souhaite s'engager dans l'armée, elle doit répondre à des critères physiques, médicaux et psychologiques. Il est ainsi indispensable de posséder de bonnes capacités d'adaptabilité, d'anticipation, d'apprentissage et d'intégration au groupe. Qu'en est-il pour les « troubles du genre » ? Il ne s'agit pas dans cet article d'alimenter un faux débat sur la question du droit d'un transsexe à s'engager dans l'institution militaire ou pas. Il n'existe ni interdiction ni quotas réglementant l'engagement sous la question de l'orientation sexuelle. En revanche, il s'agit de pouvoir raisonnablement réfléchir au cas par cas sur le bien-fondé et la pertinence de la demande. Devant cette question sociale épingleuse, nous ne pouvons plus être ni dans le rejet ni dans l'évitement. Il nous faut interroger cela pour ne pas être dans la discrimination tout en assurant le bien-être de l'individu et du groupe.

YANN ANDRUÉTAN DE LA PSYCHIATRISATION DU TERRORISME

Depuis plus de deux ans, des experts comme des hommes politiques ont souvent supposé, et parfois affirmé, le caractère fou des actes terroristes, supputant un probable processus psychopathologique chez leurs auteurs. Les psychiatres ont été convoqués afin d'apporter leur aide et leur expertise, de détecter cette nouvelle maladie et d'extirper cette folie afin que nos sociétés retrouvent leur tranquillité. Mais le terrorisme est-il vraiment une folie au sens psychopathologique du terme ? La réponse d'un psychiatre.

MONIQUE CASTILLO LA JUDICIARISATION, UNE SOLUTION ET UN PROBLÈME

L'une des questions qui divisent les esprits à propos de la judiciarisation est de savoir s'il s'agit d'un phénomène irréversible, caractéristique des démocraties postmodernes, ou s'il s'agit d'une crise de civilisation, la civilisation européenne ne sachant plus résister à un individualisme atomisant qui finit par dévorer les institutions collectives.

TRANSLATION OF THE SUMMARY IN ENGLISH



THIERRY BOUZARD SEXUALITY AND SOLDIERS' SONGS

Although armies are essentially a masculine world, at least in their historic organization, they have always integrated women, although only recently in fighting roles. As a means of expression of the troop, songs testify to the importance of this feminine presence yesterday, and to the importance of feminization today.

PHILIPPE ROUSSELOT WARTIME RAPE AND THE WAR AGAINST RAPE

Wartime rape is more than rape as defined in the French Penal Code. It is an act of sexual violence that systematically combines excessive cruelty with an intention of control that is as attributable to others as to the rapists themselves. As a distinctive sign of most current conflicts, it has long remained outside the scope of courts of justice. The significant progress made from the 1990s onwards, thanks to the international ad hoc tribunals, in particular for the former Yugoslavia and Rwanda, do not seem to be enough to combat this pestilence.

CAMILLE FAVRE THE PIN-UP: AMERICAN PATRIOTISM AND EROTICISM DURING THE SECOND WORLD WAR

As erotic depiction of the feminine, the *pin-up* is the emblematic image of the first half of the 20th century in our collective imagination. Its huge popularity during this period was very real. However, this apparently innocent paper image, a symbol of carefree ease, was surrounded by a number of political interests. Used massively during the Second World War to "raise the morale of the troops" on the front and to support the country's war effort, it took on a variety of functions and was displayed on a variety of surfaces and objects, genuinely becoming a deliberately deployed instrument of military strategy.

ANTOINE CHAMPEAUX AND ÉRIC DEROO ILLUSTRATIONS OF THE FEMININE IN COLONIAL SYMBOLISM

When we try to study the figurative or abstract representation of women in posters, illustrated recruitment documents and signs and emblems from the colonies since the First World War, it seemed to be only rarely present. How can we explain this absence of women in the symbolism of the infantry-men and sailors, when female characters are very present in films, songs and literature, which reflect, among other things, the colonial and exotic imagination of the age?

YANN ANDRUÉTAN WARGASM

Sex and violence form a perverse couple. There is an eroticism of violence, and there is erotic violence, and both have the power to fascinate. The eroticism of violence is expressed in the excitement provoked by games, in particular video games, but also in the use of weapons. Violence becomes erotic when it is designed to alter its perverse dimension. Sex and violence remind us of our humanity. We desire the first and avoid the second. But we must not forget that they are not mutually exclusive.

NATHALIE DESPLANQUE-GUILLET EXOPS CHAPLAIN

Pastor and army chaplain, Nathalie Desplanque-Guillett has left France several times on external operations. With no command responsibilities, she is there for everyone, and her specific role has placed her in the position of companion, observer and veritable mood detector. Here, she gives her observations from the field and the reflections induced by her experience.

JEAN-MARIE DUMON THE SONG OF THE SIRENS

The sailor evolves in a universe that is specific, closed, communal and hostile to intimacy. Sex at sea is supposed to be banished and is considered irreconcilable with the need for solidarity and discipline. Also, for a long time, woman, reputed to bring bad luck, had no place on board. Management of the crew's sexuality is therefore a preoccupation of the commanding officers, whether on the ship or in ports of call, both in the past and today.

HERVÉ PIERRE RAPE AND STRATEGY

As a weapon of terror for the strong, whether used structurally or more generally as a means of imposing domination, rape must be placed in the category of "war crimes". By contrast, as a ruse of the weak to strike at the source of the power of the strong—in this case the national will of our democracies—, the instrumentalization of rape is spreading exponentially, especially since it provides a cheap weapon of mass destruction *via* the media.

XAVIER DARCOS THE SACRED BAND OF THEBES: "TILL DEATH DO US PART"

"If, by enchantment, an army could be composed only of (male) lovers and their beloved, there would not be a people that could take the horror of vice and the emulation of virtue to a higher level. Men united by love could conquer almost the entire world. For if there is someone that the lover would not want to see leaving his ranks or throwing down his arms, it is the man he loves," writes Plato. And Xenophon mentions a band consisting exclusively of homosexual Theban warriors. A myth? What do we know of this "sacred band" today?

GÉRALDINE CASUTT ISLAMIC STATE: THE INSTRUMENTALIZATION OF WOMEN, A DIFFERENT VISION OF SEXUALITY, SOCIAL IMPLEMENTATION ETC.

For a long time, jihad was considered to be solely something for men. But that is not true. Less visible than the men because of the roles they perform, the women who joined the Islamic State group were thought to be passive, and they were regarded as victims rather than the actors of their own commitment. They were an anomaly, especially when they were brought up in societies vaunting the image of woman as free and liberated. Although the problem of the female jihadi remains difficult to apprehend today, we must be careful not to reduce it to an emotional dimension disconnected from a set of convictions, which are in fact necessary to make sense of the devotion to jihad.

PATRICK CLERVOY "DOCTOR, YOU WILL LOOK AFTER THE GIRLS"

During the 1980s, Patrick Clervoy, a recently graduated young doctor, took up his post at Camp Leclerc, in Bouar, in the Central African Republic. Immediately on his arrival, he learned that one of his missions would be to see to the "hostesses". He recounts how a system of prostitution by another name was organized and regulated, and the role it played. The aim was to preserve the operational potential of the troops. With one price: the loss of an ideal.

DANIEL WEIMANN

THE LAST CAMPAIGN BROTHEL

When, in 1967, the 2nd regiment of the French Foreign Legion left Algeria and set up in Calvi, it brought its campaign brothel with it. Daniel Weismann, doctor and regiment captain, from 1970 to 1974, tells us about the organization of the "pouf" and the draconian prophylactic measures put in place for the boarders and legionnaires to prevent disease. This campaign brothel only closed its doors in 1978, following the "Marchetti Affair".

CHRISTIAN BENOÎT

THE SOLDIER AND LOVE

In wartime, pressed to prove to themselves that they are still alive despite the combats, soldiers unite with solitary women whose lives have been turned upside down, and also with occasional or confirmed prostitutes, for rapid, chance sexual encounters with no future. Already back in 1801, the resulting proliferation of venereal diseases induced the army, with weakened numbers, to apply to the men the health inspections that had been imposed on prostitutes since the year before. In 1916, the health service established a public health policy for soldiers and civilians and, in 1918, for the first time the army opened military campaign brothels ("BMC") on French soil (they had previously only existed in North Africa). The eradication of disease led to the abandonment of inspections, which were of virtually zero effect, and the closure of the BMCs. The appearance of AIDS forced the military commander to imagine other solutions.

ANDRÉ THIÉBLEMONT

BUT WHAT ABOUT CONJUGAL LIFE?

In our western societies, over the course of three or four decades, sexual practices, relations between the sexes and the behaviour deriving from these relations have changed radically. It has been a genuine revolution. As in other domains, the military environment constitutes an excellent observatory: a comparison between the past and present sexuality of soldiers during military campaigns, the situation of military wives and relations in the couple can help show the scale of this change.

YANN ANDRUÉTAN AND AURÉLIE ÉON

WHEN PENELOPE GOES TO WAR

Only twenty years ago, military personnel lived in two different and mutually exclusive worlds—their workplace and their home. However, for the last few years, the family has taken a more and more important place, and, as a further social change, men are no longer alone when leaving on mission: their wives come too. This relatively unprecedented situation is forcing the couple to reconsider its project of life together in the light of the challenges of life on military operation. With the aid of various testimonies, we will explore the life of these couples—problems of distance, emotional life, the challenges of coming back home etc.

AURÉLIE ÉON, LAURENT MARTINEZ AND CORALIE MENNESSIER

AND IF THE "CHEVALIER D'ÉON" HAD BEEN IN THE MILITARY?

When a person wants to enlist in the army, he or she has to satisfy physical, medical and psychological criteria. For example, it is vital to have good capacities of adaptability, anticipation, learning and integration in the group. What about "gender disorders"? The aim of this article is not to feed into the false debate about the right of transsexuals to enlist in the military or not. There is neither a ban nor any quotas regulating enlistment on the basis of sexual orientation. By contrast, we should be able to reflect reasonably on the merits and appropriateness of each application, on a case by case basis. Faced with this difficult social question, we can no longer avoid the question or adopt an attitude of outright rejection. We need to examine the question, to avoid being in a position of discrimination, while at the same time ensuring the well-being of the individual and of the group.

YANN ANDRUÉTAN

THE “PSYCHIATRIZATION” OF TERRORISM

For more than two years now, experts and politicians have often supposed and sometimes affirmed the insane nature of acts of terrorism, implying that there is probably a psychopathic process at work in their perpetrators. Psychiatrists have been called upon to provide expert assistance in identifying this new sickness and extirpating this madness, so that our societies can recover their tranquillity. But is terrorism really an insanity in the psycho-pathological sense of the term? A psychiatrist answers.

MONIQUE CASTILLO

“JUDICIALIZATION”—A SOLUTION AND A PROBLEM

One of the questions that divides opinions concerning the increasing “judicialization” of society is to know if it is a reversible phenomenon, a characteristic of postmodern democracies or a symptom of a crisis of civilization—with European civilization no longer able to resist the atomizing force of an individualism that will end up devouring our collective institutions.

L BIOGRAPHIES

LES AUTEURS

Yann ANDRUÉTAN

Voir rubrique « comité de rédaction »

Christian BENOIT

Lieutenant-colonel (er), chef de la division des traditions du Service historique de l'armée de terre de 1989 à 1999, rédacteur en chef de la *Revue de la Société des amis du musée de l'Armée* de 2003 à 2009, Christian Benoit est l'auteur de nombreux articles touchant à la vie du soldat, à la symbolique militaire et à l'organisation des unités. Il a collaboré à *Culture et Logiques militaires* (PUF, 1999) et *Le Sacrifice du soldat* (CNRS/ECPAD, 2009), et est l'auteur du *Soldat et la Putain* (Éditions Pierre de Taillac, 2013) et d'une *Histoire illustrée de l'École militaire* (Éditions Pierre de Taillac, 2014).

Thierry BOUZARD

Journaliste et historien de la musique et des chants, en particulier militaires, Thierry Bouzard a notamment publié *Anthologie du chant militaire français* (Grancher, 2000), *Histoire du chant militaire français* (Grancher, 2009) et « Chants légionnaires » dans *La Légion étrangère. Histoire et dictionnaire* (Robert Laffont, 2013). Il vient d'être mandaté par le ministère des Armées pour conduire un inventaire du patrimoine musical militaire français.

Monique CASTILLO

Voir rubrique « comité de rédaction »

Géraldine CASUTT

Doctorante au Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), Géraldine Casutt prépare une thèse sous la direction de Farhad Khosrokhavar, en cotutelle avec l'université de Fribourg (Suisse), sur « Les femmes musulmanes dans l'ombre du djihad : une "armée de roses" entre soutien visible et invisible à l'utopie djihadiste dans une conception féminine du fard al-ayn ».

Antoine CHAMPEAUX

Lieutenant-colonel d'infanterie de marine, breveté technique de l'enseignement militaire général, docteur en histoire et diplômé de l'École nationale du patrimoine, Antoine Champeaux a été conservateur du musée des troupes de marine de Fréjus de 1998 à 2009. Collaborateur d'une soixantaine d'ouvrages et auteur de nombreux articles, il a notamment dirigé ou codirigé *Forces noires des puissances coloniales européennes* (Lavauzelle, 2009), *Le Sacrifice du soldat. Corps martyrisé, corps mythifié* (CNRS/ECPAD, 2009) et *La Force noire* (Tallandier, 2006). Il a également présenté la réédition de *La Force noire* du lieutenant-colonel Mangin (L'Harmattan, 2011) et d'*À travers l'Afrique* du lieutenant-colonel Albert Baratier (L'Harmattan, 2015). Officier adjoint du général délégué au patrimoine, il sera à l'état-major de l'armée de terre où il traite de gestion du patrimoine militaire et de mémoire combattante.

Patrick CLERVOY

Voir rubrique « comité de rédaction »

Xavier DARCOS

Agrégé de lettres classiques, docteur d'État ès-lettres et sciences humaines, Xavier Darcos a notamment été inspecteur général de l'Éducation nationale, sénateur-maire de Périgueux, plusieurs fois ministre, en particulier de l'Éducation nationale (2007-2009), ambassadeur auprès de l'OCDE (2005-2007), ambassadeur pour la politique culturelle extérieure de la France, et, à ce titre, président exécutif de l'Institut français (juin 2010-janvier 2015). De février 2015 à septembre 2016, il fut « ambassadeur pour le rayonnement du français à l'étranger ». Il a été élu en 2006 à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il fut le secrétaire perpétuel (2010-2016). Élu en juin 2013 à l'Académie française au fauteuil de Pierre-Jean Rémy, il est chancelier de l'Institut de France depuis janvier 2018. Il a publié de nombreux ouvrages, dont *Ovide et la mort* (PUF, 2009), *Dictionnaire amoureux de la Rome antique* (Plon, 2011) et *Virgile, notre vigie* (Fayard, 2017).

Éric DEROO

Auteur, réalisateur, chercheur associé au CNRS, Éric Deroo a consacré de nombreux films, livres, articles et expositions à l'histoire coloniale et militaire française, en particulier aux tirailleurs et à leurs représentations. Les séries documentaires *L'Histoire oubliée*, *Le Piège indochinois*, *Regards sur l'Indochine*, *La Grande Guerre des nations*; les films *Zoos humains*, *Paris couleurs*, *La Force noire*, *Ensemble, L'Empire du Milieu du Sud*, les albums *Aux colonies*, *Le Paris noir*, *Paris Asie*, *Paris arabe*, *Frontière d'empire du Nord à l'Est*, *L'Illusion coloniale*, *Le Sacrifice du soldat. Corps martyrisé, corps mythifié*, *Forces noires et puissances coloniales européennes*, *Tirailleurs*, *La France noire...* témoignent de cette recherche. Depuis 2007, dans le cadre du projet « Force noire », il contribue à la création de centres de documentation historique militaire en Afrique subsaharienne, à Madagascar et aux Comores.

Nathalie DESPLANQUE-GUILLET

Nathalie Desplanque-Guillet est aumônier en chef adjoint terre de l'aumônerie protestante aux armées. Elle est partie à plusieurs reprises en OPEX.

Jean-Marie DUMON

Jean-Marie Dumon est officier de Marine, issu de Navale et de l'ENSTA. Breveté de l'École de guerre et ancien auditeur de l'IHEDN « armement et économie de défense », il a occupé de nombreux postes opérationnels et techniques, et commandé à deux reprises à la mer. Depuis une dizaine d'années, il occupe des fonctions managériales et variées pour le compte du ministère des Armées dans le domaine de l'organisation, des réformes, des expérimentations techniques et, plus récemment, des relations institutionnelles.

■ Aurélie ÉON

Psychiatre adjoint dans le service de psychiatrie de l'HIA Bégin, le médecin principal Aurélie Éon exerce depuis plusieurs années comme addictologue. Elle est notamment partie en 2013 en Jordanie dans un camp de réfugiés où elle a été confrontée aux problèmes des enfants exposés à la violence, et au Mali en 2016. Elle s'intéresse aux questions de l'expression des émotions dans le champ de l'anthropologie médicale.

■ Camille FAVRE

Enseignante dans le secondaire, Camille Favre, titulaire d'un master 2 en histoire des civilisations contemporaines, s'est spécialisée dans l'histoire des femmes. Ses recherches sur la *pin-up* se déclinent en deux mémoires «La *pin-up* : des premières traces de l'imagerie populaire à l'archéotype érotique» (2006) et «La *pin-up* et ses filles, histoire d'un archéotype érotique» (2007). Ces travaux l'ont conduite à participer à des documentaires (Arte) sur cette figure et ont fait l'objet d'articles ou d'interviews. Elle anime également chaque mois l'émission radiophonique *Cauvette de Boudoir*, une émission qui s'articule autour de l'histoire de l'érotisme et de la pornographie (Audioblog Arte Radio Cauvette de Boudoir). Elle intervient régulièrement dans le milieu associatif pour animer des conférences ou des ateliers de sensibilisation sur les thèmes de l'histoire des femmes, du féminisme, du genre, du corps et des sexualités.

■ Laurent MARTINEZ

Médecin en chef issu de l'École du service de santé de Bordeaux, Laurent Martinez a servi de nombreuses années en mer. Il a commandé le service de psychologie appliquée de Lorient, où il a mis en place les modalités de prise en charge psychologique des commandos. Il a également dirigé le service de psychologie de la Marine et est devenu le coordinateur du bureau médico-psychologique à la DCSSA. Il est l'auteur de nombreux articles et a contribué à plusieurs ouvrages dans le domaine de la psychologie.

■ Coralie MENNESSIER

Lieutenant médecin à l'HIA Bégin, Coralie Mennessier est interne en psychiatrie. Elle s'est intéressée à la question des troubles de l'adaptation en milieu militaire et particulièrement à ceux concernant les transgenres.

■ Hervé PIERRE

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Philippe ROUSSELOT

Officier de l'armée de l'air (1982-1994), conseiller maître à la Cour des comptes, docteur en histoire de l'université Aix-Marseille, Philippe Rousselot préside Hestia Expertise, plateforme de recherche intégrée à la Fondation Maison des sciences de l'homme dont le projet est de lier les sciences humaines et sociales aux questions de sécurité globale, de renseignement et de suivi des crises. Ses travaux actuels portent sur la guerre spéciale et le renseignement.

■ Didier SICARD

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ André THIÉBLEMONT

Voir rubrique « comité de rédaction »

■ Daniel WEIMANN

Médecin en chef honoraire, Daniel Weimann est né le 20 août 1942 à Vietri, dans le Nord-Vietnam – il est le fils d'un sous-officier du 5^e REI, homme d'honneur qui a tenu à se marier avec une Vietnamienne et à reconnaître officiellement ses enfants en 1943, ce qui était exceptionnel à l'époque, surtout à la Légion étrangère. Il entre en octobre 1955 en classe de 6^e à l'école d'enfants de troupe de Dalat en Indochine puis, comme ses camarades eurasiens, rejoint la métropole en février 1956 pour intégrer l'École militaire préparatoire d'Autun fin février 1956. Il y fait sa scolarité jusqu'à la classe de sciences expérimentales, à l'issue de laquelle, en 1962, il intègre l'École du service de santé militaire de Lyon. Il a été médecin de corps de troupe au 2^e régiment étranger de parachutistes de 1970 à 1974, puis assistant et spécialiste des hôpitaux des armées en ophtalmologie. Il a effectué l'essentiel de sa carrière en outre-mer : Madagascar, Mali et, enfin, Nouvelle-Calédonie. C'est à Nouméa qu'il prend sa retraite militaire, en novembre 1987, pour exercer ensuite pendant vingt-cinq ans dans le privé.

LE COMITÉ DE RÉDACTION

■ Yann ANDRUÉTAN

Issu de l'ESSA Lyon-Bron, le médecin en chef Yann Andruétan a servi trois ans au 1^{er} régiment de tirailleurs d'Épinal, avec lequel il a effectué deux missions au Kosovo en 2000 et 2002. Il a ensuite rejoint l'HIA Desgenettes afin d'effectuer l'assistanat de psychiatrie. En 2008, il est affecté à l'HIA Sainte-Anne de Toulon comme médecin-chef adjoint du service de psychiatrie. En 2009, il a effectué un séjour en Afghanistan. Il est aujourd'hui chef du service psychologique de la Marine. Il est aussi titulaire d'un master 2 en anthropologie.

■ John CHRISTOPHER BARRY

Né à New York, diplômé d'histoire et de sciences politiques aux États-Unis (UCLA et NYU), de philosophie et de sociologie de la défense et d'études stratégiques en France (Paris-X et EHESS), John Christopher Barry a co animé durant plusieurs années un séminaire de recherche intitulé « La globalisation sécuritaire » à l'EHESS. Il est aujourd'hui chargé de cours à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr Coëtquidan. Il publie régulièrement dans *Les Temps modernes*, *Inflexions*, les *Études de l'IRSEM* et *Global Society*.

■ Monique CASTILLO

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, agrégée de philosophie et docteur d'Etat, Monique Castillo enseigne à l'université de Paris-XII. Ses principaux travaux portent sur la philosophie moderne et sur les questions contemporaines d'éthique et de politique. Elle a notamment publié *La Paix* (Hatier, 1997), *L'Europe de Kant* (Privat, 2001), *La Citoyenneté en question* (Ellipses, 2002), *Morale et politique des droits de l'homme* (Olms, 2003), *Connaître la guerre et penser la paix* (Kimé, 2005), *Éthique du rapport au langage* (L'Harmattan, 2007), *Qu'est-ce qu'être européen ?* (Cercle Condorcet d'Auxerre, 2012) et *Faire renaissance. Une éthique publique pour demain* (Vrin, 2016). Elle a fait partie en 2001-2002 d'un groupe de recherche (CHEAR-DGA) sur la gestion des crises.

■ Bénédicte CHÉRON

Bénédicte Chéron est historienne. Elle a fait sa thèse sur le cinéma de Pierre Schoendoerffer, soutenue à la Sorbonne (Paris IV) en 2012, et a publié *Pierre Schoendoerffer* (CNRS Editions) en 2012, réédité en collection de poche (Biblis) en 2015. Chercheur partenaire au SIRICE (UMR 8138), qualifiée aux fonctions de maître de conférence et enseignante à l'Institut catholique de Paris, elle mène ses recherches sur le traitement médiatique du fait militaire français (médias d'information, reportage, documentaire et fiction) et sur les relations armées-société. Elle fait régulièrement bénéficier de son expertise des organismes dépendants du ministère des Armées. Elle a aussi publié « L'Image des militaires français à la télévision, 2001-2011 » (IRSEM, 2012) ainsi que de nombreux articles et chapitres d'ouvrages collectifs sur ses sujets de recherche.

■ Patrick CLERVOY

Elève au collège militaire de Saint-Cyr-l'École puis à l'École du service de santé des armées de Bordeaux, le docteur Patrick Clervoy a été médecin d'unité pendant quatre années au profit de régiments de la 9^e division d'infanterie de marine. Il a participé à plusieurs opérations qui l'ont amené à intervenir sur des théâtres extérieurs en Afrique centrale, en Guyane, en ex-Yugoslavie, en

Afghanistan, au Mali, au Burkina-Faso et au Niger. Il est professeur de médecine à l'École du Val-de-Grâce et fut, de 2010 à 2015, titulaire de la chaire de psychiatrie et de psychologie clinique appliquée aux armées. Il est l'auteur de publications sur les thèmes du soutien psychologique des forces – *Les Psy en intervention* (Doin, 2009) – et de la prise en charge des vétérans – *Le Syndrome de Lazare. Traumatisme psychique et destinée* (Albin Michel, 2007), *Dix semaines à Kaboul. Chroniques d'un médecin militaire* (Steinkis, 2012). Il a récemment fait paraître *L'effet Lucifer. Des bourreaux ordinaires* (CNRS éditions 2013), *Les Traumatismes et blessures psychiques* (Lavoisier Médecine, 2016).

■ Jean-Luc COTARD

Saint-cyrien ayant servi dans l'arme du génie, le colonel Jean-Luc Cotard a choisi de se spécialiser dans la communication après avoir servi en unité opérationnelle et participé à la formation directe de saint-cyriens et d'officiers en général. Il est titulaire d'une maîtrise d'histoire contemporaine, d'un DESS de techniques de l'information et du journalisme, et a réfléchi, dans le cadre d'un diplôme universitaire à l'Institut français de la presse, aux relations entre les hommes politiques et les militaires de 1989 à 1999. Il a publié des articles qui ont trait à son expérience dans les revues *Histoire et défense*, *Vauban et Agir*. Il a servi en Bosnie en 1992-1993, au Kosovo en 2001 (Mitrovica) et 2008 (Pristina), ainsi qu'en Côte d'Ivoire en 2005-2006. Après avoir eu des responsabilités au SIRPA-Terre, il a conseillé le général commandant la région terre Nord-Est. Il a choisi de quitter l'uniforme en 2010, à quarante-huit ans, pour créer son entreprise de communication spécialisée dans la communication de crise. Il a fermé cette dernière pour rentrer au service d'une députée comme collaborateur parlementaire en mars 2018 après s'être fortement impliqué dans sa campagne au printemps 2017.

■ Catherine DURANDIN

Catherine Durandin est historienne et écrivain. Après de nombreux ouvrages consacrés à la France, aux relations euro-atlantiques et à la Roumanie, elle s'orienta vers une recherche portant sur la mémoire des Français et leur relation à la guerre, avec un roman, *Douce France* (Le Fantoscope, 2012), puis *Le Déclin de l'armée française* (François Bourin, 2013). Elle a récemment publié *Ismène. Point* (Dacres Éditions, 2015) et *La Guerre froide* (PUF, « Que sais-je ? », 2016).

■ Benoît DURIEUX

Né en 1965, Benoît Durieux est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Georgetown (États-Unis), il a effectué l'essentiel de sa carrière au sein de la Légion étrangère, avec laquelle il a participé à plusieurs opérations dans les Balkans (1995 et 1996) et en Afrique (Somalie 1993). Après un passage à l'état-major des armées, il a été chef de corps du 2^e régiment étranger d'infanterie jusqu'à l'être 2010. Ancien auditeur au Centre des hautes études militaires (CHEM), puis adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense, puis directeur du CHEM, le général Durieux a commandé la 6^e brigade légère blindée basée à Nîmes avant d'être nommé chef du cabinet militaire du Premier ministre en juillet 2017. Docteur en histoire, il est l'auteur de *Relire De la guerre de Clausewitz* (Economica, 2005), une étude sur l'actualité de la pensée du penseur militaire allemand. Pour cet ouvrage, il a reçu le prix *La*

Plume et l'Épée. Récemment paru sous sa direction : *La Guerre pour ceux qui la font. Stratégie et incertitude* (Éditions du Rocher, 2016) et *Dictionnaire de la guerre et de la paix* (PUF, 2017).

Brice ERBLAND

Né en 1980, le commandant Brice Erbland est un officier saint-cyrien qui a effectué son début de carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). Chef de patrouille et commandant d'unité d'hélicoptères de combat Tigre et Gazelle, il a été engagé plusieurs fois dans la corne de l'Afrique, en Afghanistan et en Libye. Il a ensuite servi au cabinet du ministre de la Défense, avant de rejoindre l'École militaire pour sa scolarité de l'École de guerre. Le commandant Erbland suit actuellement une formation d'ingénieur d'essais en vol à l'EPNER d'Istres. Il a publié un livre de témoignages et de réflexions sur ses opérations, *Dans les griffes du Tigre* (Les Belles Lettres, 2013), qui a reçu le prix L'Épée et la Plume, le prix spécial de la Saint-Cyrienne et la mention spéciale du prix Erwan Bergot, et «Robots tueurs». *Que seront les soldats de demain?* (Armand Colin, 2018).

Hugues ESQUERRE

Saint-Cyrien, breveté de l'École de guerre, Hugues Esquerre a servi vingt ans dans les troupes de marine jusqu'au grade de lieutenant-colonel. Ancien auditeur de la 10^e promotion du Cycle des hautes études pour le développement économique (CHEDE), il est aujourd'hui inspecteur des finances. Sociétaire de l'association des écrivains combattants, il est l'auteur de *La société créole au travers de sa littérature* (SdE éditions, 2005), *Replacer l'armée dans la nation* (Economica, 2012) et *Dans la tête des insurgés* (éditions du Rocher, 2013), ouvrage pour lequel il a reçu en 2015 le prix l'Épée et la Plume. Il a récemment publié *Quand les finances désarment la France* (Economica, 2015).

Isabelle GOUGENHEIM

Diplômée de Sciences Po Paris, ancienne élève de l'ENA (promotion Solidarité), Isabelle Gougenheim a travaillé durant plus de vingt ans dans l'audiovisuel public, au CSA puis à France 3, puis a dirigé l'ECPAD, centre des archives et e production audiovisuelle du ministère de la Défense pendant six ans. Auditrice de l'IHEDN, présidente de la 53^e session nationale, membre du bureau de l'AAIHEDN, elle a également travaillé dans la coopération internationale et la gestion des crises (SGDN et ministère des Affaires étrangères). Après avoir été en charge pendant trois ans de la promotion des femmes dans l'activité économique et les nouvelles technologies au ministère du Droit des femmes, puis en fonction au ministère des Finances (délégation interministérielle pour l'ESS) et chargée de mission à la délégation interministérielle à l'économie sociale et solidaire au sein de la direction générale du Trésor, au ministère de l'Économie, elle est aujourd'hui membre du haut commissariat à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale (ministère de la Transition écologique et solidaire). Possédant de longue date un fort engagement associatif bénévole, elle a été élue en 2013 à la présidence d'IDEAS.

Frédéric GOUT

Entré à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1988, breveté de l'enseignement militaire supérieur, le colonel Gout a passé la majeure partie de sa carrière au sein de l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT). À l'issue d'une

mobilité externe au ministère des Affaires étrangères et d'un poste au sein du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, il prend le commandement du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de 2011 à 2013. Il est ensuite auditeur de la 63^e session du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de la 66^e session de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), puis assistant spécial du président du Comité militaire de l'OTAN à Bruxelles. Depuis le 1^{er} juillet 2017, le colonel Frédéric Gout sert à l'état-major des armées.

Michel GOYA

Issu du corps des sous-officiers, Michel Goya a été officier dans l'infanterie de marine de 1990 à 2014. Après dix ans d'expérience opérationnelle, il suit, en 2001, une scolarité au sein de l'Enseignement militaire supérieure scientifique et technique puis, il intègre, en 2003, le Collège interarmées de défense. Officier au Centre de doctrine d'emploi des forces terrestres (CDEF), il est assistant militaire du chef d'état-major des armées de 2007 à 2009. Il a dirigé ensuite le domaine «Nouveaux Conflits» au sein de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) puis le bureau recherche du CDEF, avant de quitter l'institution pour se consacrer à l'enseignement et à l'écriture. Titulaire d'un doctorat d'histoire, le colonel Goya est l'auteur de *Res Militaris. De l'emploi des forces armées au XIX^e siècle* (Economica, 2010), *d'Irak. Les armées du chaos* (Economica, 2008), de *La Chair et l'acier ; l'invention de la guerre moderne, 1914-1918* (Tallandier, 2004, rééd., 2014), sur la transformation tactique de l'armée française de 1871 à 1918, de *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* (Tallandier, 2014) et *Israël contre Hezbollah. Chronique d'une défaite annoncée 12 juillet-14 août 2006* (avec Marc-Antoine Brillant, Éditions du Rocher, 2014). Il a obtenu trois fois le prix de l'Épaulette, le prix Sabatier de l'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique, le prix d'histoire militaire du Centre d'études d'histoire de la Défense et le prix Edmond Fréville de l'Académie des sciences morales et politiques.

Armel HUET

Professeur émérite de sociologie à l'université Rennes-II, Armel Huet a fondé le Laboratoire de recherches et d'études sociologiques (LARES) et le Laboratoire d'anthropologie et de sociologie (LAS) qu'il a dirigé respectivement pendant quarante ans et quinze ans. Il est aujourd'hui le directeur honoraire. Outre un master de recherche sociologique, il a également créé des formations professionnelles, dont un master de maîtrise d'ouvrage urbaine et immobilière; il a dirigé le comité professionnel de sociologie de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Armel Huet a développé dans son laboratoire plusieurs champs de recherche sur la ville, les politiques publiques, le travail social, les nouvelles technologies, le sport, les loisirs et les questions militaires. Il a créé des coopérations avec des institutions concernées par ces différents champs, notamment avec les Écoles militaires de Coëtquidan. Ces dernières années, il a concentré ses travaux sur le lien social. Il a d'ailleurs réalisé à la demande de l'état-major de l'armée de terre, une recherche sur la spécificité du lien social dans l'armée de terre.

Haïm KORSIA

À sa sortie du séminaire israélite de France et après avoir obtenu son diplôme rabbinique en mars 1986, Haïm Korsia termine son parcours universitaire par un DEA à l'école

pratique des hautes études en 2003. Jusqu'en 2004, il a été directeur de cabinet du grand rabbin de France. Le grand rabbin Haim Korsia est aumônier en chef des armées, aumônier en chef de l'armée de l'air, membre du comité consultatif national d'éthique, membre du comité du patrimoine culturel au ministère de la Culture, administrateur national du Souvenir français et secrétaire général de l'association du rabbinat français. En juin 2014, il est élu grand rabbin de France et le 15 décembre de la même année à l'Académie des sciences morales et politiques. Derniers ouvrages parus : *Gardien de mes frères, Jacob Kaplan* (Édition Pro-Arte, 2006), *À corps et à Toi* (Actes Sud, 2006), *Être juif et français : Jacob Kaplan, le rabbin de la république* (Éditions privé, 2005), *Les Enfants d'Abraham. Un chrétien, un juif et un musulman dialoguent* (avec Alain Maillard de La Morandais et Malek Chebel, Presses de la Renaissance, 2011).

■ François LECOINTRE

Né en 1962, François Lecointre est officier de carrière dans l'armée de terre. Saint-cyrien, il appartient à l'arme des Troupes de marines où il a servi comme lieutenant et capitaine au 3^e régiment d'infanterie de marine et au 5^e régiment inter-armes d'Outre-mer. Il a été engagé en Irak lors de la première guerre du Golfe (1991), en Somalie (1992), en République de Djibouti dans le cadre de l'opération Izkoutir (1991-1993), au Rwanda dans le cadre de l'opération Turquoise (1994) ainsi qu'à Sarajevo (1995), et a ensuite servi à l'état-major de l'armée de terre, au sein du bureau de conception des systèmes de forces. Il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine stationné à Vannes et à ce titre le groupe tactique interarmes 2 (GTIA2) en République de Côte d'Ivoire d'octobre 2006 à février 2007. Ancien auditeur puis directeur de la formation au Centre des hautes études militaires (CHEM), il a été jusqu'à l'été 2011 adjoint « terre » au cabinet militaire du ministre de la Défense et a commandé la 9^e brigade d'infanterie de marine jusqu'à l'été 2013. Officier général synthèse à l'État-major de l'armée de terre jusqu'au 31 juillet 2014 puis sous-chef d'état-major « performance et synthèse » à l'EMAT et chef du cabinet militaire du Premier ministre, le général d'armée Lecointre est actuellement chef d'état-major des armées (CEMA).

■ Éric LETONTURIER

Après des études en histoire, en sociologie et en philosophie, Éric Letonturier est actuellement maître de conférences en sociologie à l'université Paris-Descartes-Sorbonne et chercheur au Centre de recherche sur les liens sociaux (CERLIS/UMR 8070). Il a été responsable du RT8 (sociologie du milieu militaire) à l'Association française de sociologie (AFS) et chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre (2001-2003). Il est par ailleurs responsable chez CNRS Éditions des collections « Les Essentiels d'Hermès » et « CNRS communication ». Ses travaux portent sur les articulations existant entre les dimensions culturelles et organisationnelles au sein de l'institution militaire, mais également, de façon pluridisciplinaire, sur la communication, notamment sur le concept de réseau. Dernier ouvrage paru : *Guerre, armées et communication* (CNRS Éditions, 2017).

■ Thierry MARCHAND

Diplômé de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1987 (promotion « Général Monclar »), Thierry Marchand choisit de servir dans l'infanterie. À l'issue de sa scolarité, il rejoint la Légion étrangère au 2^e régiment étranger

d'infanterie (REI) de Nîmes. Il est engagé en République centrafricaine (EFAO) en 1989 et en Guyane en 1990. Il participe à l'opération Daguet en Arabie Saoudite et en Irak (septembre 1990-avril 1991) à l'opération Izkoutir en République de Djibouti puis est engagé par deux fois en Somalie (Opération *Restore Hope* en 1992 puis ONUSOM II en 1993). Il est engagé en opération à quatre reprises au cours de son temps de commandement (opération Épervier en 1994, de la Force de réaction rapide en Bosnie en 1995, Gabon et République centrafricaine – opération Almandin II – en 1996). Il sera engagé avec son régiment au Kosovo (KFOR) en 2003. Affecté au cabinet du ministre de la Défense entre 2003 et 2006 (cellule terre du cabinet militaire) et est promu au grade de colonel en 2005. Entre 2006 et 2008 il commande la 13^e DBLE à Djibouti. De 2008 à 2009, il est auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN). Il est ensuite affecté pour une année au Centre interarmées de concepts et de doctrines (CICDE) et rejoint en 2010 la Délégation aux affaires stratégiques en qualité de sous-directeur aux questions régionales. En 2012, il est chef de la cellule relations internationales du cabinet militaire du ministre de la Défense. Nommé général de brigade le 1^{er} août 2014, il est en charge du recrutement au sein de la Direction des ressources humaines de l'armée de terre avant de prendre le commandement des forces armées en Nouvelle-Calédonie à l'été 2017.

■ Jean-Philippe MARGUERON

À sa sortie de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en 1978, le général Margueron choisit l'artillerie antiaérienne. Il y occupe tous les grades et sert tour à tour en métropole, à l'outre-mer et en opérations extérieures. Promu colonel en 1997, il commande le 54^e régiment d'artillerie stationné à Hyères, avant d'être responsable du recrutement pour la région parisienne et l'outre-mer au tout début de la professionnalisation des armées. Auditeur de l'Institut des hautes études de la Défense nationale en 2001, il est ensuite conseiller militaire au cabinet du ministre de la Défense durant trois ans avant de commander, comme officier général, la 7^e brigade blindée de Besançon, tant en métropole qu'en opérations extérieures. Chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de Terre jusqu'en 2008, il est promu général inspecteur de la fonction personnelle, avant d'être nommé major général de l'armée de Terre, en charge notamment de la conduite des restructurations de 2010 à 2014. Général d'armée, inspecteur général des armées auprès du ministre de la Défense en 2015, il a aujourd'hui rejoint la Cour des comptes comme conseiller maître en service extraordinaire.

■ Hervé PIERRE

Né en 1972, Hervé Pierre est officier d'active dans l'armée de terre. Saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur, il a suivi aux États-Unis la scolarité de l'*US Marines Command and Staff College* en 2008-2009. Titulaire de diplômes d'études supérieures en histoire (Sorbonne), en philosophie (Nanterre) et en science politique (IEP de Paris), il est l'auteur de deux ouvrages, *L'Intervention militaire française au Moyen-Orient 1916-1919* (Éd. des Écrivains, 2001) et *Le Hezbollah, un acteur incontournable de la scène internationale ?* (L'Harmattan, 2009). Ayant effectué l'essentiel de sa carrière dans l'infanterie de marine, il a servi sur de nombreux théâtres d'opérations, notamment en Afghanistan (Kapisa en 2009, Helmand en 2011), et

a été officier rédacteur des interventions du général major général de l'armée de terre. De 2013 à 2015, il a commandé le 3^e régiment d'infanterie de marine (Vannes) avec lequel il a été engagé, à la tête du groupement tactique interarmes « Korrigan », au Mali (2013) puis en République de Centrafrique (2014). Après avoir dirigé la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre de 2015 à 2017, le colonel Hervé Pierre est actuellement auditeur du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN).

■ **Emmanuelle RIOUX**

Historienne, auteur de différentes publications sur les zazous pendant la Seconde Guerre mondiale, Emmanuelle Rioux travaille dans l'édition depuis 1990. Elle a été secrétaire de rédaction à la revue *L'Histoire*, directrice de collection « Curriculum » chez Liana Levi et responsable éditoriale à l'*Encyclopaedia Universalis*. Elle a également mis son savoir faire au service de la Mission pour le bicentenaire de la Révolution française, du Festival international du film d'histoire de Pessac, de l'Association pour la célébration du deuxième centenaire du Conseil d'Etat et des Rendez-vous de l'histoire de Blois. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du général chef d'état-major de l'armée de terre et rédactrice en chef de la revue *Inflexions. Civils et militaires : pouvoir dire*.

■ **Guillaume ROY**

Né en 1980, le lieutenant-colonel Guillaume Roy entre à Saint-Cyr en 1998. Après une première partie de carrière dans l'arme du génie marquée par plusieurs engagements en opérations extérieures et couronnée par le commandement d'une unité de combat au sein de la Légion étrangère, il retrouve en 2010 les écoles de Coëtquidan pour y former de jeunes élèves officiers. Breveté de l'École de guerre en 2014, il sert trois ans au sein de la cellule stratégie politique du cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre avant de prendre à l'été 2017 les fonctions de chef du bureau opérations et instruction du 2^e régiment étranger du génie (REG).

■ **François SCHEER**

Né en 1934 à Strasbourg, François Scheer est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en droit, titulaire de trois DESS (droit public, économie politique et science politique) et ancien élève de l'École nationale d'administration (1960-1962). De 1962 à 1999, il alterne les postes en administration centrale et à l'étranger. Premier ambassadeur de France au Mozambique en 1976, il sera successivement directeur de cabinet du président du Parlement Européen (Simone Veil) et du ministre des Relations extérieures (Claude Cheysson), ambassadeur en Algérie, ambassadeur représentant permanent auprès des communautés européennes, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et ambassadeur en Allemagne. Ambassadeur de France, il a été de 1999 à 2011 conseiller international du président directeur général de Cogema, puis du président du directoire d'Areva.

■ **Didier SICARD**

Après des études de médecine, Didier Sicard entre dans la filière des hôpitaux de Paris : externe, internat, clinicat, nomination comme praticien hospitalier. Professeur agrégé, il devient le chef de l'un des deux services de médecine interne de l'hôpital Cochin de Paris. Il créera (avec Emmanuel Hirsch) l'Espace éthique de l'Assistance

publique – Hôpitaux de Paris. Par décret du président Jacques Chirac, il succède en 1999 à Jean-Pierre Changeux (qui avait lui-même succédé à Jean Bernard) à la tête du Comité consultatif national d'éthique, institution qu'il préside jusqu'en février 2008 et dont il est aujourd'hui président d'honneur. Il a notamment publié *La Médecine sans le corps* (Plon, 2002), *L'Alibi éthique* (Plon, 2006) et, avec Georges Vigarello, *Aux Origines de la médecine* (Fayard 2011). Depuis 2008, Didier Sicard préside le comité d'experts de l'Institut des données de santé.

■ **André THIÉBLEMONT**

André Thiéblemont (colonel en retraite), saint-cyrien, breveté de l'enseignement militaire supérieur scientifique et technique, titulaire des diplômes d'études approfondies de sociologie et de l'Institut d'études politiques de Paris, a servi dans la Légion étrangère, dans des régiments motorisés et dans des cabinets ministériels. Il a quitté l'armée en 1985 pour fonder une agence de communication. Depuis 1994, il se consacre entièrement à une ethnologie du militaire, axée sur les cultures militaires, leurs rapports au combat, aux mythes politiques et aux idéologies, études qu'il a engagées dès les années 1970, parallèlement à ses activités professionnelles militaires ou civiles. Chercheur sans affiliation, il a fondé Rencontres démocrates, une association qui tente de vulgariser auprès du grand public les avancées de la pensée et de la connaissance issues de la recherche. Sur le sujet militaire, il a contribué à de nombreuses revues françaises ou étrangères (*Ethnologie française*, *Armed Forces and Society*, *Le Débat*...), à des ouvrages collectifs et a notamment publié *Cultures et logiques militaires* (Paris, PUF, 1999).

■ **Philippe VIAL**

Philippe Vial est agrégé et docteur en histoire de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne. À la charnière de l'histoire des relations internationales, de l'histoire militaire et de l'histoire politique, sa thèse s'intitulait « La mesure d'une influence. Les chefs militaires et la politique extérieure de la France à l'époque républicaine ». Après avoir été chef de la division recherche, études et enseignement du Service historique de la Défense, il est désormais maître de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, détaché auprès de la direction de l'enseignement militaire supérieur (DEMS). Il intervient à l'École de guerre comme au Centre des hautes études militaires, dont il est le référent académique, mais aussi à Sciences-Po Paris et Rennes.

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- L'action militaire a-t-elle un sens aujourd'hui ? n° 1, 2005
- Mutations et invariants, "soldats de la paix", soldats en guerre n° 2, 2006
- Agir et décider en situation d'exception n° 3, 2006
- Mutations et invariants, partie II n° 4, 2006
- Mutations et invariants, partie III n° 5, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie I n° 6, 2007
- Le moral et la dynamique de l'action, partie II n° 7, 2007
- Docteurs et centurions, actes de la rencontre du 10 décembre 2007 n° 8, 2008
- Les dieux et les armes n° 9, 2008
- Fait religieux et métier des armes, actes de la journée d'étude du 15 octobre 2008 n° 10, 2008
- Cultures militaires, culture du militaire n° 11, 2009
- Le corps guerrier n° 12, 2009
- Transmettre n° 13, 2010
- Guerre et opinion publique n° 14, 2010
- La judiciarisation des conflits n° 15, 2010
- Que sont les héros devenus ? n° 16, 2011
- Hommes et femmes, frères d'armes ?
- L'épreuve de la mixité n° 17, 2011
- Partir n° 18, 2011
- Le sport et la guerre n° 19, 2012
- L'armée dans l'espace public n° 20, 2012
- La réforme perpétuelle n° 21, 2012
- Courage ! n° 22, 2013
- En revenir ? n° 23, 2013
- L'autorité en question. Obéir/désobéir n° 24, 2013
- Commémorer n° 25, 2014
- Le patriotisme n° 26, 2014
- L'honneur n° 27, 2014
- L'ennemi n° 28, 2015
- Résister n° 29, 2015
- Territoire n° 30, 2015
- Violence totale n° 31, 2016
- Le soldat augmenté ? n° 32, 2016
- L'Europe contre la guerre n° 33, 2016
- Étrange étranger n° 34, 2017
- Le soldat et la mort n° 35, 2017
- L'action militaire, quel sens aujourd'hui ? n° 36, 2017
- Les enfants et la guerre n° 37, 2018

INFLEXIONS

civils et militaires : pouvoir dire

À retourner à Pollen / Difpop

81, rue Romain-Rolland 93260 LES LILAS

Bulletin d'abonnement et bon de commande

Je m'abonne à **Inflexions**

un an / 3 numéros

- France métropolitaine (TTC) **32,00 €**
- Europe* (TTC) **35,00 €**
- DOM-TOM-CTOM et RP** (HT) **33,40 €**
- Autres pays **34,20 €**
- Supplément avion **6,25 €**

* La TVA est à retrancher pour les pays n'appartenant pas à l'Union européenne et aux pays du Maghreb.

** RP (Régime particulier) : pays de la zone francophone de l'Afrique (hors Maghreb) et de l'océan Indien.

Je commande les numéros suivants d'**Inflexions**

Au prix unitaire de **13,00 €** livraison sous 48 heures

..... pour un montant de €

participation aux frais d'envoi + 4,95 €

Soit un total de €

Voici mes coordonnées

M. Mme M^{lle}

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mél :

Ci-joint mon règlement de €

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de : POLLEN

Par mandat administratif (réservé aux administrations)

Par carte bancaire N° N° de contrôle

Date d'expiration : (indiquez les trois derniers chiffres situés au dos de votre carte bancaire, près de votre signature)

Date

Signature

Informatique et libertés : conformément à la loi du 6.1.1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant et les rectifier en écrivant au Service Promotion et Action commerciale de La Documentation française. Ces informations sont nécessaires au traitement de votre commande et peuvent être transmises à des tiers sauf si vous cochez ici

Impression
Ministère des Armées
Secrétariat général pour l'administration / SPAC Impressions
Pôle graphique de Tulle
2, rue Louis Druiolle – CS 10290 – 19007 Tulle cedex

